

# **Swiss Journal of Sociology**

Vol. 32, issue 2, 2006

German and French abstracts on page 373|377

## **Contents**

### **197 Special Case Switzerland [D] | Kurt Imhof**

Every social unit aware of itself perceives itself as a "special case" (Sonderfall). This is especially meaningful for democratic communities since the acceptance of majority or minority decisions as well as the redistribution of goods requires the social-moral disposition of social affiliation. Social affiliation is bound to a "belief in commonality" (Gemeinsamkeitsglauben; Max Weber) which is brought about by the perception of being a "special case". The old national-patriotic mainstream historiography along with the more recent national-critical mainstream historiography of the 1970s onwards has, in a large part, ignored this "fait social" (Emile Durkheim). The former celebrated the Swiss "special case" without questioning its ideology while the latter does the opposite and denies its existence. Both views are equally wrong: classic national historiography favours the heroic creation myth whereas the newer anti-national historiography deconstructs it. Both miss out on the momentum as well as on the intrinsic value of the "special case" discourse. It is time to raise more interesting questions. Of particular interest is the understanding that the specific characteristics of a "special case" determine its latter evolution and development (Pfadabhängigkeiten). In other words: awareness of "special cases" grows historically, forged by constant debate in the public arena and leads to "special cases" establishing themselves as "faits sociaux" which in turn engender new social facts.

Keywords: special case, (national) identity, concordance, tradition, models of society

### **225 Switzerland – a Nation-State? [D] | Hanspeter Kriesi**

Switzerland exists as a nation-state, but neither the formation of the state, nor the formation of the nation have gone as far in as in comparable countries. Switzerland has remained a "federation of nations" whose union is far from achieved. As a result of its incomplete development towards a nation-state, Switzerland appears to be peculiarly modern and could serve as a model for European integration. For Switzerland itself, however, the traditional model of "unity in plurality" seems no longer able to live up to the contemporary challenges.

Keywords: nation state, federalism, state formation, (national) identity, European integration

### **235 Inventing and Re-Inventing Switzerland: the National Exhibitions of 1939, 1964, and 2002 [F] | Yannis Papadaniel**

National exhibitions are habitually taken to constitute cultural forms which aim at increasing citizens' knowledge of their country. This article critically examines the arguments used by

the organisers of the exhibitions in Switzerland and proposes instead an alternative view of the exhibitions as a sequence of performances staging the Swiss nation. The concept of performance allows the parallel between the different exhibitions and the transformation of the national identificators in Switzerland.

Keywords: national exhibition, (national) identity, tradition, culture

**253 Eugenics and the Swiss Gender Regime: Women's Bodies and the Struggle Against "Differences" [E] | Véronique Mottier**

This article explores some specificities of the Swiss "gender regime". Whilst acknowledging the obvious fact of the political exclusion of Swiss women, I argue that focusing on this aspect alone provides a partial and overly simplistic picture of the Swiss gender regime and fails to recognize other, more complex ways, in which the social relations of power around gender have operated in the Swiss nation-state. My general argument is, first, that Switzerland provides a historical example of Bauman's "Gardening States": states that are concerned with eliminating the "bad weeds" from the national garden. Second, that the Swiss experiments with eugenics (1920s–1960s) illustrate that women's bodies have been a central site of the Swiss struggle against "differences".

Keywords: eugenics, (national) identity, gender, social inequality

**269 Dynamics of Solidarity: An Analysis of the HIV/Aids in Switzerland Compared to other Chronic Pathologies [F] | Milena Chimienti**

This contribution compares the transformation of the solidarity towards people living with HIV/aids and towards people affected by another similar pathology. From a comparative analysis of the perception of their problems and expectancies of people concerned by HIV/aids, respiratory troubles or depression, our purpose was to reconstruct the dynamics of solidarity regarding these pathologies.

Keywords: HIV/Aids, health, chronic disease, solidarity, discrimination

**291 Connection Between First Marriage and First Childbirth in Switzerland [F] | Yannic Forney**

This paper investigates the link between first marriage and first childbearing in Switzerland. We question more particularly the process of polarization which distinguishes two groups of women. The first group composes a family sector with married women who have at least one child. The second group refers to women alone or possibly living with a partner, without children however. Using longitudinal data from the Swiss Household Panel (SHP), we analyse the risk of marriage and of first birth with the techniques of Event History Analysis. Our findings show that in Switzerland the link between these two events is still strong, leading many women to choose a "traditional" family life. Moreover, the women having a higher education level seem more exposed to a polarized choice compared to those with a lower education level.

Keywords: marriage, family, gender, research method

**311 Differentiation and Social Inequality. An Amendment to Current Debates in Sociology [D] | Thomas Kurtz**

Sociological analysis of society is at present dominated by two macrosociological concepts: the sociology of social inequality and the theory of functional differentiation. The article

questions for the connecting lines between these two concepts and concentrates thereby in particular on the following two categories: at first, occupation, which has been pushed into the background by sociological inequality research and is not considered at all by differentiation theory, and secondly the category organization, which – in both research traditions – is not sufficiently considered. The issue of how for people can be part of society and its subsystems reveals possible convergences between occupation and organisation as well as between differentiation theory and inequality research.

**Keywords:** social inequality, functional differentiation, profession, organisation, social participation

**329 Persistent Poverty: A Question of Class, Cumulative Disadvantage or Individualization? [F] | Robin Tillmann and Monica Budowski**

The article evaluates the predictive value of three approaches towards poverty: social class, cumulative disadvantage and individualization. Data from the Swiss Household Panel are used. Consistent poverty is defined by low income and deprived living conditions, persistent poverty as being poor at three out of five points of measurement between 1999 and 2003. The individualization approach predicts persistent poverty better than the cumulative disadvantage approach, but is less predictive than social class. In contrast to social class that captures the stable nature of poverty over time, the individualization approach gives an account of its transitory nature. The results suggest that the three approaches do not apply with the same accuracy to gender specific situations.

**Keywords:** poverty, measurement of poverty, research method, gender

**349 The Associationist Conception of Society. Some Theoretical Issues [F] | Marc-Henry Soulet**

For some time now, many sociological analyses, regardless of their intrinsic diversity, have been emphasising the emergence of a new socio-cultural model distinguished by a normative individualism and by a reticular and associationist conception of society. After reviewing what is causing the emergence of this new interpretation of social cohesion, this article intends to extract the theoretical reasoning and to examine the internal presuppositions. Thus, several classical elements of sociological analysis (the forms of social integration, the status of inequalities, the methods of socialisation, the nature of social control) will be discussed. The current lack of answers to these points within this theoretical conception weakens its acceptance and makes it run the risk of being considered as an ideology of present-day times.

**Keywords:** modernity, individualisation, individual, society

**365 Book Reviews**

Reihe «**Migration – Beiträge aus Theorie und Praxis**»

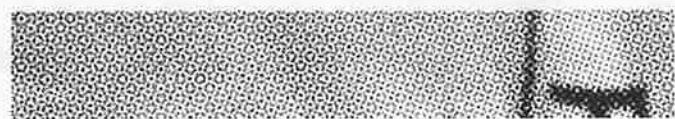
Departement Migration, Schweizerisches Rotes Kreuz (Hrsg.)

## Sans-Papiers in der Schweiz unsichtbar – unverzichtbar

In der Schweiz leben zwischen 80'000 und 300'000 Menschen ohne Aufenthaltsbewilligung – so genannte Sans-Papiers. Die Ursachen, die zu einem illegalen Aufenthaltsstatus führen, sind vielfältig und so auch die Lebensumstände, in denen diese Menschen hier leben. Die Publikation behandelt aus unterschiedlichen theoretischen Perspektiven die für die Sans-Papiers-Frage in der Schweiz sozial und gesellschaftspolitisch relevanten Themen – u. a. die Grund- und Menschenrechte, die soziale Sicherheit, die Gesundheitsressourcen und -versorgung, die Sans-Papiers-Bewegung sowie den Frauenhandel. Durch die Aufzeichnung einzelner Lebensgeschichten von Sans-Papiers in der Schweiz werden die theoretisch behandelten Themenbereiche auf eindrückliche Weise veranschaulicht. Diese Geschichten erlauben gleichzeitig einen Einblick in unterschiedlichste Facetten der Lebenswirklichkeit von Sans-Papiers. Informationen zu rechtlichen Grundlagen und ein Verzeichnis nützlicher Adressen runden die Publikation ab.

Die Beiträge in diesem Buch stammen von **René Rhinow** (Vorwort), Prof. em. für öffentliches Recht, Universität Basel; **Christin Achermann**, Schweizerisches Forum für Migrations- und Bevölkerungsstudien (SFM) in Neuenburg; **Milena Chimienti**, Schweizerischen Forum für Migrations- und Bevölkerungsstudien (SFM) in Neuenburg; **Franck Düvell**, Centre for Migration, Policy and Society (COMPAS), University of Oxford; **Jörg Paul Müller** (Prof. em.), derzeit als Emeritus am Forschungsbetrieb des World Trade Institute der Universität Bern beteiligt; **Rachel Nellen-Stucky**, «Erklärung von Bern»; **Simon Röthlisberger**, Institut für Theologie und Ethik ITE des Schweizerischen Evangelischen Kirchenbunds (SEK); **Marianne Schertenleib**, Fachstelle für Frauenhandel und Frauenmigration des Fraueninformationszentrums (FIZ) in Zürich; **Hans Wolff**, Poliklinik der Universitätsklinik Genf und Unité mobile de soins communautaires (Umsco)

**Seismo**  
Verlag für Politik und Soziologie



DEPARTEMENT MIGRATION  
SCHWEIZERISCHES ROTES KREUZ (HRSG.)  
SANS-PAPIERS IN DER SCHWEIZ  
UNSICHTBAR – UNVERZICHTBAR



Croix-Rouge suisse  
Schweizerisches Rotes Kreuz  
Croce Rossa Svizzera



**Seismo**

ISBN 978-3-03777-043-6, 264 Seiten, Fr. 38.– / Euro 26.–

## Sonderfall Schweiz

Kurt Imhof\*

Jede soziale Einheit, die ein Selbstverständnis ausbildet, konstruiert sich als Sonderfall. Besonders bedeutsam ist dies für demokratische Gemeinwesen, weil die Anerkennung von Mehrheits-, Minderheitsentscheiden und Umverteilungen die sozialmoralische Disposition von Zugehörigkeit voraussetzt. Zugehörigkeit ist an einen «Gemeinsamkeitsglauben» (Max Weber) gebunden. Eben diesen konstituieren Sonderfallsverständnisse. Weite Bereiche der alten nationalpatriotischen Mainstreamhistoriographie haben dieses einfache «fait social» (Emile Durkheim) ebenso vernachlässigt, wie die neue nationalkritische Mainstreamhistoriographie ab den 1970er Jahren. Erstere feierte den schweizerischen Sonderfall tatsächlich als Sonderfall; letztere macht das Umgekehrte und dementiert den Sonderfall Schweiz. Beide Strömungen sind gleich falsch: Die klassische Nationalgeschichtsschreibung neigt zum Heldenepos, die neuere Antinationalgeschichtsschreibung dekonstruiert das Heldenepos. Beide verpassen die Eigendynamik wie den Eigenwert von Sonderfälldiskursen. Es ist Zeit spannendere Fragen zu stellen. Spannender ist die Einsicht, dass die spezifische Ausprägung eines Sonderfalles *Pfadabhängigkeiten* schafft. Mit anderen Worten: Sonderfallsverständnisse sind historisch gewachsene, in der öffentlichen Kommunikation umstrittene und dadurch geformte «faits sociaux», die selbst wiederum soziale Tatsachen schaffen.

### 1 Sonderfälle und Pfadabhängigkeiten

Als die Helvetische Gesellschaft, diese Sozietät patriotischer und durch die jüngsten Ereignisse in Frankreich inspirierter Aufklärer 1790 einen Denkmalentwurf auf dem Rütli plante, bediente sie sich der Symbole Stange, darauf den Tellenhut und beides umgeben von 13 Steinquadern. Dieses Symbolensemble vereinigt in sich Geschichtsinterpretationen, die zu einem revolutionären Entwurf der Schweiz zusammengefügt wurden. Stange und Hut gehen symbolgeschichtlich auf die Sklavenaufstände im Alten Rom zurück. Die Hutschulotistik wird aber in dieser Zeit, wie vieles in Europa, vor allem durch Frankreich beeinflusst. In Paris wurde diese uralte Aufstandssymbolik mit dem roten Sansculottenhut zum Revolutionssymbol aufgeladen. Allerdings übernimmt die Helvetische Gesellschaft die eigene «Hut-

\* Kurt Imhof, Universität Zürich, fög – Forschungsbereich Öffentlichkeit und Gesellschaft / ipmz – Institut für Publizistikwissenschaft und Medienforschung / suz – Soziologisches Institut, Andreasstrasse 15, CH-8050 Zürich-Oerlikon, Tel. +41 44 635 21 11, Fax. +41 44 635 21 01, E-mail: kurt.imhof@foeg.unizh.ch

traditionssymbolik» und setzt auf die Stange den Tellenhut. Die Stange wurde in der Schweiz dieser Zeit selbstverständlich auch mit der Stange des Gesslerhutes in Verbindung gebracht, nun aber wird dieses Herrschaftssymbol umgedeutet: Gessler wird die besondere Bösartigkeit zugeschrieben, ausgerechnet Stange und Hut, dieses Zeichen des Widerstands und der Revolte, zum Zeichen der Herrschaft und der Unterdrückung gemacht zu haben (Ebert, 1991, 103–146).<sup>1</sup> Hier spiegelt sich die Erfahrung aller Akteure dieser Zeit, dass Symbole wie Begriffe umkämpft sind und dass ihre «Besetzung» von entscheidender politischer Bedeutung ist.

Das lässt sich auch am anderen gewichtigen Symbol der neuen Zeit, dem Freiheitsbaum zeigen, der ebenfalls in Anlehnung an die Symbolpolitik der Französischen Revolution während der Helvetik überall da aufgestellt wurde, wo der politische Umbruch zum Thema gemacht werden sollte. Der Baum hat seinen Ursprung im Brauchtum im Mai die neue Jahreszeit mit dem Maibaum, einem geschmückten Baum, zu begrüßen. In der Französischen Revolution erkoren die Jakobiner diesen Maibaum zum Freiheitsbaum. Durch diesen symbolpolitischen Schachzug im öffentlichen Raum, der sich in der Praxis durch einen neuen Schmuck des Maibaums manifestierte (oft nun in den Farben der Kordade), konnte ein weit verbreitetes Brauchtum politisch aufgeladen werden und gleichzeitig gelang es (im Mai) die Repression zu unterlaufen. Hut und Baumschmuck, sowie Baum (statt Stange) mit Schmuck und Hut konnten dabei national (in der Schweiz auch von Ort zu Ort) variieren und dienten gerade dadurch auf ideale Weise einer vielfältigen Sonderfallsikonographie. Die Helvetische Gesellschaft bezog sich somit auf allgemein verständliche Zeichen allerdings mit der frisch geladenen politischen Bedeutung eines antipatriotischen, revolutionären schweizerischen Nationalpatriotismuses. Entsprechend symbolisierten die 13 Steinblöcke, in deren Mitte Stange und Hut errichtet werden sollten, die 13 alten Orte der Eidgenossenschaft. Damit lässt sich dieses Symbolensemble lesen: Die Helvetische Gesellschaft wollte 1790 auf dem Rütli ein Denkmal errichten, das die Freiheit der Schweiz der 13 Orte mit der neuen Zeit in Verbindung bringt. Die revolutionsschwangere Gegenwart wird mit einer eigenen Sonderfallsgeschichte sinnstiftend gefüllt, in der die Konkordanz der 13 Orte mit dem Urbund des Rütlis auf dem Rütli in Verbindung gebracht wird (Ebert, 1991, 103–146; Kreis, 2004a).

Diese historische Aufladung und Neuinterpretation von Symbolen ist nicht spektakulär. Wir finden sie überall, wo sich ein Gemeinwesen identitätsstiftend konstituiert. Die Geschichte wird dann zum Bauchladen, der die Gegenwart mit Sinn und Identität versorgt. Mit anderen Worten: Es gibt *keine* Vergemeinschaftungsform ohne einen Sonderfall-Selbstbeschrieb. Jedes Individuum (die kleinste Form der Vergemeinschaftung) und jede soziale Beziehung deklarieren sich als Sonderfälle, politische wie ökonomische Organisationen habe ihre Sonderfall-Selbstbeschriebe, religiöse, politische, kulturelle, ethnische Gemeinschaften ebenfalls und keine

<sup>1</sup> Ebert bezieht sich u. a. auf Salzmann 1798, Der luzernische Freiheitsbaum, Luzern.

Gemeinde- oder Vereinshistoriographie kommt ohne Sonderfall aus. Kurz: Jede historische oder biographische Sinnstiftung mündet zwanghaft in einen Sonderfall, weil jede Identitätsstiftung vom Besonderen lebt. Aus der Binnenperspektive der Identitätskonstitution gibt es keine Normalfälle. Sonderfalls-Selbstverständnisse sind somit konstitutive Bestandteile von Identität. Besonders bedeutsam ist dies für alle Formen demokratisch verfasster sozialer Einheiten, weil die Anerkennung der demokratischen Praxis von Mehrheits-, Minderheitsentscheiden und Umverteilungen ohne die sozialmoralische Disposition der Zugehörigkeit ebenso wenig möglich ist, wie die politische Auseinandersetzung um diese Entscheide zuvor. Von Interesse ist nun das Faktum, dass die je spezifischen Ausprägungen dieser Sonderfälle *Pfadabhängigkeiten* schaffen.

Sonderfallsdiskurse ziehen Leitplanken in eine bestimmte politische Kultur ein. Sonderfallsdiskurse bilden Deutungsbestände aus, in deren Horizont gewisse Dinge möglich sind und andere nicht, und zehren von ihnen. Mit anderen Worten: Sonderfallsdiskurse sind kontingenzbegrenzend, ihre Kernsemantiken lassen sich mit Max Weber als «Ideen» bezeichnen, die die «Bahnen» bestimmen, «in denen die Dynamik der Interessen das Handeln fortbewegt» (Weber, [1916] 1973, 414). Sonderfallsdiskurse bestimmen also *Entwicklungspfade*. Diese Eigenschaft von Sonderfallsdiskursen führt die Analyse in die Geschichte hinein: Wer solche Pfadabhängigkeiten verstehen will, kann sich nicht auf die Messers Schneide der Gegenwart beschränken, die Reflexion wird hineingezogen in jene Phasen, in welchen Sonderfallsverständnisse generiert oder angepasst werden. Dabei handelt es sich regelhaft um *Phasen der Orientierungskrise*, in denen Sonderfallsverständnisse im politischen Konflikt angepasst werden, um wieder Pfadabhängigkeiten zu generieren. In Krisen und Umbrüchen wird die politische Auseinandersetzung historisch aufgeladen, bezieht sich dann auf vergangene Krisen und Umbrüche und interpretiert die mit ihnen verbundenen Kernsemantiken im Licht der Gegenwartsprobleme neu. Heute findet in der Schweiz exakt dieser Vorgang wieder statt. Sie steckt in besonderen Schwierigkeiten sich in der Welt zurechtzufinden. Dieses «Zurechtfinden» hat ein Sonderfallsverständnis zur Voraussetzung und um dieses Sonderfallsverständnis wird politisch gekämpft und dieser Kampf entscheidet nichts weniger als die Grundlinien der Entwicklung der nächsten Jahrzehnte.

Wenn im Folgenden von der Schweiz gesprochen wird, dann ist die öffentliche politische Kommunikation gemeint: Hier kommen Sonderfallsdiskurse zur Geltung, hier sind sie politisch relevant, hier stossen sie aufeinander. Dabei interessieren Kernsemantiken des schweizerischen Sonderfallsdiskurses, insbesondere die Konkordanz. Diese lässt sich aus den politisch relevanten Selbstbeschreibungen der Schweiz nicht mehr entfernen. Die Geschichte entwickelt «lange soziale Beine» und unsere politische Gegenwart ist nach wie vor durch die Konkordanz geprägt.

Wer gegen sie verstösst, wird politisch bestraft, wer sie betont oder gar fördert, wird politisch belohnt.<sup>2</sup>

Die zentrale Bedeutung der Konkordanz ist nur dann verständlich, wenn weitere Elemente des schweizerischen Sonderfallsverständnisses berücksichtigt und zur Konkordanz in Bezug gesetzt werden. Dies gilt insbesondere für die Herkunftsmythologie, die einen *bäuerlichen Ursprung* der Eidgenossenschaft imaginiert, und es gilt für die mit dieser Mythologie direkt verbundene Bedrohungssemantik: Die schweizerische Herkunftsmythologie ist mit Bauernbünden, Burgenbruch, Morgarten, Winkelried verknüpft, d. h. ad fontes mit Bedrohungen *von oben* und *von aussen*. Es ist eine Herkunftsmythologie des gemeinsamen Kampfes föderierter Gemeinwesen in Gestalt von bäuerlichen Talschaften um Freiheit und Recht (Sablonier und Weishaupt, 1991). Nicht der Adel oder das Patriziat, teutonische Urgötter und -göttinnen, Jungfrauen, Heilige und/oder Sprachgemeinschaften bilden die Genesisfiguren der Eidgenossenschaft, sondern sich zusammenrottende Bauern, vereinte Talschaften, föderierte Orte. Die auf dem ganzen europäischen Festland vorkommenden Bauernrevolten flossen inklusive Burgenbruch nur in der spezifisch schweizerischen Nationalmythologie mitsamt den europäischen Bauernkriegen auf «schweizerischem» Boden in das Sonderfallsverständnis ein.<sup>3</sup> Diese Widerstandsmythologie musste der schweizerische Aufklärungsliberalismus übernehmen, um Erfolg zu haben. Die patrizischen und bürgerlichen Sonderfallsbeschriebe vor, während und nach der Helvetik schafften es symbolpolitisch nicht, die Bauern aus dem Mythos zu drängen. Das hat bemerkenswerte Konsequenzen – nicht nur in der Landwirtschaftspolitik der modernen Schweiz.

Die These ist somit: Sonderfallsdiskurse schaffen Pfadabhängigkeiten; der schweizerische Sonderfallsdiskurs ist selbstverständlich wie alle anderen Sonderfälle durch historisch gewachsene Eigenheiten geprägt, die wiederum die Schweizergeschichte prägen. Zentrales Merkmal dieser Eigenheit ist nicht in erster Linie

2 Für die Bestrafung gibt es eine Fülle verschiedenster Beispiele, vom politischen Katholizismus im Kulturmampf über die klassische Arbeiterbewegung in ihrer internationalistischen Phase, die Frontenbünde in den 1920er und 30er Jahren, den Landesring in seiner Sturm-und-Drang-Periode, die Neue Linke in den 1960er und 70er Jahren bis aktuell zur neuen SVP, aber das wird sich noch weisen. Das heisst nicht, dass nichts Neues eingebracht werden kann, aber es heisst, dass das Neue die politischen Leitplanken der Sonderfallsmythologie berücksichtigen muss. Das aktuellste Beispiel für eine politische Arbeit, die das Sonderfallsverständnis gleichzeitig bemüht wie gestaltet, liefert die SVP in den 1980er und 90er Jahren, die ihren in der Geschichte der Schweiz beispiellosen elektoralen Erfolg in erster Linie diesem Faktum verdankt und nicht ihrer Sozialstaatsagitation (Kriesi, 2005).

3 Die schweizerische Nationalmythologie in der wirkmächtigen Nationalgeschichtsschreibung des 18. und 19. Jahrhunderts wurde ironischerweise angestossen durch romantisierende Bildungsreisende (vgl. Imhof und Romano, 1991), die auf der Suche nach dem «Arkadien» die Schweiz durchmassen. Unter ihrem Einfluss wurde das Bild des freien Bauernstaats mit seinen urwüchsigen, aufrechten und freiheitsbewussten Hirtenbauern zum zentralen Element des schweizerischen Nationalbewusstseins. Vgl. zur Entwicklung und Ausprägung des schweizerischen Nationalbewusstseins: Sablonier und Weishaupt, 1991; Ebert, 1991; Marchal und Mattioli, 1992, S. 37 ff.; Marchal, 1992; Siegenthaler, 1992; Marchal, 1990; Im Hof, 1980.

die Neutralität (Bonjour, 1978; Kreis, 2004b), die 1648 und durch den Wiener Kongress von aussen kam<sup>4</sup>, sondern der Widerstand gegen oben und gegen aussen. Dies imprägnierte das Schweizer Selbstverständnis mit einer *Bedrohungssemantik*, die die Konkordanz förderte. Diese «Invention of Tradition» führte zu politischen Innovationen in der Schweiz und macht die Konkordanzsemantik zu einer politischen Notwendigkeit, wenn man politisch etwas verändern will (Hobsbawm, 1991).

## 2 Gesellschaftsmodelle der Schweiz und ihre Sonderfallsverständnisse

Innovativ begann die moderne Schweiz bereits 1847/48, der erste Schuss der sonst praktisch überall gescheiterten Revolutionen der 1840er Jahre fiel in den Schweizer Alpen. Mit diesem Gründungsmodell lässt sich in der Schweiz die Abfolge von fünf Gesellschaftsmodellen unterscheiden:

*Erstens:* Das bürgerlich-liberale Gründungsmodell mit schwachen staatlichen Strukturen bis in die 1880er Jahre. In der Schweiz setzte sich der Liberalismus, freilich kommunaristisch eidgenössisch eingefärbt, gegen die Sonderbundskantone bzw. die «Ultramontanen» früher und nachhaltiger durch als im restlichen Europa.

Dann folgte *zweitens* ab den ausgehenden 1880er Jahren, charakteristisch für das Zeitalter des sekundären Nationalismus, ein konservativ-liberales Konkordanzmodell unter Einbezug des Bürgerkriegsgegners, des politischen Katholizismus. 1891, d. h. im Jahr der erneuten Erfindung der Schweiz von 1291, setzte sich durch den Einzug eines Katholiken in den Bundesrat das Prinzip der Mehrparteienkonkordanz durch. Dieses Konkordanzmodell wurde begünstigt durch die seit 1848 vorgegebene Konkordanz der Sprachregionen in der kollektiven Staatsspitze.

Dieses Modell hielt bis zur klassenantagonistischen Krise ausgangs des Ersten Weltkrieges und musste dann aufgrund der gewachsenen Bedeutung der Arbeiterbewegung, die die 1891er Rückdatierung der Nation auf 1291 nie nachvollzog, revidiert werden. Dieses *dritte* schweizerische Gesellschaftsmodell war nur von kurzer Dauer. Das Bürgerblockregime bestand aus inneren antikommunistischen Sicherheitsdispositiven, basierte auf der Ausgrenzung der organisierten Arbeiterbewegung zu Gunsten der Integration der Bauern in den Bundesrat 1928 (in Gestalt der Bauern-, Gewerbe- und Bürgerpartei, der Vorläuferin der SVP) und hielt bis zur Weltwirtschaftskrise der 1930er Jahre.

In dieser Krise entwickelte sich ab 1935, insbesondere in der Hochphase der geistigen Landesverteidigung 1938/39, wieder ausgesprochen innovativ, *viertens*, das sozialmarktwirtschaftliche Gesellschaftsmodell unter Einbezug der Arbeiterbewegung, zeitgleich mit dem New Deal in den USA und dem sozialmarktwirtschaftlichen

---

<sup>4</sup> Der Erfolg der Neutralität beruhte auch auf dem Faktum, dass sich die Orte nicht auf eine gemeinsame Aussenpolitik einigen konnten. Darüber hinaus fügt sich die Neutralität ideal in das Sonderfallsverständnis ein.

Modell in Schweden und den Mehrparteienkabinetten in Grossbritannien. Dieses sozialmarktwirtschaftliche Gesellschaftsmodell unterschied sich deutlich von den konfliktzementierenden Volksfrontregimes in Spanien und Frankreich, den konfliktunterdrückenden ständestaatlichen Gesellschaftsmodellen in Italien, Österreich und Deutschland, dem verschärften Faschismus, dem Austrofaschismus und dem Nationalsozialismus, den Gesellschaftsmodellen also, die in der klassenantagonistischen Krise ausgangs des Ersten Weltkrieges (italienischer Faschismus ab 1921) und in der Krise der 1930er Jahre entstanden sind und in den Zweiten Weltkrieg führten (Imhof, 1993, 289–356).

Nach diesem Krieg setzte sich das sozialmarktwirtschaftliche Gesellschaftsmodell in allen westlichen Zentrumsländern durch und hielt bis zur Krise in den 1970er Jahren, während der in der Schweiz wiederum sehr früh, *fünftens*, das neoliberalen Wirtschafts- und Gesellschaftsmodell mit seinem ausgeprägten Antietatismus zu reüssieren begann. Immerhin sind die wichtigsten Begründungsjahre dieses Gesellschaftsmodells das Jahr 1975 in Chile mit den daselbst experimentierenden Chicaco-Boys, das Jahr 1979 in England mit der Thatcher-Regierung und das Jahr 1980 mit der Reagan-Administration. Da macht sich der einst stolze Zürcher Wirtschaftsfreisinn nicht schlecht mit seinem antietatistischen «Weniger Staat – mehr Freiheit» ab 1976 (Imhof, 2005, 15–35).

Wenn wir diese Abfolge von Gesellschaftsmodellen überblicken, dann befand sich die Schweiz in den 1840er und 1880er Jahren und in den 1930er und 1970er Jahren an der Spitze oder mit an der Spitze der kulturellen und strukturellen Möblierung des Nationalstaats und sie war zuweilen tatsächlich innovativ. Warum diese Avantgarderolle? Welche Pfadabhängigkeiten haben sie begünstigt? Hierzu vier Erklärungen: Das schweizerische Sonderfallsverständnis schuf *erstens* einen *Konkordanzzwang*, *zweitens* einen *Selbstbestimmungszwang*, *drittens* einen *Bedrohungszwang* und es ist *viertens* geprägt durch einen *Ehnizitätsmangel*, verglichen mit ethnisch bzw. sprachnational geprägten Sonderwegs- oder Sonderfallsdiskursen in anderen Nationen. Alles zusammen mündet in das Konstrukt der *Willensnation* Schweiz.

*Erstens: zum Konkordanzzwang.* Die Schweiz hatte einen Vorsprung ab der Mitte des 19. Jahrhunderts und eine Konkordanzverpflichtung in ihrem Sonderfalls-Schnittmuster. Umgesetzt wurde diese Position im Rahmen eines Fundamentalkonflikts, der die heterogenen Bewegungsfamilien des Liberalismus einerseits, des katholischen Konservatismus andererseits, zu sprachgrenztranszendierenden Parteigründungen zwang. In diesen Parteien, wie in den Institutionen des neuen Bundesstaates, musste das tradierte Konkordanzmoment, die «Einheit in der Vielfalt» als *sprachregionale Konkordanz* früh trainiert werden. D. h., die Zugehörigkeit zu unterschiedlichen Kantonen und Sprachräumen musste mit der gleichen parteipolitischen Zugehörigkeit kombiniert werden. Dieses Modell multipler Zugehörigkeit ist von zivilisierender Kraft, weil es sozialstrukturelle und -kulturelle Differenzen in die Akteure hinein verlegt und dadurch die soziale Ordnung von Spannungen entlastet. Damit wurde

im Nukleus ein Integrationsmodell geschaffen, welches auch religiös-segmentäre, stratifikatorische und funktionale Spannungspotentiale aus der sozialen Ordnung abziehen kann, indem diese Spannungen über multiple Zugehörigkeiten individualisiert werden. Genau dies gelang in der einzigen anderen erfolgreichen Revolution der 1840er Jahre, in Belgien, mit Folgewirkungen bis in die Gegenwart nicht. Die Repräsentation der Sprachräume und Stände in den wichtigsten Institutionen des Bundesstaats bereitete dagegen in der Schweiz die Strukturen vor, in denen sich ab 1891 mit der Integration des Bürgerkriegsgegners, des politischen Katholizismus, die *politische Konkordanz* entwickeln konnte. Die Konkordanz realisierte sich in der modernen Schweiz zunächst als Sprachgruppen- und Kantonskonkordanz. Sie erweiterte sich dann *gegen* die wachsende Arbeiterbewegung zur politischen Konkordanz, ein Prozess, der sich – wiederum gegen die Arbeiterbewegung – in der klassenantagonistischen Krise ausgangs des Ersten Weltkrieges mit dem zweiten katholisch-konservativen Bundesrat fortsetzte. Im Bürgerblockregime wurde die Konkordanz auch noch durch die Integration des Gewerbes und der Bauern ausgebaut, die sich seit geraumer Zeit durch den Freisinn nicht mehr repräsentiert sahen. In diese Konkordanzstrukturen konnte dann in den 1930er Jahren auf der Ebene der Gemeinden und der Kantone die Integration der Arbeiterbewegung erfolgen, die 1943 auf der Ebene des Bundesrates abgeschlossen wurde.

Der Kern der Sonderfallssemantik, die Konkordanz, beeinflusste somit das Gründungsmodell der Schweizerischen Eidgenossenschaft und schuf darüber hinaus eine Pfadabhängigkeit in Gestalt einer konkordanzdemokratischen politischen Kultur, in der weltanschauliche Ausschliesslichkeitsfixierungen im Gegensatz zu französischen, deutschen, österreichischen, spanischen etc. Parteiengeschichte der Zwischenkriegszeit gebremst wurden (Ernst, 1996). Das ist innovationsfördernd. Außerdem schuf der «ererbte» Konkordanzzwang politische Strukturen und eine politische Kultur, die sich als außerordentlich integrationsfähig erwiesen.

*Zweitens: Selbstbestimmungzwang.* Die politisch-institutionellen Neuerungen aller Gesellschaftsmodelle wurden und werden in der Schweiz immer konservativ, mit Rückgriff auf eine imaginierte und *dauerhaft bedrohte* Eidgenossenschaft der alten Bünde gerechtfertigt: Das erfolgreiche Neue erscheint systematisch im Kleid des Alten und Uralten. Das gilt schon für die Helvetik mit ihren Tellenfiguren, Stangen und Freiheitsbäumen, das gilt für die Eidgenossenschaft von 1847/48, das gilt insbesondere für die Schweiz des sekundären Nationalismus der ausgehenden 1880er und beginnenden 1890er Jahre, in der neben den sprachregionalen auch die politische Konkordanz begründet wurde, das gilt für das repressiv etatistische Bürgerblockmodell der klassenantagonistischen Krise nach dem Ersten Weltkrieg, das gilt für das sozialmarktwirtschaftliche Gesellschaftsmodell der zweiten Hälfte der 1930er Jahre mit seinem ausgeprägten Etatismus, es gilt für die zweite geistige Landesverteidigung zu Beginn der Hochphase des Kalten Krieges während des Koreakriegs. Und es gilt auch für die SVP, d. h. für die Begründung ihres ausgeprägten

Antietatismus, seit diese Partei ab 1983 den Zürcher Wirtschaftsfreisinn ideell beehrte. Freilich ergänzte die «neue» Zürcher SVP den ursprünglich im bäuerlichen Widerstandsmythos und im Föderalismus wurzelnden schweizerischen Antietatismus im Gegensatz zum vorschnellen Zürcher Wirtschaftsfreisinn, der bloss antietatistisch wurde, mit dem Nationalpatriotismus der Geistigen Landesverteidigung. Diese geschichtsschwangere Mixtur wurde zur Rezeptur des SVP-Erfolgs im späten 20. und frühen 21. Jahrhundert.

An diesem Beispiel lässt sich die Pfadabhängigkeit von etablierten Selbstverständnissen gut zeigen. Sonderfallsdiskurse bestehen immer und überall aus temporalen Differenzsemantiken, die das Neue mit dem Alten verbinden (neben segmentären, stratifikatorischen und funktionalen Differenzsemantiken). Am schweizerischen Beispiel lässt sich das gut belegen: Wer in der Schweiz etwas ändern will, muss das mit dem Mythos des selbstbestimmten, aber beständig bedrohten Gemeinwesens verknüpfen; politisch hatte ein blosses Vorwärts zu neuen «internationalistischen» Ufern, trotz vieler Versuche liberaler, anarchistischer, sozialistischer, faschistischer, nationalsozialistischer, europaidealistischer oder globalisierungseuphorischer Provenienz nie eine Chance. Die imaginierte Geschichte einer Schweiz aus dem Kristallisierungskern freiheitsliebender, rebellischer, föderierter bäuerlicher Talschaften, eine Imagination, die in der modernen Schweiz, d. h. in den 1880er und 1890er Jahren ihren Höhepunkt erlebte, schuf eine Pfadabhängigkeit, die die politischen Opportunitätsstrukturen bis in die Gegenwart bestimmt. Das erfolgreiche Neue erscheint nie als neu, sondern als Fortschreibung der Selbstbestimmung, auch wenn es in einer politikwissenschaftlich-komparativen Perspektive tatsächlich neu ist, und deshalb konnte das schweizerischen Sonderfallsverständnis für die jeweils wechselnden innenpolitischen Gegner der Innovationen immer mit den Konnotationen des Schwerfälligen, des Hergebrachten versehen werden, und deshalb wird aus der Binnensemantik der schweizerischen Sonderfallsperspektive die institutionelle Innovativität der Schweiz nicht sichtbar. Höhepunkt dieser «Invention of Tradition» war, wie bereits hingewiesen, die 1891 stattfindende Rückverlängerung der Schweiz auf 1291 unter Erfindung des 1. Augusts und damit die bis heute wirkende Ausblendung von 1848. Dies war die Bedingung für die Realisierung der politischen Konkordanz. Mit anderen Worten: Der Konkordanz wurde eine Revolution geopfert. Diese Imagination ermöglichte den Einbezug des Bürgerkriegsgegners in die Republik und verstärkte den Einfluss der ohnehin starken Imagination bedrohter, freiheitsliebender, föderierter Bauernbünde als Ursprung alles Schweizerischen. Solche Imaginationen kann man in ihrer politischen Langzeitwirkung kaum überschätzen: Bereits Marx hat in seinem glänzenden Essay «Der 18. Brumaire des Louis Bonaparte»<sup>5</sup> mit Bezug auf Hegel nicht nur darauf hingewiesen, «dass alle grossen weltgeschichtlichen Tatsachen sich sozusagen zweimal ereignen». Nur habe Hegel

<sup>5</sup> Mit Bezug auf den Coup d'état des Louis Napoleon, der die Institutionen der Februar-Revolution von 1848 endgültig vernichtete.

vergessen, «das eine Mal als Tragödie, das andere Mal als Farce» (Marx, [1852] 1981, 111).<sup>6</sup> Marx hat schon vor Weber auch darauf hingewiesen, dass die Geschichte in Zeiten des Umbruchs zum Bauchladen wird, aus dem sich die Akteure bedienen, um Kontinuität in der Diskontinuität herzustellen. Im Falle des Staatsstreichs des Louis Napoleon 1799 und seines Neffen 1851, meinte er, das eine mal eben als Tragödie, das andere mal als Farce, aber beide Male mit Rückgriff auf die Draperien, Figuren und Zeichen des römischen Imperiums. Während also die Französische Revolution symbolpolitisch auf die römischen Sklavenaufstände zurückgriff, verwendeten die beiden Louis' bezeichnenderweise die römische Herrschaftssymbolik. Das Resultat sieht man in Frankreich noch heute. Der Bauchladen, aus dem sich die Träger der Helvetik, des 1848er Umbruchs, des Konkordanzmodells von 1891, des Bürgerblockmodells von 1919, des sozialmarktwirtschaftlichen Gesellschaftsmodells in der geistigen Landesverteidigung der zweiten Hälfte der 1930er Jahre sowie die Träger der rechtskonservativ aufgewärmten geistigen Landesverteidigung im Kalten Krieg bedienten, war alles andere als mit den Kulissen des römischen Imperiums gefüllt. Selbstbestimmte, freiheitsliebende, burgenbrechende Bauernbünde aus Innerschweizer Talschaften und sich für die Gemeinschaft opfernde winkelried'sche Helden eignen sich ausgesprochen schlecht, um irgendwann ein antidemokratisches, autoritäres Gesellschaftsmodell mit diesem Mythos zu verknüpfen. Die eigenartige Bauernmythologie der Schweiz hat zum einen demokratische Vorteile und ist auch ursächlich für die im Vergleich auffallend charismafeindliche politische Kultur der Schweiz. Zum anderen belohnt sie diejenigen Akteure, wie die «neue» SVP, die alte Deutungsbestände neu verbinden, auch wenn sie in sich so widersprüchlich sind, wie die Verbindung des Nationalpatriotismus des starken Staates der Geistigen Landesverteidigung mit einem vehementen Antietatismus, der ursprünglich der Traditionslinie des antiliberalen Föderalismus entstammt. Mit anderen Worten: Die Bauernmythologie ist ein soziales Gegengift für antidemokratische Entwicklungen und einen ausgeprägten Etatismus; die Frontenbünde etwa hatten unüberwindbare Mühe, ihr ständestaatlich-autoritäres Anti-Konkordanzmodell mit dem Mythos in Übereinstimmung zu bringen. Allerdings bedeutet diese Pfadabhängigkeit ebenfalls eine strukturelle Angewiesenheit auf eine Bedrohung von aussen, gegen die sich eine konkordante Selbstbestimmung behaupten kann.

*Zum Dritten: Bedrohungszwang.* Im Vergleich mit anderen Nationalstaaten fällt bei der Schweiz die außerordentlich intensive Beachtung internationaler Entwicklungen auf. Die öffentliche politische Kommunikation in der Schweiz war früher noch viel mehr, ist aber auch heute noch ausgeprägt *weltorientiert*. Die Bedeutung der aussenpolitischen Berichterstattung ist nirgends so gross wie in der Schweiz. Der Kleinstaat Schweiz war schon im 19. Jahrhundert intensiver Beobachter der Grossmächte.

6 Marx rekurriert damit auf die von ihm beissend beschriebene Historisierung der Gegenwart in Phasen des Umbruchs, an diesem Beispiel in der «Tragödie» des Staatsstreichs Bonapartes am 18. Brumaire (9. November 1799) bzw. seiner «Farce» durch dessen Neffen am 2. Dezember 1851.

Seine Lage zwischen diesen Grossmächten, seine Staatenbundspolitik mit und gegen diese Grossmächte und sein früher Liberalismus liessen sich ausgezeichnet mit dem Sonderfallsverständnis einer *ohne hin dauernd von aussen bedrohten* Eidgenossenschaft in Übereinstimmung bringen. Zum schweizerischen Sonderfallsverständnis gehört daher durchgehend eine Bedrohungswahrnehmung. Dazu kommt, dass diese seismographische Qualität der aussenpolitischen Berichterstattung in drei Sprachen und aus drei Beobachtungsperspektiven erfolgte. Im Binnenraum der nationalen Öffentlichkeit wurden diese Beobachtungsdiskurse über die Parteien, die wechselseitige Beobachtung der Parteizeitungen und über die Eliten in allen drei Spracharenen relevant. Allerdings hat diese «Welt sensitivität» seit dem Aussterben der Parteiorgane deutlich abgenommen. Aber immerhin: Die öffentliche politische Kommunikation in der Schweiz kann im internationalen Vergleich als ausgesprochen «weltläufig» beschrieben werden. Die Resonanz internationaler Leitdiskurse politisch-institutionellen Wandels und die Aufmerksamkeit für Entwicklungen vor allem in Italien, Österreich, Deutschland, Frankreich, Grossbritannien und den USA war und ist bemerkenswert. Ursächlich sind nicht nur die Sonderfallsmythologie mit ihren beständig bedrohten Talschaften und die Rolle und Lage eines Kleinstaates inmitten der Grossmächte des 19. und frühen 20. Jahrhunderts, die tatsächlich die Beobachtung dieser Grossmächte als ratsam erscheinen liess, ursächlich sind auch sozioökonomische Merkmale: Bereits die Reisläuferei, später die Bedeutung des europäischen Handels für die Schweiz und schliesslich die Bedeutung des Finanzplatzes machten die Schweiz weltwissensbedürftig. Es ist wahrscheinlich, dass dieses Weltwissen bzw. diese Weltbeobachtung eine zivilisierende Qualität hat; Grossbritannien, der grösste Kolonialstaat, hat auch innenpolitisch davon gelehrt – aussenpolitisch wohl weniger. Immerhin gilt es festzuhalten, dass es in der Schweiz nie eine totalitäre Regression hinter die demokratischen Postulate der Aufklärung gab. In der schweizerischen politischen Berichterstattung über die Welt fällt auf, dass schwere innenpolitische Konflikte in anderen Ländern immer als etwas spezifisch Uunschweizerisches, Fremdes beschrieben werden. Fundamentalopposition weltanschaulich oder machtpolitisch oder durch beides begründet, stiess in der Auslandberichterstattung (mit Ausnahme in den Höhepunkten des Kalten Krieges) auf Unverständnis. Und wenn die Schweiz wie in internationalen Konflikten politisch und wirtschaftlich tangiert war, dann wurde immer die Hoffnung geäussert, die Kontrahenten mögen doch noch zur *Vernunft* finden. Diese «Vernunft» ist nicht die «cartesianische» Vernunft der einsamen Introspektion, sie ist in der Schweiz seit der Aufklärung direkt mit der Konkordanz verbunden. Wer vernünftig ist, der streitet wohl auf Biegen, nie aber auf Brechen. Tatsächlich liegen die Bedeutungen der Vernunftidee der Aufklärung und der Vernunftidee der Konkordanz sehr nahe. Konkordanz ist Deliberation. Deliberation ist seit Kant die Voraussetzung von Vernunft. Der «Austritt aus der selbstverschuldeten Unmündigkeit» (Kant) beruht auf freier öffentlicher Kommunikation und diese, so die Kernüberzeugung der Aufklärungsphilosophie, führt zu Vernunft und Tugend.

(Imhof, 1996a, 3–25). Konkordanz wird damit zum Habitus der Aufgeklärten, das Verhandeln von Ideen und Interessen zur *sittlichen Forderung* an die Akteure in Problemlösungsprozessen. Konkordantes Handeln verschafft in der politischen Kultur der Schweiz Status. Umgekehrt wird weltanschauliche Reinheit zum Dogmatismus, zur Zwängerei, zum Unschweizerischen und führt zu Statusverlust.

*Zum Vierten: Ethnizitätsmangel.* Dieser verdankt sich der Widerstandsmythologie unterschiedlicher Orte, aber auch der «Gnade der gemischten Geburt». Es ist bemerkenswert, dass die primären Quellen totalitären weltanschaulichen Denkens, ethnonationalistisch argumentierende soziale Bewegungen und Protestparteien, in der Schweiz politisch nie eine Chance hatten. Selbst die schweizerischen Frontenbünde der 1930er Jahre mussten sich, verglichen mit den vielen faschistischen und nationalsozialistischen Bewegungen in Deutschland, Österreich, Italien und Frankreich, zurückhalten. Die Mythisierung des Schweizerischen als «Einheit in der Vielfalt» rekurriert auf einen «Gründungsnationalismus der Einheit in der Vielfalt» (und vice versa), der eine ethnisch-sprachnationale Homogenität ausschloss. Der fremdenfeindliche Nationalismus der Schweiz war und ist im Vergleich ausserordentlich bedeutsam, er war aber, von kleinen unbedeutenden Splittergruppen und singulären Akteuren abgesehen, immer «bloss» kulturalistisch orientiert (Kreis, 1992, 175 ff.). Das erschwerte allerdings die politische Diskreditierung der Fremdenfeindlichkeit, die nach dem Zweiten Weltkrieg weltweit einsetzte, weil das «Schweizermachen» ein sittlich-assimilatorischer Vorgang blieb und damit das Bürgerrecht grundsätzlich immer *erwerbar* war. Diese mangelnde Diskreditierung der Fremdenfeindlichkeit in der Schweiz ist ein wesentlicher Grund, warum politische Akteure mit der Problematisierung des Fremden seit den 1960er Jahren ausserordentliche Erfolge feiern können. Im Sonderfalls- bzw. Nationenvergleich ist das auffallend, weil dieses Phänomen in allen anderen Sonderfällen einen stärker diskontinuierlichen, krisenzentrierteren Charakter hat.

Die ausgeprägte Problematisierung des Fremden führt zur Frage, wie sich der schweizerische Sonderfälldiskurs, der sich unter der Bedrohungswahrnehmung im Antitotalitarismus der 1930er und in der zweiten geistigen Landesverteidigung in den 1950er Jahren am schärfsten akzentuierte, nach dem Kalten Krieg wandelt. Dies führt zunächst zum Kalten Krieg, in dem sich die politische Schweiz auf der Basis ihres Sonderfallsverständnisses vehement für die Integration Europas und des ganzen Westens einsetzt, ohne sich selbst jemals diesem Westblock und der EWG angliedern zu wollen.

### 3 Der Sonderfall Schweiz im und nach dem Kalten Krieg

Die 1950er Jahre sind bis zu den Überfremdungs- und Europadebatten der frühen 1960er Jahre durch einen beispielhaften Basiskonsens geprägt. Die für das sozialmarktwirtschaftliche Zeitalter konstitutiven Leitideen Sozialpartnerschaft, Chancengleichheit, sozialstaatlich und keynesianisch abgesicherte Wachstums- und Fortschrittsorientierung *und* ein veritable Antikommunismus verschmolzen zu einem hochlegitimen und wachstumsstarken Gesellschaftsmodell. Beziiglich der sozialmarktwirtschaftlichen Leitvorstellungen dieses Basiskonsenses unterschied sich die Schweiz höchstens graduell von anderen westlichen Staaten. Trotzdem hat sie ihr ausgeprägtes Sonderfallsverständnis nie aufgegeben. Diese Sonderfallsideologie hat die Innen- und die Aussenpolitik der Schweiz ebenso geprägt wie der Antikommunismus der 1950er Jahre. Beides verband sich auf die eigentümliche Weise, dass die öffentliche Meinung der politischen Publizistik wie die offizielle Aussenpolitik die möglichst weitgehende Integration des «Westens» – zur Abwehr des «Ostens» – mit geradezu eifernder Entschiedenheit begrüssten, gleichzeitig jedoch am *eigenständigen* Sonderfall festhielten (Imhof, 1996b, 19–84; Imhof, 1996c, 173–248). Beides, der Zusammenschluss des Westens wie die Eigenständigkeit der Schweiz, wurde zum Garanten der Freiheit und beides führte direkt in eine politische Schizophrenie. Sie äusserte sich in der politischen Publizistik der 1950er und 60er Jahre darin, dass jeder Rückschlag im deutsch-französischen Verhältnis, jede Friktion zwischen den europäischen Ländern und jede nationalistische Regung als unzeitgemässe Schwächungen des westlichen Bündnisses gegeisselt wurden, ohne dass gleichzeitig reflektiert worden wäre, dass die Schweiz gegenüber der europäischen Einigung eine stets aussenstehende Position einnahm. Der Sonderfall Schweiz jenseits der europäischen Integrationsbestrebungen erreichte in den 1950er Jahren eine Selbstverständlichkeit, die seine Problematisierung trotz der tief im Ost-West-Dualismus verwurzelten proeuropäischen und prowestlichen Haltung aller staatstragenden Kräfte bis gegen Ende des Jahrzehnts ausschloss. Erst mit der EWG und der EFTA, also erst mit dem Europa der «zwei Geschwindigkeiten» ab 1957/58, wird dieser Widerspruch das erste Mal deutlich und er lässt die Schweiz bis in die Gegenwart nicht mehr los.

Die Schweiz war prädisponiert für diese Rolle als «Sonderfall» im Westblock des Kalten Krieges. Sie war es deshalb, weil die wichtigsten politischen Akteure diese Nation zwischen 1933 und 1939 im Lichte der Entwicklung ihrer Nachbarländer und der Sonderfallsmythologie neu entwarfen, dadurch ihre Eigenart wieder entdeckten und ihre eigene Rolle und ihre Beziehungen in ihr neu definierten. In der Ära der «geistigen Landesverteidigung» 1938/39 fand dieser Prozess seinen ersten Höhepunkt: Die Schweiz als «Willens- und Schicksalsgemeinschaft» trotzte im Zweiten Weltkrieg der «Arglist der Zeit»; sie erfuhr diese Arglist jedoch gerade dann, als die Bedrohung einer neuen Friedensperspektive wich. Ohne die Bedrohung wurde die

Schweiz auf sich selbst zurückgeworfen, bis sie im Kalten Krieg nicht nur wieder wusste, wer sie war, sondern auch wohin sie gehörte – obwohl sie sich weiterhin als Sonderfall verstand. Die Bedrohung wurde zur Bedingung ihrer Existenz und ihrer Konkordanz. Nach der Zeitenwende von 1989/90 wird es deshalb schwierig (Kohler, 1998). Das lässt sich in drei Schritten begründen: 3.1 Zum Sonderfallsverständnis der geistigen Landesverteidigung; 3.2 Das Sonderfallsverständnis im Kalten Krieg und: 3.3 Die Fiktionen im schweizerischen Sonderfallsverständnis nach dem Kalten Krieg.

### 3.1 Zum Sonderfallsverständnis der geistigen Landesverteidigung 1938/39

Die schweizerische Historiographie hat zur Interpretation der geistigen Landesverteidigung der ausgehenden 1930er Jahre und der Kriegsjahre zwei wirkmächtige Interpretationsmuster hervorgebracht. Zum einen bemisst eine personalistisch argumentierende, heroisierende Geschichtsschreibung die geistige Landesverteidigung an ihrer Funktion für den «Widerstand» und feiert diese Ära als Manifestation einer vom Unabhängigkeitswillen erfüllten Eidgenossenschaft, die im Rütlirapport General Guisans 1940 ihren reinsten Ausdruck gefunden haben soll. Zum anderen entdeckt die «revisionistische» Geschichtswissenschaft seit den frühen 1970er Jahren dieselbe Periode aus einer Perspektive, die eine herrschaftsstabilisierte «Heimat-Schweiz» mit einer gezähmten Sozialdemokratie hervortreten lässt, die ihre revolutionären Ansprüche für die Silberlinge der Integration in ein Staatswesen hergegeben haben soll; ein Staatswesen, das sich der flexiblen «Anpassung» an die Bedürfnisse der Achsenmächte befleissigt habe (Kreis, 1991, 378–396). In ihrer «reinsten» Form stehen sich diese Interpretationen diametral gegenüber: *Erstens* die Hardcore-Version, die in den 1950er und 60er Jahren fast hegemonial war und bis in die Gegenwart von der SVP und weiteren rechtsbürgerlichen Kreisen aufrechterhalten wird: Die Eidgenossenschaft trotzte dem Krieg dank ihres «eidgenössischen» Widerstandswillens, dem General, dem Alpenréduit und der göttlichen Fügung (Arbeitskreis gelebte Geschichte, 2005; Stamm, 2004/2005). *Zweitens* die revisionistische Version, die ihre Wurzeln in der 68er-Bewegung hat, also gleichsam die schweizerische Version der deutschen Vergangenheitsbewältigung darstellt. Sie erhielt allerdings erst in den 1990er Jahren im Rahmen der Holocaust- und Apartheidsgolddebatte außerordentliche Resonanz. Diese Version lautet: Die Schweiz der plombierten Züge der Achsenmächte entging dem Krieg als geschützte Waffenproduzentin für diese Achsenmächte, Devisen verschaffender Goldhandelsplatz und aufgrund des Opportunismus ihrer latent antisemitischen Eliten. Beide Interpretationen sind nicht gänzlich falsch – während die Hardcore-Version mit der Heroisierung des Widerstandes durchaus das Konkordanzpathos der «Landi-Ära» und die Verteidigungsbereitschaft in der Armee spiegelt, können Quellenbelege aus dem Graubereich praktizierter Staatsraison und von Wirtschaftsakteuren die Anpassungsthese begründen (insbesondere in der Wirtschafts- und Flüchtlingspolitik: vgl. die Arbeiten der Unabhängigen

Expertenkommission Schweiz – Zweiter Weltkrieg und dabei: Imhof; Ettinger; Boller, 2001). Falsch sind beide Versionen jedoch da, wo sie übereinstimmen. Der verklärende Rückblick der Hardcore-Version auf eine «Willens- und Schicksalsgemeinschaft», in der sich die Eidgenossen als «einig Volk von Brüdern» der «Arglist der Zeit» stellen und im «Widerstand» standhalten (Quellenbelege in: Bonjour, 1978, 114 ff.; Kreis, 2004b; Im Hof, 1991, 246 ff.), und die revisionistische Sichtweise, die sich mit Akribie den braunen Spuren in der Emotionalisierung der Nation und ihrer flexiblen «Anpassung» an die Achsenmächte widmet, konvergieren in einem Geschichtsbild, das die geistige Landesverteidigung einer konservativen Schweiz zuordnet (Heiniger, 1989; Rings, 1985; Tanner, 1986, 276 ff.).<sup>7</sup>

Dieses Geschichtsbild ist falsch, weil es den krisentypischen Rückgriff auf die Sonderfallsmythologie mit Konservatismus *verwechselt*. Die Jahre 1938 und 1939 bilden den Höhepunkt eines Annäherungsprozesses, der 1935 einsetzt und der die Schweiz irreversibel verändert. In ihm stirbt das Bürgerblockmodell und es findet eine spannungsreiche Neuverteilung der politischen Macht statt, in ihm werden die Grundlagen für die sozialmarktwirtschaftliche Entwicklung gelegt und in ihm konstituiert sich ein neues schweizerisches Selbstverständnis.<sup>8</sup> In der leitmedialen politischen Publizistik haben wir es mit der Durchsetzung einer antitotalitären Gemeinschaftssemantik zu tun, die ihren Ursprung in linksliberalen, jungbäuerlichen, gewerkschaftlichen und sozialdemokratischen Kreisen hat, den klassenantagonistischen Volksbegriff auf Seiten der Sozialdemokratie ablöst, stratifikatorische Differenzsemantiken also fundamental ändert, und das autoritäre Konzept einer ständischen «Volksgemeinschaft» frontistischer Provenienz erfolgreich verdrängt. Dass dieser Begriff der «Volksgemeinschaft» sich der Sinnstiftung aus einer historisierend verklärten, vielfältigen und viersprachigen, konkordanten und *bäuerlichen* Eidgenossenschaft bedient, spricht nicht gegen seinen demokratischen Gehalt – Mythen sind nicht per se totalitär –, dafür aber für ein Konstrukt der Schweiz, in dem sich ihre Eigenart als demokratisches Staatswesen in Absetzung von nationalsozialistischen und (austro-)faschistischen Ideologien konturiert. Gerade die Nichtexistenz der charakteristischen Merkmale der bereits zuvor massenwirksam gewordenen totalitären Gemeinschaftsideologien in Italien, Österreich, Deutschland und auch in Frankreich nach dem Volksfrontregime und dann insbesondere im Vichyregime – Führerkult, autoritärer Ständestaat, geschichtsphilosophische

<sup>7</sup> Die Diskussionen über Anpassung und Widerstand führten zu einem Disput über die Frage, ob die Schweiz im Zweiten Weltkrieg tatsächlich «bedroht» gewesen sei. Erkenntnisfördernd war diese Debatte nie, weil nicht die Bedrohung an sich, d. h. die Generalstabspläne der deutschen Wehrmacht oder die «Unberechenbarkeit» Hitlers für die innenpolitische Entwicklung der Schweiz im Zweiten Weltkrieg von Belang ist, sondern die Bedrohungswahrnehmung.

<sup>8</sup> Dessen Charakter gerade nicht erfasst wird, wenn die geistige Landesverteidigung als blosse Revitalisierung bodenständiger Traditionen oder als autoritäre Umsetzung der bundesrätlichen Kulturbotschaft von 1938 oder gar als bürgerliche Teilkonzeßion an einen nationalsozialistischen «Zeitgeist» missverstanden wird. Vgl. zu dieser revisionistischen These exemplarisch: Moeckli, 1973; Jost, 1986, 792ff, 803 ff.; Jost, 1992, 133 ff.

Orientierung und in Österreich, Deutschland und Frankreich ein antisemitischer Rassenbiologismus – kennzeichnen die schweizerische Nationalmythologie der geistigen Landesverteidigung als antitotalitäre Konstruktion, die sich mit dem Pathos von «invented traditions» (Hobsbawm) anreicherte (Marchal, 1993). Dass diese Gemeinschaftsideologie der geistigen Landesverteidigung in der Tendenz von links und nicht von rechts kommt, zeigt sich nicht zuletzt darin, dass der politische Katholizismus, der sich bis 1935 am stärksten auf die frontistische Erneuerung der Schweiz einlässt, erst als letzte der politischen Kräfte auf die geistige Landesverteidigung einschwenkt (Imhof, 1993, 289–356). Sowohl die sozialdemokratische «Richtlinienbewegung» wie ihre freisinnige Antwort, die «Sammlung zur Mitte», prägen eine *Emotionalisierung der Nation* auf der Basis einer 1935 einsetzenden, im Wortsinn sozialdemokratischen und antifaschistischen Demokratievereidigung vor dem Hintergrund der totalitären Entwicklung im Deutschen Reich und Österreich sowie der Revision der Friedensverträge von Versailles. In der politischen Publizistik funktioniert dieses Konstrukt einer «Volksgemeinschaft» nicht als Korsett eines Status quo, sondern umgekehrt als Basiskonsens, der die Voraussetzung eines politischen Bargainings bildet. Die realpolitische Umsetzung dieses Basiskonsenses führt zu nichts weniger als zur Integration der Sozialdemokratie, zum Abbau der verheerenden Deflationspolitik der 1930er Jahre und zu einem sozial- und wirtschaftspolitischen Minimalkonsens, auf den das kriegswirtschaftliche Notrechtsregime des starken Staates aufbauen wird. Entsprechend wurzeln der schweizerische Sozialstaat und sein kräftig erneuertes Sonderfallsverständnis in der Vorkriegszeit und nicht in der Nachkriegszeit (Siegenthaler, 1994).

Indem in der Ära der «geistigen Landesverteidigung» in massenkommunikativen Prozessen jenes Selbstverständnis revitalisiert und verankert wird, das die Schweiz als demokratische, vielsprachige, föderalistische, konkordante und vor allem *eigenartige* Eidgenossenschaft von ihrer bedrohenden Umwelt abhebt, wird die in diesem Prozess zur patriotischen Gemeinschaft gewordene schweizerische Gesellschaft allerdings von den Massstäben ihrer erneuerten Selbstdefinition abhängig. Bereits mit der sich abzeichnenden Niederlage der Achsenmächte mit den verlorenen Schlachten von El Alamein bis Stalingrad beginnt die Schweiz ab Ende 1942 mit dem Faschismus und dem Nationalsozialismus das zu «verlieren», woran sie sich am Ende der Zwischenkriegszeit als Sonderfall wieder neu entdeckt und sie wird auf den wirtschafts- und sozialpolitischen Minimalkonsens zurückgeworfen, der unter dem Druck der nun eben Geschichte werdenden Bedrohung in der zweiten Hälfte der 1930er Jahre entstanden ist.

Dieser Minimalkonsens wie die Bedrohung erweisen sich nach den drei ersten Kriegsjahren als zu wenig tragfähig: Die politische Schweiz stürzt sich bereits ab 1942 in eine Nachkriegsdiskussion, die sie bis an die Grenzen der erweiterten Konkordanzdemokratie führt. Die Sozialdemokratie entwirft eine sozialistische «Neue Schweiz» (1943) und hofft, genauso wie die äusserst erfolgreiche linkssozialistische

Sammlungsbewegung, die Partei der Arbeit (PdA), auf ihre Verwirklichung nach diesem «kapitalistischen Krieg». Der staatspolitisch isolierte, katholische Konservatismus greift orientierungssuchend auf die «berufsständische Ordnung» zurück und verschreibt sich einer betont antiindividualistischen Familienschutzpolitik, und der Freisinn begibt sich höchst zukunftsunsicher auf eine sozialpolitische Linie, die dem Staat sozial- und konjunkturpolitische Handlungspotentiale zubilligt, die er nie erhalten wird. Von der totalitären Bedrohung verlassen, seitens der siegreichen Alliierten massiv diskreditiert, ringen die politisch wichtigsten Kräfte der Schweiz um Orientierung. Die Sozialdemokratie betreibt in der Nachkriegs-«Säuberung» gegen die berühmten «200 Vaterlandsverräter» (eigentlich 173) einen Antifaschismus ohne Faschismus; der Freisinn setzt auf den entwerteten «Verständigungswillen» der «geistigen Landesverteidigung» und partizipiert an der Säuberungskampagne der SPS; und die Katholisch-Konservativen erklären ihrem «Block des katholischen Volkes», dass er sich angesichts des Siegeszugs des «Bolschewismus» mit dem «Untergang des Abendlandes» und einer akuten «Revolutionsgefahr» auseinanderzusetzen hätte (Quellenbelege in Imhof, 1996b, 19–84; Waeger, 1971; Altermatt, 1988). In einem ebenso grellen Antifaschismus wie Antibolschewismus erstickt die spannungs- und sozialpolitisch innovationsreiche Nachkriegsdiskussion im Krieg ausgerechnet nach dem Krieg.

### 3.2 Revision des Sonderfalls im Kalten Krieg

Beide Deutungsmuster, sowohl der Antifaschismus der Sozialdemokratie und der PdA wie der Antibolschewismus der katholischen Volkspartei, transportieren die Bedrohung der Vorkriegsschweiz in den 1946 beginnenden Kalten Krieg. Die bürgerliche Schweiz «lernt» nun ausserordentlich rasch die These vom doppelten Totalitarismus (Nationalsozialismus und Bolschewismus) und gibt der Bedrohung einen anderen Namen, und die sozialdemokratische Schweiz entdeckt den neuen Todfeind der Freiheit und des Sozialismus vorerst in den USA. Gefangen in den Erwartungsstrukturen der 1930er Jahre, bestätigt durch einen unterschiedlichen, jedoch in Analogie zum nationalsozialistischen «Dritten Reich» interpretierten, neuen inneren und äusseren Feind – auf bürgerlicher Seite radikalisiert durch die seit München 1938 so augenscheinlich als falsch erkannte Appeasementpolitik – zitieren sich die drei wichtigsten politischen Parteien der Schweiz selbst. In der leitmedialen politischen Publizistik lebt die zweite Hälfte der 1940er Jahre von den Analogien zur zweiten Hälfte der 1930er Jahre. Die Interpretationen des Bürgerkriegs in Griechenland, des britisch-iranischen Konflikts, der «Fulton-Rede» Churchills 1946, der «Truman-Doktrin» und des «Marshall-Plans» 1947, der «Kirchenverfolgung im Osten», des «Umsturzes in der Tschechoslowakei» und der «Berlinkrise» 1948, der Begründung des «atlantischen Bündnisses», der «Niederlage Tschiang Kai-Scheks» 1949 und der «Koreakrise» 1950 zehren von einer Deutung, welche die historische Entwicklung der 1930er Jahre vom spanischen Bürgerkrieg (ab 1936) über den

Anschluss Österreichs, der Annexion der Tschechoslowakei (1938) bis zum Angriff auf Polen (1939) zum Massstab nimmt.

Indem der Abschluss der Zwischenkriegszeit den politischen Erwartungshorizont der Nachkriegszeit bestimmt, erlebt die geistige Landesverteidigung – zunächst bei den bürgerlichen Parteien – ihre Renaissance. Denn die Sozialdemokratie ist erst ab dem Koreakrieg 1950 wieder da, wo sie 1938 und 1939 war. So lange braucht es, bis sie von einer betont antifaschistischen und prosowjetischen Position (1945 bis Mitte 1947) über ein neutralistisches «Weder-Noch» (1947 bis 1949) zu einem nun gesellschaftsumgreifenden Antikommunismus findet, in dessen Perspektive der «Ostblock» und seine «Fünften Kolonnen» in den Horizont eines Denkens gerückt werden, welches in der geistigen Landesverteidigung der 1930er Jahre wurzelt. Wieder steht – nun mit der PdA anstatt der Fronten – der Feind in den eigenen Reihen, während sich die Eidgenossenschaft rüstet, um sich erneut eines «Totalitarismus» zu erwehren. Dadurch nimmt die politische Schweiz nach der Überwindung der Kriegs- und vor allem der Nachkriegsisolation während der Zeit der Kritik durch die Alliierten ihr Sonderfallverständnis und ihre Konkordanz wieder auf: Der Konsens von 1939 wird zum Konsens von 1950. In der Wahrnehmung der Zeit entspricht die Bedrohungslage im Koreakrieg derjenigen vor dem Zweiten Weltkrieg.

Erst in ihrer Repetition wird die geistige Landesverteidigung konservativ eingefärbt. Erst im Zeichen des Antikommunismus verliert der Sonderfall seine sozialdemokratisch-linksliberalen Konnotationen («Stuckismus»), die er gegenüber der «faschistischen Gefahr» noch hatte (Morandi, 1995; Mäusli, 1994). Die Geschichte wiederholt sich also mit veränderten politischen Vorzeichen. Während die Integration der Arbeiterbewegung im Zeichen der nationalsozialistischen Gefahr zur Stärkung des Bundesstaates, zur fundamental erweiterten Konkordanzdemokratie und mit der Unterstützung der kriegswirtschaftlichen Massnahmen zur sozialen Marktwirtschaft führte, steht die Re-Integration der Eidgenossenschaft in der Abwehr der bolschewistischen Gefahr innenpolitisch im Zeichen des Antietatismus. Der Staat ist per se eine sozialistische Gefahr. Freiheit und Föderalismus sowie Freiheit und Wirtschaftsliberalismus stehen gegen Sozialismus, Zentralstaat und Planwirtschaft. Dass der bürgerliche Kampf gegen die «kalte Sozialisierung» und den schleichenden «Staatssozialismus» trotzdem erfolglos bleibt, begründet sich durch den Kalten Krieg und die Konversion der Sozialdemokratie. Indem in Gestalt der Totalitarismusthese nicht nur der Kommunismus mit dem Nationalsozialismus gleichsetzt wird, sondern auch die Bedrohung zu Beginn der 1950er Jahre mit derjenigen Ende der 1930er, kann die Sozialdemokratie erfolgreich auf die Widersprüche einer bürgerlichen Politik aufmerksam machen, die auf der historischen Folie der geistigen Landesverteidigung der 1930er Jahre nun die Emotionalisierung der Nation mit einem wirtschafts- und staatspolitischen Antietatismus und Neoföderalismus zu verbinden trachtet. Die Elimination der direkten Bundessteuer bzw. die sozialpolitische Schwächung des Bundes zugunsten der Steuerhoheit der Kantone, dieses zentrale bürgerliche Ziel zu

Beginn der 1950er Jahre, sind mit der Repetition der geistigen Landesverteidigung unverträglich. Die Abwehr nach Aussen gegen die beständig erwarteten sowjetischen Panzerspitzen am Rhein und die Wachsamkeit im Innern (Aufbau des Fichenwesens) erfordern den starken Staat, und eine neue wehrhafte «Volksgemeinschaft» ist mit dem Abbau der sozial- und wirtschaftspolitischen Errungenschaften nicht zu vereinbaren.<sup>9</sup> Dieser Rückbezug auf die geistige Landesverteidigung hat nun auch zur Folge, dass trotz der völlig veränderten aussenpolitischen Situation die Unabhängigkeit und die Eigenartigkeit (Föderalismus, Konkordanz, direkte Demokratie, Wehrhaftigkeit, Neutralität) letzte und damit wichtigste Garanten der Freiheit bleiben, obwohl sich die offizielle wie die «öffentliche» Schweiz für eine umfassende europäische Integration aussprechen.

Auch der in seiner Intensität nur mit der Situation im Nachkriegsdeutschland und mit dem McCarthyismus in den USA vergleichbare Antikommunismus erklärt sich durch die Bedingungskonstellation der schweizerischen Krisenlösung in den 1930er Jahren. Die im letzten Jahrzehnt der Zwischenkriegszeit mühsam neu erlernte und in der geistigen Landesverteidigung dann wiederentdeckte «Einheit-in-der-Vielfalt-Schweiz» genügt sich nach dem Verlust ihrer Bedrohung nicht mehr. Die Bedrohung ist Bedingung ihrer Existenz. Mit der sich abzeichnenden Niederlage ihrer Bedroher müssen die wichtigsten Parteien der Schweiz sofort wieder eine neue Bedrohung haben; mit dem Frieden treten entsprechend ein neuer innerer (PdA) und äusserer Feind (Sowjetunion) an die Stelle des alten, als ob es diese Nation sonst nicht gäbe. Der Aussenpolitik der Nachkriegszeit bleibt dadurch nur die Quadratur des Zirkels: Integration im Westen *und* Aufrechterhaltung der Sonderfallsselbstbestimmung. Wirtschaftspolisch begründete Isolationsbefürchtungen werden dieses Verhältnis ab Beginn der Konkretisierung der europäischen Einigung Ende der 1950er Jahre erheblich belasten. Der Sonderfall Schweiz entdeckt sich selbst immer wieder zwischen einer äusseren und einer inneren Bedrohung.

### 3.3 Die Friktionen der Schweiz nach dem Kalten Krieg

Dieses Verständnis eines Sonderfalls im Westen gegen das Böse im Osten wird in den späten 1960er und 70er Jahren insbesondere durch die 68er-Bewegung auf eine harte Probe gestellt (Imhof, 1999, 35–54). Im Licht der Positionen der «Neuen Linken» findet sich die Schweiz nicht nur konfrontiert mit einer revisionistischen Sonderfallsdestruktion bezüglich ihrer Rolle im Zweiten Weltkrieg, sondern sie verliert auch ihren Bedrohungsstatus im Ost-West-Konflikt zugunsten einer Täterrolle im Nord-Süd-Konflikt. Grundsätzlich können jedoch in den 1970er Jahren die politisch-ethische Hegemonie des Sonderfallsverständnisses einer föderalen und konkordantanten Schweiz nicht wirklich tangiert werden, zumal die «Nationale Aktion

<sup>9</sup> Nach Jahren der politischen Paralysierung von Bundesrat, Parlament und Parteien in der Frage der Finanzierung des Bundes bleibt alles beim alten, mit dem Unterschied allerdings, dass die kriegswirtschaftlichen Provisorien nun sakrosankt werden, z. B. die Wehrsteuer.

für Volk und Heimat» und die «Schwarzenbach-Republikaner» mit der Problematierung des Fremden eine neue Bedrohung gefunden haben. Die Entspannung im Ost-West-Konflikt (auf der Basis der Ostverträge und der Rüstungsbegrenzungsverhandlungen) reicht aber aus, um den ursprünglich bäuerlich-burgenbrecherischen, dann föderalen Antietatismus im bürgerlichen Lager wieder aufleben zu lassen. Dies gelingt politisch umso leichter, weil dieser bürgerliche Antietatismus direkt am «internationalistischen» Antietatismus der «Neuen Linken» anschliessen kann. Diese beiden divergenten «Antietatismen» entstehen bzw. revitalisieren sich in den 1970er Jahren, kommen jedoch politisch erst *nach* den 1980er Jahren, der Zeit der kräftigen Renaissance des Kalten Krieges während der Reagan-Administration und der Nachrüstungsdebatte, zur Geltung. Der Erfolg des bürgerlichen Antietatismus und die entsprechend frühe Resonanz dieses Kernelements des neoliberalen Wirtschafts- und Gesellschaftsmodells in der Schweiz beruht auf seiner Kompatibilität mit dem «burgenbrecherischen» antiobrigkeitlichen Moment im Sonderfallsverständnis der Schweiz. Dieser Antietatismus kennzeichnete schon das 19. Jahrhundert und trug zum Niedergang der Helvetischen Republik bei. Im neuen Bundesstaat ab 1848 wird der Antietatismus Ausdruck der Selbstbestimmung der Sprachregionen und der Kantone, um dann im Kulturkampf sakrosankt zu werden. Für den strikt föderalistisch orientierten politischen Katholizismus war der Staat des Teufels, weil er freisinnigen «Vögten» Macht über die katholischen Stammlande geben würde. Der starke Staat konnte sich nur in der Verteidigungspolitik stabil durchsetzen. Im Bürgerblockmodell der Zwischenkriegszeit wird der Staat gegen innen stark, im sozialmarktwirtschaftlichen Modell der späten 1930er Jahre verdankte er seine Stärke der Bedrohung von aussen. Antietatismus und Bedrohung sind die balancierenden Geschwister, die die Modi des schweizerischen Sonderfallsverständnisses bestimmen. Der Etatismus ist in der Schweiz also auf eine Bedrohungswahrnehmung angewiesen. Lässt sich diese nicht mehr rechtfertigen, gewinnt der Antietatismus Raum. Dank der Renaissance des Kalten Krieges unter der Reagan-Administration kann in den 1980er Jahren und selbst zu Beginn der 1990er Jahre der antitotalitäre Sonderfall Schweiz nochmals gründlich zur Geltung kommen. Ablesen lässt sich das an vielen Dingen: Zuerst an der ungebrochenen Landesverteidigungsdoktrin mit der – ausser derjenigen in Israel – grössten Armee überhaupt, die sich im Kontext des NATO-Doppelbeschlusses nochmals von selbst rechtfertigt. Klar wird das aber auch am Beispiel der schweizerischen Südafrika-Politik, die selbst im Vergleich mit derjenigen der USA jeglicher politischer Weisheit entbehrt und das Apartheidregime mit einer antikommunistischen Argumentationsgrundlage gegen die Politik der UNO selbst dann noch unterstützt, als der gesamte Westen Südafrika bereits boykottiert. So lehnt die Schweiz 1986 den UNO-Beitritt unter Führung der SVP und der entstehenden AUNS exakt mit dem Verweis auf die Südafrika-Politik der UNO ab (Kreis, 2005). Ablesen lässt es sich weiter an den Feiern zum Andenken an die Kriegsmobilmachung («Diamantfeiern») ausgerechnet im Jahr 1989, an

der 700-Jahr-Feier der Schweiz 1991, an der EWR-Abstimmung 1992 und dem verteidigungspolitisch absurd F-18-Kaufentscheid von 1994. Der Sonderfall im Westen hält seine Verteidigungsdoktrin gegen den Osten auch nach 1989/90 noch aufrecht – die Schweiz kommt ohne Bedrohung nicht aus. Mehr noch: Sukzessive, kann sich in der politischen Kommunikation ein Interpretationsmuster behaupten und an der Urne durchsetzen, in dem Europa an die Stelle der verlorenen Bedrohung rückt. Kein Wunder feiert die Schweiz 1991 «1291» und 1998 ausgeprägt «1648» statt nur «1848».

Die Schweiz verpasst in der ersten Hälfte der 1990er Jahre eine Neuorientierung, weil ihr konkordanzorientiertes Sonderfallsverständnis auf eine Bedrohung angewiesen ist. Die «langen Beine» des schweizerischen Sonderfallsverständnisses verhindern jetzt das, was die moderne Schweiz während entscheidenden Phasen ihrer Geschichte vorzunehmen vermochte: eine einigermassen rationale Bestandesaufnahme der politischen Realität in der Welt, nun eben jenseits des Ost-West-Dualismus. Die alte, auf dem Beobachtungzwang beruhende «Weltweisheit» der Schweiz versagt gründlich. In der politischen Debatte werden die fundamentalen Veränderungen in der Welt nur oberflächlich wahrgenommen, in den bürgerlichen Parteien und Medien lebt ein Antikommunismus ohne Kommunismus fort und gleichzeitig etabliert sich unter der Führung der SVP und der AUNS eine neue Ersatzbedrohung in der Gestalt Europas. Auf der linken Seite feiert in der Fichen- und Geheimarme-debatte ausgerechnet während der ersten Hochphase des antietatistisch-bürgerlichen Steuer- und Standortwettbewerbs der «internationalistische» Antietatismus der 1970er Jahre Renaissance. Dieses Orientierungschaos musste früher oder später eine neue Sonderfallsdebatte auslösen. Als politisch fatal für die Qualität dieser Reorientierungsdebatte erwiesen sich zwei miteinander verbundene Prozesse: Erstens war weder die antietatistische bürgerliche Mitte noch die antietatistische Linke in der Lage, die von der SVP und der AUNS längst begonnene Sonderfallsdebatte politisch zu beantworten. Deshalb wurde der politischen Schweiz zweitens diese Sonderfallsdebatte in der zweiten Hälfte der 1990er Jahre *von aussen* aufgedrängt. Das Resultat der Holocaust-Debatte bzw. der «Schatten des Zweiten Weltkrieges» und der nachfolgenden «Apartheid-Gold-Debatte» ist hinsichtlich der kreativen Entwicklung des schweizerischen Sonderfallsverständnisses mehr als dürftig, es hat die Schweiz polarisiert und sie ist folgenlos festgefahren. Auf der einen Seite steht das auf Bedrohung strikt angewiesene Hardcore-Modell der geistigen Landesverteidigung und des Kalten Krieges, das ungeachtet aller sicherheitspolitischer Veränderungen immer noch nach einer starken, stehenden Milizarmee mit Panzerbrigaden zur Territorialverteidigung verlangt und jede Armeereform als Verrat an der Schweiz darstellt. Auf der anderen Seite setzt sich die Dekonstruktion des Sonderfalls aus den frühen 1970er Jahren, inzwischen durch eine ganze Generation von Historikern aufmunitioniert, durch. Diese Dekonstruktion lebt ausschliesslich von der Negation des Hardcore-Modells und besitzt politisch keinerlei Orientierungskraft. Mit

anderen Worten: Nach dem Zerfall des Ost-West-Dualismus traten in der Schweiz der zweiten Hälfte der 1990er Jahre zwei alte Sonderfallsdiskurse aus der zweiten geistigen Landesverteidigung zum einen bzw. aus den 1970er Jahren zum anderen gegeneinander an. Mit verursacht und zusätzlich verschärft wurde diese Situation in der Schweiz dadurch, dass außer der SVP keine wesentliche politische Kraft am Sonderfallsverständnis arbeitete. Die anderen bürgerlichen Parteien verschrieben sich dem Steuer- und Standortwettbewerb und der neuen Deregulationsdogmatik und agierten als antietatistische, anpassungsfreudige Globalisierungsturbos ohne Rekurs auf gegebene, kulturelle und strukturelle Standortvorteile. Und für die staatstragendste Partei des sozialmarktwirtschaftlichen Gesellschaftsmodells, die Sozialdemokratie, war in ihrer «internationalistischen» Antietatismus-, Multikulti-, Gender- und Umwelt-Ära alles Nationale und Patriotische des Teufels.

### 3.4 Morgen oder Übermorgen: Die neue Sonderfallsdebatte

Reflektiert man nun die Bedeutung und die «langen sozialen Beine» von Sonderfallsverständnissen, dann ist das eine vertrackte Lage. Sonderfallsverständnisse geben Entwicklungslinien vor, schaffen also Erwartungssicherheit und Orientierung, sie mobilisieren politische Energie für institutionellen und sozialen Wandel, sie sind die Grundlage des nationalstaatlichen Ordnungsmodells und der demokratischen Selbstbestimmung, sie sind Element einer Integrationspolitik und der Sozialisation von Generationen und sie garantieren Orientierung und Erwartungssicherheit, die wichtigste Essenz ökonomischen Wachstums.

Wie könnte sich eine neue Sonderfallsdebatte entwickeln? Um diese Frage zu beantworten, lassen sich abschliessend die vier Voraussetzungen der vergangenen Gesellschaftsmodelle mit ihren Sonderfallsverständnissen in Anschlag bringen:

*Erstens* war die Rede von den Geburtsumständen der modernen Schweiz. Die Verwandlung des Staatenbundes in einen durch den Kulturkampf nochmals massiv föderalisierten Bundesstaat schuf in der Schweiz sprachgrenztranszendierende politische Institutionen, in die sich ab 1891 auch die politische Konkordanz einnistete. Der entstandene Liberalismus kommunaristisch-eidgenössischer Prägung entwarf sich ideell als Fortsetzung einer beständig bedrohten Bauerndemokratie.

*Zweitens:* Föderalismus bzw. Antietatismus, Bedrohung, Konkordanz und imaginierte bäuerlich-demokratische *Selbstbestimmungsideale* sind die Geburtsmerkmale des schweizerischen Sonderfallsverständnisses. Jede Revision musste sich daran orientieren, mehr noch: Aus dieser Konstellation heraus musste jede institutionelle Neuerung in der politischen Kommunikation an imaginiertes Altes geknüpft werden.

*Drittens:* Diese Bedrohungskonstellation war ebenfalls ausschlaggebend für die ausgeprägte Weltorientierung der öffentlichen politischen Kommunikation in der

Schweiz und die Ausbildung einer entsprechenden Sensitivität für das politisch Mögliche.

Schliesslich war *viertens* die gemischte Geburt wie der Mythos wirkungsreich hinsichtlich eines *kulturellen*, nicht eines ethnisch-sprachnationalen Nationalismus. Entsprechend konnte die Problematisierung des Fremden nur kulturalistisch vorgenommen werden. Das allerdings verhinderte die Diskreditierung der Fremdenfeindlichkeit in der Schweiz.

Wenn diese Voraussetzungen auf die Gegenwart bezogen werden, dann kommen wir zu folgendem Resultat:

Wie steht es mit der *Konkordanz*? Auf den ersten Blick kann ein klarer Niedergang beschrieben konstatiert werden. Auf den zweiten Blick fällt auf, dass die Stildebatten in den Abstimmungskämpfen mittlerweile, wie bei «Schengen-Dublin» 2005, den gewaltigen Anteil von 30% erreicht haben. Fast ein Drittel des medialisierten Abstimmungskampfes bezieht sich also auf die politische Kultur. Die konkordanzdemokratische politische Kultur scheint gerade durch ihre Verletzung eine Renaissance zu erleben und von der Weissbuch-Forderung der 90er Jahre nach einem Regierungs-Oppositionsmodell ist keine Rede mehr. Die Schweiz scheint nach wie vor zur Konkordanz «verurteilt» und die antitraditional konkordanzketzerische SVP hat ihren Plafond erreicht. Ausserdem konzentriert sich die aktuelle Konkordanzdebatte ausgesprochen stark auf den Bundesrat und einzelne Kantonsexekutiven. Damit wird die Konkordanzpraxis in den zahlreichen Gremien und Kommissionen auf Bundesebene, wie auf der Ebene der Kantone und Gemeinden ausgeblendet. Die politische Kultur der Konkordanz und ihre Gleichsetzung mit Vernunft ist nach wie vor eine starke handlungsorientierende Kraft.

Mit der äusseren *Bedrohung* sieht es düster aus, auch wenn ein politisches Lager eisern daran festhält und neue Bedrohungen in Analogie zu alten imaginiert. Diese Bedrohungssemantik ist auf ein politisches Lager beschränkt und verliert an Erklärungskraft und Resonanz. Es reicht aber, um die sicherheitspolitische Diskussion in der Schweiz anhaltend auf tiefem Niveau zu halten, und verhindert, die sicherheitspolitischen Massnahmen an die *neuen* weltweiten Bedrohungen anzupassen. Nur wenn die Schweiz aus ihrer Bedrohungsisolation ausbricht, könnte sie in sicherheitspolitischer Hinsicht über Armeeeinsätze im Ausland und eine Politik des «Einmischens in fremde Händel» einen sinnstiftenden Anschluss an ihre Bedrohungs-Sonderfallskonstante erreichen und daraus politische Energie gewinnen. Die Zeichen hierfür sind dünn gesät und erst noch höchst kontingent. Die aktivere Aussenpolitik und die friedenssichernden Armeeeinsätze stehen politisch auf wackeligen Beinen.

Wie steht es um die in der Bedrohungssemantik wurzelnde Weltsensibilität? Hier kann ein klarer Niedergang kontastiert werden, auch wenn die politische Kommunikation in der Schweiz noch von der Pfadabhängigkeit der alten, ausserordentlich

umfangreichen aussenpolitischen Berichterstattung zehrt. Jedoch: Die Berichterstattungsnetzwerke, die aussenpolitischen Ressorts und selbst das Botschaftspersonal sind von massiven Kürzungen betroffen. Hinsichtlich der Weltsensibilität passt sich die Schweiz im Prozess der medialen Angleichung rasch allen anderen Sonderfällen an. Weltweiser wird die Schweiz in absehbarer Zeit nicht. Ausgerechnet in der globalisierten Welt nimmt die Weltaufmerksamkeit in den nationalen Arenen politischer Kommunikation ab. Bestes Gegengift wären friedenssichernde Massnahmen. Nichts bringt die Welt so sehr nach Hause, wie eine friedenssichernde Schweiz in der Welt.

Wie steht es mit der *Selbstbestimmung*? Diese Kernsemantik wird nach wie vor nur durch die SVP und die AUNS bewirtschaftet. Diesen Akteuren gelang es, Europa und das Fremde in all seinen Ausprägungen erfolgreich als Bedrohung aufzubauen und damit erst noch die verbreiteten Globalisierungssängste mit dem Sonderfallsverständnis zu verknüpfen. Diese, in der politischen Kommunikation praktisch nur von rechtsbürgerlicher Seite auf diffuse Art bewirtschaftete «Globalisierungsbedrohung» könnte von der Mitte, oder eher noch von linker Seite politisch kreativ mit dem Selbstbestimmungsideal verknüpft werden. Dabei wäre es politisch durchaus möglich, den Selbstbestimmungzwang mit einem funktionierenden Staatswesen und dem schweizerischen Ideal eines perfekten Service Public zu verbinden.

Wie steht es mit dem *kulturellen Nationalismus und der Fremdenfeindlichkeit*? Mit ihrem kulturellen Nationalismus war die Schweiz schon immer modern. Seit Auschwitz ist der ethnische Nationalismus diskreditiert und seit den Immigrationsdebatten von der Arbeits- bis zur Asylmigration und seit den Debatten über doppelte Bürgerrechte fand in sämtlichen Sonderfällen des westlichen Zentrums eine zusätzliche Abkehr von essentialistischen Deutungen des Nationalen statt. Freilich schlüpfte die schweizerische Fremdenfeindlichkeit deshalb durch die Maschen der Nachkriegsdiskreditierung. Seit den 1960er Jahren ist die Problematisierung des Fremden in der Schweiz ununterbrochen eine politische Goldgrube. Nun besteht aber erstmals die Chance, dass das Thema an Resonanz verliert. Zum einen durch die wirksame Schengenaussengrenze, die von den Friktionen der europäischen Einigung (Verfassungsdebatte) zuletzt betroffen wird, zum anderen durch eine Rigidisierung der schweizerischen Flüchtlingspolitik, die sich kaum mehr weiter treiben lässt. Die Breitwilligkeit, mit der die CVP und der Freisinn der SVP in dieser Frage freie Hand lässt, ist auch als Versuch der Elimination dieses rechtsbürgerlichen Evergreenthemas zu werten. Natürlich funktioniert auch Fremdenfeindlichkeit ohne Asylanten, ja gar ohne Fremde, genauso wie Antisemitismus ohne Semiten, das zeigt die Geschichte zur Genüge, aber es ist schwieriger, durchaus vergleichbar mit der Schwierigkeit für die Gestaltung der Sicherheitspolitik nach dem Kalten Krieg, feindliche Panzerspitzen am Rhein zu imaginieren.

Schliesslich: *Wie steht es mit den politischen Kräften, die politisch-institutionelle Neuerungen mit dem konkordanzimprägnierten Selbstverständnis der Schweiz verbinden können?* Düster. Nach wie vor sind in diesen Fragen nur die SVP und die AUNS aktiv. Die FDP, die CVP und die SP suchen nach Orientierung und sind nicht soweit, neue politische Leitlinien zu entwickeln und diese mit dem Sonderfallsverständnis zu verbinden. Dabei wäre die politische Opportunitätsstruktur gegeben. Seit der EXPO boomt neben demjenigen der SVP ein weitgehend unpolitischer, leichtfüssiger Schweizpatriotismus, der durch die gesamte Kulturindustrie kräftig ausgebeutet und gefördert wird. In Rekrutenbefragungen offenbart sich eine Schweizeuphorie, in Musik, Graphik, populärer Kunst und Modeaccessoires reproduziert sich die Schweiz, im schweizerischen Boulevard war noch nie soviel von der Schweiz die Rede, die aktive Aussenministerin einer betont profilierten Schweiz-Welt-Politik wird – völlig untypisch für diese Funktion – zur beliebtesten Bundesrätin und schliesslich, als wäre das noch nicht genug, führten die Economiesuisse und das gesamte bürgerliche Lager zum ersten Mal einen Abstimmungskampf mit ausgeprägter CH-Symbolik: für die «bewährten Bilateralen» wurde 2005 mit dem roten Tellenapfel geworben.

Fazit: Die Schweiz steht vor einem neuen, schwierigen und mühsamen Sonderfallsdiskurs. Mit Blick auf die politischen Akteure links von SVP und AUNS muss man davon ausgehen, dass dieser wieder von aussen angestossen wird. Der schweizerische Steuerwettbewerb ist nicht europakompatibel und das Zinsbesteuerungsabkommen der Schweiz mit der EU wird aufgrund von Umgehungsgeschäften nur wenig einbringen. Aus europainnenpolitischen Gründen, aber auch aus Gründen des Finanzplatzwettbewerbs sind mit neuen Pressionen seitens der EU und der OECD zwingend zu rechnen. Auf der Basis des jetzigen Standes der Sonderfallsdebatte würde dies dem Rechtskonservatismus nochmals Aufwind verleihen. Der ohnehin lahrende schweizerische Europadiskurs wird sich vor diesem Hintergrund nicht weiterentwickeln, der zwangsläufig konfliktive Bilateralismus wird auf absehbare Zeit die innenpolitische Diskussion prägen.

Wenn der sich daran entzündende schweizerische Sonderfallsdiskurs *unter der Bedingung der aktiven Beteiligung der politischen Mitte und der politischen Linken* einigermassen gut läuft, dann kann die Schweiz ihre Bedrohungsverdammnis nicht beseitigen, aber vielleicht weltsicherheitspolitisch bzw. weltinnenpolitisch sublimieren. Eine herausgestülpte Neutralität des Einmischens in fremde Händel und als «Hort des Völkerrechts» ist historisch anschliessbar, sinnstiftend und schafft nationale Reputation. Der Selbstbestimmungzwang kann im Zeichen eines zunehmenden globalisierungskritischen Standortnationalismus gegen den dogmatischen Antietatismus und für einen guten Service Public genutzt werden. Die politische Konkordanz und der Föderalismus werden dann Konstanten bleiben. Allerdings wird die Schweiz düümmer, da ihre Weltsensibilität weiter abnimmt, ausser sie mischt sich in fremde Händel. Ausserdem ist zu erwarten, dass die Fremdenfeindlichkeit an Bedeutung in der politischen Kommunikation verliert. Allerdings setzt dies poli-

tische Kräfte voraus, die den Sonderfall nicht den Hardcore-Vertretern überlässt oder noch schlimmer, diesen blass dekonstruiert.

Wenn es schlecht läuft, dann verbleibt die eine Hälfte der Schweiz auf der Reflexionsstufe der zweiten geistigen Landesverteidigung, die andere Hälfte orientierungslos, und die Schweiz verliert ihre politische Kultur, ihre Standortvorteile und ihren guten Service Public. Dann werden sich die freiheitsliebenden, rebellischen Urschweizer Hirtenbauern im Grab drehen, auch wenn sie nur imaginiert sind. Aber gerade deshalb sind sie höchst lebendig.

#### 4 Literaturverzeichnis

- Altermatt, Ulrich (1988), *Die Stimmungslage im politischen Katholizismus der Schweiz von 1945: Wir lassen uns nicht ausmanövrieren*, in: Conzemius, Victor; Martin Greschat und Hermann Kocher (Hrsg.): *Die Zeit nach 1945 als Thema kirchlicher Zeitgeschichte*, Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 72 ff.
- Arbeitskreis gelebte Geschichte (2005), *Wir ziehen Bilanz. Zur Haltung der Schweiz im Zweiten Weltkrieg*, Stäfa: Theodor-Gut-Verlag.
- Bonjour, Edgar (1978), *Geschichte der schweizerischen Neutralität, Kurzfassung*, Basel: Helbling & Lütherrahm.
- Ebert, Wielfried (1991), *Der Freiheitsbaum. Ein Maibrauch im sozialen Wandel der bürgerlichen Revolution. Bilder und Leitbilder im sozialen Wandel*, hrsg. vom Schweizerischen Sozialarchiv, Zürich: Chronos.
- Ernst, Andreas (1996), *Sonderfall und Sonderweg: Krise und Stabilisierung in Deutschland und der Schweiz nach dem ersten Weltkrieg*, Zürich: Dissertation an der Phil. Fakultät I der Universität Zürich.
- Heiniger, Markus (1989), *Dreizehn Gründe, warum die Schweiz im Zweiten Weltkrieg nicht erobert wurde*, Zürich: Limmat Verlag.
- Hobsbawm, Eric J. (1991), *Nationen und Nationalismus: Mythos und Realität seit 1780*, Frankfurt am Main: Campus.
- Im Hof, Ulrich (1980), *Die Helvetische Gesellschaft 1761–1798*, in: Vierhaus, Rudolf (Hrsg.): *Deutsche patriotische und gemeinnützige Gesellschaften*, München: Kraus.
- Im Hof, Ulrich (1991), *Mythos Schweiz. Identität, Nation, Geschichte 1291–1991*, Zürich: NZZ Verlag.
- Imhof, Kurt (1993), *Lernen von Aussen? Oder: Die Betrachtung des Irrationalen als Voraussetzung für Vernunft. Programmatische Mutationen in der Krise der 30er Jahre*, in: Imhof, Kurt; Heinz Kleger und Gaetano Romano (Hrsg.): *Zwischen Konflikt und Konkordanz. Analyse von Medienereignissen in der Schweiz der Vor- und Zwischenkriegszeit*, Reihe: Krise und sozialer Wandel. Bd. 1, Zürich: Seismo, 289 ff.
- Imhof, Kurt (1996a), Öffentlichkeit als historische Kategorie und als Kategorie der Historie, in: *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, Jg. 46, 3–25.
- Imhof, Kurt (1996b), Das kurze Leben der geistigen Landesverteidigung: Von der Volksgemeinschaft vor dem Krieg zum Streit über die Nachkriegsschweiz im Krieg, in: Imhof, Kurt; Heinz Kleger und Gaetano Romano (Hrsg.): *Konkordanz und Kalter Krieg. Analyse von Medienereignissen in der Schweiz der Zwischen- und Nachkriegszeit*, Reihe: Krise und sozialer Wandel. Bd. 2, Zürich: Seismo, 19–84.

- Imhof, Kurt (1996c), Wiedergeburt der geistigen Landesverteidigung: Kalter Krieg in der Schweiz, in: Imhof, Kurt; Heinz Kleger und Gaetano Romano (Hrsg.): *Konkordanz und Kalter Krieg. Analyse von Medienereignissen in der Schweiz der Zwischen- und Nachkriegszeit*, Zürich: Seismo, 293.
- Imhof, Kurt (2005), Deregulation – Regulation: Das ewige Spiel sozialer Ordnung, in: Imhof, Kurt und Thomas Eberle (Hrsg.): *Triumph und Elend des Neoliberalismus*, Zürich: Seismo, 15–35.
- Imhof, Kurt (1999): Entstabilisierungen. Zukunftsverlust und Komplexitätsreduktion in der öffentlichen politischen Kommunikation der 60er Jahre, in: Imhof, Kurt; Heinz Kleger und Gaetano Romano: *Vom Kalten Krieg zur Kulturrevolution. Analyse von Medienereignissen in der Schweiz der 50er und 60er Jahre*, Reihe: Krise und sozialer Wandel, Zürich: Seismo, Bd. 3, 35–54.
- Imhof, Kurt; Patrik Ettinger, Boris Boller (2001), *Die Flüchtlings- und Aussenwirtschaftspolitik der Schweiz im Kontext der öffentlichen politischen Kommunikation 1938–1950*, hg. von der Unabhängigen Expertenkommission Schweiz – Zweiter Weltkrieg, Zürich: Chronos.
- Imhof, Kurt und Gaetano Romano (1991), Bilder und Leitbilder im sozialen Wandel: Ein- und Überblicke, in: Zürich, Schweizerisches Sozialarchiv (Hrsg.): *Bilder und Leitbilder im sozialen Wandel*, Zürich: Chronos, 11 ff.
- Jost, Hans Ulrich (1986), Bedrohung und Enge, in: Mesmer, B.; Jean-Claude Favez und R. Broggini (Hrsg.): *Geschichte der Schweiz und der Schweizer*, Basel, 797 ff.
- Jost, Hans Ulrich (1992), *Die reaktionäre Avantgarde. Die Geburt der neuen Rechten in der Schweiz um 1900*, Zürich: Chronos.
- Kohler, Georg (1998): *Scheitert die Schweiz? Eine szenische Befragung*, Schauspielhaus Zürich.
- Kreis, Georg (1991), Die Schweiz der Jahre 1918–1948, in: *Geschichtsforschende Gesellschaft, Geschichtsforschung in der Schweiz (Hrsg.)*, Bilanz und Perspektiven 1991, 378–396.
- Kreis, Georg (1992), Der homo alpinus helveticus. Zum schweizerischen Rassendiskurs der 30er Jahre, in: Marchal, Guy Paul (Hrsg.): *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationaler Identität*, Zürich: Chronos, Bd. 1, 175 ff.
- Kreis, Georg (2004a), *Mythos Rütli. Geschichte eines Erinnerungsortes*, Zürich: Orell Füssli.
- Kreis, Georg (2004b), *Kleine Neutralitätsgeschichte der Gegenwart*, Bern: Haupt.
- Kreis, Georg (2005), *Die Schweiz und Südafrika 1948–1994*, Bern: Haupt.
- Kriesi, Hanspeter (2005), *Der Aufstieg der SVP. Acht Kantone im Vergleich*, Zürich: NZZ Verlag.
- Marchal, Guy Paul (1990), *Die Alten Eidgenossen im Wandel der Zeiten. Das Bild der frühen Eidgenossen im Traditionsbewusstsein und in der Identitätsvorstellung der Schweizer im 15. bis ins 20. Jahrhundert*: Innerschweiz und frühe Eidgenossenschaft, Jubiläumsschrift 700 Jahre Eidgenossenschaft. Hrsg. vom Historischen Verein der fünf Orte, Olten, Bd. 2.
- Marchal, Guy Paul (1992), Das Schweizeralpenland: eine imagologische Bastelei, in: Marchal, Guy Paul (Hrsg.): *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationaler Identität*, Zürich: Chronos, Bd. 1, 37 ff.
- Marchal, Guy Paul (1993), Mythos im 20. Jahrhundert. Der Wille zum Mythos oder die Versuchung des neuen Mythos in einer säkularisierten Welt, in: Graf, Fritz (Hrsg.): *Mythos in mythenloser Gesellschaft. Colloquium Rauricum Band 3*, Stuttgart.
- Marchal, Guy Paul und Aram Mattioli (1992), *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationaler Identität*, Bd. 1, Zürich: Chronos.
- Marx, Karl ([1852] 1981): *Der achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte*, MEW. Berlin: Dietz, Bd. 8.
- Mäusli, Theo (1994), *Jazz und geistige Landesverteidigung*, Zürich: Chronos.
- Moeckli, Werner (1973), *Schweizergeist – Landgeist? Das schweizerische Selbstverständnis beim Ausbruch des Zweiten Weltkrieges*, Dissertation. Zürich: Polygraphischer Verlag.
- Morandi, Pietro (1995), *Krise und Verständigung. Die Richtlinienbewegung und die Entstehung der Konkordanzdemokratie 1933–1939*, Zürich: Chronos.

- Rings, Werner (1985), *Raubgold aus Deutschland. Die Golddrehscheibe Schweiz im Zweiten Weltkrieg*, Zürich: Artemis.
- Sablonier, Roger und Matthias Weishaupt (1991), *Die alte Schweiz als Bauernstaat*, Nationales Forschungsprogramm 21. Kulturelle Vielfalt und nationale Identität. Kurzfassungen der Projekte. Basel: NFP 21.
- Siegenthaler, Hansjörg (1992), Hirtenfolklore in der Industriegesellschaft. Nationale Identität als Gegenstand der Mentalitäts- und Sozialgeschichte, in: Marchal, Guy Paul und Aram Mattioli (Hrsg.): *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationaler Identität*, Zürich: Chronos, Bd. 1, 23–57.
- Siegenthaler, Hansjörg (1994), Strukturen und Prozesse in der Schweizergeschichte der Nachkriegszeit, in: Blanc, Jean-Daniel und Christine Luchsinger (Hrsg.), *Achtung! die 50er Jahre! Annäherungen an eine widersprüchliche Zeit*, Zürich: Chronos.
- Stamm, Luzi et al. (2004/2005), *Dignity and Coolness. Switzerland 1941*, Lenzburg: Merker.
- Tanner, Jakob (1986), *Bundeshaus, Währung und Kriegswirtschaft. Eine finanzsoziologische Analyse der Schweiz zwischen 1938 und 1953*, Zürich.
- Waeger, Gerhard (1971), *Die Sündenbölke der Schweiz. Die Zweihundert im Urteil der geschichtlichen Dokumente 1940–1946*, Olten.
- Weber, Max ([1916] 1973), Einleitung in die Wirtschaftsethik der Weltreligionen, in: Winkelmann, Johannes F. (Hrsg.): *Max Weber. Soziologie, universalgeschichtliche Analysen, Politik*, Stuttgart: Alfred Kröner, 398–440.

Thomas S. Eberle und Kurt Imhof (Hrsg.)

## Sonderfall Schweiz

Vom «Sonderfall Schweiz» spricht man seit der Gründung des Bundesstaates 1848, in den letzten Jahren aber wieder in verstärktem Maße. Heutzutage manifestiert er sich in ganz unterschiedlichen Gestalten: in einer modischen Swissness, in einer rechtskonservativen Abgrenzung gegen alles «Fremde» – seien es Immigranten oder supranationale Zusammenschlüsse –, in einer ausgeprägten Vorliebe für die «isola elvetica» bei der Jugend, im «heimischen» Liedgut, in einem wiedererwachten Stolz auf die Errungenschaften des Service public und natürlich im Bilateralismus mit der EU. Wie in anderen Staaten ist auch in der Schweiz derzeit ein Bedeutungsgewinn des Nationalen zu beobachten. Die Schweizerische Gesellschaft für Soziologie hat den «Sonderfall Schweiz» daher zum Thema ihres Jubiläuskongress «50 Jahre SGS» gemacht. Der Sammelband bietet eine Auswahl der Kongressbeiträge. Aus soziologischer Sicht werden drei verschiedene Themenfelder analysiert: 1. die schweizerische Sonderfallsdebatte, 2. das Kapitalismus- bzw. Wohlfahrtsstaatsmodell der Schweiz und 3. einige Besonderheiten der schweizerischen Wirtschaft wie das Bankgeheimnis, die Managerlohn-debatte und die Durchsetzung amerikanischer Managementmodelle in der Schweizer Arbeitswelt.

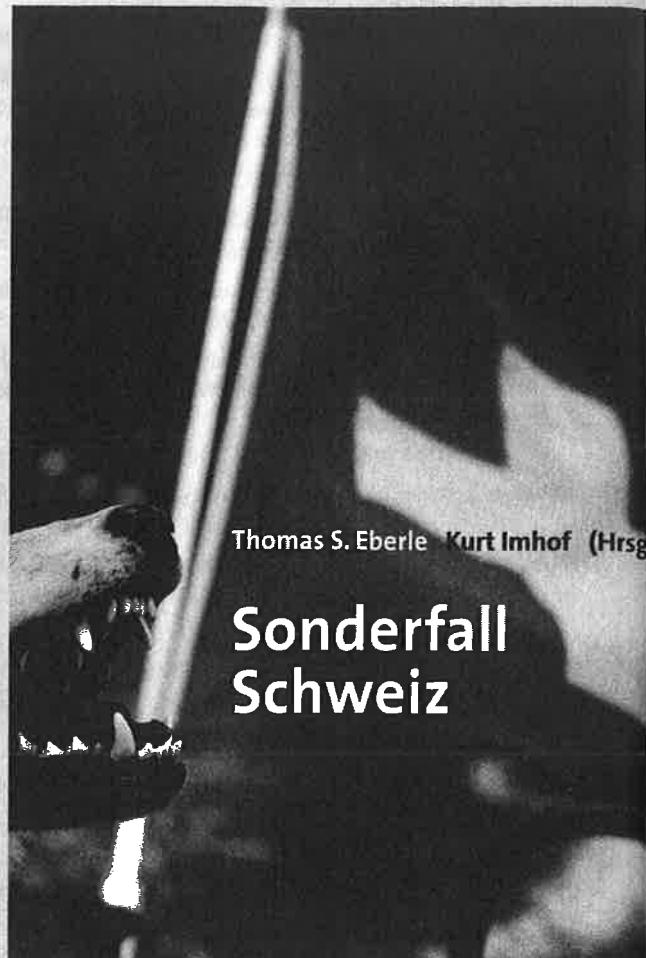
**Prof. Thomas S. Eberle** (Universität St. Gallen) war bis 2005 Präsident und **Prof. Kurt Imhof** (Universität Zürich) ist Vizepräsident der Schweizerischen Gesellschaft der Soziologie.

Als Autoren wirken mit:

Aus der Schweiz: Roland J. Campiche • Kurt Imhof • Hanspeter Kriesi • René Levy • Christoph Maeder und Eva Nadai • Peter-Ulrich Merz Benz • Michael Nollert • Jean-Pierre Tabin, Arnaud Frauenfelder, Carola Togni und Vérona Keller • Stefan Tobler und Angelo Gisler • Matthias Vonwil und Mario Schranz

Aus Deutschland: Christiane Bender, Hans Grassl und Markus Schaal • Stefan Kutzner • Michael Opielka • Karl-Siegbert Rehberg • Juliane Sauer.

[www.seismoverlag.ch](http://www.seismoverlag.ch) [info@seismoverlag.ch](mailto:info@seismoverlag.ch)



Thomas S. Eberle Kurt Imhof (Hrsg)

## Sonderfall Schweiz

ISBN 978-3-03777-047-4, 308 Seiten, Fr. 48.— / Euro 32.—

## Die Schweiz – ein Nationalstaat?

Hanspeter Kriesi\*

«La Suisse n'existe pas». Dieser provokative Spruch hat seinerzeit im Schweizer Pavillon der Weltausstellung in Sevilla für grosses Aufsehen gesorgt. Auf den ersten Blick ist er absurd: natürlich existiert die Schweiz. Aber wenn man es sich überlegt, gewinnt der Satz an Plausibilität. Eine mögliche Lesart verweist auf die Vielfalt der Schweiz und legt nahe, dass es «die» Schweiz als solche nicht gibt, sondern nur verschiedene Varianten der Schweiz. Es gibt, wie es in einem Buch aus den siebziger Jahren einmal geheissen hat, «25 Mal die Schweiz» (Allemand, 1977). Gemäss einer noch etwas radikaleren Lesart unterstellt dieser Satz aber gar, dass es keine Einheit in der Schweizer Vielfalt gibt – dass es quasi nur die 25 (heute 26) Kantone, aber keinen gemeinsamen Schweizer Nationalstaat gibt.

Das ist natürlich übertrieben. Natürlich hat die Schweiz ein klar abgegrenztes Territorium, auf dem sie sich selbst auf souveräne Weise organisiert. Natürlich hat sie die zu einem Nationalstaat gehörenden Symbole – eine Flagge, einen Ursprungsmythos, eine Armee, eine eigene Währung, eine eigene Variante des «Mädchen mit dem Schilde» (unsere «Helvetia», die wir auf allen Münzen wiederfinden), Bundesbahnen (die allerdings nach gewissen Vorstellungen aufgespalten werden sollten), eine Fussballnationalmannschaft (in der allerdings Spieler mit Namen wie Yakin, Senderos oder Türkilmas eine grosse Rolle spielen) und eine Fluggesellschaft (die allerdings heute fest in deutscher Hand ist). Die Schweiz existiert als Nationalstaat. Aber, so möchte ich mit einem Blick in die Vergangenheit argumentieren, in der Schweiz ist weder die Staatsentwicklung, noch die Nationenbildung so weit fortgeschritten wie in anderen vergleichbaren Ländern. Ich werde argumentieren, dass die Schweiz eine «Föderation von Nationen» geblieben ist, welche sich bis heute nur unvollkommen zusammengefunden hat. Dies werde ich zunächst anhand der Staatsentwicklung und dann anhand der Nationenbildung erläutern. Daran anschliessend werde ich einige Überlegungen zu den Folgen machen, die sich daraus für die heutige Lage der Schweiz ergeben.

### 1 Die Staatsentwicklung

Gemäss den französischen Standards von Bertrand Badie und Pierre Birnbaum (1982, 212) hat die Schweiz, wie sie in ihrer «sociologie de l'Etat» schreiben, «weder ein echtes Zentrum, noch einen echten Staat». Obwohl sie zweifellos ein bisschen

\* Hanspeter Kriesi, Universität Zürich, Institut für Politikwissenschaft, Seilergraben 53, CH-8001 Zürich, Tel.: +41 44 634 40 11, E-mail: hanspeter.kriesi@pwi.unizh.ch.

übertreiben, haben sie nicht völlig unrecht. Trotz mehr als 150 Jahren schrittweiser Zentralisierung der gesetzgeberischen Kompetenzen sieht sich der Bund immer noch mit mächtigen Kantonen konfrontiert, welche eifersüchtig über die Wahrung ihrer traditionellen Vorrechte wachen. Dazu gehört nicht zuletzt das Recht, Steuern einzuziehen. Es gibt vermutlich keinen besseren Indikator der weiterhin bestehenden Schwäche des schweizerischen politischen Zentrums als die Verteilung der öffentlichen Einkünfte auf die drei Ebenen des Bundesstaates: der Bund erhält nur ungefähr einen Drittels dieser Einkünfte, die Gemeinden etwa einen Viertel und die Kantone nicht weniger als zwei Fünftel.

Wir leben heute im Wesentlichen immer noch mit der Verfassung von 1874. Diese bestätigte die starke Stellung der Kantone, welche ihnen 1848 bei der Gründung des Bundesstaates eingeräumt worden war. Der Traum mancher Deutschschweizer Freisinniger von einem nationalen Einheitsstaat nach französischem Vorbild wurde damals endgültig begraben (Kölz, 2004, 625). Der einzige Wandel, der sich seit 1874 ergeben hat, ist die sukzessive Verschiebung der Kompetenzen von den Kantonen zum Bund. Diese Kompetenzverlagerung ging jeweils einher mit harten politischen Auseinandersetzungen zwischen den zentralisierenden Reformern und den Verteidigern der kantonalen Vorrechte. Wie Herbert Lüthy (1971, 31) hervorgehoben hat, handelte es sich beim schweizerischen Föderalismus stets um einen «Antizentralismus», der den Bund wenn schon nicht als Feind, so doch bestenfalls als notwendiges Übel betrachtete, mit dem man zu leben, aber dem man nicht nachzugeben hatte. Der Bund spielte die Rolle des Lückenbüssers, dem all jene Aufgaben übertragen wurden, welche die Kantone nicht länger zu erfüllen vermochten, die sie aber trotzdem nur widerwillig an den letztinstanzlichen Problemlöser abzugeben bereit waren.

Dieses Muster der Kompetenzübertragung von den Kantonen zum Bund führte zwar zu einer gewissen Zentralisierung, aber erstens erfolgte diese später als in vergleichbaren anderen Ländern und zweitens ging sie nicht so weit wie in diesen Ländern. Zudem waren die Problemlösungen im Moment der Zentralisierung durch die Kantone bereits weitgehend vorstrukturiert, was dazu führte, dass diese beim Vollzug der späteren Bundeslösungen weiterhin eine zentrale Rolle spielen sollten.

Dies lässt sich beispielhaft an der Entwicklung des Schweizer Sozialstaats ablesen. Viele wichtige Programme sind heute zwar in der Kompetenz des Bundes, aber ihr Ausbau erfolgte später als in anderen Ländern und gewisse Programme im Bereich der Familienpolitik, der Fürsorge und der Bildung sind auch heute noch im Wesentlichen lokal bzw. kantonal geregelt (Armingeon et al., 2004). Die Verspätung des Ausbaus war vor allem eine Folge des zweiphasigen Gesetzgebungsprozesses im Bundesstaat. Die mit der Einführung jedes neuen Zweigs der Sozialversicherung verbundene Kompetenzübertragung an den Bund erforderte zunächst immer eine Verfassungsänderung und damit ein obligatorisches Referendum. Erst in einem zweiten Schritt konnte die Gesetzgebung dann konkretisiert werden, wobei sie noch einmal dem fakultativen Referendum unterstellt war. Diese Zweiteilung des

gesetzgeberischen Prozesses eröffnete den Kantonen und den Verteidigern ihrer Vorrechte vielfältige Möglichkeiten, den Ausbau des Sozialstaates zu verzögern. Bei der Übernahme dieser Aufgaben musste der Bund zudem stets auf die bereits etablierten Organisationsstrukturen Rücksicht nehmen, da die Verteidiger der bestehenden Programme und Institutionen immer mit der Waffe des Referendums drohen konnten, die sich in der Sozialpolitik als besonders wirksam erweisen sollte. Dies führte letztendlich zur Koexistenz einer Vielzahl von unterschiedlichen Systemen, zu grossen Koordinationsproblemen (die sich gegenwärtig etwa im Bereich der Spaltenmedizin manifestieren) und zu grossen territorial bedingten Ungleichheiten (zum Beispiel bei den kantonal sehr unterschiedlichen Kinderzulagen oder den ebenfalls sehr unterschiedlichen Krankenkassenprämiens).

## 2 Die Nationenbildung

Die neue freisinnig-liberale Staatselite, welche 1848 den Bundesstaat gründete, kam aus allen Sprachregionen. Andreas Wimmer (2002, 246) argumentiert, dass sich die Eliten aus den verschiedenen Teilen des kleinen Landes dank der Aktivitäten der Verbandsnetzwerke, in die sie eingebettet waren, gegenseitig bereits sehr gut kannten. Aus seiner Sicht bildet die Schweiz das Paradebeispiel für seine These, dass die Nationenbildung dann einen inklusiven, inter-ethnischen Charakter annimmt, wenn dichte zivilgesellschaftliche Netzwerke den neuen Staatseliten erlauben, sich zu legitimieren, ohne auf ethnische Kriterien Rücksicht zu nehmen.

Wimmer überschätzt aber den integrativen Charakter dieser Netzwerke, da sich diese primär auf die Eliten beschränkten und zudem die katholischen Eliten nur bedingt einschlossen. Das kritische Element für die schweizerische Nationenbildung war stets konfessioneller und nicht sprachlicher Art. Bei der Gründung des Bundesstaates zogen sich die katholischen Eliten in ihre kantonalen «Stammlande» zurück, wo sie sich auf ihre eigene Machtbasis abstützen konnten (Altermatt, 1991). Die föderalistische Struktur des Landes liess ein hohes Mass an Selbstregulierung der verschiedenen konfessionellen Gemeinschaften zu. Wie schon Gerhard Lehmbruch (1967: 33 ff.) beobachtet hatte, bildete der schweizerische Föderalismus das funktionale Äquivalent zu den versäulten Strukturen, in denen sich die konfessionellen und sprachlichen Gemeinschaften in anderen kulturell geteilten europäischen Ländern wie Belgien, Holland oder Österreich organisierten. Föderalismus und Versäulung schufen nicht nur kulturell segmentierte Gemeinschaften, sondern trugen auch zu ihrer friedlichen Koexistenz innerhalb der neuen Nationalstaaten bei.

Unter dem Druck der Industrialisierung brach die territoriale Segmentierung der konfessionellen Gruppen später jedoch auf. Die Industrialisierung und der Nationalismus in den Nachbarstaaten – der in der deutschen und der italienischen Vereinigung seine Sternstunden fand – verstärkten den überkonfessionellen Natio-

nalismus im späten 19. Jahrhundert: so markiert denn das Jahr 1891 nicht nur den Eintritt des ersten Katholiken in den Bundesrat und die wichtige Teilrevision der Bundesverfassung, sondern auch die Schaffung und Institutionalisierung des schweizerischen Nationalfeiertags zur Erinnerung an den Bund von 1291. Damals wurden die neuen nationalistischen Mythen und die entsprechenden Ikonen zur heroischen Vergangenheit der Schweizer, zu ihrer direkt-demokratischen Tradition und ihrem alpinen Ursprung geschaffen.

Selbst in ihrer sakralisierten und mythologisierten Form blieb die schweizerische Nation auf Bundesebene aber stets geprägt vom politischen bzw. republikanischen Nationalismus. Carl Hilty, ein liberaler Staatsrechtslehrer aus Bern, formulierte die Idee der schweizerischen Nationalität im ausgehenden 19. Jahrhundert dementsprechend wie folgt (zitiert nach Im Hof 1991, 169): «Nicht Rasse, nicht Stammesgenossenschaft, nicht gemeinsame Sprache und Sitte, nicht Natur und Geschichte, haben den Staat der schweizerischen Eidgenossenschaft gegründet. – Er ist vielmehr entstanden im vollen Gegensatz zu allen diesen Grossmächten, aus einer Idee, aus einem politischen, sich zu immer grösserer Klarheit entwickelnden Denken und Wollen und beruht darauf noch heute, nach fünfhundertjährigem Bestehen, so wie am Ersten Tag.» Eine politische Willensnation – dies ist die voluntaristische Essenz des erneuerten bundesstaatlichen Nationalismus.

Nun enthalten jedoch konkrete Beispiele von Nationen und Nationalismen stets sowohl politische (republikanische), als auch ethnische (konfessionelle, sprachliche) Elemente und zwar, je nach historischen Umständen, in variablen Proportionen (Smith 1986, 149). Im Falle der Schweiz sind die beiden Nationentypen – Staats- und Kulturnation – mit je unterschiedlichen Ebenen des Bundesstaats verknüpft. So finden wir denn neben der politischen Konzeption der Nation auf Bundesebene eine ethnische Konzeption der Nationalität auf Kantons- und Gemeindeebene. Centlivres und Schnapper (1991, 158) weisen darauf hin, dass die politische Einigung auf Bundesebene der Entwicklung von Gefühlen der Zugehörigkeit zur nationalen Gemeinschaft vorausgegangen ist, was erklärt, wieso die Konzeption der Schweizer Nation auf Bundesebene näher beim französischen, republikanischen Modell angesiedelt ist. Auf der kantonalen Ebene ging dagegen das Gefühl der Zugehörigkeit zu einer kulturell definierten Gemeinschaft mit einem gemeinsamen Ursprung der Bildung der politischen Einheit voraus, was erklärt, wieso die Konzeption der Nation und der Staatsbürgerschaft auf dieser Ebene dem Konzept der Deutschen Kulturnation viel näher steht.

Entscheidend ist nun aber, dass man nur Schweizer Bürger werden kann, wenn man Bürger einer Gemeinde wird. Genauso wie sie ihre politischen Privilegien zu bewahren trachteten, haben die Kantone – und, so sollte man hinzufügen, die Gemeinden – auch ihre Vorrrechte im Bereich der Definition der nationalen Identität ihrer Mitbürger erfolgreich verteidigt. Und ebensowenig wie die schweizerische Staatsentwicklung zur Schaffung eines starken Zentrums geführt hat, ist

es bei der schweizerischen Nationenbildung zu einem Grad an Standardisierung gekommen, wie wir ihn von anderen europäischen Nationalstaaten her kennen. Die politische bzw. republikanische Konzeption der schweizerischen Nation und der mit ihr verbundene Stolz auf die ausserordentlichen politischen Institutionen der Schweiz konnten die Institutionalisierung einer ethnischen Konzeption der Staatsbürgerschaft, welche der Deutschen Konzeption vor ihrer Reform in den neunziger Jahren sehr nahe kommt, nicht verhindern. Gemäss dieser ethnischen Konzeption ist es für Immigranten zwar möglich, Teil der nationalen Gemeinschaft zu werden und die vollen staatsbürgerlichen Rechte zu erwerben, aber nur unter sehr restriktiven Bedingungen. Beim schweizerischen Einbürgerungsverfahren wird auf lokaler Ebene nicht nur entschieden, sondern die Eignung eines Gesuchstellers für die schweizerische Staatsbürgerschaft wird auch lokal überprüft und letztlich ist das lokale Verfahren nie rein administrativer Art.

Die multikulturelle Schweizer Nation ist also in Tat und Wahrheit aus unterschiedlichen ethnischen (kantonalen) Gruppen zusammengesetzt, welche gemeinsam eine «Föderation von Nationen» bilden. Sie werden *durch die gemeinsame politische Kultur des Bundesstaates zusammengehalten*, d. h. durch die gemeinsame Verbundenheit mit einem Satz von fundamentalen Prinzipien und Institutionen – in erster Linie mit dem bereits erwähnten Föderalismus, mit der direkten Demokratie und der Neutralität. Diese Institutionen werden durch die bereits genannten Mythen über die heroischen Kämpfe zur Verteidigung dieser Prinzipien gegen fremde Aggressoren unterstützt. Der *gemeinsame Nenner* ist allerdings *minimal*. Er erlaubt es den unterschiedlichen kulturellen Gruppen, welche die Schweizer Nation bilden, kulturell verschieden zu bleiben. Innerhalb des gemeinsamen institutionellen Rahmens konnten die verschiedenen Kulturen ihr eigenes Leben leben und sich gegenseitig mehr oder weniger ignorieren. «*Leben und leben lassen*», dies war die Devise, welche die Koexistenz der verschiedenen konfessionellen und sprachlichen Gemeinschaften ermöglichte. Wie es Denis de Rougement (1989, 175), ein feiner Beobachter seines Landes, in einem Essai zur Geschichte eines «glücklichen Volkes» notiert hat: «*Compartiment, c'est le mot clef de la Suisse. Géographiques ou sociaux, historiques ou sentimentaux, réglementaires ou initiatiques, se touchant tous et si bien clos. Le mystère suisse est là, sans aucun doute.*» Tatsächlich, so fährt er fort (S. 121), funktioniert unser Bundesstaat bestens, und zwar ohne dass sich die Völker der verschiedenen Kantone gegenseitig kennen, persönliche Beziehungen unterhalten oder sich brüderlich lieben; tatsächlich sind sie so verschieden voneinander wie die Burgunder von den Rheinländern, oder die Schweden von den Italienern.

Angesichts der internen Diversität und angesichts des Fehlens einer «dichten» gemeinsamen Kultur war es dann vor allem *äusserer Druck*, welcher den schweizerischen Zusammenhalt gewährleistete. Der Druck war am stärksten während des Zweiten Weltkriegs – jenem historischen Moment, der mehr als jeder andere die Schweizer Nation geschaffen hat. Der äussere Druck während des Kalten Kriegs, als

die kommunistische Gefahr und die massive Immigration von Fremdarbeitern die funktionalen Äquivalente zur Bedrohung durch die Nazis bildeten, konsolidierte die schweizerische Einheit weiter. Erst mit dem Fall der Berliner Mauer und der Auflösung der kommunistischen Regimes Osteuropas löste sich auch dieser äussere Druck in der Wahrnehmung der Schweizer.

### 3 Die Neubestimmung der schweizerischen Position

Aufgrund ihrer unvollkommenen Entwicklung zu einem Nationalstaat erscheint die Schweiz heute auf eigentümliche Weise modern. Sie wurde oft gepriesen als ein *Modell der «Einheit in der Vielfalt»*, das für die Europäische Integration Vorbildcharakter haben könnte. Ich denke, dass die über eineinhalb Jahrhunderte entwickelte ambivalente Kombination eines kulturellen Nationenverständnisses auf der regionalen Ebene mit einem politischen Nationenverständnis auf der Bundesebene für die zukünftige Verfassung der EU in der Tat vielversprechend sein könnte. Das schweizerische Beispiel der «Föderation von Nationen» zeigt der EU einen möglichen Weg auf, denn in vieler Hinsicht gleicht die EU heute der Schweizerischen Eidgenossenschaft des frühen 19. Jahrhunderts am Vorabend der Gründung des Bundesstaats. Im Falle der Schweiz wurde der Bundesstaat damals von einer liberalen Elite zusammen mit dem allgemeinen Wahlrecht (für Männer) der Bevölkerung aufgekämpft. Diese Elite schuf die politischen Institutionen und den nationalen Mythos vom republikanischen, politischen Typus, welche die Integration der Bevölkerungen aller Kantone in die nationale Gemeinschaft erlaubten – unter weitgehender Beibehaltung der überkommenen kantonalen und lokalen Identitäten. Wenn Habermas (1998, 114 und 128) heute für die Entkopplung der Symbiose von Verfassungsstaat und «Nation» als einer Herkunftsgemeinschaft plädiert, dann spricht er implizite genau von dem in der Schweiz realisierten Modell. Anstelle der Symbiose von Nationalismus und Republikanismus stützte sich die staatsbürglerliche Solidarität in der Schweiz seit je auf die «abstraktere Grundlage eines Verfassungspatriotismus». Allerdings gibt es keine Garantie dafür, dass die ambivalente Kombination von Kultur- und Staatsnation erfolgreich sein wird, wie das katastrophale Ende Jugoslawiens illustriert. Auch Jugoslawien war eine «Föderation von Nationen», zusammengehalten durch eine gemeinsame kulturell-historische Erfahrung (Smith 1991, 146).

Damit ist zudem nicht gesagt, dass das Schweizer Modell den heutigen Herausforderungen an die Schweiz angemessen ist. Einiges weist im Gegenteil darauf hin, dass sich dieses Modell für die Schweiz selbst angesichts der heutigen Herausforderungen überlebt hat. Zunächst einmal finden sich die Schweizer mit dem Wegfall des äusseren Drucks heute im geografischen Zentrum eines befriedeten und sich in raschem Tempo integrierenden Kontinents. Damit muss ihr Verhältnis zur internationalen Umwelt neu definiert werden. Traditionellerweise erlaubte der

minimale gemeinsame Nenner im Innern nicht mehr als eine *minimale Beteiligung* an internationalen Beziehungen. Die *Neutralität*, das zentrale Prinzip der schweizerischen Aussenpolitik, hatte nicht zuletzt auch eine interne Funktion: sie trug zur Koexistenz der verschiedenen Nationen des Landes bei. Heute jedoch, in einer zunehmend interdependenten Welt, in einer Welt der europäischen Integration, der expandierenden internationalen Regimes und der globalisierenden Märkte ist die Angemessenheit dieses Prinzips zunehmend in Frage gestellt. Öffnung statt Neutralität heisst heute die Devise.

Die politische Öffnung der Schweiz nach aussen hat aber für die «Föderation der Nationen» schweizerischer Prägung besonders gravierende Konsequenzen. Wie Tobias Theiler (2004), ein junger Schweizer Politikwissenschaftler, der in Irland lehrt, argumentiert, ist die Schweiz gegenüber dem europäischen Integrationsprozess gerade wegen ihrer «dünnen» gemeinsamen Kultur besonders verwundbar. Aufgrund der Tatsache, dass die Schweiz auf der Bundesebene in erster Linie durch ihre gemeinsamen politischen Institutionen zusammengehalten wird, droht sie in dem Moment auseinanderzufallen, wo man diese institutionelle Basis durch die Beteiligung an einem grösseren politischen Ganzen aushöhlt.

Für die Deutschschweizer, so führt Theiler weiter aus, ist diese Perspektive wegen ihrer speziellen kulturellen, d. h. vor allem sprachlichen, Situation viel bedrohlicher als für die französischsprachigen Schweizer. Dies führt er darauf zurück, dass die sprachliche Grenze zwischen den Deutschschweizern und den Deutschen problematisch und unsicher ist: die Sprache trennt und verbindet die beiden gleichzeitig. Theiler (2004, 648) interpretiert diese spezielle Situation in psychoanalytischen Begriffen: kleine kulturelle Unterschiede geben Anlass zu oft unbewussten Ängsten bezüglich der ungenügenden Abgrenzung vom anderen und zu einem anhaltenden Prozess der Selbst-Abgrenzung. Die Kehrseite des schweizerischen «Staates ohne eine gemeinsame Kultur» ist die Deutschschweizer «Kultur ohne einen eigenen Staat». Im Gegensatz zu den Deutschschweizern ist die Frage der politischen Öffnung für die französischsprachigen Schweizer viel weniger verunsichernd, weil ihnen kein vergleichbarer Verlust ihrer Sprachkultur droht und weil sie ohnehin stets eine sprachliche Minderheit darstellten. Die defensive, isolationistische und nach innen gekehrte Haltung weiter Teile der Deutschschweizer Gesellschaft lässt sich gemäss Theiler nur mit ihrer kulturellen Verunsicherung erklären.

Die spezifisch schweizerische Ausprägung der föderalistischen Strukturen und der entsprechenden Identitäten hat sich aber auch für die Beziehungen der Schweizer untereinander überlebt. Angesichts der doppelten Tendenz zur Einebnung traditioneller territorialer Unterschiede und zur Entwicklung neuer territorial basierter Konflikte hat die überkommene politische Raumaufteilung, die, abgesehen von der Schaffung des Kantons Jura, seit der Gründung des Bundesstaates unverändert geblieben ist, ihren ursprünglichen Sinn zu einem grossen Teil verloren. Was die Tendenz zur *Einebnung überkommener Unterschiede* betrifft, so sind erstens die

Konflikte, zu deren Lösung die räumliche Segmentierung ursprünglich entscheidend beigetragen hat, weitgehend beigelegt: in einer säkularisierten Gesellschaft haben die konfessionellen Konflikte ihre Schärfe im Wesentlichen verloren. Zweitens wurden die räumlichen Grenzen durchlässig für Migrationsbewegungen im Innern wie von aussen: was mit der Industrialisierung begonnen hat, wurde mit der Globalisierung verstärkt: die Bevölkerungen haben sich vermischt und die ursprünglich kulturell homogenen Räume wurden je länger je heterogener. Drittens führte die technologische Reduktion der Distanzen ganz allgemein dazu, dass sich nicht nur die Eliten, sondern auch die Bevölkerungen generell näher kamen, sich stärker zur Kenntnis nahmen, mehr grenzübergreifende Kontakte entwickelten und sich auch besser gegenseitig zu verstehen begannen. Im Zuge dieser Entwicklung wurden die kantonalen Unterschiede zusehends eingeebnet und «nationalisiert». So wurde, um nur ein Beispiel zu nennen, das schweizerische Parteiensystem, das noch bis in die jüngste Vergangenheit hinein lokal und regional geprägt war (Caramani, 2004; Armingeon, 1998), in den neunziger Jahren unter dem Einfluss des Erfolgs der SVP in zunehmendem Masse «nationalisiert» (Kriesi et al., 2005).

Die Einebnung der traditionellen territorialen Differenzen ist das eine, hinzu kommt die Entwicklung neuer territorialer Unterschiede. Dazu zählt erstens die Verschiebung der räumlichen Gewichte: mit der Entvölkering der Peripherie und der Konzentration der Bevölkerung und der wirtschaftlichen Entwicklung in den Zentren ergeben sich neue politische Ungleichgewichte: so zählt beispielsweise die Stimme eines Appenzellers heute ungleich viel mehr als die Stimme eines Zürchers. Zweitens kommt hinzu, dass die Städte und Agglomerationen im föderalistischen System nicht vorgesehen sind und keine eigene Stimme haben. Drittens ergeben sich im Zuge der Entwicklung *neue territoriale Konflikte*: einerseits wird der *sprachliche Konflikt* angesichts der unterschiedlichen Sensibilitäten der Sprachregionen in Bezug auf die zentrale Frage der internationalen Öffnung des Landes verschärft. Andererseits ergibt sich, wie Michael Hermann und Heiri Leuthold (2005) kürzlich argumentiert haben, ein doppelter neuer *Stadt-Land-Konflikt*: Weil sich Wohnen und Arbeiten räumlich immer weniger decken, muss heute zwischen dem *wirtschaftsräumlichen* und dem *lebensweltlichen* Stadt-Land-Gegensatz unterschieden werden. Im wirtschaftsräumlichen Sinne stehen die «Modernisierungsgewinner» in den Zentren, für welche die Öffnung der Schweiz v. a. neue Chancen und Perspektiven eröffnet, den ländlichen Regionen gegenüber, die geprägt sind durch das binnenmarktorientierte Gewerbe sowie durch die Industriebranchen, welche im harten Konkurrenzkampf mit Billiglohnländern stehen. Entsprechend gross sind die Ängste vor der Öffnung in der Peripherie. Dabei ist bedeutsam, dass die städtische Arbeitswelt die engen politischen Grenzen der Kernstadt längst durchbrochen hat und von den Pendlern immer weiter ins Umland hinaus getragen wird. Damit bildet sich ein grossräumiges Spannungsfeld zwischen den Ballungsräumen und der zentrumsfernen «Dörfischschweiz». Die Geographie des lebensweltlichen Stadt-Land

Gegensatzes ist dagegen stärker an die eigentliche Stadt geknüpft. Nur wer in der Kernstadt lebt und wohnt, ist Städter im lebensweltlichen Sinn. Dieser Gegensatz trennt v. a. die Kernstadt vom Agglomerationsgürtel.

Der sprachliche und der wirtschaftsräumliche Stadt-Land Gegensatz werden vor allem in den *Abstimmungen* über Öffnungs- und Modernisierungsfragen sichtbar, der lebensweltliche Stadt-Land-Gegensatz betrifft dagegen in erster Linie gesellschafts-, sozialpolitische und ökologische Fragen. Die neue räumliche Konfliktverteilung lässt sich anhand von zwei zentralen Abstimmungen zum Verhältnis der Schweiz zu Europa illustrieren. So zeigt die Karte der Abstimmungsergebnisse zur zentralen EWR-Abstimmung vom 5. Dezember 1992, welche mehr als jede andere Abstimmung die Zukunft der Schweiz geprägt hat, sehr schön den Gegensatz zwischen den Sprachregionen sowie den Gegensatz zwischen den städtischen Ballungsräumen und den ländlichen Gebieten in der deutschsprachigen Schweiz. Mehr als zehn Jahre später, in der Abstimmung über die Abkommen von Schengen/Dublin vom 5. Juni 2005 werden noch einmal dieselben Gegensätze sichtbar, wenn nun auch die Deutschschweizer Städte etwas weniger deutlich von ihrem jeweiligen Umfeld isoliert sind.

#### 4 Schluss

Als zentralen Punkt möchte ich zum Abschluss hervorheben, dass die neuen räumlichen Unterschiede im Innern nicht mehr den überkommenen politischen Grenzen entsprechen. D. h., die traditionelle schweizerische «Föderation der Nationen» entspricht nicht mehr den tatsächlichen territorialen Strukturen. Die damit verbundenen politischen Ungleichgewichte tragen, soweit ich sehe, in entscheidendem Masse zur gegenwärtigen Lähmung der politischen Reformfähigkeit der Schweiz bei. Zwar haben die Stimmbürger kürzlich eine Föderalismusreform angenommen (am 28. November 2004), diese Reform wird aber an den hier aufgeworfenen grundsätzlichen Problemen kaum etwas ändern. Damit komme ich zu einem ambivalenten Schluss: Wenn auch das allgemeine, strukturierende Prinzip des Schweizer Modells für die EU vielversprechenden Charakter hat, so hat sich die spezifische Ausformung dieses Prinzips in der Schweiz selbst angesichts des europäischen Integrationsprozesses und angesichts der innerschweizerischen räumlichen Entwicklungen weitgehend überlebt. Aus meiner Sicht kann das Schweizer Modell des Föderalismus nur dann weiterhin als Vorbild dienen, wenn es den veränderten Gegebenheiten angepasst und von Grund auf reformiert wird.

## 5 Literaturverzeichnis

- Allemann, Fritz-René (1977), *25 Mal die Schweiz. Panorama einer Konföderation*, München/Zürich.
- Altermatt Urs (1991), *Der Weg der Schweizer Katholiken ins Ghetto*, 2. Auflage, Zürich: Benziger.
- Armingeon, Klaus, Fabio Bertozzi and Giuliano Bonoli (2004), Swiss Worlds of Welfare, *West European Politics* 27, 1, 20–44.
- Armingeon, Klaus 1998. Es gibt sie doch, die Schweizer Wahlen! Die Unterschiedlichkeit des Wahlverhaltens zwischen Kantonen im internationalen Vergleich, in: Hanspeter Kriesi, Wolf Linder und Ulrich Klöti, Hrsg., *Schweizer Wahlen 1995*, Bern: Haupt, 273–296.
- Badie, Bertrand et Pierre Birnbaum (1982), *Sociologie de l'Etat*, Nouvelle édition, Paris: Grasset.
- Caramani, Daniele (2004), *The Nationalization of Politics. The Formation of National Electorates and Party Systems in Western Europe*, Cambridge: University Press.
- Centlivres, Pierre et Dominique Schnapper (1991), Nation et droit de la nationalité suisse, *Pouvoirs* 56, 149–161.
- Habermas, Jürgen (1998), *Die postnationale Konstellation*. Frankfurt: Suhrkamp.
- Hermann, Michael und Heiri Leuthold (2005), Der doppelte Gegensatz zwischen Stadt und Land. Wirtschaftliche und gesellschaftliche Dimensionen einer politischen Konfliktlinie, *NZZ*, vom Mittwoch, den 14. September, Nr. 214, 17.
- Im Hof, Ulrich (1991), *Mythos Schweiz. Identität – Nation – Geschichte. 1291–1991*, Zürich: Verlag NZZ.
- Kölz, Alfred (2004), *Neuere schweizerische Verfassungsgeschichte. Ihre Grundlinien in Bund und Kantonen seit 1848*, Bern: Verlag Stämpfli.
- Kriesi, Hanspeter; Romain Lachat, Peter Selb, Simon Bornschier, Marc Helbling (Hrsg.) (2005), *Der Aufstieg der SVP*, Zürich: NZZ-Verlag.
- Lehmbruch, Gerhard (1967), *Proporzdemokratie, Politisches System und politische Kultur in der Schweiz und in Österreich*, Tübingen: Mohr.
- Lüthy, Herbert (1971), *Vom Geist und Ungeist des Föderalismus*, 2. Auflage, Zürich: Arche.
- Rougement, Denis de (1965), *La Suisse ou l'histoire d'un peuple heureux*, Lausanne: Ed. L'âge d'homme.
- Smith, Anthony D. (1991), *National Identity*, London: Penguin.
- Smith, Anthony D. (1986), *The Ethnic Origins of Nations*, Oxford: Basil Blackwell.
- Theiler, Tobias 2004), The origins of Euroscepticism in German-speaking Switzerland, *European Journal of Political Research* 43, 635–56.
- Wimmer, Andreas (2002), *Nationalist Exclusion and Ethnic Conflict. Shadows of Modernity*, Cambridge: University Press.

## Inventer et réinventer la Suisse : Les expositions nationales de 1939, 1964 et 2002

Yannis Papadaniel\*

### 1 Introduction<sup>1</sup>

Les expositions nationales suisses peuvent apparaître comme des lieux privilégiés où se jouent le maintien et la transformation des « socles » identitaires du pays. Comme l'écrit Thiesse (1999), une nation n'existe qu'à partir du moment où un groupe d'individus en déclare l'existence et entreprend de la prouver. Faisant écho aux travaux d'Hobsbawm (1983), cette position insiste sur la dimension construite des identités nationales et des traditions qui les rendent tangibles. Notre but est d'interroger à l'aune de ce modèle le déroulement des expositions nationales en répondant aux questions suivantes : comment les expositions nationales amènent-elles la preuve de ce qu'elles avancent ? Sous quelles conditions participent-elles à la production d'identifiants nationaux ?

Nous n'aborderons ici que les éléments liés à la mise en scène de l'identité nationale, c'est-à-dire en laissant de côté les mécanismes qui autorisent les expositions à se prévaloir, officiellement, de la nation (les délégations successives, ou plus globalement la présence en toile de fond de l'Etat ; Papadaniel 2004). En comparant les trois dernières expositions en date, celle de Zürich en 1939, de Lausanne en 1964 et de la région des Trois-Lacs en 2002, nous établirons un parallèle entre l'actualisation d'une tradition et la (ré)invention d'une rhétorique identitaire. Comme l'écrit Benedict Anderson, « les communautés [nationales] se distinguent non par leur fausseté ou leur authenticité, mais par le style dans lequel elles sont imaginées » (1996, 20). Appliquant cette proposition au contexte helvétique, nous définirons les expositions comme des révélateurs de ce style et de ses variations dans le temps. Nous procèderons, après une réflexion théorique et méthodologique, en deux points articulant une sociologie de la production culturelle et une sociologie de l'identité nationale : d'abord, nous livrerons une analyse de la façon dont se concrétise la tension entre une exposition et ses éditions précédentes. Puis, nous reviendrons sur

\* Yannis Papadaniel, Université de Lausanne, Faculté des SSP, Institut d'anthropologie et de sociologie (IAS), Quartier UNIL-Dorigny, Bâtiment Anthropole 3151, CH-1015 Lausanne, Tél.: 41 21 692 31 95, e-mail: Yannis.Papadaniel@unil.ch.

1 Je remercie Max Bergman pour le temps consacré à la supervision de cet article, Anne Lavanchy, Raffaella Poncioni ainsi que Véronique Mottier pour leurs lectures attentives et leurs précieuses suggestions. Comme le veut la formule consacrée, je demeure seul responsable du contenu de cette contribution.

les performances identitaires successives auxquelles aboutit un tel état de tension, donnant ainsi à voir *une des entrées possibles* par lesquelles « l'imagination communautaire » se met en œuvre en Suisse.

## 2 Nation, tradition et exposition

L'émergence de la nation fait l'objet, schématiquement, de lectures contradictoires : selon certains auteurs (Gellner, 1983; Giddens, 1985; Anderson, 1996), elle serait la résultante d'une dynamique résolument moderne ; la modernité étant associée à des facteurs tels que l'imprimerie, l'industrialisation croissante, le développement militaire ou plus globalement le progrès technologique. À l'inverse, des auteurs tels que Geertz (1963) voient dans la nation la continuation à une autre échelle des relations traditionnelles de parenté (voir aussi Mottier, 2000). La réflexion développée par Thiesse (1999) permet de relier les deux pôles de cette dichotomie. Comme elle l'affirme, nation et identité nationale sont le produit d'un travail de définition et de réappropriation d'éléments disparates : des ancêtres, une langue, des mythes fondateurs, des produits culturels ainsi que des célébrations à grande échelle. Aux nécessités de créer puis de contrôler des entités territoriales plus vastes et aux technologies qui en favorisent l'émergence correspond donc un recours à des ressources symboliques dont le but est d'élever la nation au rang d'entité naturelle. Dans ce qui suit, nous considérerons les expositions nationales suisses comme un usage et un agencement particuliers de ces ressources.

Dans les expositions nationales, produits politiques, économiques, industriels, culturels, agricoles et « mythes fondateurs » se télescopent à chaque fois. Il paraît donc évident de les envisager comme des lieux légitimes d'expression de la nation et de son identité. Qu'en est-il cependant lorsque l'on sait que, dans leur planification, les expositions n'ont l'obligation de se tenir à aucun canevas prédefini et que chacune d'entre elles repose sur des supports aléatoires ? Insérés dans des cadres historiques et sociaux qui en modifient la texture, les expositions ne s'efforcerait-elle pas de jongler d'une façon à chaque fois singulière avec les données du passé, du présent, voire du futur ? La célébration ne reposera-t-elle pas suivant cette perspective sur des bases changeantes, et la nation fêtée, au-delà d'une entité territoriale inchangée, ne se présenterait-elle pas sous des auspices pour le moins variables ? L'examen de l'équilibre des relations que les expositions entretiennent avec les éditions qui les ont précédées nous apportera des réponses à ces questions et nous confrontera très concrètement à la tension que cristallisent les processus de construction de l'identité nationale partagés entre les nécessités d'un présent et le nécessaire recours à un répertoire traditionnel.

Il convient, toutefois, de ne pas se laisser abuser par l'association entre « identité » et expositions nationales. Comme le souligne Brubaker (2001), le terme « identité »

en dit moins sur la réalité sociale qu'il n'en cache des aspects différenciels et parfois contradictoires. Implicitement l'acceptation que nous avons employée jusqu'à présent renvoie à une forme d'« accord total » (Brubaker, 2001) entre les visiteurs et le contenu que leur soumettent les expositions. Il serait tentant, emporté par la foule de visiteurs (les trois dernières expositions comptabilisent toutes entre dix et onze millions d'entrées), de voir dans leurs succès réguliers le ralliement unanime de la société helvétique à une image, reflet sans faille de ce qui fonde et définit son identité à un moment de l'histoire. Trop souvent, les recherches menées jusqu'à ce jour entretiennent un tel malentendu malgré certaines mises en garde (Centlivres, 2002). À vocation historique et/ou sociologique, celles-ci reviennent sur les enjeux entourant la conception des expositions et focalisent leur attention sur les contextes particuliers de leur déroulement (Crettaz, 1987; Reszler, 1991; Arlettaz et al., 1991; Lévy, 2000; Arnold, 2001; Kreis, 2002). Le mérite de ce type de recherche est certes de situer chacune des expositions, mais il contient simultanément le risque d'une réduction : celle d'associer de façon rigide une exposition à un contexte sans analyser le processus qui rend un tel lien possible (Sardet, 2000; Froidevaux et al., 2002).

Dans cet article, il n'est nullement question de nier l'impact qu'ont pu avoir les expositions nationales, mais davantage d'éviter la confusion entre mise en scène et réception. Lorsque, comme dans cette contribution, l'on étudie ces manifestations à partir de ce qu'en disent leurs organisateurs, il faut tenir compte de deux points. D'une part le point de vue des organisateurs ne se confond pleinement avec celui des visiteurs ou des citoyens que lorsque les premiers s'imaginent la figure idéale des seconds. D'autre part, les expositions sont des outils de construction et promotion identitaires parmi tant d'autres. Nous tâcherons donc de cerner la place qu'occupent les expositions dans un processus dont elles déterminent moins l'orientation qu'elles s'y adaptent à intervalles réguliers.

### 3 Une textualisation des expositions

Une analyse détaillée des différentes publications officielles<sup>2</sup> nous livre un condensé de chaque manifestation telle qu'elle est conçue et perçue par ses organisateurs. Ces documents « papiers », ultimes traces concrètes, nous limitent l'accès aux expositions en même temps qu'ils nous en révèlent certaines ficelles. Par les textes, impossible d'en ressentir et d'en observer l'atmosphère générale ou de déambuler à notre guise d'un secteur à un autre. Nous sommes, en quelque sorte, prisonniers de descriptions et de photos qui font partie intégrante de la mise en scène. Mais c'est bien là aussi leur avantage : ces documents nous rendent attentifs à l'idée que les scénographies

<sup>2</sup> Est officiel pour nous tout ouvrage qui porte le sceau, par ses rédacteurs ou ses diffuseurs, des différentes sphères organisationnelles des expositions. Cette littérature s'étend des rapports administratifs aux guides destinés aux visiteurs.

reposent sur des mises en récit qui en distillent une interprétation autorisée. Ils nous révèlent aussi bien les intentions des «scénographes» que leurs attentes à l'égard des spectateurs.

En ce sens, notre démarche peut être vue comme la transposition à un niveau collectif et textuel des acquis de la théorie de Goffman sur la présentation de soi (1973). La majorité des ouvrages sur les expositions sont publiés avec le concours de leur direction (en tant qu'auteur et/ou en tant qu'éditeur). Cette politique éditoriale est un moyen d'inscrire les expositions nationales dans la durée. En d'autres termes, le contrôle des canaux de publication est une hypothèse sur le souvenir. Outre des repères pour les visiteurs, ces ouvrages sont comme des «marqueurs» qui, en lui offrant une visibilité supplémentaire et permanente, officialisent un point de vue et en passent d'autres sous silence. Notre parti est donc de nous intéresser uniquement au contenu officiel des expositions. Nous reléguerons au second plan la question des éventuels détournements que les visiteurs peuvent en faire, de même que celle plus globale des luttes mettant aux prises des intervenants de tout bord (journalistes, représentants de partis politiques, intellectuels etc.). Nous n'aborderons ces aspects que dans la mesure où, contraints d'intégrer un certain nombre de critiques, les cadres dirigeants, par leurs écrits, nous en livrent une interprétation étayant leur position à l'égard des expositions.

Chaque exposition nationale mobilise des forces et une attention considérables. De leurs prémisses à la fermeture de leurs portes, elles sont placées sous les feux des projecteurs. Motifs d'admiration ou de haine, d'encouragements ou de critiques acerbes, rares ont été les expositions ayant fait l'objet d'un compromis initial. Parcours semé d'embûches, leur élaboration est l'occasion d'affrontements parfois violents. Face à un tel risque de dérive, les organisateurs s'efforcent de tenir un cap, et tentent d'infléchir la tournure des débats avant même l'ouverture des portes. Ces tentatives d'inflexion, à l'issue pourtant incertaine, s'apparentent à des stratégies<sup>3</sup> que déploient les cadres dirigeants pour contrer les attaques auxquelles ils sont soumis et pour susciter l'adhésion d'un public potentiellement hostile ou, pire encore, indifférent à leur cause.

L'ampleur des forces que requièrent les expositions constitue souvent un motif de découragement incitant certains milieux à conclure à leur inutilité. L'exposition de 1939 subit les influences de la période précédant l'entrée en guerre. La lecture des différents rapports administratifs laisse entrevoir que l'instabilité économique et politique de l'époque fut un argument qui ne joua pas en faveur de son organisation.

3 Dans l'usage de cette notion, nous nous inspirons de la définition qu'en donne Michel de Certeau (1990, p.59) : « J'appelle stratégie le calcul (ou la manipulation) des rapports de force qui devient possible à partir du moment où un sujet de vouloir et de pouvoir (une entreprise, une armée, une cité, une institution scientifique) est isolable. Elle postule un lieu susceptible d'être circonscrit comme un propre et d'être la base d'où gérer les relations avec une extériorité de cibles ou de menaces (les clients ou les concurrents, les ennemis, la campagne autour de la ville, les objectifs et les objets de la recherche, etc.) ».

Dans l'un de ses textes conclusifs, le directeur, Armin Meili, témoigne des difficultés rencontrées : « *Beaucoup d'exposants m'ont prévenu des énormes problèmes auxquels on se confrontait en tenant une exposition nationale dans une telle période de crise. Ceux qui avaient à tirer le plus parti de l'exposition doutaient principalement de la suite des événements. Certains – peut-être la plupart – me conseillaient de prudemment me tenir à distance d'une telle expérience* » (Meili, 1940, 35). En 1964, les raisons inverses manquèrent tout juste de conduire l'exposition nationale dans le mur. Au milieu des « trente glorieuses », dans une période de prospérité économique et de pénurie de main d'œuvre, de nombreuses oppositions se levèrent face à la mise sur pied d'une exposition nationale, comme l'atteste cet extrait : « *Dès le début de nos travaux, nous avons constaté que dans l'ensemble du pays beaucoup de nos compatriotes, satisfaits de la situation personnelle que leur procurait une période de haute conjoncture étaient peu disposés à participer activement à une grande œuvre nationale dont ils ne percevaient qu'avec peine la portée et la nécessité [...] On a beaucoup discuté dans les milieux les plus divers de l'opportunité d'une exposition nationale, créée dans un climat de scepticisme favorable aux critiques. Beaucoup n'ont pas admis qu'une telle manifestation ait lieu dans une période de surexpansion [sic] économique* » (Camenzind et al., 1965, 5-7). Trente ans après, face à la menace réelle d'annulation, les dirigeants d'Expo.02 eurent à promouvoir, notamment par la publication d'un fascicule (Expo.02, 2000), la poursuite de l'entreprise auprès d'instances politiques et économiques, dubitatives quant à l'ampleur des coûts engendrés.

Au rendez-vous exceptionnel et à la nécessité d'une célébration de la collectivité s'oppose l'argument de son coût et des efforts inutiles qu'elle exige. Dans ce face-à-face, deux champs d'argument se contestent l'appropriation sémantique des expositions nationales. De l'issue de ces luttes ne dépend rien de moins que leur déroulement. Si bien qu'elles ne s'imposent pas de façon unilatérale mais que leur définition reste un enjeu et polarise les points de vue. La manifestation de 1939 est à ce titre exemplaire. Son projet, datant de 1925, ne pouvait se prévaloir de constituer un « rempart identitaire » face au danger de guerre, dans la mesure où celui-ci n'était pas encore d'actualité (prévue en 1933, l'exposition fut reportée de trois ans pour ne se dérouler que six années après). Par la suite, il fallut le soutien des notables locaux pour qu'elle ne se présentât pas sous la forme d'une foire aux échantillons, puis pour éviter son annulation. Enfin, la direction eut à surmonter les velléités de certains exposants peu enclins à s'aventurer dans une telle entreprise. La nécessité, en période de crise, de dresser un inventaire des « forces spirituelles du pays », si elle peut paraître évidente a posteriori, ne le fut guère sur le moment. Autant percevoir les expositions comme le produit d'occurrences nées des « effets d'un contexte », c'est-à-dire de leur appréhension et de leur appropriation par les acteurs sociaux. Ceux-ci ont, en définitive, tôt fait d'en intégrer la portée dans leurs actions pour les parer d'un éclat dont ils espèrent tirer une juste reconnaissance. Dans le récit officiel les obstacles ainsi surmontés deviennent des symboles de vertu, et les expositions,

les preuves d'une force et d'une volonté collectives auxquelles rien ne résiste. Aussi, pour en saisir la portée exacte, faut-il tenir compte tant des modalités par lesquelles une exposition est insérée dans un cadre socio-historique, que des contraintes que celui-ci exerce sur elle.

#### 4 D'une exposition à l'autre

Engagées dans un présent dont elles doivent fournir une illustration, les expositions intègrent un certain nombre d'éléments nouveaux et en abandonnent d'autres au fur et à mesure de leurs déroulements. Un « temps court » les constraint à ne pas livrer une copie reproduisant le contenu des éditions précédentes, tandis qu'un « temps long » les oblige à s'y référer afin d'apparaître en digne successeur. Cette tension, si elle a des répercussions très concrètes sur les expositions, nous révèlent également les modalités de transformation de l'identité nationale en Suisse. Une analyse des procédés muséographiques (l'organisation de l'espace, son découpage ainsi que le rôle assigné aux exposants) tels qu'ils sont définis et défendus successivement par les direction des expositions nous permettra d'illustrer ces modalités et la nature des transformations.

##### 4.1 La mise en scène thématique de 1939

En plus de rassembler l'ensemble des acteurs économiques et culturels et d'en faire la promotion, la direction générale de l'exposition de Zürich en 1939 s'était fixé comme objectif de délivrer un contenu homogène, reflet de l'unité helvétique. Cette démonstration passait par la mise en place d'un dispositif architectural sous son contrôle direct et par une planification d'une précision peu commune jusque là. Regroupés par thème dans des pavillons, obligation était faite aux exposants de s'associer dans des comités afin de s'accorder sur le contenu et d'éviter les redondances. La « Landi » (l'appellation familière de l'exposition nationale de 1939) s'éloignait de la référence des « foires aux échantillons », en vigueur lors de l'exposition de Berne en 1914, pour revendiquer une mission d'éducation. Dans un texte introductif non signé du guide officiel, voici comment se trouve condensé ce point de vue : « *Les organisateurs d'une exposition nationale ont l'obligation de présenter une vue d'ensemble, fidèle, du travail de tout le pays. En d'autres termes, il ne leur est pas permis de laisser entière liberté au jeu des forces concurrentes. Pour nous servir d'exemples, si nous désirons parfaire la culture d'un jeune homme, nous lui recommanderons la lecture d'un certain nombre de bons livres. Nous choisirons dans ce but, dans chacun des domaines de la connaissance auxquels notre ami pourra s'intéresser, le meilleur livre possible, évitant double emploi et accessoires. Le programme de l'E.N [ndla : exposition nationale] a été établi d'après le même principe. Comment pouvait-on montrer au peuple suisse et aux étrangers, de manière frappante et facile à saisir, ce que nous pouvons et ce que nous*

*voulons ? Nous avons choisi un certain nombre de « thèmes » par lesquels nous illustrons de façon caractéristique ce qui est suisse*» (Catalogue : guide officiel, répertoire des exposants et plan d'orientation 1939, 11). La direction réorientait ainsi la mission d'une exposition nationale : promouvoir l'identité helvétique avant de servir de vitrine commerciale.

Cette mise en scène thématique était présentée comme une rupture avec un mode d'exposition jugé dépassé mais qui, malgré tout, exerçait encore ses effets. Ainsi pouvait-on affirmer en simultané : « *L'EN 1939 constituait un événement à part ne pouvant se référer quant au mode choisi (thématique) et à la forme de son architecture à aucun précédent dans l'histoire des expositions nationales. Il fallait rallier à cette idée tous les milieux du pays par une activité soutenue aussi bien explicative que persuasive* » (Graf, 1940, 61), et « *La forme nouvelle d'une exposition thématique ne souleva pas l'enthousiasme de tous les milieux. Si les milieux agricoles parvinrent rapidement à constituer leurs comités de groupes, il n'en fut pas de même pour les milieux industriels [...] le principe du thème ne pouvait trouver partout une heureuse réalisation d'où la nécessité de donner un sens très large à cette notion* » (*ibid*, 17–18). Entre innovation et résistance, la direction trouva donc son salut dans un compromis articulant thématisme et échantillonnage.

#### 4.2 La mise en scène multicellulaire de 1964

L'exposition de Lausanne en 1964 n'échappa pas à la règle. L'enthousiasme populaire de la manifestation en 1939 greva longtemps sa planification. Son succès était perçu comme une conséquence directe du contexte de guerre : la mobilisation générale au mois de septembre, bien qu'elle imposât une fermeture de l'exposition durant trois jours, affermit cette conviction. L'organisation de 1964 héritait donc d'un passé, dont la symbolique pouvait difficilement être transposée sans modification. Ce faisant, elle encourrait le risque d'être « disqualifiée » à l'aune de son insigne prédécesseur. Le directeur administratif de 1964 témoignait de la contrainte que représentait l'exposition de 1939 et qui « *mélai[t] la nostalgie de l'exposition de Zürich, sommet du patriotisme, la peur d'audaces, peut-être imprudentes, et l'appréhension devant une autocritique qui risquait de perturber un certain confort moral considéré comme agréable et rassurant* » (Henry, 1965, 177). L'exposition, quand bien même la guerre froide se déroulait en toile de fond, trouvait donc sa justification dans un registre tout à fait différent, pour ne pas dire inverse : dans une période de prospérité économique et de relative stabilité politique, la direction la présentait comme une pause nécessaire, destinée à la réflexion et au questionnement des valeurs nationales.

Dans le prolongement de l'exposition de Zürich, il s'agissait officiellement de dresser un bilan national par thème et de présenter un contenu synthétique. Architecture et aménagement spatial étaient de nouveau appelés à jouer un rôle phare, à ceci près qu'il n'était plus question de concevoir une suite de pavillons. L'exposition était divisée en six secteurs, aménagés en six bâtiments d'envergure. À l'intérieur, les

objets exposés étaient référenciés de manière à renvoyer à une thématique générale. Ce dispositif, appelé « multicellulaire », était défini de la façon suivante par l'architecte en chef de l'expo: « *À l'intérieur [des secteurs], selon des techniques d'exposition appropriées, les matières les plus diverses étaient expliquées, illustrées, symbolisées dans les sections, cellules d'un tout, qui retrouvaient leur dénominateur commun dans l'architecture [...] Comme dans un corps où chaque cellule remplit sa fonction propre pour faire vivre un organisme unique, chaque section ou groupe d'un secteur traduisait à sa façon un ou des thèmes particuliers pour, au niveau du multicellulaire, exprimer une idée générale* » (Camenzind, 1965, 4–5).

On peut ainsi observer que les innovations de 1964 étaient le fruit d'un équilibre oscillant entre un ancrage dans le passé et la tentation de le rejeter. Le « multicellulaire » apparaît, à cet égard, comme une forme de « remplacement ». C'est-à-dire comme la réinvention du « thématisme » dont le détournement permettait tout autant de bénéficier de ses acquis que d'y injecter de la « nouveauté ». « *L'Exposition se veut thématique* » annonce le Comité directeur dans son préavis du 5 février 1959, tout en précisant que « *le danger de répéter à Lausanne une exposition semblable à celle de 1939 n'est pas à craindre; l'Exposition de 1964 sera, par la force des choses, bien différente. Les matériaux modernes permettront entre autres des formes totalement nouvelles* ». Opposer le « multicellulaire » au « thématisme », la « cellule » au « pavillon » et compléter la célébration des valeurs nationales par une interrogation critique revenait à combiner les tonalités propres à la manifestation et son attachement au registre traditionnel des expositions nationales.

#### 4.3 La mise en scène multisite de 2002

Cette dynamique de changement par « à-coups » se vérifie encore pour Expo.02 dans la région des Trois-Lacs, en dépit de la volonté de « totale » rupture de la part de la direction générale. Dans son rapport final, la directrice illustre par son propos cette dynamique du changement entravée par la nécessité de se référer au passé: « *Expo 01 voulait être une exposition nationale qui ne ressemblerait pas à une exposition nationale habituelle. Il fallait se démarquer et rompre avec les modèles donnés par les expositions précédentes, miser sur la modernité et sur une Suisse ouverte sur le monde. Le terme d'exposition nationale, bien que toujours utilisé par les premiers concepteurs, était conservé comme un label. Le contenu et les aspirations de ce nouveau genre d'Exposition devaient battre en brèche la tradition et proposer une Suisse insolite voire extraordinaire [...] Avec le parti pris de l'éclatement en plusieurs sites, des questions d'identité, d'identification, de reconnaissance apparaissaient, nouvelles pour ce genre de manifestation. Le multisite a permis de donner des perspectives variées sur le pays* » (Wenger, 2003, 64).

Dans la lignée du thématisme et du multicellulaire, le multiste apparaît comme une nouvelle forme de remplacement. Aux cellules de 1964 répondent les « arteplages », plateformes aménagées sur l'eau qui servaient de fil conducteur à la manifestation. Chacun d'entre eux, distants de plusieurs kilomètres, était composé d'une mosaï-

que d'expositions réunies sous l'égide de thématiques communes. Une fois encore, l'architecture était une composante centrale et gagnait en importance. L'exposition, selon ses concepteurs, marquait pourtant une rupture avec les éditions passées. Il ne s'agissait plus d'opposer promotion économique et promotion politique, mais bien d'assumer ce type de contradiction pour aboutir à la création d'une œuvre offrant les moyens d'une prospective politique et économique, en recourant à un répertoire artistique: « *Ce n'est pas un hasard si Expo.02 s'est vraiment mise en mouvement le jour où nous avons compris à quel point notre projet était défini par le triangle de l'économie, de la politique et de la culture. [...] Dans notre pays, les grands projets sont la plupart du temps réalisés par deux grands partenaires : entre l'économique et le politique, la culture et l'économie, ou encore la politique et la culture. Tout projet qui, comme Expo.02 et ses expositions, va au-delà de ce modèle devient un 'Sonderfall' typiquement helvétique* » (Heller, 2002, 294). La singularité d'Expo.02 trouvait ainsi son fondement dans le détournement et la réappropriation autant rhétoriques que pratiques de procédés anciens.

## 5 Performances identitaires

Si les expositions nationales tiennent une partie de leur statut de ce que l'on en dit, celui-ci n'est toutefois pas exclusivement un produit discursif. Bien au contraire, après avoir vaincu les réticences, ces constructions identitaires se donnent à voir de la façon la plus concrète. Les expositions ont en commun de créer l'impression d'un rapport immédiat entre leur contenu et leurs visiteurs. En livrant un contenu compact et synthétique, elles ne feraient rien d'autre que de rassembler les pièces détachées de la connaissance identitaire. C'est en ce sens que leurs directions peuvent recourir à la parabole du miroir. Pourtant, cette immédiateté n'est qu'illusion (De L'Estoile, 2004). Loin d'aménager une rencontre sans que rien ni personne ne s'immisce entre les visiteurs et les objets, les expositions offrent le moyen d'un détournement. Sortis de leur circuit traditionnel, les objets sont soumis à une « nouvelle économie ». Les étiquettes, les moyens audio-visuels, mais aussi les guides (oraux ou écrits) concourent à combler le vide sémantique occasionné par leur transfert à l'exposition et à les ériger en symbole d'une nation. Jack Goody (1979) le soulignait au sujet de l'écriture : celle-ci permet une décontextualisation du savoir ; un énoncé peut être examiné, manipulé et réordonné. Les expositions ne procèdent pas autrement. Maniant les objets comme des mots, elles les insèrent dans une syntaxe pour livrer un récit. Le sens qu'ils revêtent est alors fonction d'un cadre référentiel plus général. Transposant, traduisant, ou triant, les expositions naissent ainsi d'une composition d'éléments disparates pour donner une assise matérielle à un discours identitaire.

Nous retrouvons là un dénominateur commun aux trois expositions. Mais, si les composantes de leur syntaxe demeurent similaires, elles ne donnent pas lieu à

un même langage. La mise en espace, les textes, l'architecture ou les moyens audio-visuels ne revêtent pas la même importance d'une mise en scène à une autre ou y remplissent des rôles différents. Bien plus, les variations de leur équilibre « grammatical » nous indiquent la manière dont se concrétise la singularité de chacune des expositions et par extension du discours identitaire qu'elles délivrent à tour de rôle. C'est considérer, dans le prolongement de notre réflexion, les expositions comme autant de performances successives de la nation, c'est-à-dire comme des moments où est rendue possible une expérience réelle qui restitue un espace-temps fictif. Dans l'usage que nous en faisons, le concept de performance prolonge la perspective de Benedict Anderson (1996) lorsque celui-ci relie le concept de communauté imaginée à un rapport spatio-temporel spécifique et routinisé. Il est donc question maintenant de considérer les variations de ce rapport tel que chaque exposition le met en scène.

### 5.1 Zürich 1939 : « l'objet expliqué » et la nation vive

L'exposition nationale de Zürich mettait en scène des objets du quotidien dont elle expliquait à l'envi les modes d'emploi. Procédés graphiques (légendes, diagrammes, tableaux synoptiques ou explications complémentaires dans le guide) et objets semblaient reliés par un rapport de complémentarité à sens unique : le visiteur pouvait admirer les produits et les machines de l'industrie, puis s'informer sur la nuance de leur fonctionnement, ou de leur signification. L'accent était toutefois mis sur le « concret » : les procédés graphiques ne constituaient que le substitut de ce qui ne pouvait être, faute de moyens suffisants, physiquement présent. On insistait sur les efforts déployés pour amener dans un pavillon une turbine aux dimensions surhumaines et l'on s'excusait presque, en retour, de ne recourir qu'à des photos dans la présentation de l'industrie naissante de l'aéronautique<sup>4</sup>. Le premier niveau de performance était donc d'avoir réuni dans un espace réduit des objets fortement divers, dont certains avaient nécessité des moyens considérables lors de leur déplacement.

D'aucuns considéraient l'ordonnancement induit par le thématisme comme « syntagmatique » – par opposition à paradigmatic – (Mairot, 1991), en ce qu'il montrait des objets pour ce qu'ils avaient de spécifique. Exposer une turbine pour tous les types de turbines produites en Suisse n'était, semble-t-il, pas suffisant. Mieux valait recourir à un échantillon dont la représentativité coïncidait avec la réalité. En ce sens, le deuxième niveau de performance résidait dans l'exhaustivité de son inventaire. Si la nation se donnait à voir à échelle réduite, celle-ci se devait d'être conforme au modèle grandeur nature.

Mais l'exposition s'était également vêtue d'appareils de fête : tableaux et sculptures, attractions et spectacles allégeaient un programme dense. Au didactisme du discours répondait les couleurs des tableaux, la légèreté des statues, ou la magna-

---

<sup>4</sup> Voir Catalogue : guide officiel, répertoire des exposants et plan d'orientation 1939, notamment p. 323 et 338.

nimité d'une pièce de théâtre. L'abondance de chiffres et de graphiques était aplatie par des procédés artistiques. Résolument liés au quotidien, ils ne rompaient avec lui que pour mieux en souligner les traits : sculpture, fresques ou spectacle ne sortaient pas du répertoire figuratif, et leur signification ne faisait aucun « mystère ». Leur rôle était d'enjoliver un message identitaire qui leur préexistait. Le troisième niveau de performance inscrivait donc l'exposition dans le registre de la détente ; indulgente, elle laissait vaquer les visiteurs aux joies de l'insouciance et de l'esthétique, pour mieux les rappeler à leur devoir.

Le quatrième et dernier niveau de performance englobait les précédents. Transposés dans l'exposition, les objets étaient dotés d'un supplément de sens, celui qui les élevait en marqueurs palpables d'une force spirituelle. Leur traitement par l'exposition visait autant une connaissance des objets qu'à leur allouer un statut où se mêlaient technique, identité et esthétique. La valorisation d'outils de travail, la mise en scène des savoir-faire correspondants et de leurs produits revenaient à célébrer une nation industrialisée : l'exposition les attachait par un lien naturel au sort de la nation en en faisant les représentants de « l'esprit des lieux » (Rousseau, 2001). À travers eux, le caractère, pour ainsi dire, ontologique des habitants était livré dans une diversité que l'Etat confédéral s'attachait, dans sa bienveillance, à sauvegarder tel que le démontrait le secteur central de l'exposition, « l'Avenue Surélevée »<sup>5</sup>. On retrouve ici la principale doctrine promue par la Landi, celle de défense spirituelle. Cette doctrine, directement inspirée des travaux du penseur catholique Gonzague de Reynold (1880–1970) gravite autour de trois axes, affirmant chacun à leur manière la spécificité du cas helvétique : a) l'appartenance de la Suisse à trois grandes civilisations : la germanique, la française et l'italienne. b) Le fédéralisme, qui atteste à la fois du caractère unitaire et divers de la Suisse c) le respect, dans une tradition chrétienne, de la dignité et des libertés humaines (Pattaroni, 2002).

Autrement dit, les objets d'exposition concrétisaient ce que Thierry Bonnot (2002) conçoit comme « un réseau » entre le pays et son industrie, pôles entre lesquels la population apporte à la nation la preuve matérielle de leur grandeur réciproque<sup>6</sup>. De la cuillère en bois du paysan à la machine la plus sophistiquée, se jouait la révélation de la vitalité et de la modernité de la nation. L'exposition se voulait un miroir exhaustif, agrémenté ici et là de mises en garde contre une éventuelle intrusion étrangère. Elle se présentait sur un mode horizontal, sans opérer de hiérarchie mais en traçant une ligne de partage entre ce qui était « suisse » et ce qui ne l'était pas. En deçà de cette frontière, elle adoptait un ton apologétique ; au-delà, elle marquait sa méfiance.

<sup>5</sup> Le concept de « défense spirituelle » tel que défini par l'autorité fédérale demeurait suffisamment flou pour rassembler sous son égide, malgré des variations dans l'usage qui en était fait, les principaux partis politiques, à l'exception des communistes et des frontistes (Pattaroni 2002).

<sup>6</sup> Remarquons que Thierry Bonnot dresse un tel constat entre le village et l'usine, et que nous l'étendons à une nation et son industrie.

### 5.2 Lausanne 1964 : « l'objet métaphorique » et la nation juste

En 1964, la démonstration des forces vives de la nation ne passait plus par un large panachage des produits et des modes de production. L'exposition délivrait une vision générale de la société, dont les différentes composantes étaient appréhendées en fonction de leur rôle spécifique. Inscrit dans un dispositif général, chaque élément de l'exposition amenait sa pierre à l'édifice et contribuait à son unité. Alors qu'en 1939, « l'Avenue surélevée » ramenait à elle un ensemble disparate pour en souligner l'essence commune, l'exposition de 1964 tentait de dégager un lien logique entre chacune des thématiques. Aussi ne s'agissait-il plus d'énumérer des caractéristiques ethniques ou historiques de la nation, et d'en exposer la trace palpable. Son propos consistait, selon un modèle paradigmique, à tisser des liens entre des éléments de prime abord éloignés ou opposés. Le premier niveau de performance consistait donc en une typologie des forces en présence, où la rhétorique de l'exemplarité se substituait à la rhétorique de l'exhaustivité.

La présence d'un objet donné était le fruit d'une double sélection suivant un critère de représentativité : « *Il ne s'agissait pas de présenter les objets dans le but de les expliquer, mais bien au contraire pour en dégager leur raison d'être afin de leur donner un sens. L'objet n'est donc plus présenté uniquement pour lui-même mais bien en fonction de l'idée qu'il est susceptible d'exprimer* » (Camenzind, 1965, 3). Performance esthétique et clarté de sens étaient donc associées : les explications paraissaient superflues, les chiffres et les schémas étaient, autant que possible, bannis. En bref, les objets insérés dans des arrangements mobiles à vocation artistique transmettaient d'eux-mêmes un message : « *Il est très important de veiller à l'élément affectif. Le visiteur n'est pas une machine rationnelle, mais un être humain qui demande des émotions. Il s'intéressera d'abord aux hommes et aux objets en mouvement ensuite seulement à l'explication* » (Communications aux exposants, mars 1960). Aussi, le second niveau de performance était-il celui de pousser l'exposition vers une forme d'expression visuelle et, si possible, mobile.

Nous touchons ici à la performance globale de l'exposition de 1964. Elle était ce lieu où les objets abandonnaient « leur vocation au silence » pour signifier non seulement la grandeur d'un pays, mais aussi la « justesse » (voire la « justice », cf. Boltanski, 1990) et la rationalité de son organisation. Le visiteur devait en sortir en portant un regard lucide sur les responsabilités qui lui incombaient et sur les liens qui l'unissaient à ses compatriotes. En usant de la métaphore, elle donnait à voir les fondements moraux et imperceptibles de la nation. Telles machines dans le secteur consacré à l'industrie et l'artisanat exprimaient la rationalité des modes de production et amenaient la preuve de l'avancement de la société helvétique. L'école, la démocratie directe ou le tourisme apparaissaient sous les traits de machines allégoriques. Les sculptures s'inscrivaient dans cette lignée ; nombreux d'entre elles faisaient, cette fois, partie intégrante du propos de l'exposition. L'ensemble de ces procédés avait pour but d'illustrer le bon fonctionnement de l'ensemble des organismes et corps

nationaux. La nation prenait alors la forme d'une communauté dont chacun des membres participaient rationnellement et fonctionnellement à la réussite politique et économique du pays.

### 5.3 Expo.02, région des Trois-Lacs : « l'objet multiple » et la nation inventée

En 1939 et en 1964, les expositions avaient respectivement usé des procédés esthétiques dans le but d'arrondir les angles du didactisme, ou comme d'une plus-value morale que les mots ne suffisaient pas à exprimer. Trente ans plus tard, la direction d'Expo.02 plaçait au centre de son dispositif les « émotions » et les « intuitions » de ses visiteurs. Se référant au « rêve » ou au « désir », l'exposition jouait sur un registre affectif. La rupture avec le quotidien visait alors à transporter le visiteur dans des sphères qui lui étaient, prétendument, inconnues. Le premier niveau de performance était alors l'aménagement d'une ambiance. De lieu de mise en valeur, l'exposition, par sa forme, devenait elle-même un motif qui en justifiait la visite.

La frontière entre les lieux et les objets d'exposition (le contenant et le contenu) tendait à se diluer en un ensemble où se rencontraient des éléments contradictoires. Les éléments de mise en scène étaient distribués en une totalité éclatée, que le visiteur devait modeler à sa guise, s'intéressant tantôt aux façades des bâtiments, tantôt aux objets qu'elles abritaient. La préface du guide témoigne de la primauté accordée à l'affectif : « *Peut-être vous demandez-vous par où commencer, comment choisir, quelles expositions voir. Peut-être craignez-vous de manquer le plus important, de ne pas voir ce qui est à voir, de passer à côté de l'essentiel. Expo.02 est une exposition nationale à la carte. Vous, visiteur, avez l'occasion de composer celle qui vous convient, selon vos goûts personnels et les circonstances de vos visites. Faites confiance à votre intuition. Imprégniez-vous de l'atmosphère des arteplages, visitez les expositions qui vous attirent sans vous demander si votre choix est le bon* » (Wenger, 2002, 3). Le deuxième niveau de performance s'apparentait ainsi à cette liberté promulguée par l'exposition qui devait donner lieu à une expérience sensible.

La liberté accordée au visiteur supposait un redéploiement de la syntaxe muséographique. Les textes dévoilaient une intention qui n'était censée se révéler pleinement que dans un face-à-face intime avec les visiteurs. Prise dans ce tourbillon, la technique servait d'« ascenseur » pour conduire le visiteur en des hauteurs (supposément) jamais atteintes. Le troisième niveau de performance était celui d'une technologie dont le mode de fonctionnement était sciemment dissimulé et dont le rôle était de stimuler la réflexion ainsi que les émotions des visiteurs.

Ainsi proclamée, l'exposition pouvait apparaître comme un lieu de déconstruction identitaire donnant à voir les signes multiples, ou les contradictions, au fondement de la nation. En 2002, l'exposition tentait de se distancier de toute forme de discours promotionnel (tant identitaire que commercial), pour se revendiquer comme une manifestation culturelle et réflexive. L'appel constant à l'onirisme accompagné d'œuvres architecturales signées par des maîtres d'œuvre de renommée

internationale mettait l'accent sur la nation en tant qu'entité poétique produit de l'imagination. Posés sur des socles<sup>7</sup> qui valaient tout autant qu'eux que l'on s'arrêtât à les contempler, les objets d'expositions n'étaient plus expliqués. Ils apparaissaient soit comme des œuvres d'art à part entière, soit comme les composantes d'un projet artistique plus global. Dans un cadre qui les magnifiait, ils apparaissaient dans une prétendue « choseïté » (Bazin et al., 1994) que les visiteurs devaient s'accaparer pour en faire des objets personnels. N'importe quel procédé venait ainsi faire œuvre, et l'on pouvait avec un même sérieux casser des assiettes, contempler des machines à sous, discuter avec un robot, écouter des sons produits par le vent ou réfléchir sur l'avenir écologique du monde afin de s'inventer une patrie.

## 6 Conclusion

Le point de vue développé ici, combinant une sociologie de la production culturelle avec une sociologie de l'invention de la nation, vise à rompre avec une approche par trop statique des expositions. Derrière des termes (cohésion, rendez-vous collectif, nation ou identité) se cachent des mises en scène que l'on ne peut véritablement saisir qu'à la condition de les examiner au plus près de leur déploiement. Il en ressort ainsi que leur répétition n'est pas forcément reproduction sans que l'on puisse toutefois conclure, mû par une forme absolue de relativisme, à l'absence d'un lien entre expositions successives. Son étude, bien au contraire, révèle la dynamique paradoxale qui guide le montage de performances identitaires de ce genre.

Passerelles entre le visible et l'invisible, le concret et l'abstrait, les expositions nationales suisses n'en reposent pas moins sur des bases différentes. Les objets y entretiennent des rapports variés avec leurs supports, tant et si bien que d'une manifestation à l'autre, ils paraîtraient presque interchangeables ; ce qui n'était que prétexte ou édulcoration lors d'une exposition devient le « clou » de l'édition suivante. Face à la nostalgie du passé, les nouvelles équipes dirigeantes se doivent de convaincre sans brutaliser, d'innover sans entrer en dissidence : il s'agit, en quelque sorte, de faire du « différent » avec du « même ». D'une exposition à une autre, des thèmes identiques paraissent revenir inexorablement : on y vante les mérites du fédéralisme, les forces de l'industrie, les merveilles de la technologie et on y décline le rapport entre l'esthétique et le pratique, en prétendant tantôt soumettre la première au second, tantôt l'inverse. D'une même litanie naissent des singularités que chaque direction tente de mettre en mot et de traduire par des actes. Les expositions sont donc de ces événements réguliers et répétés qui cherchent à se distinguer de leur prédécesseur en y puisant les règles qu'ils enfreindront. En s'écartant des sentiers déjà tracés, chaque édition prolonge une célébration et y appose une définition

<sup>7</sup> Hainard (1984) évoque ce phénomène en parlant de « vitrification » et de la Vitrine comme d'un objet sanctificateur.

renouvelée, qui, tôt ou tard, fera elle aussi l'objet de modifications. De la rupture naît ainsi la continuité, de l'inédit dépend la survie d'une tradition qui se risque à résister à l'érosion du temps.

Les expositions nationales constituent des marqueurs identitaires justement parce qu'elles parviennent à s'ajuster à des contingences où les appartenances se déclinent sur des modes différents. À une Suisse que l'on affirmait moderne, industrielle, et dont on s'attachait à démontrer les particularités qui la distinguaient de l'étranger a succédé, en l'espace de soixante ans, le modèle d'une nation postmoderne fruit du questionnement, de l'imagination et des rêves de tout un chacun. Entre deux, le cadre médian de l'exposition de 1964 tentait de combiner un éloge de la rationalité et une interrogation critique. Par cette dynamique, on saisit une part de la construction identitaire en train de se faire. Derrière la promotion d'une exposition nationale, sa mise au goût du jour, mais aussi derrière les objets qui la composent et la singularité de leurs statuts, se dessinent progressivement les contours changeants d'une communauté, ceux tout au moins dans lesquels chaque direction tente de l'enfermer. Le thématisme, le multicellulaire ou le multisite, bien loin de n'être que des procédés muséographiques, sont également porteurs de certaines aspirations ou valeurs collectives qu'ils participent à réinventer et à affirmer.

Les tensions qui jalonnent leur organisation puis leur déroulement nous laissent toutefois deviner que les expositions cristallisent également des oppositions. Le corollaire du rassemblement, comme nous l'avons vu, n'est autre que la critique, la contestation et plus généralement la dispute. Les expositions ouvrent à intervalles réguliers un débat identitaire et y livrent, par le récit qu'en font leurs organisateurs, une des visions possibles. Peut-on dès lors réduire l'identité suisse aux contenus des expositions et à ce qu'en disent leurs promoteurs ? Répondre par l'affirmative équivaudrait à confondre identifiants et identification.

## 7 Références bibliographiques

- Anderson, Benedict (1996), *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La Découverte.
- Arlettaz, Gérald et al. (1991), *Les Suisses dans le miroir. Les expositions nationales suisses*, Lausanne : Payot.
- Arnold, Martin (2001), *Von der Landi zur Arteplage*, Zürich : Orell Füssli.
- Bazin, Jean; Bensa Alban (1994), Des objets à la « chose », *Genèses*, 17, 4–7.
- Bensa, Alban (2001), Fièvre d'histoire dans la France contemporaine, in : Alban Bensa et Daniel Fabre (dir.), *Une histoire à soi*, Paris : Mission du Patrimoine Ethnologique, Cahier 18, Maison des sciences de l'homme, 2–12.
- Boltanski, Luc (1990), *L'amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris : Métailié.
- Bonnot, Thierry (2002), *La vie des objets*, Paris : Maison des sciences de l'homme.

- Brubaker, Rogers (2001), Au delà de l'identité, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 139, 66–85.
- Camenzind, Alberto; Gabriel Desplands, Edmond Henry, Paul Ruckstuhl (1965), *Rapport final: conclusions et statistiques*, Lausanne: Exposition nationale 1964.
- Camenzind, Alberto (1965), *Rapport de l'architecte en chef*, Lausanne: Exposition nationale 1964.
- Centlivres, Pierre, (2002), Le portrait introuvable: la Suisse des expositions nationales, *Ethnologie française* 2/32, 311–320.
- Crettaz, Bernard (1987), Un si joli village: essai sur un mythe helvétique in: Hans-Ulrich Jost (dir.), *Peuples inanimés, avez-vous donc une âme?*, Lausanne: Étude et mémoire de la section d'histoire de l'Université de Lausanne, 40–52.
- De Certeau, Michel (1990), *L'invention du quotidien t. I l'art de faire*, Paris: Gallimard.
- De L'Estoile, Benoît (2004), Quand l'anthropologie s'expose, *Critique*, 680–681, Paris: Minuit, 5–15.
- Expo.02 (2000), *Dix questions sur l'Expo.02*.
- Exposition nationale de Lausanne 1964 (1964), *Communications aux exposants mars 1960*, Lausanne.
- Exposition nationale suisse de Zürich 1939 (1939), *Catalogue: guide officiel, répertoire des exposants et plan d'orientation*, Zürich.
- Exposition nationale suisse de Zürich 1939 (1940), *Le livre d'or de l'ENS 1939*, Zürich: Verkehrsverlag.
- Geertz, Clifford (dir.) (1963), *Old Societies and New States*, New-York: Free Press.
- Giddens, Anthony (1985), *The Nation-State and Violence*, Cambridge: C.U.P
- Goffman, Erving (1973), *La présentation de soi*, Paris: Minuit.
- Goody, Jack (1979), *La raison graphique: la domestication de la pensée sauvage*, Paris: Minuit.
- Graf, Emil J. (1940), *Rapport administratif de l'Exposition Nationale de 1939 (résumé français)*, Zürich.
- Hobsbawm, Eric (1983), Inventing Tradition in *The Invention of Tradition*, Cambridge: C.U.P, 1–14.
- Hainard, Jacques; Roland Kaehr (1984), *Objets prétextes, objets manipulés*, Neuchâtel: Musée d'ethnographie.
- Heller, Martin (2002), L'exposition et la vie in Expo.02, *Imagination: le livre officiel d'Expo.02*, Lausanne: Payot, 294–295.
- Henry, Edmond (1965), *Rapport du Directeur administratif*, Lausanne: Exposition nationale 1964
- Kreis, Georg (2002), Expositions nationales 1800–2000 – quelles réponses à quels besoins?, *Revue historique neuchâteloise*, 1–2, 7–15.
- Lévy, René (2000), Le projet CH91 ou de la difficulté de laisser agir le peuple à l'occasion d'une exposition nationale suisse, in: Urs Germann et al., *Expos.ch, idées, intérêts, irritations*, Berne: Archives fédérales suisses, 151–166.
- Mairot, Philippe (1991), Musée et technique, *Terrain*, 16, 131–138.
- Meili, Armin (1940), Vom Werden und Wesen der Landesaustellung, in: Exposition nationale de Zürich 1939, *La Suisse vue à travers l'Exposition Nationale de 1939*, volume 1, Zürich: Atlantis, 1940, 27–52.
- Mottier, Véronique (2000), Narratives of National Identity: Sexuality, Race, and the Swiss. Dream of Order, *Swiss journal of sociology* 3/26, 533–558.
- Papadaniel, Yannis (2004), La société en vitrine: le cas de l'Exposition nationale suisse de Lausanne, *A contrario* 1/2, 67–88.
- Pattaroni, Damien (2002), 1939–1964: pérennité du concept de défense spirituelle?, *Revue historique neuchâteloise*, 1–2, Neuchâtel, 57–66.

- Quadroni, Dominique; Froidevaux Yves (2002), Introduction et présentation, *Quand la Suisse s'expose. Les expositions nationales XIXe–XXe siècles. Actes du colloque de la SHAN, Revue historique neuchâteloise*, no 1–2, Neuchâtel, 3–5.
- Reszler, André (1991), Mythes, utopie et identité de la Suisse, in : Gérald Arlettaz et al., *Les Suisses dans le miroir. Les expositions nationales suisses*, Lausanne : Payot, 9–12.
- Rousseleau, Raphaël (2001), L'esprit et les lieux : généalogie et usages de clichés paysagers vendéens, *Genèses*, 44, 99–126.
- Sardet, Frédéric (2000), Organiser l'Expo 64 : espace, argent, et pouvoirs, in : Urs Germann et al., *Expos. ch, idées, intérêts, irritations*, Berne : Archives fédérales suisses, 219–235.
- Thiesse, Anne-Marie (1999), *La création des identités nationales : Europe XVIIIe–XXe siècle*, Paris : Seuil.
- Wenger, Nelly (2002), Cette Expo est la vôtre in *Expo.02, Le guide officiel d'Expo.02*, Zürich : Werd.
- Wenger, Nelly (2003), Rapport d'activité et d'évaluation de la présidente de la direction générale in *Expo.02, Rapport final*, Zürich : Neue Zürcher Zeitung, 60–130.

## Eugenics and the Swiss Gender Regime: Women's Bodies and the Struggle Against Difference<sup>1</sup>

Véronique Mottier\*

### 1 Introductory comments

The modern Swiss nation-state has emerged, to borrow Kriesi's apt terminology (2006), as a "federation of nations". Encompassing various languages and religions, the Swiss nation lacks the common "cultural stuff" that could act as national "glue". Instead, as Kriesi argues elsewhere in this volume, it is held together by its political institutions, in particular, federalism, direct democracy, and armed neutrality, which institutionalise respect for cultural difference and incarnate a model of mutual tolerance based on the principle of "live and let live".

Kriesi's account of Swiss national identity has been highly influential, and his views are rarely questioned within Swiss political science. Persuasive though it is, I believe that the integrationist model of Swiss national identity, as formulated most prominently by Kriesi, nevertheless neglects central characteristics of the modern Swiss nation-state, in particular, its exclusionary tendencies. This conceptual absence is, moreover, shared by competing analyses, such as Linder's (1999), who emphasises the conflictual nature of the historical processes of state- and nation-building in Switzerland but pays little attention to related practices of social and political exclusion.

I suggest that taking a closer look at the Swiss "gender regime" suggests an alternative account of the constitution of the Swiss nation-state. The concept of the gender regime, as proposed by Connell (1987), refers to the ideological and material practices which construct gender identities and institutionalise gender inequalities.

\* Véronique Mottier, University of Lausanne and Jesus College, Cambridge. Contact: Institut d'Anthropologie et de Sociologie, Université de Lausanne, Anthropole, CH-1015 Lausanne, Email: Veronique.Mottier@unil.ch.

1 I am grateful to the Swiss National Science Foundation (Research Professor Grant 61-66003.01) for funding the research which forms the basis for this article, and to IAS, the University of Lausanne and Jesus College, Cambridge for institutional support. Earlier versions were presented at the Swiss Sociological Conference in St. Gallen, 5–7 October 2005; at the conference "Wie nationalsozialistisch ist die Eugenik?", University of Basel, 17–18 February 2006; and at my public lecture "Les politiques de la sexualité: l'Etat et le corps des femmes", Université de Genève, 23 may 2006. Thanks are due to participants in these events, as well as to James Clackson, Thomas Huonker, Hanspeter Kriesi, Walter Leimgruber, Yannis Papadaniel, Helga Satzinger, Lea Sgier, Regina Wecker and anonymous reviewers of the SJS for helpful suggestions; to Hans-Jakob Ritter and Gabriela Imboden for use of their research-in-progress; to Natalia Gerodetti for fruitful research collaboration; and to Olaf Henricson-Bell for stylistic improvements to the text.

It is therefore helpful for looking at the institutions which not only produce, but also solidify and anchor gender identities, such as the family, the workplace, or the army. In conditions of modernity, one of the main arenas for the institutionalisation of gender inequalities is the nation-state.

When considering the relations between gender and the nation-state in Switzerland, the first, and rather obvious, point to make is that the founding institutions of Swiss national identity are heavily gendered. Starting with direct democracy, it is hardly necessary to remind readers that women have been excluded from voting rights at the federal level for most of the modern era, until 1971. If we look at armed neutrality, it is also obvious that the Swiss army has traditionally been a primarily male institution. Finally, it could be argued that federalism has been so centred on cultural and regional differences that other differences, in particular gender (and to some extent social class), have been "institutionalised out" of the political community. As Kriesi (1995: 67) has also pointed out, these identity features have been much less salient in Swiss social and political life. To summarise my argument so far: the founding institutions of the Swiss nation-state have been built upon the exclusion of women.

However, we need to further refine this point. Focusing only on the political exclusion of women provides us with a picture of the Swiss gender regime which is at best partial and possibly overly simplistic. It is important also to look at some of the other, more complex, ways in which the social relations of power around gender have operated in recent Swiss history. Against this backdrop, the general argument that I will develop in the following sections is, first, that Switzerland provides a historical example of a "Gardening State", to borrow a metaphor from Zygmunt Bauman: a state concerned with eliminating the bad weeds from its national garden and thereby constructing a sharply exclusionary national identity. Second, that women's bodies have been a central site in this Swiss struggle against "difference", and that gender and sexuality have consequently been a structuring dimension of the Swiss trajectory into modernity. Empirically, I shall illustrate this argument with reference to the Swiss experiments with eugenics (1920s–1960s). It is not my purpose in this article to present an exhaustive historical analysis of this discursive field, nor of the practices that it legitimised.<sup>2</sup> Instead, I propose to use the Swiss experiments with eugenics as an angle from which we can examine the forging of the modern Swiss nation and, especially, the structuring role of gender and sexuality in that process, building upon the body of recent critical historiography in this area.<sup>3</sup>

2 The contemporary relevance of eugenics and its ideological roots are explored in our article in *New Formations* (Mottier and Gerodetti, forthcoming).

3 I refer in particular to the growing body of current archival research on Swiss-German cantons by historians such as Regina Wecker, Jakob Tanner, Béatrice Ziegler and their research teams, which is being carried out in the context of the PNR51, as well as to earlier work by Jeanmonod and Heller (2000 ; 2001) in the French-Swiss context.

## 2 Disciplining the nation

The science of eugenics emerged during the second half of the nineteenth century. One of its aims was to assist nation-states in formulating social policies which would improve the "quality" of the population. The emergence of modern techniques of government, including the growth of health and social policy-making from the beginning of the twentieth century, provided the institutional conditions for translating the eugenic rhetoric into practice. The Swiss case is particularly interesting because it pioneered a number of eugenic ideas and policies in Europe, some of which continued until well after the Second World War.

The term "eugenics" was popularised by Sir Francis Galton in 1883, to refer to the genetic improvement of the national "stock" on the basis of the scientific study of "all influences that tend, in however remote a degree, to give to the more suitable races or strains of blood a better chance of prevailing speedily over the less suitable than they otherwise would have had" (Galton, 1883: 25). Galton regarded the evolutionary processes described by his cousin Charles Darwin, in particular the ideas of natural selection and the survival of the fittest,<sup>4</sup> as too slow and uncertain for modern needs. The complexities of modern scientific and cultural developments, he argued, put particularly high demands on political and other elites, whose intellectual capacities he deemed insufficiently evolved. The new science of eugenics aimed to assist governments in implementing social policies which would improve the quality of the national "breed". In opposition to the *laissez-faire* of political liberalism, eugenicists advocated active social engineering. The individual had a patriotic duty to contribute to the improvement of the national community through what Galton's student Karl Pearson (1909: 170) deemed a "conscious race-culture". Eugenics was thus from its origins deeply intertwined with social and political aims. It emerged as both a science and a social movement (see also Mottier 2000: 545). The term caught on rapidly, and numerous eugenics societies were established in Great Britain as well as in other countries, to be followed by the creation of International and World Leagues (see Kühl, 1997). Through such social reform societies, as well as scientific disciplines such as psychiatry, anthropology, biology and sexology, eugenicist discourses acquired institutional support.

The eugenicist concern with the improvement of the population through the regulation of reproductive sexuality reflected the emergence of a wider preoccupation of Western industrialising nation-states with the health and size of their population. In the context of accelerating industrialisation, the rapidly growing urban population appeared as a potentially destabilising force, whilst an orderly, healthy and prolific population came to be seen as a source of wealth for the expanding nation-states (see Nye 1999). The modern state thus twinned the exercise of disciplinary power with that of pastoral power. On the one hand, modern disciplinary techniques, including

<sup>4</sup> Darwin adopted the latter idea from Herbert Spencer in 1868.

mechanisms of surveillance and normalisation within state and para-state institutions such as educational establishments and prisons, aimed to produce orderly and docile subjects. On the other hand, the population was cared for and protected by new welfare policies, which in turn involved both relations of care, and the establishment of further technologies of scrutiny, surveillance and disciplinarisation (Foucault 1979; 1983). These modern techniques of governmental, which Foucault terms “governmentality”, were not limited to action by the government structures of the central state, but included, more generally, all ways of directing and regulating the behaviour of citizens (Foucault 1991; see also Dean 1999).

Citizens' bodies are central targets in these relations of pastoral care and social disciplinarisation. This bodily aspect of modern power is expressed in Foucault's concept of “bio-power” (Foucault 1990). Bio-power includes, first, disciplinarisation of the movements, capacities and behaviours of individual bodies; second, it refers to the regulation of the welfare, health and education of the collective national body by state policies (see also Sawicki 1991: 67). The “conduct of conduct” involved in these practices of bio-power and governmentality, such as the eugenic regulation of the reproductive sexuality of the national body, is dependent upon the constitution of a corpus of expert knowledge, produced through careful observation and classification (see also Mottier 2005). In the field of eugenics, Switzerland was at the forefront on both the theoretical and the practical levels. Swiss scientists made significant contributions to the international scientific discourse of eugenics, while important eugenicist practices and policies were pioneered in Switzerland.

The practices of care and normalisation involved in pastoral power are internalised by individuals as contributing to the common good. In this respect, pastoral power involves a normative articulation of a collective identity as well. The national order of the welfare state is discursively founded on the notions of community and solidarity – even though entitlement to welfare provisions has always been conditional, and was, in fact, initially restricted to a very limited number of specific categories of the Swiss population. Pastoral power thus contributes to the formation of a national identity (Mottier 2005).

The construction of the nation as an ordered system of exclusion and disciplinary regulation is central to the formation of a national identity as well as to the workings of modern welfare. As Bauman argues (1989; 1991), the modern nation-state has emerged from a “quest for order”; its aim was to create an orderly society through the dominant alliance of Science and Reason. Sexuality is an important site of the modern quest for order, as well as a central element of national identity. It is through reproductive sexuality that the nation is biologically renewed, which turns it into a concern for the state (see also Mottier 1998). As Foucault puts it, “Sexuality has always been the site where the future of our species, and at the same time our truth as human subjects, are formed” (Foucault 1994: 257)<sup>5</sup>. Consequently,

5 My translation.

sexuality is the prime target of "bio-power" and, as such, fundamental to processes of disciplinarisation, normalisation and marginalisation of individuals (Foucault 1990). Female sexuality is a particular target. As Yuval-Davis (1989: 106) points out, female bodies and "respectable" female sexuality become the "gate-keepers" of the moral and the biological boundaries of the national community. Female citizens and their bodies thus became of particular interest in the eugenic disciplinarisation of the nation.

### 3 Eugenic practices in Switzerland

Swiss eugenic policies were frequently articulated in a social-democratic perspective. They were closely bound up with the emerging welfare system and shaped by the specific Swiss political institutions, in particular federalism. In the Swiss context, the terms racial hygiene and eugenics were used interchangeably, the former being the more widely used (Schwank 1996). The most important sites of racial hygiene discourse in Switzerland were the new disciplines of psychiatry and sexology. Internationally, the best-known Swiss "degeneracy experts" (Aeschbacher, 1998: 291) were the psychiatrist and sexologist Auguste Forel (1848–1931), and the psychiatrists Eugen Bleuler (1857–1939) and Ernst Rüdin (1874–1952). However, eugenic scientific discourse was not limited to these fields, but encompassed a wide range of disciplines and authors in Switzerland.

The construction of the Swiss national order was at least partly founded on what I have elsewhere termed the Swiss "dream of order" (Mottier 2000). The social and political order was seen to be "troubled" by various categories of "disorderly" citizens and non-citizens, such as Jews, "vagrants" such as Yenish ("gypsies") and other "travellers", the mentally ill, the physically disabled, unmarried mothers or homosexuals. The eugenic conception of the national order was concerned with eliminating of such "troubles". The rational management of reproductive sexuality by the state was a central mechanism for doing so.

The emerging welfare state provided the means to translate eugenic narratives of the nation into large-scale social experiments. It also added an additional motive to that of preventing degeneracy: limiting public expenditure. Indeed, the "inferior" categories of the national population were soon to become the main recipients of the expanding welfare institutions. Limiting their numbers appeared as a rational way of reducing costs. The fact that, in the Swiss state, local, rather than federal, authorities carry the financial burden of supporting "indigent" members of local communities may also have increased the appeal of the argument of cost-reduction. The eugenic experiments in social engineering were thus shaped by specific Swiss political institutions, and federalism in particular. Indeed, federalism led to important cantonal differences in policy frameworks and practices. So did religious

differences, which of course partly overlap cantonal borders. Reflecting the more general differences in the perception of bodily “deficiencies” within Protestantism and Catholicism, it seems that Protestant cantons were particularly open to eugenic discourses and practices.

Eugenic ideas were influential in the formulation and implementation of a number of Swiss pre-War and post-War health and social policies. Such policies included forced sterilisation, legitimised by the subordination of individual interests to the collective interest of the nation, educational programmes, non-voluntary incarceration in psychiatric clinics, as well as other measures aimed specifically at vagrants or Yenish. Worldwide, the first eugenic sterilisation law was introduced in Indiana in 1907, and by the 1930s almost two-thirds of US states had similar legislation aimed in particular at institutionalised individuals such as criminals and those labelled as mentally ill. In Europe, Switzerland was the first country to introduce eugenically motivated legislation of marriage interdiction for the mentally ill in its Civil Code of 1907, which became effective in 1912 (Wecker 1998a: 169). Article 97 of this law prohibits marriage to individuals who are “unable of discernment” and “mentally ill”. In 1928, the Swiss canton of Vaud, after public appeals from Forel and the *Société de patronage des aliénés du Canton de Vaud*, adopted the first European eugenic sterilisation law (followed by Denmark in 1929, Germany in 1933, Sweden and Norway in 1934 and Finland in 1935). In addition, the canton’s Criminal Code of 1931 included a clause allowing for eugenically motivated abortions.

Reflecting the eugenicist focus on female bodies as the reproducers of the nation, the sterilisation of “inferior” categories of the population was a strongly gendered practice. For example, out of the 57 eugenic sterilisations that were carried out on the basis of the Vaud law in the period between 1929 and 1936, only 1 was carried out on a man (Wecker 1998b: 220). In the years before the Vaud law, from 1919 to 1928, 45 women and 4 men had been sterilised in this canton, the majority on the ground of “feeble-mindedness” (Steck 1938). Data on Zürich shows that sterilization in general was relatively widespread. As Meier (2006: 116) reports, in the 1930s alone, between 2'200 and 4'600 sterilisations were carried out on the basis of approval from the psychiatric polyclinic of Zürich. The large majority of these concerned women who had asked for permission to have an abortion, which was often granted on condition of sterilization. The arguments used in Zürich tended to be primarily social and psychiatric, including the inability to financially support children, illegitimacy of the children, or sexual promiscuity. Eugenic arguments appeared in around 30% of the recommendations for sterilization (Meier 2006: 142). In contrast, in Bern, doctors tended to use predominantly eugenic arguments, reflecting the preference of the director of the Bernese Womens’ Clinic Hans Guggisberg, who refused to accept social indications (see Ziegler 1999). Other data on Zürich suggests that from 1929 to 1931, eugenic sterilisations were carried out on 480 women in conjunction with abortion, and on 15 men (Wecker 1998a).

Rosenow (1990: 94) reports data from the Zürich guardianship office mentioning 60 sterilisations and 6 castrations carried out primarily on the basis of eugenic arguments on individuals between 1908 and 1935, mostly women. Of these women, 28 had been put under legal tutelage because of "feeble-mindedness", 10 because of "mental illness" and 13 because of "immoral lifestyle". The gendered nature of this data is comparable to the Swedish context, where Runcis (1998) reports that almost 95% of the 63,000 Swedish eugenic sterilisations between 1930 and 1970 were carried out on women.

As Jeanmonod and Heller (2000) point out, the Vaud law in practice limited the number of sterilisations, since half of the applications for sterilisations in this period were rejected. The introduction of a legal basis would, it was thought, help regulating and curtailing practices of sterilisation that were commonplace, and this argument had played an important role in the debates around the adoption of the Vaud law, many psychiatrists opposing the law for this reason. There were occasional attempts to introduce national legislation: psychiatrists petitioned for it in 1910 and academics continued to press the case for legislation until well into the post-war period (these include a legal dissertation by Hans-Rudolf Böckli in 1954 which was intended as a blueprint for a national sterilisation law) (Huonker 2003: 152). However, calls for the introduction of a federal sterilisation law in the context of other ongoing legal reforms encountered opposition from the mid-1930s on from doctors who rejected the legal restrictions upon their discretionary power. Legal experts were also generally hostile lest the inclusion of a sterilisation clause should cause the rejection of the entire legal reform package by the catholic cantons. The Swiss Federal Council reported to parliament in 1944 that its family policies pursued three aims: demographic, pedagogic and eugenic. Concerning the eugenic dimension of its family protection measures, the Council stated that "...the state must help to prevent the founding of families which would produce hereditarily diseased offspring, and encourage the founding and stability of families who are hereditarily healthy".<sup>6</sup> However, the parliament agreed that a federal law wasn't really necessary, since sterilisation practices were already widespread anyway (Wecker 2003: 108). At the cantonal level, no other Swiss cantons ever adopted sterilisation laws, preferring local guidelines as in Bern (1931), and agreements between local authorities and doctors.

As in other countries, the majority of legal eugenic sterilisations in Switzerland were carried out on young female social deviants: mostly unmarried women from lower social classes, living in poor conditions, having had children out of wedlock, and labelled as "maladapted", "sexually promiscuous", of "low intelligence", "mentally ill", or "feeble-minded". The general categories of mental illness and feeble-mindedness were notoriously vague. The famous eugenic psychiatrist Bleuler, for example,

<sup>6</sup> Bericht des Bundesrates an die Bundesversammlung über das Volksbegehren "Für die Familie" (10 October 1944), in: Bundesblatt, 96(1), Bern, p. 868.

in his *Manual of Psychiatry* (1916: 476), defined the terms “to include anything that deviates from the norm”, whereas his former student Maier’s 1908 dissertation on the term “moral idiocy” extended the notion to moral flaws. The policing of femininity and respectable female sexuality appears as a central motive in the practice of eugenic sterilisation, since “dirtiness” and “moral deficiency” (both of which could include sexual promiscuity), “disorderly housekeeping”, “loose morals”, “uninhibited” female sexuality and “nymphomania” were considered as signs of mental illness and hereditary degeneracy, and frequently used as arguments for forced sterilisation.<sup>7</sup> Moreover, sterilisation was thought to be partly able to moderate more generally female disorders such as “hysteria”, “nervosity”, “masturbatory insanity”, “nymphomania” and sexual “abnormalcy”, and was therefore also used prophylactically (Wecker 1998b: 223). Men labelled as sexually “abnormal” such as exhibitionists or homosexuals were similarly submitted to therapeutic castrations with the aim of moderating their deviant sexual drives, often under the pressure of long-term internment as the only alternative (Huonker 2003: 232 ff.).

Exact figures on the number of sterilisations in other Swiss cantons are not available yet. Historians seem to agree, however, that the practice became relatively widespread in Switzerland, especially for individuals who were already institutionalised in those psychiatric clinics that were the playgrounds of the eugenicist ideologists.

While sterilisation policies were the most extreme form of eugenic regulation of reproductive sexuality by the welfare state, these technologies of bio-power were complemented by “preventive” education policies. Following Forel’s and other campaigners’ insistence on the necessity of eugenicist sexual education and marriage advice, eugenics entered the education curriculum. For example, an information brochure for youth was produced and distributed to Zürich’s association of schools and officers’ association in 1939 about the dangers of reproducing with degenerates, and their patriotic duty to the national collective. Readers were encouraged: “Choose your spouse from a physically and morally healthy, mentally superior family! You owe this to your offspring and to the Nation” (Schmid 1939: 44).<sup>8</sup> In addition, a “Central Agency for Marriage and Sex Counselling” was founded in Zürich in 1932, as well as in other locations, and organised exhibitions and conferences on issues such as “hereditary responsibility” and “psychiatric-eugenic advice on marital candidates” (1930s), or “prevention of hereditarily diseased offspring” (1949) (see Gerodetti 2006).

Other “educational” measures included the forceful removal of over 600 Yenish children from their families, to be raised in state orphanages, work houses, and foster families. The notorious operation of the *Kinder der Landstrasse* was carried

<sup>7</sup> See, for example, Jeanmonod and Heller’s (2000; 2001) research on the Canton de Vaud; Wecker (1998b: 222) and Huonker (2003: 101) on Swiss-German contexts.

<sup>8</sup> My translation.

out by the federal agency *Pro Juventute* from 1926 to 1972 under the directorship of Alfred Siegfried and his successors Peter Döbeli and Clara Reust. The stated aim of *Kinder der Landstrasse* was not to improve living conditions of the children of the "ambulants" (travelers) and "pot-repairers", but to eradicate the national "pest of vagrancy" by "appropriate measures of placement and education" (Leimgruber et al. 1998: 29). The forced removal of the children of travelers was partly legitimized on eugenic grounds. As Leimgruber et al. (1998: 56 ff.) report, travelers' children were considered racially inferior, according to previous psychiatric studies carried out, in particular, at the psychiatric clinic Waldhaus in Chur. Psychiatrists there had for many years been working in the tradition of racial biology, carrying out anthropometric and genealogical research on Yenish individuals and families, who were labeled as "amoral psychopaths", "nymphomaniacs", or "irredeemable alcoholics". In his influential work *Psychiatrische Familiengeschichten* ("Psychiatric Family Histories"), published in 1919, the psychiatrist Josef Joerger thus came to describe "vagrancy, delinquency, immorality, feblemindedness and madness, poverty" as hereditarily transmittable traits. However, Joerger also believed in the "environmental theory" of child development, according to which inherent hereditary flaws can be "corrected" by good racial hygiene, including placement in a "better" family or educational environment. The founder of the *Kinder der Landstrasse* operation and director of Pro Juventute until 1959, Alfred Siegfried, shared this belief in the redeeming power of education, as did other eugenicists. Where education failed to "improve" a Yenish child, sterilization and other measures (such as the refusal to give permission to marry to certain individuals under their legal guardianship) should prevent further degenerate offspring – a view which Siegfried promoted until well into the 1960s (Leimgruber et al. 1998: 60). In addition, Yenish were also placed in penal institutions when authorities argued that no other alternatives were available, or that there was a risk of escape (Leimgruber et al. 1998: 46).

Before taking up the directorship of *Kinder der Landstrasse* which he held for several decades, Alfred Siegfried had been a schoolteacher in Basel and had lost his post after being convicted a pedophile relationship with one of his young male students, a fact hushed up by the local authorities at the time. Siegfried's successor, Peter Döbeli, would later be removed from his post at *Pro Juventute* due to a similar conviction for sexual abuse of his charges, and replaced by Clara Reust (Huonker 1987: 244; Huonker and Ludi 2001: 45). Yenish victims of the child removals later reported that they had suffered sexual abuse by care personnel and by Siegfried himself.<sup>9</sup> More generally, the policy of systematic destruction of Yenish culture that the *Kinder der Landstrasse* operation entailed, has been described as a form of "genocide" (Capus 2006).

The legal basis for child removal practices was more often federal adoption and guardianship legislation rather than penal law. Penal dispositions could also

<sup>9</sup> See Thomas Huonker's on-line archive [www.thata.ch](http://www.thata.ch).

be drawn upon, however, by the cantons responsible for the local application of concrete measures, as well as by other institutions involved, such as *Pro Juventute* and the charity *Seraphische Liebeswerke*. Two articles of the Civil Code were especially important supports for the *Kinder der Landstrasse* operation. They defined the categories of individuals who should be put under legal tutelage as follows (Leimgruber et al. 1998: 44): "any adult who, due to mental illness or feeble-mindedness, is incapable of managing his affairs, needs care and permanent help, or puts other persons in danger" (Art. 369CC) and "any adult who puts himself or his family at risk of indigence, in need of care and permanent help or puts other persons in danger, due to his financial extravagance, drunkenness, bad behaviour or bad management" (Art. 370CC).

These two legal articles of the civil code, together with others which regulated parental authority, allowed individuals who had not committed any legal offence to be placed under legal tutelage or in workhouses. Inherent "laziness", "bad behaviour" and lack of fixed abode defined them as a threat to public order. Children could be put under legal guardianship on the basis of Article 285CC, by removing them from parents "incapable or prohibited from exercising parental authority, or guilty of serious offences against authority or serious negligence"; and they could be removed from their families if "the father and mother do not fulfil their parental obligations" (Art. 283CC) or if "the child's physical or intellectual development is threatened, or in the case of moral neglect" (Art. 284CC). When parental authority was withdrawn from a married couple (from unmarried parents with no legal parental rights anyway), a practice which, incidentally, was not restricted to Yenish families alone (see Ramsauer 2000), a child could be given over for adoption without the knowledge of its biological parents.

Despite the left to scope interpretation offered by the vagueness of the legal dispositions, Leimgruber et al. (1998: 49) note that several measures taken by the *Kinder der Landstrasse* clearly lacked a legal basis, and cases existed where children were removed from their parents in the absence of any previous legal decision. However, there is also a documentary evidence of examples of resistance. First, not all local authorities were equally enthusiastic participants in removal measures. Certain local authorities refused to cooperate with *Pro Juventute*, expressing their disagreement with the policies. *Pro Juventute* also complained that certain local police agents would "systematically forget" to deal with the Yenish individuals on their territory.<sup>10</sup> The canton of Chur, which had the largest traveler population, seems to have been most active in implementing the removal of Yenish children. More generally, the Swiss-German cantons and the Italian-speaking canton of Ticino tended to be more cooperative than local authorities in French-speaking Switzerland, where very few cases of child removal have been recorded. Second, parents sometimes exercised their right to legal appeals, at times with success. The

10 Quoted in Leimgruber et al. (1998: 53).

large majority of victims, however, either did not have access to the necessary legal expertise, or lacked the financial means to do so.

#### 4 Concluding remarks

Echoing Foucault's notion of a "history of the present", the aim of this article has not been primarily to provide a detailed historical analysis of Swiss eugenics, but, rather, to use current historiography on eugenics in order to question critically the modern Swiss nation-state. I am concerned with a wider question: how can we use eugenics as a way of thinking about the complexities of power relations between gender and the state in the Swiss context, and about their impact on the construction of the modern Swiss nation? In this light, there are two further points to make. First, we need to question the claim that Swiss national identity is based upon mutual tolerance and "respect for difference". Although this presentation is by no means inaccurate, I suggest that it overemphasises cohesion, leaving us with no conceptual tools to account for one possibility of sharply exclusionary practices, such as eugenic policy experiments, in such an integrative community. In other words, it gives us only half of the picture. As the historical experiments with eugenics suggests the truth is a lot messier and more ambivalent. The construction of the modern Swiss nation-state has been characterised by a struggle against difference as much as by the institutional accommodation of difference. In other words, in addition to political elements and ethnicity, gender and sexuality also constitute structuring dimensions of Swiss modernity.

A consideration of the Swiss experiments with eugenics, and the "gender regime" which has provided both the context and the outcome of this historical experience, consequently leads to an alternative account of the Swiss nation. While not denying the importance of political institutions in the building of a Swiss national identity, I argue that the focus on the institutionalised expression of religious or linguistic "difference" fails to take into account other important historical discourses and practices, concerned not with the respect for diversity, but with the small-scale eradication of some "differences": those deemed "degenerate" or "un-Swiss". As we have seen, eugenic "science" played an important role in this struggle against difference, not only as part of the symbolic construction of Swiss nationhood but also as the foundation of social policies which aimed at eradicating the weeds from the Swiss garden (Mottier 2000).

Recognizing the importance of the gender regime for the workings of the modern state is not to say, however, that the state exercises male power over its female citizens in any straightforward way. Women were often important agents in the implementation of eugenic measures, while men were sometimes victims. Clara Reust, director of *Pro Juventute* in the last decade of the *Kinder der Landstrasse*

operation, is a notorious example, but by no means an exception. Women were actively involved in the implementation of welfare measures more generally, although to a lesser extent than in other countries such as the UK (Ramsauer 2000: 104 ff.). Women's organisations such as the Zürich Women's Temperance Organisation,<sup>11</sup> founded on the initiative of Forel, and the Swiss Organisation of Abstinent Women,<sup>12</sup> founded by Hedwig Bleuler-Wasser, the wife of Eugen Bleuler, supported eugenic ideas and measures, and the magazine of the Swiss Women's Movement<sup>13</sup> enthused about Siegfried's success in sedentarising the Yenish in 1963 (Leimgruber et al. 1998 : 63). More generally, female social purity campaigners actively intervened in the public debates triggered by the introduction of the new Civil Code of 1907, often speaking out in support of racial hygienist issues (Gerodetti 2004).

It is important to also recognize that the Swiss state has not acted as a homogeneous actor in this arena. Overall, the eugenic mechanisms of the Swiss welfare state were characterised by a mix of interventions by the federal state, such as through *Pro Juventute* and federal legislation prohibiting marriage for the mentally ill; of local forms of interventions through legislation and administrative measures at the communal and cantonal level; and of para-state actors such as institutional psychiatry. Eugenicist "science" provided the ideological basis for the Swiss "Gardening State", concerned with eliminating the "weeds" from the national garden.<sup>14</sup> Reflecting the complexities of federalism, numerous para-state institutions such as schools, psychiatric clinics and hospitals operated in different and sometimes contradictory ways within the Swiss gender regime.<sup>15</sup>

Women's bodies have been central sites in the Swiss struggle against difference, but in complex ways. Women were particular targets of eugenic policies applied by the state as well as by institutions such as psychiatric clinics, hospitals and schools. While sterilisations constituted the most extreme forms of eugenic regulation of reproductive sexuality, these technologies of bio-power were completed by "preventive" educational policies. Following the campaigners' insistence on the necessity of a eugenicist sexual education and marriage advice, eugenics entered the education curriculum. Women were particular target here since they were seen as the primary reproductive agents. Reflecting the eugenicist focus on female bodies as reproducers of the nation, the sterilisation of "inferior" categories of the population was also a strongly gendered practice as the large majority of eugenic sterilisations were carried out on women. As we have seen, eugenic interventions were a means of policing female sexuality and respectable femininity more generally. Men were significantly less often submitted to eugenic castrations, and, when they were, eugenicists seemed as much preoccupied with the policing of "normal" masculinity through the eradi-

11 Zürcher Frauenverein für Mässigkeit und Volkswohl.

12 Schweizerische Bund abstinenter Frauen.

13 Zentralblatt des Schweizerischen Frauenvereins.

14 See also Mottier (2000: 2005).

15 Similar observations have been made in the Scandinavian context (Koch 2004).

cation of an "abnormal" male sexuality and of "perversion" as they were with male reproductive agency (see Huonker 2003; Imboden and Ritter 2005).

Interestingly, when we look at the ways in which gender and sexuality were intertwined in the eugenic context, a more complex picture of gender emerges itself. We started out by exploring the way in which the Swiss gender regime exercised power on men and women differently, but we end up having to differentiate between more than two genders: normal/masculine men, abnormal/"effeminate" men, normal/feminine women, "defective"/"sexual" women, etc. The examples of the *Kinder der Landstrasse* operation and more generally of the racialisation of the Yenish, as well as of the marriage ban on the mentally ill suggest, moreover, that gender was not the only relevant category here: some eugenic practices were strongly linked to racism and disability, while social class was a differentiating factor in the application of eugenic measures. Swiss eugenics consequently allows us not only to explore the Swiss gender regime, but also offers a good example of the intersection of gender, social class, race, and disability. To the extent that gender cross-cuts these other categorisations, the eugenic experience illustrates that women's bodies and female sexuality were constructed as seed-beds in the gardening efforts of the modern Swiss nation-state.

## 5 References

- Aeschbacher, Urs (1998), Psychiatrie und "Rassenhygiene", in: Aram Mattioli, Ed., *Antisemitismus in der Schweiz 1948–1960*, Zürich: Orell Füssli Verlag.
- Bauman, Zygmunt (1989), *Modernity and the Holocaust*, Cambridge: Polity Press.
- Bauman, Zygmunt (1991), *Modernity and Ambivalence*, Cambridge: Polity Press.
- Bleuler, Eugen (1916), *Lehrbuch der Psychiatrie*, Berlin: Julius Springer.
- Bundesrat (1944), Bericht des Bundesrates an die Bundesversammlung über das Volksbegehren "Für die Familie" (10 Oktober 1944), in: *Bundesblatt*, 96(1), 26 Oktober, Bern, 868.
- Capus, Nadja (2006), *Ewig still steht die Vergangenheit? Der unvergängliche Strafverfolgungsanspruch nach schweizerischem Recht*, Bern: Stämpfli.
- Connell, Robert W. (1987), *Gender and Power. Society, the Person and Sexual Politics*, Stanford: Stanford University Press.
- Dean, Mitchell (1999), *Governmentality: Power and Rule in Modern Society*, London: Sage.
- Dubach, Roswitha (2006), Zur "Sozialisierung" einer medizinischen Maßnahme: Sterilisationspraxis der Psychiatrischen Poliklinik Zürich in den 1930er Jahren, in: Meier, Marietta, Brigitte Bernet, Roswitha Dubach, Urs Germann, *Zwang zur Ordnung. Psychiatrie im Kanton Zürich 1870–1970*, PNR51 Final Report to the FNS.
- Foucault, Michel (1979), *Discipline and Punish*, New York: Vintage Books.
- Foucault, Michel (1983), The Subject and Power, in: Paul Rabinow and Hubert Dreyfus, Eds., *Michel Foucault: Beyond Structuralism and Hermeneutics*, Chicago: University of Chicago Press.
- Foucault, Michel (1990), *The History of Sexuality, Volume 1: An Introduction*, New York: Random House.

- Foucault, Michel (1991), Governmentality, in Graham Burchell, Colin Gordon, and Peter Miller, Eds. *The Foucault Effect. Studies in Governmentality*, London: Harvester Wheatsheaf.
- Foucault, Michel (1994), Non au sexe roi, in: Daniel Defert and François Ewald, Eds., *Dits et écrits 1954–1988 par Michel Foucault* vol. 3, Paris: Gallimard, 256–69.
- Galton, Francis (1883), *Inquiries into Human Faculty and Its Development*, London: Macmillan.
- Gerodetti, Natalia (2004), “Lay experts”: Women’s Social Purity Groups and the Politics of Sexuality in Switzerland, 1890–1915, *Women’s History Review*, vol. 13, nr. 4, 585–610.
- Gerodetti, Natalia (2006), Eugenic Family Politics and Social Democrats: Positive Eugenics and Marriage Advice Bureaus, *Journal of Historical Sociology*, 19(2).
- Huonker, Thomas and Regula Ludi (2001), *Roma, Sinti und Jenische. Schweizerische Zigeunerpolitik zu Zeiten des Nationalsozialismus*, Zürich: Chronos.
- Huonker, Thomas (1987/1990), *Fahrendes Volk – verfolgt und verfemt. Jenische Lebensläufe*, Zürich: Limmat Verlag.
- Huonker, Thomas (2003), *Diagnose: “moralisch defekt”. Kastration, Sterilisation und Rassenhygiene in Dienst der Schweizer Sozialpolitik und Psychiatrie 1890–1970*, Zürich: Orell Füssli.
- Imboden, Gabriela and Hans-Jakob Ritter (2005), Castration, Therapy and Sanction. On Integrative and Exclusive Aspects of the Castration of Sexual Offenders in Switzerland, 1900–1950, Working Paper, International Workshop on Health Policies and Social Integration/Exclusion WINEX 4–5 March, University of Geneva.
- Jeanmonod, Gilles and Geneviève Heller (2000), Eugénisme et contexte socio-politique: l’exemple de l’adoption d’une loi sur la stérilisation des handicapés et malades mentaux dans le canton de Vaud en 1928, *Revue d’histoire suisse*, vol. 50, 20–44.
- Jeanmonod, Gilles and Geneviève Heller, in collaboration with Jean-François Dumoulin (2001) *Eugénisme et stérilisation non volontaire en Suisse romande durant le 20<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Institut romand d’histoire de la médecine.
- Joerger, Josef (1919) *Psychiatrische Familiengeschichte*, Berlin: Julius Springer.
- Koch, Lene (2004), The Meaning of Eugenics in the Past and the Present, *Science in Context*, 17(3) 315–331.
- Kreis, Georg (1992), Der “Homo Alpinus Helveticus”. Zum schweizerischen Rassendiskurs der 30er Jahre, in: Guy Marchal and Aram Mattioli, Eds., *Erfundene Schweiz. Konstruktionen nationale Identität*, Zürich: Chronos Verlag.
- Kriesi, Hanspeter (1995), *Le système politique suisse*, Paris: Economica.
- Kriesi, Hanspeter (2006), Die Schweiz – ein Nationalstaat? *Revue Suisse de Sociologie*, this volume.
- Kühl, Stefan (1997), *Die Internationale der Rassisten. Aufstieg und Niedergang der internationalen Bewegung für Eugenik und Rassenhygiene im 20. Jahrhundert*, Frankfurt: Campus Verlag.
- Leimgruber, Walter, Thomas Meier and Roger Sablonier (1998), *Das Hilfswerk fuer die Kinder de Landstrasse*, Bern: Schweiz. Bundesarchiv.
- Linder, Wolf (1999), *Schweizerische Demokratie. Institutionen – Prozesse – Perspective*, Bern: Haupt.
- Maier, Hans Wolfgang (1908), Ueber moralische Idiotie, *Journal für Psychologie und Neurologie*, 3 57–81.
- Mottier, Véronique (1998), Sexuality and Sexology: Michel Foucault, in: Terrell Carver and Véronique Mottier, Eds., *Politics of Sexuality: Identity, Gender, Citizenship*, London: Routledge, 113–123.
- Mottier, Véronique (2000), Narratives of National Identity: Sexuality, Race, and the Swiss “Dream of Order”, *Swiss Journal of Sociology* vol. 26, 533–558.
- Mottier, Véronique (2005), From Welfare to Social Exclusion: Eugenic Social Policies and the Swiss National Order, in: David Howarth & Jakob Torfing, Eds., *Discourse Theory in European Politics* Hounds Mills: Palgrave Macmillan, 255–274.

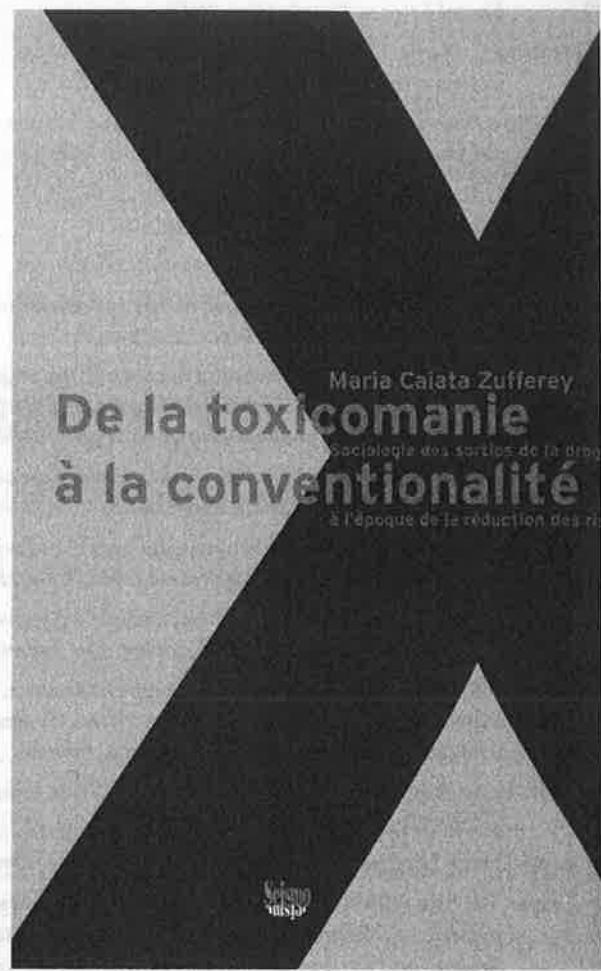
- Mottier, Véronique (forthcoming) Eugenic Science, Women's Bodies and the Swiss Struggle Against "Difference", in: Regina Wecker, Ed., Conference Proceedings: "Wie nationalsozialistisch ist die Eugenik?", Universität Basel.
- Mottier, Véronique and Natalia Gerodetti (forthcoming), Eugenics and Social-Democracy: or, How the Left Tried to Eliminate the "Weeds" from its National Gardens, *New Formations*.
- Nye, Robert (1999), The Discovery of "Sexuality" at the Turn of the Century, in: Robert Nye, Ed., *Sexuality*, Oxford: O.U.P.
- Pearson, Karl (1909), The Scope and Importance to the State of the Science of National Eugenics, reprinted in: Lucy Bland and Laura Doan, Eds., (1998) *Sexology Uncensored. The Documents of Sexual Science*, Cambridge: Polity.
- Ramsauer, Nadja (2000), "Verwahrlost". *Kindeswagnahmen und die Entstehung der Jugendfürsorge im schweizerischen Sozialstaat 1900–1945*, Zürich: Chronos.
- Rosenow, Gottfried (1990), *Der Stand der Eugenikdebatten in der Schweiz 1938: Das Werk "Verhütung erbkranken Nachwuchses"*, Basel 1938, Inauguraldissertation, University of Bern.
- Runcis, Maya (1998), Sterilization in the Swedish Welfare State. English summary of doctoral thesis, Stockholm, University of Stockholm.
- Sawicki, Jana (1991), *Disciplining Foucault. Feminism, Power, and the Body*, New York: Routledge.
- Schmid, Werner (1939), *Jung-Schweizer! Jung-Schweizerinnen! Das Schicksal des Vaterlandes ruht in Euch!*, Erlenbach: Rotapfel Verlag.
- Schwank, Alex (1996), Der rassenhygienische (bzw. eugenische) Diskurs in der schweizerischen Medizin des 20. Jahrhunderts, in: Sigrid Weigel and Birgit Erdle, Eds., *Fünfzig Jahre danach. Zur Nachgeschichte des Nationalsozialismus*, Zürich: Hochschulverlag ETH.
- Schweizer, Magdalena (2002), *Die psychiatrische Eugenik in Deutschland und in der Schweiz zur Zeit des Nationalsozialismus*, Bern: Peter Lang.
- Steck, Hans (1938), Die Durchführung des waadtländischen Sterilisationsgesetzes, in: Stavros Zurukzoglu, Ed., *Verhütung erbkranken Nachwuchses*, Basel: Schwabe.
- Wecker, Regina (1998a), Eugenik – individueller Ausschluss und nationaler Konsens, in: Stefan Guex et al., Eds., *Krisen und Stabilisierung. Die Schweiz in der Zwischenkriegszeit*, Zurich: Chronos.
- Wecker, Regina (1998b), Frauenkörper, Volkskörper, Staatskörper. Zu Eugenik und Politik in der Schweiz, in: Brigitte Studer, Regina Wecker, Beatrice Ziegler, Eds., *Frauen und Staat: Bericht des schweizerischen Historikertages in Bern, Oktober 1996*, Itinera 20, 209–226.
- Weill-Levy, Anne, Karl Grünberg and Joelle Isler Glaud (1999), *Suisse. Un essai sur le racisme d'Etat (1900–42)*, Lausanne: Editions Cora.
- Yuval-Davis, Nira and Flora Anthias, Eds. (1989), *Woman-Nation-State*, London: Macmillan.
- Ziegler, Béatrice (1999), Frauen zwischen sozialer und eugenischer Indikation: Abtreibung und Sterilisation in Bern, in: Veronika Aegerter, Nicole Graf, Natalie Imboden et al., Eds., *Geschlecht hat Methode: Ansätze und Perspektiven in der Frauen- und Geschlechtergeschichte*, Zürich, 293–301.

Maria Caiata Zufferey

## De la toxicomanie à la conventionalité Sociologie des sorties de la drogue à l'époque de la réduction des risques

Que signifie sortir de la toxicomanie, quand la manière appropriée de se conduire à l'égard des drogues n'est plus si évidente ? C'est sur cette question, apparemment excessive et provocatrice, que repose ce travail. L'auteure part du présupposé selon lequel la frontière séparant la toxicodépendance de la non toxicodépendance est devenue ambiguë. Dans un contexte de réduction des risques, comme c'est aujourd'hui le cas en Suisse, l'abstinence n'est plus le seul type de rapport à la drogue socialement accepté : désormais, l'usage occasionnel et l'utilisation de produits de substitution constituent des formes admises d'éloignement de la pratique compulsive, voire encouragées par les politiques et les programmes concrets d'intervention. Dès lors, qu'est-ce que s'en sortir, quand on n'est plus obligé d'arrêter de consommer ? Et, plus généralement, que signifie se conduire de manière conforme à la norme, quand la norme se dilue ? Pour répondre à ces questions, Maria Caiata Zufferey a mené une recherche qualitative auprès d'une trentaine d'anciens toxicodépendants. Le résultat est une analyse approfondie des parcours d'affranchissement à travers la mobilisation d'un outil conceptuel original, apte à expliquer la diversification des trajectoires et l'uniformisation de leur signification sociale : l'action individuée.

**Maria Caiata Zufferey** travaille à l'Health Care Communication Laboratory de l'Università della Svizzera italiana et au Département Travail social et politiques sociales de l'Université de Fribourg (Suisse). Ses préoccupations scientifiques actuelles se situent autour des processus de construction de soi et des formes de vivre ensemble dans un contexte de relâchement normatif.



ISBN 978-2-88351-033-3, 320 pages, SFr. 48.—/Euro :

[www.seismoverlag.ch](http://www.seismoverlag.ch) [info@seismoverlag.ch](mailto:info@seismoverlag.ch)

## Dynamiques de solidarité Le VIH/sida face à d'autres maladies chroniques

Milena Chimienti\*

### 1 Introduction\*\*

Le VIH/sida constitue depuis plus de vingt ans une question de santé publique qui s'est vue normalisée institutionnellement\*\*\*. Tandis que cette «normalisation» institutionnelle semble désormais dépasser le secteur médical et sensiblement modifier les attitudes de discrimination et d'indifférence relevées au début de l'épidémie (voir à ce sujet Cattacin, 1999; Comby et al., 1992; Dubois-Arber et Haour-Knipe, 1998; Pärli et al., 2003; Rosenbrock, 2002), la question de la solidarité à l'égard des personnes vivant avec le VIH/sida a récemment pris une importance nouvelle. Ce changement est étroitement lié à l'évolution du contexte. D'une part, il y a eu une large réponse de l'Etat et de la société aux problèmes des personnes vivant avec le VIH/sida. D'autre part, les succès des thérapies antirétrovirales hautement actives (HAART) ont permis de prolonger la durée de vie des personnes, à tel point qu'on considère presque aujourd'hui le VIH/sida comme une autre pathologie chronique.

L'ensemble de ces changements a suscité de nouvelles revendications chez les personnes vivant avec le VIH/sida, imposant d'autres problématiques aux politiques de santé publique. La question de la solidarité en fait partie. Désormais, la solidarité avec les personnes vivant avec le VIH/sida implique une perspective à plus long terme et adaptée aux différentes étapes de la vie (famille, formation, travail). La notion de solidarité a aussi une visée plus large que son pendant négatif, la discrimination, définie comme un traitement inégal fondé sur un critère illégitime; ce traitement s'appuie sur l'appartenance à une catégorie sans qu'il soit tenu compte des caractéristiques individuelles (Levy, 1998). Il s'agit donc d'une perspective englobant l'angle du «désavantage» et celui du «bénéfice» qui peut être mesuré en

\* Milena Chimienti, licenciée en sciences sociales et diplômée en santé publique, est chercheure et chargée d'enseignement au Département de sociologie de l'Université de Genève. Adresse: Département de sociologie, UNI MAIL, 40 bd du Pont d'Arve; CH-1211 Genève 4, e-mail: milena.chimienti@socio.unige.ch.

\*\* Cet article se base sur une recherche financée par la Commission fédérale pour les problèmes liés au sida (CFS; voir: Cattacin et al., 2005). Nous aimerais remercier les membres de cette commission, et en particulier Sandro Cattacin, ainsi que le reviewer anonyme de la RSS pour leurs suggestions et critiques à des versions précédentes de ce texte.

\*\*\* Nous utilisons dans ce texte la forme masculine pour faciliter la lecture. Lorsque le texte ne le spécifie pas, nous entendons par cette forme indifféremment les hommes et les femmes.

termes d'intégration à la société : à savoir, non seulement par l'insertion sociale et professionnelle au niveau structurel, mais également par les liens sociaux développés dans la sphère privée.

Jusqu'à récemment la recherche scientifique en Suisse a surtout abordé la situation des personnes vivant avec le VIH/sida sous l'angle « négatif », à savoir par l'analyse des situations discriminatoires. L'étude de Comby et al. (1992) comparant les attitudes à l'égard des personnes atteintes du sida ou du cancer, montre que la responsabilité individuelle est davantage attribuée aux personnes atteintes du sida qu'à celle atteintes d'un cancer. Postulant que plus une personne est jugée responsable de son état, plus elle est dévalorisée, les auteurs en concluent une discrimination plus importante à l'égard des personnes atteinte du sida. L'étude de Dubois-Arber et al. (1998) examinant les discriminations envers les personnes vivant avec le VIH/sida, conclut à une absence de discrimination institutionnelle spécifique envers ces personnes. En revanche, ces auteurs relèvent que les personnes vivant avec le VIH/sida subiraient des discriminations individuelles et des stigmatisations encore importantes, mais les auteurs n'ont pu approfondir cette question dans le cadre de leur étude.

Des études plus récentes ont abordé la situation sous l'angle plus « positif » des droits des personnes vivant avec le VIH/sida, de leur application et de leurs conséquences économiques (Pärli et al., 2003) et des besoins (Thomas et al., 2000). Ces études confirment l'absence globale de discrimination institutionnelle, mais étant focalisée sur la situation du VIH/sida, elles ne permettent pas de rendre compte de la spécificité du VIH/sida à ce sujet par rapport à d'autres pathologies. Enfin, l'étude de Daniel Kübler et al. (2002) met en évidence la baisse actuelle de soutien politique pour les questions liées au VIH/sida aux niveaux cantonal et fédéral, qui plaignent pour une normalisation de la prise en charge du VIH/sida.

Les résultats de ces études ont fait naître de nouvelles questions : est-ce que le VIH/sida a atteint une normalisation dépassant le cadre institutionnel et dans ce sens cette pathologie est-t-elle désormais perçue et vécue dans la société comme une maladie chronique par les personnes concernées comme par le reste de la société ? Cela nous amène à nous demander s'il existe une solidarité différentielle à l'égard du VIH/sida ? Et si oui, quelles différences et similitudes existent entre des personnes vivant avec le VIH/sida et celles atteintes d'autres troubles chroniques quant à la solidarité dont elles déclarent disposer ? Mais dans le cas contraire, soit si la normalisation est atteinte, quelles leçons pouvons-nous en tirer et qu'est-ce que cela signifie pour les personnes vivant avec le VIH/sida ? Dans cet article, nous donnerons des éléments de réponses à ces questions à partir d'une étude confrontant la perception de personnes vivant avec le VIH/sida, atteintes de troubles respiratoires ou d'une dépression quant à leurs problèmes et attentes de solidarité<sup>1</sup>.

1 L'étude sur laquelle se base cet article comportait également un volet d'analyse comparative du cadre politique suisse de santé publique relatif au VIH/sida, aux troubles respiratoires et à la dépression, que nous n'avons pas pu traiter ici (cf. Chimienti, 2005).

## 2 Quelques remarques méthodologiques

Ces perceptions ont été méthodologiquement construites en se basant sur les témoignages recueillis dans le cadre de *focus groups*<sup>2</sup> de personnes vivant avec le VIH/sida et de personnes atteintes de troubles respiratoires ou de dépression. Ces deux pathologies (troubles respiratoires et dépression) ont été choisies pour la comparaison, car elles possèdent des similarités avec le VIH/sida : il s'agit de troubles chroniques peu apparents physiquement et qui n'empêchent pas une activité sociale et professionnelle, mais qui, en cas d'aggravation, nécessitent une diminution ou une interruption définitive de l'activité professionnelle, voire une hospitalisation. En d'autres termes, ces pathologies ont été privilégiées pour leurs similarités par rapport au VIH/sida en ce qui concerne leurs effets sur la vie quotidienne en termes de possibilités concrètes d'inclusion sociale (par exemple sur le marché du travail). Mais elles ont aussi été choisies pour leurs différences en ce qui concerne la perception sociale à leurs égards : le VIH/sida illustre une pathologie ayant connu un processus de reconnaissance sociétal tandis que la dépression représente le cas d'une pathologie encore peu reconnue dans l'espace public et les maladies respiratoires celui d'une pathologie au bénéfice d'une longue tradition de prise en charge et de reconnaissance sociétale. Au total quatre groupes de discussion ont été organisés dans quatre villes suisses : deux groupes de personnes vivant avec le VIH/sida (le premier composé de femmes et le deuxième composé d'hommes) ; deux groupes de personnes atteintes soit de troubles respiratoires, soit de troubles dépressifs, qui ont joué le rôle de groupes de contrôle<sup>3</sup>.

L'échantillon était composé de 29 personnes : neuf hommes entre 30 et 64 ans et huit femmes entre 27 et 41 ans vivant avec le VIH/sida, sept personnes atteintes de troubles dépressifs entre 21 et 58 ans (dont quatre hommes et trois femmes) et cinq personnes atteintes de troubles respiratoires entre 42 et 64 ans (dont quatre femmes et un homme). Seule la pathologie et l'âge ont servi à organiser les groupes de discussion. De ce fait, certaines catégories de personnes sont absentes ou sont sous-représentées comme par exemple les personnes toxico-dépendantes. D'autres, en revanche, sont sur-représentées comme les femmes d'origine africaine dans le groupe de discussion des femmes vivant avec le VIH/sida, alors qu'elles sont absentes dans les deux autres groupes de discussion. Ce manque d'homogénéité des groupes (notamment en termes de sexe dans le groupe des personnes atteintes de dépression et celui des personnes avec des troubles respiratoires) a eu pour conséquence de

2 Pour la méthodologie des focus groups voir Powell et Single, 1996.

3 Partant du témoignage des personnes vivant avec une pathologie donnée, notre intérêt a été d'explorer dans quelle mesure la pathologie est considérée par la société comme un handicap même s'il ne s'agit pas d'un handicap réel. Afin de faciliter la catégorisation des groupes et parce que c'est à travers leur pathologie que les groupes ont été constitués, nous parlons de personnes « vivant avec le VIH/sida » ou de personnes « atteintes de troubles » respiratoires ou de dépression même si cette terminologie tend à « pathologiser » la situation de ces personnes.

limiter la discussion à des questions générales qui ont également restreint l'analyse comparative<sup>4</sup>. La collecte des informations a reposé sur des discussions d'une durée moyenne de 2 heures 30 à partir de questions ouvertes.

Pour observer le degré de solidarité à l'égard de nos populations d'étude<sup>5</sup>, notre questionnement s'est focalisé sur les quatre vecteurs principaux d'inclusion sociétale :

- la famille et les pairs,
- la sphère associative et communautaire,
- le travail,
- et de manière générale les supports mis en place par l'Etat.

Nous avons tenté d'identifier pour chacune de ces sphères la nature et l'ampleur du soutien social dont déclare bénéficier notre population d'étude et quels aspects ces personnes estiment encore lacunaires.

### 3 La perspective des personnes atteintes dans leur santé

Partant des types de reconnaissance situés au niveau individuel, social et institutionnel nous analysons dans quelle mesure les personnes vivant avec le VIH/sida disposent des mêmes possibilités d'exprimer, et de voir reconnues leurs situations de santé, que les personnes atteintes de troubles respiratoires ou de dépression.

Avec les trithérapies, la gestion de l'information autour du VIH/sida s'est complexifiée en élargissant pour beaucoup de personnes concernées par cette pathologie la palette des options :

*« Quand le dire ? Et à qui ? Jusqu'où garder le secret ? Jusqu'à ce que les effets secondaires soient insupportables ? » (Godenzi et al., 2003 : 5).*

La phase symptomatique s'étant prolongée de manière plus ou moins indéfinie, la thèse selon laquelle le dévoilement aurait lieu lorsque la maladie devient visible ou que la personne malade nécessite un soutien matériel et émotionnel important est devenue caduque (Godenzi et al., 2001). Selon ces auteurs, la « théorie des conséquences » s'avère dans ce contexte plus adéquate pour appréhender le dévoilement du VIH/sida. Celle-ci est axée sur l'anticipation des désavantages et des bénéfices que le dévoilement est censé entraîner pour la personne vivant avec le VIH/sida. Dans un tel scénario, on peut penser que plus la pathologie sera acceptée dans la société,

<sup>4</sup> Pour cette raison également, nous n'avons pas pu étudier la question de l'effet du genre dans le traitement sociétal de ces pathologies. Relevons également qu'au cœur de cette comparaison, nous voulions comprendre la situation de personnes vivant avec le VIH/sida, ainsi elle se focalise davantage sur cette pathologie; les informations quant aux deux autres pathologies sont donc de degrés variables.

<sup>5</sup> La littérature sur la solidarité et la reconnaissance est désormais vaste: un aperçu se trouve chez Zoll 2000 ou encore dans le contexte du VIH/sida: Schüpbach et Besson, 2005.

plus la révélation de ses propres troubles sera ressentie comme avantageuse. Il s'agit ainsi d'un bon indicateur du degré d'intégration de ces personnes dans la société.

Cependant, comme on le verra, les attitudes et les perceptions de sa pathologie et des relations aux autres ne sont pas statiques. Ainsi, la gestion de la déclaration de ses troubles ou du secret varie et évolue en fonction des cercles sociaux (famille nucléaire, famille étendue, amis et amies, collègues de travail), à l'intérieur d'un même cercle, au même titre que la relation affective et physique entre les personnes.

#### 4 La sphère privée : famille, amis et amies

La famille nucléaire (partenaire fixe, enfants et famille d'origine tel que les parents) et les amis et amies (les groupes de pairs) sont les premiers vecteurs d'inclusion d'un individu dans la société. C'est dans la sphère familiale que s'apprennent les règles de base propre à chaque civilisation et se développent les normes garantissant la reproduction sociétale (Offe, 1993: 177).

##### 4.1 Des problèmes centrés sur les relations sentimentales...

L'ensemble des participants aux *focus groups* a évoqué des obstacles liés à la maladie pour construire une relation sentimentale sur le long terme, mais dans des proportions différentes selon les pathologies. Pour certaines personnes, ces difficultés sont minimes et elles n'empêchent pas le couple de se créer ou de durer en dépit des troubles. Pour d'autres, ces difficultés constituent une barrière importante à la création ou au maintien d'une vie de couple et de famille.

Les personnes vivant avec le VIH/sida rencontrent à ce sujet un obstacle supplémentaire par rapport aux autres pathologies : le caractère mortel et transmissible de leur pathologie suscite la peur. Comme le relèvent Godenzi et al.,

*« que ce soit au début d'une relation stable ou à l'intérieur d'une vie de couple, la transmissibilité du virus peut réduire l'espace de dialogue, car en parler signifie à chaque fois la possibilité de contaminer pour l'un et d'être contaminé pour l'autre »* (2003: 18).

Les situations varient cependant en fonction de l'origine. Les femmes et les hommes d'origine européenne se distinguent des personnes d'origine africaine vivant avec le VIH/sida. Parmi les Européens interviewés, quatre personnes sur dix (trois hommes et une femme) ont indiqué avoir un ou une partenaire fixe. Ces quatre personnes ont mentionné avoir immédiatement informé leur partenaire de leur infection. Elles jugent que leur relation n'a pas été altérée depuis leur séropositivité ; au contraire, elles déclarent que leurs rapports de couple sont même devenus plus intenses et authentiques. Ce résultat correspond à celui concernant les relations d'amitié qui sont jugées bonnes dans l'ensemble pour sept personnes d'origine européenne sur

dix. Ces personnes estiment qu'elles peuvent parler librement de leurs troubles et que ceux-ci ne représentent pas un obstacle aux relations familiales ou à leurs amitiés, comme l'illustrent les propos suivants :

*«Avec mes amis mes relations se sont renforcées et améliorées. Avant ma séropositivité, peu était informé sur la maladie. Beaucoup de questions ont émané de leur part, certaines par peur de la contamination, mais aussi des intérêts positifs. Je suis ainsi devenu un confident.» [Gerardo, homme d'origine européenne vivant avec le VIH/sida]*

Face à la séropositivité, les relations tendent en fait à se cristalliser dans un sens positif ou négatif, et si, les relations étaient déjà problématiques avant l'infection, les choses peuvent empirer, comme le relate cette personne :

*«Je reconnais avoir beaucoup de chance car de manière générale mon entourage me soutient. La relation avec ma mère s'est même améliorée depuis que je suis séropositive [...] Avec mon père, la relation n'était déjà pas bonne avant la maladie [...] Il me considère comme une marginale parce que j'ai un copain africain. C'est pourquoi je ne lui ai pas parlé de ma séropositivité, car cela ne ferait qu'augmenter le jugement négatif qu'il a de moi. [...]» [Valérie, femme d'origine européenne vivant avec le VIH/sida]*

Trois personnes sur les dix Européennes vivant avec le VIH/sida ont cependant une position plus mitigée en ce qui concerne leurs relations sentimentales. Ces personnes rencontrent davantage de difficultés à parler de leurs troubles et ont le sentiment que leurs relations manquent de légèreté depuis leur séropositivité. Il est intéressant de constater que le groupe des hommes vivant avec le VIH/sida mentionne moins de problèmes relationnels comparativement aux autres groupes de discussion. Il semble que les femmes vivant avec le VIH/sida aient plus de difficultés à trouver un partenaire fixe. Elles mentionnent également plus souvent des craintes par rapport à la stabilité du couple :

*«J'attends quelques mois avant de le dire à un homme. Après un certain temps, je me sens obligée d'en parler car je ne veux pas vivre avec le sentiment de courir le risque potentiel de contaminer quelqu'un qui ne serait pas au courant de mon état. C'est la vie amoureuse et les relations sexuelles à long terme qui sont difficiles à vivre.» [Sarah, femme d'origine européenne vivant avec le VIH/sida]*

Ce type de comportement rejette également l'idée d'une variation de la prise de risque en fonction du répertoire amoureux : la non utilisation du préservatif pouvant représenter la marque d'un rapport amoureux (Bergman & Mottier, 2000). Se rapprochent de ce résultat les personnes atteintes de troubles respiratoires (dont quatre sur cinq étaient de sexe féminin dans le *focus group*) : bien qu'elles ne connaissent pas

d'obstacle majeur pour créer un couple, elles ont signalé avoir connu certains échecs avant de trouver un partenaire acceptant leurs troubles. Une capacité respiratoire réduite limitant la mobilité et la fréquentation de certains lieux publics, l'audibilité du handicap (notamment par les expectorations), et sa visibilité par l'utilisation d'une sonde à oxygène sont les nuisances majeures mentionnées au sujet de leur vie de couple.

En dépit de ces différences entre les hommes et les femmes, toutes pathologies confondues, les personnes d'origine européenne vivant avec le VIH/sida et celles atteintes de troubles respiratoires témoignent de la même revendication de normalité. Ces personnes visent à s'écartier d'une qualification de « malade » et à mener une vie « normale ». Elles aspirent à casser les clichés dégradants autour de leurs troubles, ceux de personnes amaigries, isolées, bénéficiaires d'une rente d'invalidité. Les propos de ces deux personnes sont éclairants à ce sujet. La première se déplace avec une valise à oxygène et témoigne donc d'une grande incapacité respiratoire mais elle nous dira cependant :

*« On n'est pas malade, on vit avec un handicap. Moi je suis malade quand je dois garder le lit. Sinon on ne doit pas se considérer comme malade. [...] On a le droit de vivre comme les autres, de faire exactement les mêmes choses que les autres. » [Monique, femme d'origine européenne atteinte de troubles respiratoires]*

La deuxième est séropositive depuis 1990 et malgré qu'elle reconnaissse d'importantes difficultés dans le traitement, elle dira :

*« Je ne veux pas de pitié. La solidarité peut aussi être méprisante ! » [Laurent, homme d'origine européenne vivant avec le VIH/sida]*

#### 4.2 ... aux problèmes étendus à toutes les relations sociales

La situation et les revendications sont d'un tout autre ordre pour les personnes atteintes de dépression et les femmes d'origine africaine vivant avec le VIH/sida. Ces personnes témoignent d'une moindre compréhension de la part de leur entourage social. Leurs troubles constituent une réelle barrière dans la vie de couple, voire de manière générale avec leur famille et leurs amis. Ainsi, dans la majorité des cas, elles évitent de parler de leur état de santé :

*« Je fais une nette séparation dans mes relations entre celles qui sont séropositives comme moi et à qui je me confie sur mon état, et celles qui ne sont pas atteintes et à qui je ne parle pas de ma séropositivité. Avec les personnes qui sont concernées je me sens à l'aise, avec les autres je risque de me faire rejeter. » [Désirée, femme d'origine africaine vivant avec le VIH/sida]*

Les personnes atteintes de dépression mentionnent quant à elles rencontrer des difficultés au sein de la famille nucléaire. Les problèmes touchent tous les membres de la famille nucléaire (partenaire, enfants, parents, frères et sœurs). Alors que les personnes déclarent recevoir un certain soutien de leurs proches au début de leurs troubles – surtout si la dépression a été déclenchée par un événement identifiable –, les problèmes de compréhension interviennent lorsque les troubles persistent dans la durée.

*« A la maison, je ne peux pas non plus en parler. Mon homme ne comprend plus, car la mort de mes parents remonte à longtemps, il a le sentiment que je devrais maintenant avoir dépassé cela. » [Lotti, femme d'origine européenne atteinte de troubles psychiques]*

Les difficultés liées à la maladie n'ont néanmoins pas donné lieu généralement à une séparation au sein des couples déjà formés.

Les problèmes sont plus radicaux pour les femmes africaines vivant avec le VIH/sida. Toutes, exceptée une, ont mentionné avoir rencontré des difficultés liées à la maladie dans leur relation de couple: soit elles ont préféré mettre un terme elles-mêmes à leur relation, car leur partenaire profitait de leur vulnérabilité; soit leur partenaire les a quittées par peur d'être contaminé ou parce que la relation à long terme devenait trop compliquée selon eux en raison de la séropositivité (par exemple: difficulté d'utiliser le préservatif sur le long terme, obstacles pour la reproduction):

*« Le problème principal pour moi se trouve dans les relations amoureuses. J'ai déjà été rejetée par plusieurs hommes quand je leur ai appris que j'étais séropositive. Du coup, si je ne veux pas rester seule, je suis obligée de ne pas leur dire que je suis séropositive. Mais sur le long terme cela pose problème dans les relations sexuelles, car au bout d'un moment si on continue de vouloir utiliser le préservatif, le partenaire finit par se douter de quelque chose. » [Véronique, femme d'origine africaine vivant avec le VIH/sida]*

#### 4.3 Commentaires

Le fait que les femmes atteintes dans leur santé rencontrent davantage d'obstacles dans la dynamique de recherche ou de maintien d'une relation sentimentale que les hommes peut être interprété de diverses manières.

Hormis l'argument de la distinction de genre existante sur le «marché matrimonial» (de Singly, 1987) et de la division sexuelle du travail de solidarité (Cresson, 2001) qui peuvent en priorité expliquer ces différences, mais que nous ne pouvons développer ici, nous supposons que les campagnes de prévention du sida ont également joué un rôle. Le fait qu'elles aient négligé pendant longtemps les femmes (supposant qu'elles étaient à faible risque), et d'autre part des popula-

tions particulières telles que les personnes d'origine étrangère (hommes et femmes) constitue une explication supplémentaire des besoins différentiels constatés parmi les personnes interviewées. Dans les deux cas, les campagnes ont préconisé des mesures de prévention qui reposaient sur la réalité dominante (hommes autochtones). Si cette critique peut être faite à l'ensemble de la politique de santé publique, elle comporte en ce qui concerne le VIH/sida une résonance particulière, en raison des difficultés supplémentaires liées aux modes de transmission du VIH/sida par voie sexuelle. En effet, la capacité des femmes à négocier des relations sexuelles qui assurerait leur sécurité, mais aussi leur satisfaction, est plus restreinte que celle des hommes (Holland, 1993).

Lorsque le soutien de la famille fait défaut, on peut supposer que les personnes peuvent s'appuyer sur des « groupes communautaires de soutien ». Or ce n'est pas le cas, comme nous le verrons dans la section suivante, lorsque le soutien familial vient à manquer à une personne, on constate un risque que l'isolement se répercute dans toutes les autres sphères de la société. Dans ce sens, la famille représente généralement une référence fondamentale de solidarité (Coenen-Huther et al., 1994).

## 5 Entraide et monde associatif

De manière générale, parmi les soutiens formels mobilisés par-delà le cabinet médical, nous avons identifié trois cas de figure qui s'étendent de la situation la mieux adaptée à la moins développée.

### 5.1 Pluralité des types de soutien et utilisation personnalisée des offres

Les personnes d'origine européenne vivant avec le VIH/sida déclarent disposer de divers types de soutien. Une recherche de la documentation sur les organisations actives dans le domaine du VIH/sida (cf. Chimienti, 2005) montre en effet qu'il existe une pluralité des types de soutien concernant ces personnes, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de l'évolution rapide et significative de la mobilisation sociale et politique autour de cette pathologie. On note des associations de soutien gérées par des professionnels (par exemple les groupes sida régionaux), dont le rôle est entre autres l'information, la prévention, la défense des droits, mais aussi le soutien social ; des groupes d'entraide créés par des bénévoles (séropositifs ou séronégatifs) ; enfin, les personnes vivant avec le VIH/sida ont mentionné également disposer d'autres groupes de soutien qui ne sont pas en lien direct avec leurs troubles. Nous pensons par exemple aux associations d'homosexuels, mais aussi à des structures plus informelles et improvisées composées de proches se rencontrant régulièrement.

Relevons qu'un type de soutien peut donner lieu à différentes offres adressées à une même population. On compte par exemple pour le canton de Genève quatre offres (privées ou semi-privées) de soutien adressées à un public général : le groupe

sida Genève, le ministère sida, l'association de personnes vivant avec le sida (PVA), l'association SidAide. Cette diversification dans l'offre permet aux personnes de faire un usage personnel des structures de soutien, qui se modifie sans doute en fonction de l'histoire de l'épidémie et de l'évolution individuelle des troubles chez une personne.

En effet, nous avons pu constater dans les *focus groups* que les Européens vivant avec le VIH/sida en Suisse semblent utiliser les groupes d'intérêt pour des questions d'information (sur les traitements, leur droits ou les manifestations publiques) et préfèrent s'appuyer sur un réseau d'amis (concernés ou non par la même pathologie) pour ce qui est du soutien social. Deux explications ont été évoquées à ce sujet : d'une part, ces personnes ont déclaré ne pas avoir besoin de ces groupes d'intérêt car elles pouvaient compter sur leur réseau personnel de soutien ; d'autre part, elles ont indiqué préférer généralement leur réseau social personnel pour des questions de flexibilité (les réunions des groupes d'intérêt empiétant sur leur emploi du temps professionnel) ou pour mieux oublier leurs handicaps de santé.

Cette utilisation plus « consumériste » des associations de soutien peut s'expliquer également par les trithérapies qui ont d'un côté banalisé l'épidémie auprès de la population générale et fait naître d'un autre côté des besoins nouveaux en matière d'information parmi les personnes vivant avec le VIH/sida et leurs proches. Différentes études ont montré que les personnes souhaitent davantage d'échanges avec d'autres patients en trithérapie, notamment sur leur vie relationnelle et sexuelle (Meystre-Agustoni et al., 2001, Thomas et al., 2000).

Cette forme d'utilisation personnalisée des associations de soutien se retrouve chez les personnes atteintes de troubles respiratoires. Dans ce cas la participation à un groupe de soutien paraît clairement déterminée par les possibilités d'identification à ses membres.

## 6 Pénurie d'offres de groupes de soutien

La situation des femmes africaines vivant avec le VIH/sida et des personnes atteintes de dépression diffère également de celle des autres personnes vivant avec le VIH/sida ou atteintes de troubles respiratoires. Relevons tout d'abord que les mesures spécifiques adaptées à la population originaire d'Afrique sont encore embryonnaires. Ainsi, on observe que le tissu associatif concernant cette frange de la population est peu développé et relativement récent, ceci même dans le canton de Genève qui est un des cantons de Suisse où cette population est la plus représentée. Il existe à Genève un groupe de parole pour les femmes vivant avec le VIH/sida, encadré par des professionnels de l'antenne régionale sida. Selon les affirmations des personnes interviewées, ce groupe tend à être davantage fréquenté par des femmes immigrées en Suisse que par des autochtones. On constate donc chez ces personnes un important

besoin de se regrouper avec des personnes ayant pour point commun leur séropositivité. Comme relevé auparavant, leurs relations sont divisées entre les personnes avec qui elles parlent de leurs troubles (elles-mêmes séropositives) et les autres à qui elles ne se confient pas. C'est d'ailleurs en constatant qu'une grande partie des bénéficiaires de ces services généraux était constituée de femmes africaines qu'une travailleuse sociale a soutenu des femmes de ce continent dans la création d'un groupe d'entraide qui leur est spécifique. Ainsi en mai 2002 est née l'association « Solidarité femmes africaines vivant à Genève ». Ce groupe d'entraide n'a qu'une brève existence au moment de notre étude et il est donc trop tôt pour constater ses effets. De l'avis des participantes, la fréquentation de l'association est pour l'instant faible et rencontre des difficultés, notamment logistiques, qui complexifient l'organisation de réunions régulières.

Bien que les femmes d'origine africaine vivant avec le VIH/sida n'aient pas revendiqué explicitement le besoin d'une association d'intérêt ou d'un groupe d'entraide qui leur soit spécifique, deux des problèmes mentionnés incitent à encourager la création ou la poursuite. Premièrement, le fait qu'elles ne discutent généralement de leurs troubles qu'avec des personnes elles-mêmes séropositives, plaide pour un lieu de parole particulier.

*« Au début, j'avais tendance à dire que j'étais séropositive, mais j'ai fait des mauvaises expériences. Depuis je n'en parle que dans les groupes de gens concernés. » [Precious, femme d'origine africaine vivant avec le VIH/sida]*

Deuxièmement, on constate que la représentation du VIH/sida parmi les migrants d'origine africaine vivant en Suisse est fortement dépendante de celle du pays d'origine (Tonwe-Gold et al., 2002). Or, pour la grande majorité des personnes en Afrique, le VIH/sida n'est pas vécu comme une maladie chronique mais est synonyme d'une condamnation à mort. De plus, le VIH/sida véhicule souvent une connotation morale ou est perçu comme ayant une cause externe à la personne (une punition divine, voir Tonwe-Gold et al., 2002). Dans les deux cas, la personne risque d'être exclue de sa communauté ce qui représente une barrière importante à la révélation de son statut sérologique en-dehors des personnes concernées par la pathologie et à la participation à un groupe de soutien.

### 6.1 Présence significative d'offres de groupes de soutien mais faible utilisation

Parmi les personnes atteintes de dépression interviewées, une seule participe à un groupe de soutien. Pourtant, en Suisse, sont nées dès les années 1970 diverses associations d'entraide composées de patients et de professionnels de la santé (cf. Bruhin, Eva & Michel Ducommun, 2002).

Ce décalage entre l'offre de groupes d'entraide présente dans la plupart des cantons et la faible participation des personnes est symptomatique de l'isolement et du repli sur soi auxquels sont habituées ces personnes. La carence de compréhension

et d'une réponse sociale envers les personnes atteintes de dépression a pour conséquence que le cabinet médical (du généraliste, du psychologue ou du psychiatre) représente, pour certaines de ces personnes, l'unique endroit où elles peuvent trouver du soutien. Les propos suivants illustrent cette idée :

*« [...] J'ai eu de bonnes expériences avec mon thérapeute. C'est pour moi l'endroit le plus sûr. Là, je peux dire ce que je veux, des choses que je ne dirais pas dans ma famille. » [Barbara, femme d'origine européenne atteinte de troubles dépressifs]*

## 6.2 Commentaires

Ces cas de figure mettent en évidence que la création de groupes d'entraide émane d'un processus et que leur seule existence ne suffit pas à assurer la participation des personnes concernées. Différentes conditions sont nécessaires pour cela comme l'acceptation de la pathologie de la part de la communauté, une accessibilité à bas seuil et l'identification des participants entre eux.

# 7 La sphère professionnelle

Dans une période de forte compétitivité économique reposant sur une logique de rentabilité maximale, on peut craindre un manque d'ouverture de la part des entreprises envers des employés dont la santé ne serait pas optimale. Dans ce sens, le VIH/sida ne fait pas figure de cas particulier et c'est toute la politique sociale qui est concernée.

Parmi les personnes que nous avons interviewées, bien qu'aucune n'ait mentionné avoir été discriminée, plusieurs ont fait état de problèmes professionnels liés à leur état de santé. Les problèmes et attentes mentionnés ne sont pas spécifiques au VIH/sida et rejoignent ceux des autres pathologies chroniques sur quatre points en particulier que nous allons présenter brièvement.

## 7.1 Accès à un emploi

Les problèmes des personnes d'origine africaine vivant avec le VIH/sida et de celles atteintes de dépression se sont focalisés sur des aspects fondamentaux de l'accès à un emploi. C'est par exemple le cas de ces deux personnes qui racontent :

*« C'est difficile de trouver du travail pour les femmes séropositives, surtout dans le domaine médical [...]. » [Emilienne, femme d'origine africaine vivant avec le VIH/sida]*

*« Au travail, il n'y a pas de compréhension. Les supérieurs hiérarchiques réagissent plutôt de manière étrange. J'ai souvent dû changer de place de*

*travail, car j'ai souvent manqué et malgré des certificats médicaux, ils n'ont pas compris. Il n'est probablement simplement pas compréhensible que quelqu'un n'ait pas d'énergie. » [Leonardo, homme d'origine européenne atteint de troubles dépressifs]*

Tandis que ces personnes ont témoigné d'entraves importantes dans l'accès et le maintien d'un emploi, leurs revendications concernent en priorité une meilleure compréhension de leurs troubles dans la sphère professionnelle. Ces mêmes personnes diront en effet plus loin :

*« Il faut que les gens comprennent et acceptent mieux les personnes séropositives [...] J'attends que le monde du travail s'ouvre aux femmes séropositives. » [Emilienne]*

*« La compréhension et une meilleure explication des maladies psychiques seraient vraiment nécessaires. Il y a beaucoup de personnes qui pensent qu'une personne dépressive est paresseuse ou qu'elle profite de l'Invalidité [...] ». [Leonardo]*

Nous sommes très loin ici des attentes des personnes des deux autres groupes qui aspirent à être reconnues comme n'importe quel individu bien portant :

*« Je n'attends rien des autres, seulement qu'ils restent normaux ; je ne veux surtout pas qu'ils aient pitié pour moi. » [Valérie, femme d'origine européenne vivant avec le VIH/sida]*

Mais cette volonté de reconnaissance de l'« individu » plutôt que du « malade » ne signifie pas pour autant une absence de revendication de la part de ces personnes. Dans ce cas, leurs revendications se situent dans des mesures compensatoires concrètes et elles concernent davantage les conditions de l'emploi que l'accès au marché du travail.

## 7.2 Condition d'emploi : flexibilité insuffisante

La flexibilité dans le cadre professionnel représente une des premières nécessités évoquées par l'ensemble des personnes lors des *focus groups*. Pratiquement toutes les personnes actives professionnellement ont mentionné avoir été amenées à s'absenter de leur travail en raison de leurs troubles. Plusieurs personnes ont également réduit leur pourcentage de travail. Certains avouent avoir choisi cette option par culpabilité et crainte de ne pas pouvoir travailler autant qu'une personne sans handicap de santé :

*« [...] J'ai rapidement informé mes supérieurs hiérarchiques, même si j'avais peur de perdre mon travail, cela n'est pas arrivé. Depuis ma séropositivité, j'ai réduit de ma propre initiative mon temps de travail de 20%. Des fois, j'ai peur d'être moins performante au travail en raison des effets secondaires*

*des médicaments. C'est une de mes craintes pour la suite. » [Valérie, femme d'origine européenne vivant avec le VIH/sida]*

Les problèmes posés par l'état de santé d'une personne au niveau des horaires de travail et des heures d'absence font l'objet d'arrangements individuels entre l'employé et son supérieur hiérarchique. Les solutions dépendent donc le plus souvent du bon vouloir de ce dernier.

*« [Au travail] tout dépend du responsable [rentrer à midi quand j'ai une crise, manquer un jour]. Il faut qu'il soit d'accord mais ce n'est pas toujours le cas. » [Jean-François, homme d'origine européenne atteint de troubles respiratoires]*

Certains participants estiment qu'il est impératif de pouvoir bénéficier d'un engagement flexible en fonction de leur santé et pensent que cette possibilité ne doit pas dépendre de la décision individuelle du responsable hiérarchique, mais nécessite une approche moins aléatoire.

### 7.3 Condition d'emploi : travail inadapté à l'état de santé

Le deuxième aspect relevé de manière transversale concernant les conditions de travail porte sur l'importance de pouvoir accéder à un emploi adapté à son état de santé. Il rejoint ainsi une demande de flexibilité dans le travail. Plusieurs femmes vivant avec le VIH/sida et des personnes atteintes de troubles respiratoires ont mentionné qu'il leur était difficile d'exercer des métiers à fortes charges physiques.

*« Il faut aider les personnes atteintes par le VIH/sida à trouver un travail léger. La maladie ne nous permet pas de faire un travail dur, physique. » [Désirée, femme d'origine africaine vivant avec le VIH/sida]*

On constate des demandes équivalentes chez les personnes atteintes de dépression qui, elles, ne supportent plus les surcharges de stress dans les périodes où leur santé est fragilisée.

*« [...] J'ai demandé à réduire mon pourcentage de travail, car je supportais toujours moins le stress. » [Lotti, femme d'origine européenne atteinte de troubles dépressifs]*

Ces demandes d'adaptation du pourcentage et du type de travail relèvent l'importance pour les personnes, toutes pathologies confondues, de travailler et de ne pas être prises en charge complètement par l'assurance invalidité.

Plusieurs études sur le VIH/sida ont d'ailleurs montré que les personnes qui travaillent parviennent à mieux assouvir leurs besoins (en termes d'alimentation, traitement, habillement, moyens de transport, loisir, bien-être), jouissent d'une meilleure qualité de vie et bénéficient d'un meilleur état psychologique (Minder et al., 1995, Thomas et al., 2000). Ces résultats plaident également pour des mesures

de soutien en vue du maintien de l'emploi et de la réinsertion professionnelle des personnes ayant arrêté provisoirement de travailler pour des raisons de santé.

#### 7.4 Condition d'emploi : absence de soutien social entre collègues

Le troisième problème d'ordre professionnel évoqué en lien avec la maladie est l'absence de soutien social de la part de collègues. Il est intéressant de constater qu'en dépit du rôle considérable que tient le travail dans notre société au niveau de l'identité et de l'intégration, les participants n'ont que peu de contact avec leurs collègues. Si leur situation de santé n'est plus un secret ni un tabou, les personnes évitent d'en parler dans le cadre professionnel. De même, si leurs troubles ne provoquent pas d'exclusion, les participants n'ont pas mentionné pouvoir compter pour autant sur un quelconque soutien de la part de leurs collègues. Les propos de cette personne sont explicites à ce sujet :

*« Au travail, personne n'est informé; tout le monde est égoïste et indifférent. A quoi ça servirait d'en parler? » [Manuel, homme d'origine européenne vivant avec le VIH/sida]*

Relevons, enfin, que sur ces trois points également la situation des personnes atteintes de dépression et des femmes africaines vivant avec le VIH/sida est particulière. Les personnes atteintes de dépression rencontrent moins de compréhension dans le cadre de leur travail. Ce qui se confirme d'ailleurs lorsque les personnes séropositives s'absentent de leur travail pour raison de dépression. Selon l'affirmation de plusieurs personnes vivant avec le VIH/sida, leur absence est dans ce cas moins bien tolérée par leur responsable.

#### 7.5 Commentaires

L'emploi se trouve donc au cœur des préoccupations des personnes. Bien que les attentes diffèrent entre les groupes de discussion à propos de ce domaine, leurs problèmes tendent en revanche à se ressembler.

Ainsi, les cas de discrimination dans le domaine de l'emploi spécifiques au VIH/sida relevés par différentes études apparaissent désormais liés à un climat économique généralement critique. Dès lors que les inégalités touchent les autres personnes atteintes dans leur santé, cette situation n'est pas jugée par les personnes concernées comme discriminatoire, ceci en dépit du fait que l'écart entre les personnes bien portantes et celles atteintes dans leur santé demeure non négligeable.

Or, ces écarts doivent être pris au sérieux. Il paraît impératif de soutenir les personnes tant dans leur insertion professionnelle (accès au marché du travail) que dans leur intégration au sein de l'entreprise (relation entre collègues). Non seulement parce que l'emploi est une source de protections sociales (la grande majorité de la population en Suisse est en effet couverte à partir du travail, y compris dans

les situations de chômage et de retraite), mais également parce qu'il constitue un vecteur important de reconnaissance et d'inclusion à la société (Castel, 2003).

## 8 La sphère étatique

Les problèmes et attentes envers les pouvoirs publics formulés dans les groupes de discussion ont concerné un suivi et une sensibilisation des médecins et autres professionnels de la santé aux aspects psycho-sociaux des patients, et la poursuite et création de campagnes de prévention et de sensibilisation. Pour des raisons de place, nous n'évoquerons ici que la question de l'accès aux assurances sociales obligatoires ou aux assurances privées (assurance-vie, assurance perte de gain) car il s'agit d'un aspect important de la solidarité, qui pose différents problèmes aux personnes atteintes dans leur santé comme plusieurs études en Suisse l'ont montré (voir Pärli et al., 2003; Thomas et al., 2000; Dubois-Arber et Haour-Knipe, 1998).

Les problèmes liés aux *assurances-maladie de base* résident dans des tactiques officieuses de certaines assurances pour essayer de ne pas affilier des clients qui vont coûter chers, quelle que soit leur maladie. L'attente semble être un moyen courant de décourager les personnes de s'assurer auprès de l'une d'entre elle (Dubois-Arber et Haour-Knipe, 1998 : 96–99). Or, en théorie, une assurance-maladie ne devrait pas avoir les moyens de savoir au préalable l'état de santé d'un futur assuré, l'affiliation d'une personne étant obligatoire selon la loi, la caisse-maladie ne devrait avoir ni « conditions générales d'assurance », ni questionnaire de santé (Dubois-Arber et Haour-Knipe, 1998 : 96–99). Selon l'étude de Dubois-Arber et Haour-Knipe, dans la pratique les assurances-maladie ne respectent pas toujours cette procédure. Ainsi, sur 33 assurances-maladie contactées, 20 ont essayé de se renseigner sur l'état de santé de la personne lors de sa demande d'adhésion (Dubois-Arber et Haour-Knipe, 1998 : 98).

La sélection des personnes affiliées est en revanche légale pour les *assurances privées*. Celles-ci y procèdent ainsi sans s'en cacher. Elles peuvent par exemple émettre des réserves illimitées ou refuser d'assurer une personne pour des raisons de santé, voire même résilier un contrat d'assurance d'un assuré qui tomberait malade en cours d'assurance (Dubois-Arber et Haour-Knipe, 1998 : 97). Ces assurances suivent une logique économique basée sur une limitation des risques.

De ces études nous pouvons conclure que les cas de « discrimination institutionnelle *ex lege* » ne sont pas spécifiques au VIH/sida. De fait, cette sélection des risques concerne l'ensemble des pathologies (comme le diabète, le cancer ou l'épilepsie). Néanmoins, la situation du VIH/sida est spécifique à deux égards : contrairement aux pathologies citées, dans l'infection par le VIH, le diagnostic et les symptômes de la maladie ne correspondent pas d'un point de vue temporel (Pärli et al., 2003 : 241). En d'autres termes, il peut s'écouler plusieurs années entre le diagnostic et

les symptômes de la maladie. Or, le Tribunal fédéral des assurances a assimilé en 1990 (confirmé en 1998) la séropositivité, même asymptomatique, à une maladie (Dubois-Arber et Haour-Knipe, 1998 : 97). Cette situation pose de nombreuses difficultés pour l'affiliation aux assurances privées (notamment l'assurance perte de gain ou l'assurance vie) qui sont susceptibles de poser des problèmes existentiels considérables lorsque la maladie s'étend sur une longue durée et lorsque la personne exerce professionnellement à titre d'indépendant (Pärli et al., 2003 : 240–241). L'autre spécificité du VIH/sida résiderait dans le potentiel stigmatisant du VIH/sida qui serait plus important que celui du diabète, mais comparable à une pathologie faiblement acceptée par la société (telle que les troubles psychiques, les autres maladies sexuellement transmissibles ou encore la dépendance aux drogues).

### 8.1 Commentaires

Sur la base de la littérature et de manière plus limitée dans nos groupes de discussion, on constate que les assurances sociales sont un des aspects de reconnaissance institutionnelle les plus problématiques pour les personnes vivant avec le VIH/sida comme de manière générale pour les personnes atteintes dans leur santé. Nous relevons comme Pärli (1998) que le système de protection sociale n'est pas pensé pour des personnes qui s'écartent de la norme dominante de la population majoritaire, mais est axé sur des « parcours de vie normaux », sur des vie qui évoluent de manière plus ou moins linéaire et conventionnelle. Pour les « parcours atypiques » (par exemple le parcours de personnes dont le taux d'invalidité varie ou qui ont un partenaire du même sexe), les assurances n'ont souvent pas de réponse appropriée.

## 9 Conclusion

Au début de cet article nous nous demandions si les personnes vivant avec le VIH/sida bénéficiaient aujourd'hui du même degré de solidarité que celles atteintes de maladies chroniques. Les résultats présentés dans cet article montrent que la situation est plus complexe. Si nous avons constaté que ces pathologies bénéficient de degrés inégaux de reconnaissance par la société et que les personnes atteintes de ces troubles ont dès lors des revendications différentes, il semble que ces différences ne soient pas spécifiques au VIH/sida.

Tandis que les personnes atteintes de dépression demandent une reconnaissance de leur pathologie et donc de leur statut de « malade » à toutes les sphères de la société, les Européens vivant avec le VIH/sida et les personnes atteintes de troubles respiratoires aspirent à une relation de normalité. Vouloir être reconnu en tant qu'individu et non par le biais de la pathologie n'est pas exempt, cependant, de revendications. Afin de pouvoir mener une vie normale, ces personnes revendiquent des mesures compensatoires de la part de l'Etat permettant de pallier leurs handicaps

de santé. Dans ce sens, leurs attentes concernent surtout le soutien de l'Etat. En revanche, les femmes africaines vivant avec le VIH/sida et les personnes atteintes de dépression ont des attentes élémentaires de soutien qui concernent la famille et la communauté. Si les femmes africaines ont demandé un soutien au niveau de l'Etat afin de pouvoir accéder au marché du travail, cette revendication est davantage liée à leur condition de migrantes qu'à leur séropositivité. Ainsi, il n'y a pas à proprement parler de discrimination supplémentaire envers les femmes africaines en raison de leur statut sérologique, mais une addition de difficultés.

Par ailleurs, nous relevons que lorsque les personnes déclarent manquer de solidarité dans plusieurs sphères de leur vie, leurs besoins (perçus et déclarés) visent avant tout les sphères les plus élémentaires de solidarité (la famille et la communauté).

Enfin, en mettant en parallèle la situation actuelle de ces différentes pathologies et le soutien social apporté par la société, on peut formuler le postulat de la réussite de la politique de santé publique en ce qui concerne les questions de solidarité envers les personnes vivant avec le VIH/sida : en effet, nous n'observons pas de discriminations institutionnelles ou individuelles supplémentaires envers les personnes vivant avec le VIH/sida par rapport aux autres pathologies. En outre, le soutien social à l'égard des Européens vivant avec le VIH/sida atteint presque l'ensemble des sphères de la société, et par conséquent les attentes à ce sujet ne concernent plus qu'un soutien étatique (voir figure 1). Cette situation est proche de celle des personnes atteintes de troubles respiratoires, qui ont bénéficié de tout un travail de sensibilisation (information, prévention, constitution de groupes d'entraide et d'intérêt) déjà commencé cent ans auparavant avec la prévention de la tuberculose. A l'opposé, les personnes atteintes de dépression et les femmes d'origine africaine vivant avec le VIH/sida n'ont jusqu'à présent pas bénéficié d'une politique nationale de santé active (ou spécifique pour les femmes africaines), ni d'une acceptation de la part de la communauté<sup>6</sup>.

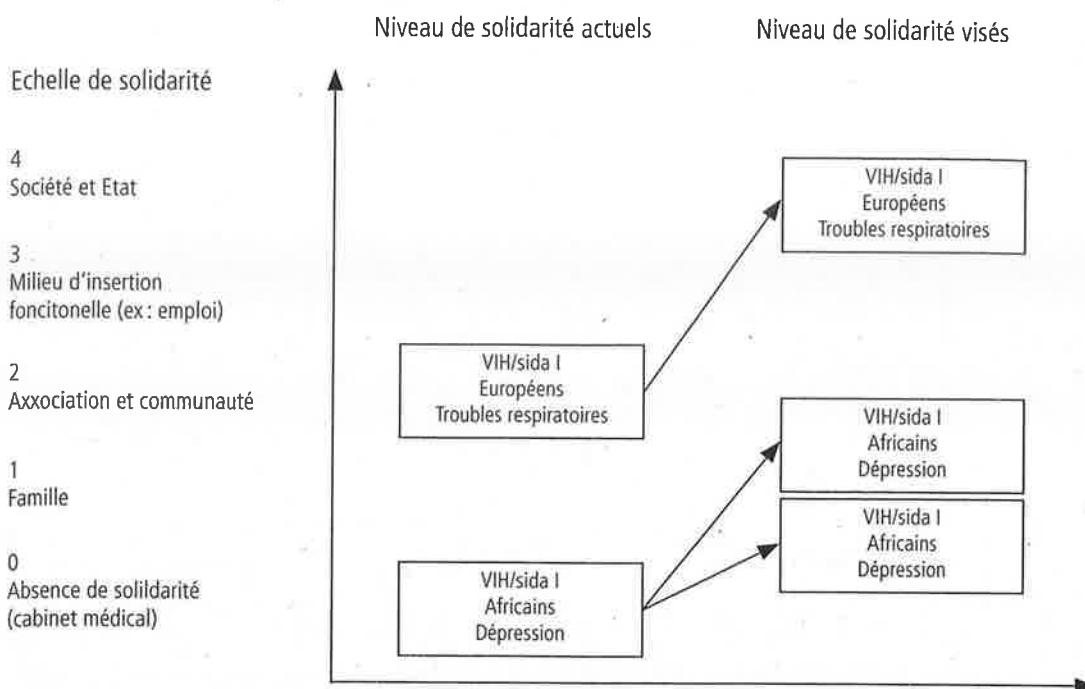
La figure suivante présente une synthèse des problèmes de solidarité évoqués en les hiérarchisant selon les pathologies : du degré le plus élémentaire de soutien (la solidarité dans le cadre de la famille) à celui le plus élaboré (la protection de l'Etat social)<sup>7</sup>. Elle schématise la position actuelle des différentes pathologies et le niveau de solidarité qu'elles visent à recevoir.

Dans ce sens, nos résultats confirment les précédentes études portant sur le VIH/Sida : les problèmes autour du VIH/sida concernent davantage des questions de solidarité (en d'autres termes d'inclusion à la société) que de discrimination.

<sup>6</sup> Cette situation peut cependant changer. Si la prévention en Suisse du VIH/sida est jugée suffisante et connue, il est par exemple probable que les attitudes envers les personnes séropositives nouvellement infectées deviennent à nouveau moins favorables, ces personnes étant dès lors jugées davantage responsables de leur infection. De même les troubles respiratoires pourraient faire l'objet d'une nouvelle stigmatisation en raison du discours normatif et restrictif autour du tabac comme nous l'a suggéré le reviewer anonyme de cet article.

<sup>7</sup> Nous nous inspirons ici de l'échelle de solidarité réalisée par Offe (1993). Cette échelle nous permet de considérer à quel degré se situent les différents groupes.

Figure 1 : Solidarités et reconnaissance – une dynamique de satisfaction d'attentes croissantes



Pour les autres groupes pris en considération, nos résultats montrent qu'ils suivent un processus de reconnaissance. Il est intéressant de constater que bien que ce processus ne soit pas unique, il suit des parcours particuliers propre au contexte, aux particularités des pathologies et ne touchent pas l'ensemble des personnes atteintes (certaines groupes notamment les femmes pour le VIH/sida ou encore les migrants et migrantes en sont parfois exclus). Ces résultats nous indiquent donc l'existence d'un parcours de la reconnaissance – un parcours qui est accompagné par une expérience de conscientisation (Roca i Escoda, 2004) et de mobilisation (Passy, 1998) autour de problèmes concrets qui peut aboutir à une adaptation au niveau sociétal. Cette adaptation semble se faire par un continual élargissement du niveau de reconnaissance. Ces passages sont évidemment accompagnés par d'autres luttes, exprimant un parcours de reconnaissance visant l'acceptation d'une différence normalisée dans une société. Que ces luttes puissent s'arrêter à un stade précis n'est d'ailleurs pas un signe de satisfaction dans la reconnaissance obtenue, mais plutôt un signe d'une lutte perdue, d'une nécessité de rechercher d'autres alliances afin d'augmenter les coalitions favorables aux changements<sup>8</sup>.

Dans ces coalitions, l'acteur étatique, de par ces principes de justice universelle comme la non-discrimination défendus par ses tribunaux ou encore de par ces

<sup>8</sup> Une voie possible de reconnaissance peut se limiter à l'indifférence (ce qui n'est pas représenté dans l'échelle) et s'appuyer uniquement sur le réseau social.

institutions créées pour la défense d'intérêt – comme le représente par exemple la Commission fédérale de lutte contre le sida en Suisse – peut s'avérer un partenaire central, souvent d'ailleurs malgré lui.

Cette lutte de reconnaissance ne se fait donc pas de manière isolée. Une série de partenaires institutionnels et privés accompagnent cette démarche. L'entraide semble néanmoins le premier pas, la recherche de liens associatifs et institutionnels vient ensuite. Les changements au niveau institutionnel – à l'égard du système économique ou de l'Etat social – apparaissent comme les plus difficiles à mettre en place. Ils sont envisageables dans ce parcours par les groupes constitués en acteurs qui ont acquis une reconnaissance sociale, et les ponts permis par les institutions, comme nous l'a montré le cas du VIH/sida chez les Européens habitants en Suisse.

Le maintien d'une société prête à accepter les différences passera inévitablement, par l'alliance d'un principe de reconnaissance et d'un principe de justice<sup>9</sup> : la reconnaissance qui demande une mobilisation permettant l'adaptation et l'acceptation réciproque des différences à l'origine de la solidarité entre individus ; et la justice qui découle de la reconnaissance garantissant la re-distribution des ressources et l'égalité des chances dans l'accès et la participation aux différentes sphères publiques. C'est donc dans cette perspective que des mesures favorisant l'inclusion de groupes ayant des problèmes spécifiques ou se trouvant en marge de la société devraient être proposées.

## 10 Références bibliographiques

- Bergman, Max et Mottier Véronique (2000), Sexualité et sida: dynamique de l'intimité et pratiques à risque, dans : *Aids Infothek*. Bruhin, Eva et Michel Ducommun (2002), *Psychische Gesundheit: Strategien und Massnahmen in der Schweiz*, Bern: Institut für Sozial- und Präventivmedizin Universität Bern/Abteilung für Gesundheitsforschung.
- Castel, Robert (2003), *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé?* Paris: La République des idées/Seuil.
- Cattacin, Sandro (1999), *The Organisational Normalisation of Unexpected Events: The Case of HIV/AIDS in Perspective*, Genève: Working Paper 3/1999 du resop.
- Cattacin, Sandro et al. (éd.) (2005), *Solidarität und soziale Rechte. Überlegungen ausgehend von der HIV/Aids-Problematik – Solidarité et droits sociaux. Réflexions partant de la question du VIH/sida*, Muri: SGGP-SSPS.
- Chimienti, Milena (2005), Inclusion – exclusion: le VIH/sida face à d'autres maladies chroniques, in: Sandro Cattacin et al. (éd.), *Solidarität und soziale Rechte. Überlegungen ausgehend von der HIV/Aids-Problematik – Solidarité et droits sociaux. Réflexions partant de la question du VIH/sida*, Muri: SGGP-SSPS, 51–134.
- Coenen-Huther, Josette, Jean Kellerhals et Malik von Allmen (1994), *Les réseaux de solidarité dans la famille*, Lausanne: Editions Réalités sociales.

---

<sup>9</sup> Voir à ce sujet entre autres Fraser et Honneth, 2003.

- Comby, Loraine, Thierry Devos et Jean-Claude Deschamps (1994), Discriminations à l'égard des personnes atteintes du sida. Jugements de responsabilité et inférences personnologiques, in : *Revue européenne des sciences sociales*, XXXII, 98, 63–86.
- Cresson, Geneviève (2001), Les soins profanes et la division du travail entre hommes et femmes, in : Pierre Aïach et al. (éd.), Femmes et hommes dans le champ de la santé. *Approches sociologiques*, Paris : ENSP, 303–328.
- De Singly, François (1987), *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris : PUF.
- Dubois-Arber, Françoise et Mary Haour-Knipe (1998), *Identifications des discriminations institutionnelles à l'encontre des personnes vivant avec le VIH en Suisse*, Lausanne : Institut de médecine sociale et préventive (Raisons de santé 18).
- Fraser, Nancy et Axel Honneth (2003), *Redistribution or Recognition? a Political-philosophical Exchange*, London; New York : Verso.
- Godenzi, Alberto, Jacqueline De Puy et Laura Mellini (2001), *VIH/SIDA, lien de sang, lien de cœur l'expérience des proches de personnes vivant avec le VIH/sida*, Paris : L'Harmattan.
- Godenzi, Alberto, Laura Mellini et Jacqueline De Puy (2003), *Le secret autour du VIH/sida. Synthèse*, Fribourg : Université de Fribourg.
- Honneth, Axel (1994), *Kampf um Anerkennung. Zur moralischen Grammatik sozialer Konflikte*, Frankfurt a. M. : Suhrkamp.
- Holland Janet (1993), *Pressure, Resistance, Empowerment: Young Women and the Negotiation of Safer Sex*, Tufnell Press.
- Kübler, Daniel, Peter Neuenschwander, Yannis Papadopoulos et al. (2002), *Aidspolitik in der Schweiz: welche Normalisierung?: Normalisierungsszenarien und neue Partnerschaften in der HIV/Aidsprävention auf Bundesebene und in fünf Kantonen*, Lausanne : Hospices cantonaux. Département universitaire de médecine et de santé communautaires : Institut universitaire de médecine sociale et préventive.
- Levy, René (1998), Annäherung an eine Dauerbeobachtung von Rassismus und Diskriminierung in der Schweiz, *Tangram*, 4, 1998, 9–15.
- Meystre-Agostoni, Giovanna et al. (2001), *Les thérapies antirétrovirales hautement actives (HAART) du point de vue du patient*, Lausanne : Institut universitaire de médecine sociale et préventive (Raison de santé, 72).
- Minder, Christoph E., Günter Nal et Adrian Gasser (1995), *Geld und Gefühle um HIV und Aids: Eine Untersuchung über die finanziellen, psychischen und sozialen Belastungen und Ressourcen von HIV-Betroffenen und ihren BetreuerInnen*, Bern : Stämpfli.
- Mottier, Véronique (2000), Interactions sexuelles face au VIH/sida et dynamique de l'intimité, *Suisse-Sida-Recherche*, 21–22.
- Offe, Claus (1993), Politica sociale, solidarietà e stato sociale, in : Ferrera, Maurizio (éd.), *Dinamiche di globalizzazione e stato sociale*, Torino : Edizioni della Fondazione Agnelli, 169–181.
- Organisation mondiale de la santé (2001), *Rapport sur la santé dans le monde 2001. Santé mentale : nouvelle conception, nouveaux espoirs*, OMS.
- Organisation mondiale de la santé (2006), *Santé mentale : relever les défis, trouver des solutions. Rapport de la conférence ministérielle européenne de l'OMS* Publication hors série, OMS.
- Passy, Florence (1998), *L'action altruiste : contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Genève : Droz.
- Powell, Richard A. et Helen M Single (1996), Focus Groups, dans : *International Journal for Quality in Health Care*, 8(5), 499–504.
- Pärli, Kurt (1998), Analyse der wichtigsten Problembereiche – Verbesserungsvorschläge, dans : *Soziale Sicherheit*, 1998, 2, 70–73.
- Pärli, Kurt, Karin Müller Kucera et Stephan Sycher (2003), *Aids, Recht und Geld. Eine Untersuchung der rechtlichen und wirtschaftlichen Probleme von Menschen mit HIV/Aids*, Zurich : Rüegger.

- Roca i Escoda, Marta (2004), Une épreuve politique inéquitable et biaisée? Le cas de la reconnaissance législative des couples homosexuels, *Swiss Journal of Sociology*, 30, 2, 249–270.
- Rosenbrock, Rolf (2002), *Die Normalisierung von Aids Politik, Prävention, Krankenversorgung*, Berlin: Edition Sigma.
- Schüpbach, Mike et Michel Besson (2005), Solidarität im Kontext von Menschen mit HIV und Aids, in: Cattacin, Sandro et al. (éd.), *Solidarität und soziale Rechte. Überlegungen ausgehend von der HIV/Aids-Problematik – Solidarité et droits sociaux. Réflexions partant de la question du VIH/sida*, Muri: SGGP-SSPS. Schriftenreihe der SGGP No. 84, 21–43.
- Thomas, Ralf, Mary Haour-Knipe, P. Huynh Do et Françoise Dubois-Arber (2000), *Les besoins des personnes vivant avec le VIH/sida en Suisse*, Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive (Raisons de santé, 69).
- Tonwe-Gold, Besigin et al. (2002), Les femmes africaines séropositives en Suisse. Caractéristiques de survie et besoins en matière de soutien social, *Infothèque Sida* 02, 3.
- Zoll, Rainer (2000), *Was ist Solidarität heute?* Frankfurt a. M.: Suhrkamp.

## Lien entre premier mariage et première naissance en Suisse

Yannic Forney\*

A l'instar d'un grand nombre de pays occidentaux, la Suisse connaît depuis quelques décennies un changement dans l'intensité et le calendrier tant de sa nuptialité que de sa fécondité (Calot, 1998). Certains auteurs (Van de Kaa, 1987; Lesthaeghe, 1995) ont utilisé l'expression de «deuxième transition démographique» pour caractériser cette période de grandes transformations démographiques. On assiste dès lors à une diversification des formes de vie familiale et non familiale (Wanner, Gabadinho, 2004). La cohabitation hors mariage s'est diffusée et a concurrencé les couples qui débutaient leur union par un mariage. Dans le même temps, le nombre des divorces a augmenté<sup>1</sup> et les naissances hors mariage commencent à s'affirmer. Toutefois, en comparaison avec des pays tels que la Suède ou la France, caractérisés par des proportions de naissances hors mariage de plus de 40%, la Suisse reste à un niveau très modeste, avec pourtant une légère augmentation au cours de ces vingt dernières années, passant de 5% dans les années 1980 à 12% actuellement (Duchêne *et al.*, 2004). Parallèlement, les progrès spectaculaires de l'espérance de vie ont eu pour conséquence «qu'une grande majorité de la population s'insère dans une chaîne relationnelle qui s'étend sur trois, voire quatre générations» (Lüscher, 2004 : 24). La famille d'aujourd'hui est désormais constituée de plusieurs générations ne cohabitant plus forcément sous le même toit, dont les parcours de vie ont été différents les uns des autres. La synchronisation des principaux événements (premier emploi, départ du foyer parental, premier mariage et enfants) est ainsi remise en question<sup>2</sup>.

Cette diversification des comportements démographiques durant les cinquante dernières années, mais également à travers les générations qui coexistent aujourd'hui, a été associée à la notion de *pluralisation* des formes de vie familiale. La pluralisation, terme inspiré des travaux du sociologue allemand Ulrich Beck (Schulze, Tyrell, 2002), a été utilisée pour qualifier la grande variété des formes de vie. Si autrefois, une personne se trouvait dans un nombre limité de configurations familiales, elle

\* Yannic Forney, Université de Genève, Laboratoire de démographie et d'études familiales, Boulevard du Pont d'Arve 40, CH-1204 Genève, e-mail : yannic.forney@ses.unige.ch

Pour leur lecture de versions antérieures et leurs précieuses remarques, je tiens à remercier Philippe Wanner, Jean-Marie Le Goff, Thomas Spoorenberg et tout particulièrement Michel Oris.

This study has been realized using the data collected in the «Living in Switzerland Survey» (1999–2020) by the Swiss Household Panel (SHP), Université de Neuchâtel. This project is financed by the Swiss National Science Foundation (Grants 5004-53205 / 5004-57894 / 5004-67304 / 10FI11-103293 / 10FI13-108500/1).

1 En Suisse, par exemple, le nombre de divorces a triplé entre 1965 et 1998, passant de 5 000 en 1965 à 15 000 en 1998. L'indice conjoncturel de divorcialité suit durant cette période une ascension similaire, passant de 12% en 1965 à 45% en 1998 (OFS, 2003 : 63–64).

2 Certains auteurs parlent de déstandardisation du parcours de vie.

peut désormais parcourir un nombre beaucoup plus élevé de situations (Wanner, Gabadinho, 2004). Dans ce contexte, le mariage n'est plus considéré que comme une forme de vie parmi d'autres possibles: «the trend is not towards a world of singles but towards a variety of form of private life among those with children from a specific sample» (Schulze, Tyrell, 2002: 75).

A partir des années 1990, l'hypothèse de la pluralisation des formes familiales a été critiquée en Allemagne. Des chercheurs de ce pays (Strohmeier, 1993; Schulze, Tyrell, 2002; Huinink, 2001) ont dès lors proposé la notion de *polarisation*. Celle-ci fait la distinction entre deux groupes de couples. Le premier compose *un secteur familial*, c'est-à-dire un groupe dans lequel est privilégié une vie familiale traditionnelle. Ce secteur est ainsi constitué de couples ayant opté pour une union formelle, suivie par la naissance d'un premier enfant. Le second groupe compose *un secteur non familial* et regroupe les couples non mariés sans enfant. Ce dernier secteur est ainsi constitué de couples dont les femmes renoncent à la maternité afin de se consacrer à leur carrière professionnelle et/ou à leur relation de couple (Ostner, 2001; Schulze, Tyrell, 2002).

La polarisation ne se comprend pleinement que si l'on prête attention au rôle joué par le contexte socio-culturel. La «révolution 68», l'affirmation des mouvements féministes revendiquant l'égalité entre les sexes et la participation croissante des femmes au marché de l'emploi sont autant de facteurs ayant agit comme catalyseurs à la transformation des rôles sexuels. Certains pays ont même encouragé l'autonomie individuelle et professionnelle des femmes. La compatibilité entre les engagements familiaux et professionnel est facilitée par un ensemble de mesures incitatives, notamment par le retour des femmes sur le marché de l'emploi après une grossesse (Köppen, 2004). Tel est le cas dans les pays scandinaves. D'autres Etats (Allemagne, Autriche, Suisse) ont répondu moins positivement aux changements sociaux induits par le mouvement d'émancipation de la femme et cela n'a évidemment pas favorisé la conciliation entre les deux sphères de vie. Ainsi, certaines femmes sont restées sans enfant ou ont opté pour une petite famille afin d'éviter les contraintes résultant de la combinaison mutuellement exclusive des rôles de mère et d'employée à plein temps. Selon Köppen (2004), ce sont surtout les femmes bien formées qui sont confrontées à ce phénomène de polarisation.

En Allemagne comme en Suisse, les politiques familiales tendent ainsi à favoriser la famille traditionnelle dans laquelle l'homme travaille à plein temps et la femme s'occupe des tâches ménagère ainsi que de l'éducation de ses enfants. L'organisation politique de ces deux pays joue ici un rôle prépondérant, dans le sens où «l'Allemagne est, comme la Suisse, un Etat fédéral où les responsabilités sont partagées» (Gerlach, 2004: 348). Ainsi, les familles ont à charge d'organiser et de financer par elles-mêmes certaines tâches familiales et éducatives.

De manière plus concrète, dans ces deux pays, les réglementations relatives à la fiscalité<sup>3</sup> et aux assurances sociales reposent fortement sur le modèle du couple marié. Les pères suisses ont, selon les cantons, de la difficulté à reconnaître leur enfant et à faire exercer leur autorité parentale lorsqu'ils vivent en union libre (Pulver, 1999). De la même manière, en Allemagne<sup>4</sup>, l'autorité parentale n'était pas donnée à un père non marié et ceci jusqu'en 1998 (Le Goff, 2002). Depuis lors, la situation a changé, mais la procédure n'a pas pour autant été facilitée, les deux parents devant remplir une déclaration d'autorité parentale commune.

On peut donc présupposer qu'il existe en Suisse un processus de polarisation semblable à celui de l'Allemagne. Dans un tel contexte, l'objectif de cette article est d'offrir une analyse exploratoire et descriptive d'un processus particulier intervenant durant le parcours de vie, la formation ou non d'une famille. Il s'agit d'identifier les facteurs conduisant les femmes à se marier et/ou à donner naissance à un premier enfant. La transformation des comportements matrimoniaux et familiaux au cours du XX<sup>e</sup> siècle renforce l'intérêt de l'étude. L'idée est d'examiner de quelle manière les comportements en matière de modes de vie ont une influence sur le choix du parcours familial, parcours qui s'est métamorphosé avec l'extension de la pratique de la cohabitation, avec la croissance des divorces, la participation des femmes au marché du travail, etc. Nous chercherons à esquisser les profils des femmes formant un secteur familial, c'est-à-dire celles choisissant de suivre une voie que l'on peut qualifier de « traditionnelle » par rapport à celles n'optant ni pour le mariage, ni pour la maternité.

Afin de pouvoir examiner le lien entre premier mariage et première naissance en Suisse, cet article se décompose en plusieurs étapes. La première est consacrée au développement des hypothèses de recherche. Celles retenues dans cet article concernent le niveau de formation, l'activité professionnelle, le type d'union ainsi que la confession religieuse. Toutes ces variables, de par leur évolution au cours du XX<sup>e</sup> siècle, ont eu une influence sur le parcours familial des femmes. Dans une deuxième étape, les données utilisées sont présentées ainsi que les modèles développés. Dans un troisième point, les résultats sont discutés.

## 1 Cadre conceptuel

### 1.1 Cadre géographique

Ce travail porte sur la Suisse. Même si les recherches relatives à ce pays sur le phénomène de la pluralisation des modes de vie sont de plus en plus nombreuses, le processus de polarisation entre un secteur familial et non familial n'a pas fait l'objet

<sup>3</sup> Dans ces deux pays, l'imposition est inégale entre les couples mariés et les couples concubins. Voir à ce propos Dafflon (2003) et Gerlach (2004).

<sup>4</sup> Il s'agit ici de l'Allemagne de l'Ouest, voir Le Goff (2002).

d'études approfondies. Pourtant, les comportements matrimoniaux et familiaux ont évolué au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les hommes et les femmes se mariant plus rarement et plus tardivement. Ainsi, il n'est pas exclu d'envisager le problème sous un angle différent, en considérant que les femmes sont de plus en plus confrontées à un choix polarisé, dans le sens où certaines femmes suivent une « trajectoire traditionnelle » (mariage, maternité, interruption de l'activité professionnelle lors de la naissance de l'enfant), alors que d'autres prennent la décision alternative, soit de rester non mariées et/ou sans enfant. Selon le rapport sur la famille de 2004 (Département fédéral de l'intérieur, 2004), parmi les femmes nées en 1930, un peu plus de 16% n'ont pas eu de descendance. Ce pourcentage atteint environ 15% parmi celles qui sont nées en 1936. Depuis lors, la part de femmes sans enfant n'a cessé de progresser pour s'établir à 22% dans la génération 1960. C'est donc un comportement de plus en plus fréquent, mais toujours minoritaire, qui selon Wanner et Fei (2005), concerne principalement les femmes de haut niveau de formation. Parmi les femmes de formation tertiaire appartenant à la génération 1930–1934, 29% d'entre elles étaient infécondes. Ce chiffre est désormais de 39% pour les générations 1960–1964.

Préalable commun à la procréation, la mise en couple a été encore plus bouleversée au cours des dernières décennies. Gabadinho (1998) a montré que dans les générations féminines nées entre 1945 et 1949, 73% des premières unions survenues avant l'âge de 25 ans étaient des mariages sans cohabitation préalable. Cette proportion n'est plus que de 21% dans les générations 1965 à 1969. L'union consensuelle est désormais devenue la principale forme d'entrée dans une union conjugale.

Dans ce contexte de transformations des modes de vie matrimoniaux et familiaux, on cherchera à mieux caractériser le comportement des femmes qui se marient et fondent un foyer en les comparant avec celles qui restent non mariées et sans enfant.

## 1.2 Hypothèses

Sous l'effet de changements socio-démographiques importants survenus durant le XX<sup>e</sup> siècle, le parcours de vie des femmes s'est transformé. Dans ce cadre, le mariage et la naissance d'un enfant sont la résultante de négociations dans le couple. Notre démarche repose ainsi sur quatre hypothèses de recherche qui tentent de prendre en compte les forces pesant sur la nuptialité et la naissance du premier enfant :

- 1) Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, le niveau de formation des femmes s'est étendu, dans le sens où elles ont été non seulement plus nombreuses à suivre une scolarité, mais également durant une durée plus longue. L'expansion de la formation a ainsi accru le temps passé aux études et a repoussé la transition de l'enfance à l'âge adulte et, par ce biais, retardé la décision des femmes de se marier ainsi que de donner naissance à un premier enfant (Blossfeld, Huinink, 1991 ; Thomsin, Le Goff, Sauvain-Dugerdil, 2004). Nous pouvons donc formuler l'hypothèse suivante : les femmes ayant atteint un

niveau de formation élevé se marient plus tard. Il est vraisemblable qu'elles se marient aussi moins fréquemment car elles tendent à exercer une activité professionnelle et à conserver cette activité dans le moyen ou le long terme (Fux, Baumgartner, 2001). La vie familiale présente donc plus souvent des coûts d'opportunité plus élevés que la vie sans famille. Soulignons à cet égard que cette problématique bien connue des coûts d'opportunité a été théorisée.

Nous pouvons donc nous référer à la théorie de la « *New Home Economics* », où les enfants constituent des coûts d'opportunité. Selon cette théorie, le temps passé à s'occuper et à élever les enfants équivaut à une perte de revenu potentiel pour les femmes. Ces coûts d'opportunité sont d'autant plus élevés que les institutions et les conditions sociales n'encouragent pas la compatibilité entre la famille et le travail et que le statut professionnel, intimement lié au degré de formation, est élevé (Köppen, 2004). Ainsi, nous pouvons faire l'hypothèse que les femmes de haut niveau de formation seraient, plus encore que leurs consœurs moins bien formées, amenées à faire un choix polarisé entre la famille et la carrière professionnelle.

2) Comme énoncé précédemment, les femmes participent davantage au marché de l'emploi et elles ont donc des coûts d'opportunité élevés lorsqu'elles décident de fonder un foyer. En outre, des problèmes de conciliation sont susceptibles d'apparaître entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Pour preuve, de nombreux débats d'experts ont lieu sur cette question en Europe. Ainsi, le fait « de concilier vie familiale et vie professionnelle est devenu un thème phare de la politique sociale actuelle, un thème aux multiples facettes » (Lüscher, 2004:28).

Au niveau institutionnel, l'insuffisance des moyens de garde d'enfants en Suisse, ainsi que l'incompatibilité des horaires de crèches ou de scolarité avec les horaires d'emploi, permettent difficilement aux femmes travaillant à plein temps de concilier les deux types de vie (Dafflon, 2003; Le Goff *et al.*, 2005). La Suisse est ainsi dotée d'institutions qui s'appuient encore sur le modèle de la famille conjugale où l'homme assume le rôle de « breadwinner » et où la femme est cantonnée à son rôle de mère, comme cela est également le cas en Allemagne (Le Goff, 2002; Köppen, 2004) et aux Pays-Bas ou aux Etats-Unis (Huinink, 2001). C'est au contraire en Finlande (Matthies, 2004), en France (Fagnani, 2004) et en Suède que l'on trouve de bonnes opportunités de conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

En Suisse, nous nous attendons donc à retrouver des différences entre les femmes exerçant une activité salariée avec un taux d'occupation à plein temps et celles n'ayant pas de profession ou travaillant à temps partiel, ce dernier groupe étant moins susceptibles de connaître des problèmes de conciliation, donc plus à même de constituer un secteur familial.

Ces deux hypothèses peuvent être rattachées à ce que l'on désigne comme un « effet historique ou générationnel », dans le sens où les générations féminines les plus anciennes sont caractérisées par des niveaux de formation et d'activité professionnelle

plus bas que les plus jeunes. Le tableau 1, relatif au niveau de formation supérieure des femmes et à leur activité à plein temps selon la génération<sup>5</sup> confirme qu'elles sont non seulement toujours plus nombreuses à faire des études supérieures, mais qu'elles exercent de plus en plus souvent une activité à plein temps.

Tableau 1 : Formation supérieure et activité à plein temps de générations de femmes

Générations	Niveau de formation supérieure		Activité à plein temps	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Avant 1945	371	14.5	4879	24.8
1946-1955	418	16.3	4106	20.8
1956-1965	690	26.9	5312	26.9
Après 1965	1 086	42.3	5 414	27.5
Total	2 565	100	19 711	100

Source: Enquête biographique du partel suisse de ménages.

Depuis le début des années 1960 et encore plus fortement dans les années 1990, le taux d'activité professionnelle des femmes a progressé. La tertiarisation de l'économie leur ouvre de nombreux emplois, accroissant par ce biais les difficultés de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

3) Notre troisième hypothèse suggère que l'union consensuelle joue un rôle de prélude au mariage. Elle s'inscrit dans le contexte de transformations des modes de vie matrimoniaux et familiaux. Il semblerait qu'en Suisse, elle reste encore une étape de relativement courte durée avant une probable officialisation de l'union (Gabadinho, 1998 ; Charton, Wanner, 2001). Dans cette optique, la cohabitation serait une phase transitoire, qui servirait à la planification des projets futurs (mariage, maternité, etc.). Les femmes formant une famille seraient celles dont la période de cohabitation est relativement courte, en comparaison avec les femmes ayant des pratiques plus longues d'union consensuelle. Toutefois, le cadre idéal de la maternité resterait le mariage.

Il est à noter que la cohabitation n'a pas eu une signification stable, ni dans l'espace, ni dans le temps (Manting, 1996). Dans certains pays comme la France, l'union consensuelle, considérée comme une période d'essai avant le mariage, est devenue un mode de vie durable et une alternative au mariage (Villeneuve-Gokalp, 1990). Aux Etats-Unis, Raley (2001) a montré que cette alternative n'est effective que lorsque les femmes continuent de cohabiter malgré une grossesse.

<sup>5</sup> Le niveau de formation, ainsi que le niveau d'activité sont ici considérés comme des variables dépendantes du temps. Les résultats (effectifs et proportions) présentés dans ce tableau sont donc obtenus à partir du fichier personne-période.

4) Les transformations d'ordre socio-démographique ont affecté également le champ religieux. De par les migrations, la mondialisation sociale et culturelle, la place donnée à la religion a changé: « La religion se présente aujourd'hui comme une affaire privée et une affaire publique » (Becci et Bovay, 2004: 207). Les individus orientent ainsi leur préférence religieuse, quitte à se déclarer sans appartenance religieuse. A cet égard, au recensement 2000, la part de la population suisse qui ne se situe dans aucune communauté religieuse est de 11%, valeur modeste, mais qui est dix fois plus importante qu'en 1970 (Bovay, Broquet, 2004). Les personnes qui récusent toute affiliation à une religion se sont ainsi accrues (Becci, Bovay, 2004), mais elles ont aussi adopté des modes de vie alternatifs. Comme le souligne Bovay et Broquet (2004), les « sans appartenance » comptent en moyenne une proportion plus élevée de divorcés que dans l'ensemble de la population et vivent davantage en union libre.

Il semblerait que les femmes appartenant aux communautés protestantes et catholiques accordent davantage de crédit au mariage, à la maternité et à l'éducation de leur enfant que celles se déclarant sans appartenance religieuse. Le mariage, ainsi que la norme de l'inscription de la procréation dans le mariage, paraît à priori dépendre des systèmes de valeurs prônées par les religions institutionnalisées. On supposera ainsi que les Suissesses de confession catholique ou protestante se marient plus souvent que celles ne déclarant pas d'appartenance religieuse.

## 2 Sources des données et modélisation

### 2.1 Données

L'étude du lien entre premier mariage et première naissance en Suisse est réalisée en s'appuyant sur les données du Panel suisse de ménages (*PSM*). Cette enquête à passages répétés dont la première vague a eu lieu en 1999 résulte d'un projet commun du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), de l'Office fédéral de la statistique (OFS) ainsi que de l'Université de Neuchâtel. Le panel poursuit deux objectifs principaux. Premièrement, cette enquête a été conçue afin d'observer le changement social, notamment la dynamique de l'évolution des conditions de vie dans la population suisse. Deuxièmement, elle vise à promouvoir la recherche quantitative en sciences sociales en mettant à disposition des chercheurs suisses ou internationaux des données de grande qualité.

Le *PSM* est constitué de deux types de questionnaires, l'un adressé aux ménages et l'autre aux individus vivant dans ces derniers, auxquels est venu s'ajouter en 2001 et 2002 une enquête biographique rétrospective permettant de palier aux manques d'informations sur le parcours de vie antérieur à 1999 des personnes interrogées. Cette enquête permet ainsi de retracer les parcours de vie familiale et professionnelle des individus ainsi que leur parcours de formation. Elle a été réalisée

au moyen d'un questionnaire rétrospectif envoyé à une partie des participants du PSM choisis au hasard. Au total, 5 560 personnes âgées de 14 ans et plus ont répondu au questionnaire, soit 2 590 hommes et 2 970 femmes. Ces dernières constituent la population de cette étude.

Dans le cas présent, notre intérêt porte sur l'analyse du lien entre premier mariage et première naissance parmi les femmes nées en Suisse entre 1909 et 1987. Nous ne tiendrons compte ici que des femmes car c'est à elles qu'échoit encore, la plupart du temps, la tâche de s'occuper et d'élever les enfants. Si, de plus, elles exercent une activité professionnelle, alors elles sont confrontées à des problèmes de conciliation entre leur vie familiale et professionnelle.

Toutefois, nous devons tenir compte ici de la nature particulière de ces données. Si les individus interrogés ont 44 ans en moyenne au moment de l'enquête, leur âge varie considérablement. Les plus jeunes ont 14 ans, alors que les plus âgés ont dépassé 90 ans. Si tous ces parcours de vie sont censurés par l'enquête, cette censure intervient à des moments bien différents dans les trajectoires de vie. Lorsque nous étudions le premier mariage ou la première naissance, l'enquête peut par exemple intervenir avant ces deux événements. L'utilisation de méthodes statistiques aptes à traiter ce genre de parcours de vie censurés ne permettra que de contourner partiellement le problème. L'interprétation des résultats des jeunes générations sera rendue par conséquent plus difficile. Une autre difficulté à surmonter résulte des flux migratoires, notamment de la possibilité pour les femmes de se marier et de donner naissance à un enfant à l'étranger. Afin d'éviter un biais de sélection (Bocquier, 1996), seules les natives seront retenues dans cette analyse. Par ailleurs, les femmes âgées de moins de 15 ans sont écartées car à cet âge, elles ne sont que très rarement exposées aux événements mariage et/ou première naissance. Relevons également que quelques incohérences ont été relevées dans les données et par conséquent 30 femmes ont été retirées de la population. L'échantillon est finalement constitué de 2 624 femmes. Parmi celles-ci, 457 (17,4%) se sont mariées, mais n'ont pas eu d'enfant, et 1 314 (50,1%) se sont mariées et ont donné naissance à un premier enfant.

## 2.2 Méthodes

Afin de révéler, le cas échéant, des interdépendances entre le premier mariage et la première maternité, nous avons spécifié des modèles de survie à temps discret. Puisque l'unité de mesure dans l'enquête biographique du panel s'exprime en année, c'est-à-dire sur une unité de temps large, l'estimation de modèles de régression logistique à temps discret est conseillée (Allison, 1982, 1984; Yamaguchi, 1991; Le Goff, Forney, 2003).

Dans ces modèles, l'intérêt ne porte plus sur le risque de connaître l'événement durant un court laps de temps, mais sur la *probabilité conditionnelle* de connaître cet événement durant un intervalle de temps. Plus exactement, la variable expliquée est respectivement le logit de la probabilité de connaître l'événement (ici, le mariage,

la naissance) durant un intervalle de temps  $t$ , sachant que les individus n'ont pas connu cet événement auparavant. Le *discrete-time logit model* s'écrit dès lors de la manière suivante (Allison, 1982; Yamaguchi, 1991) :

$$\log\left(\frac{q(x_t, t)}{1 - q(x_t, t)}\right) = a(t) + \sum_{j=1}^k b_j x_{j,t} \quad (1)$$

Avec :  $a(t) = \log\left(\frac{q_{0,t}}{1 - q_{0,t}}\right) \quad (2)$

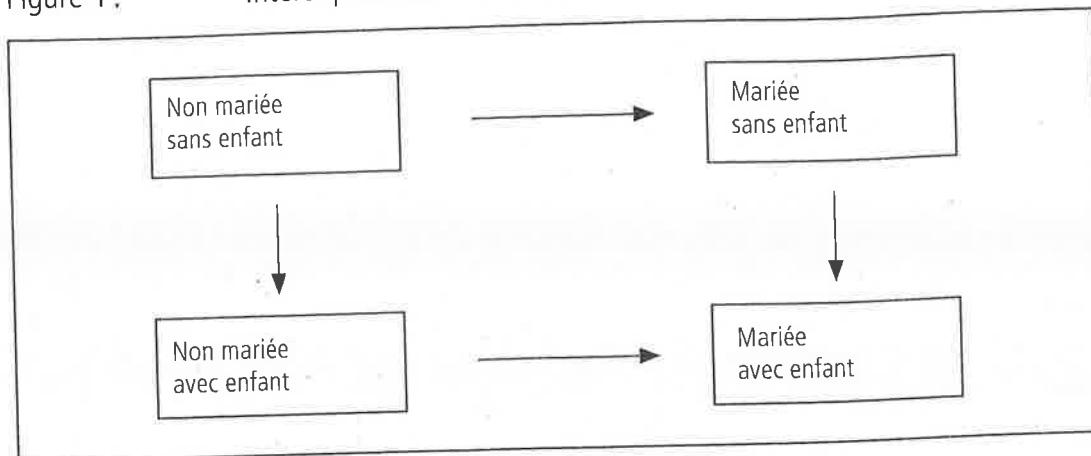
où  $q_{0,t}$  représente la probabilité conditionnelle analysée des individus de référence, c'est-à-dire des personnes pour lesquelles les caractéristiques  $x_i$  sont égales à 0. Dans ce modèle a également été introduite une dépendance du odds ratio<sup>6</sup> au temps, dans le sens où  $a(t)$  implique que  $a$  peut varier au cours du temps. C'est la seule différence qui distingue ce modèle d'une régression logistique classique. Si l'on ne tient pas compte de cette dépendance du odds ratio au temps, cela reviendrait à considérer que le risque des individus de référence, c'est-à-dire ceux pour qui  $x_i$  est égal à 0, reste invariant au cours du temps. La probabilité conditionnelle de connaître l'événement serait alors la même quel que soit le moment  $t$  auquel on se situe. Cette hypothèse étant sans doute exagérée, on peut introduire l'idée d'une dépendance au temps.

L'analyse de survie du lien entre le premier mariage et la première maternité se fera en trois étapes. Le premier modèle est consacré à l'étude du premier mariage des femmes. Il sera ainsi possible de distinguer celles qui se marient de celles qui ne connaissent pas l'occurrence de cet événement. En d'autres termes, cette analyse nous permet de sélectionner les femmes formant un secteur familial. Dans un second temps, nous proposons un modèle à risques concurrentiels afin de détecter les facteurs déterminant le choix de la maternité. Les femmes sont ainsi réparties dans deux groupes. Le premier est formé de celles dont le mariage intervient juste après la naissance du premier enfant, c'est-à-dire durant l'année civile qui suit la maternité<sup>7</sup>. L'intérêt de ce modèle réside dans le fait qu'en Suisse, de nombreux couples planifient encore de se marier lorsque l'enfant est conçu. En effet, dans l'esprit des Suisses, le mariage et la naissance de l'enfant se réalisent souvent en même temps (Duchêne, Wanner, Bauwens, 2004). Le second groupe est constitué de femmes mariées, mais ne donnant pas naissance à un enfant. Troisièmement, la première naissance dans le mariage sera étudiée à partir d'une série de régressions logistiques à temps discret. Seules les femmes mariées seront soumises au risque de connaître l'événement «maternité». Ce dernier modèle permet de tester l'interdépendance entre nuptialité et maternité. Le principe général de ces modèles peut être représenté schématiquement par la figure 1 :

<sup>6</sup> Le odds ratio se traduit généralement en français par le terme rapport de cote.

<sup>7</sup> L'enquête biographique du panel suisse de ménages a une unité de temps qui est l'année. Nous ne pouvons par conséquent pas déterminer la naissance d'un enfant au mois près.

Figure 1 : Interdépendances entre premier mariage et première naissance



Dans ce schéma, les femmes non mariées et sans enfant connaissent deux types d'événement, soit le mariage, soit la naissance d'un enfant. Ces dernières pouvant être alors amenées à constituer un secteur familial, dans le sens classique de la définition d'une famille « traditionnelle », c'est-à-dire, mariées avec un enfant. C'est à partir des différentes caractéristiques introduites dans les modèles que nous essaierons d'esquisser les profils des femmes formant un secteur familial, en comparaison avec celles n'ayant pas d'enfant.

### 3 Facteurs intervenant sur le premier mariage et la première maternité

Cette partie est subdivisé en plusieurs sections, correspondant aux trois modèles que l'on souhaite développer. Chaque section est constituée de sous-sections ayant trait, premièrement, à la présentation des modèles, puis dans un second temps, à l'interprétation des résultats.

#### 3.1 Le premier mariage

##### 3.1.1 *Le modèle*

La population de départ est constituée de 2 624 femmes incluses dans l'échantillon. Le nombre de celles ayant connu un premier mariage s'élève à 1 771, soit 67,5% d'entre elles. Cela signifie que 853 femmes (32,5%) de cet échantillon ne sont pas mariées à la date de l'enquête.

A cet égard, relevons que la durée d'observation est la durée écoulée entre l'âge de 15 ans et le premier mariage, respectivement entre l'âge de 15 ans et l'âge à l'enquête pour les femmes non mariées. Les durées sont alors dites *censurées à droite* (Courgeau, Lelièvre, 1989: 45).

Parmi les variables susceptibles d'influencer le premier mariage, six caractéristiques ont été prises en considération. Les caractéristiques fixes sont la cohorte

de naissance, ainsi que l'appartenance religieuse (protestante, catholique, sans religion, autres). Les caractéristiques dépendantes du temps sont l'âge courant, le niveau de formation (scolarité obligatoire, formation professionnelle, formation supérieure), l'activité professionnelle (salariée à plein temps, à 50–90%, à moins de 50%, indépendante, sans activité, autre<sup>8</sup>) ainsi qu'une variable indiquant s'il y a eu avant le mariage cohabitation avec un partenaire ou non, même s'il s'agit d'un autre partenaire que l'époux.

### 3.1.2 Résultats

Le tableau 2 présente les résultats du premier modèle portant sur le mariage sous la forme de odds ratio<sup>10</sup>. Les effectifs sont calculés à partir du fichier personne-période. Ainsi, les variables dépendantes du temps ont des effectifs plus grands que les variables fixes.

La probabilité que les femmes se marient diminue dans les générations post-1950 par rapport à la catégorie de référence (génération 1946–1950), à l'exception de la génération 1966–1970. Remarquons que les périodes d'observation sont plus longues pour les anciennes générations en comparaison avec les nouvelles, conduisant les anciennes générations à avoir des probabilités plus grandes que les plus jeunes. Cet effet n'étant pas contrôlé par le modèle, cette variable doit être interprétée en ayant conscience de cette limite.

Les femmes qui ont cohabité avec un partenaire sont amenées plus souvent à se marier que celles qui n'ont pas vécu cette situation. Il semblerait bien que la cohabitation joue un rôle de période d'essai avant le mariage pour les nouvelles générations.

Par rapport aux femmes qui ont suivi une formation professionnelle ou qui ont fait des études supérieures, celles ayant un niveau de formation obligatoire ont une probabilité plus élevée de se marier. Les femmes de bas niveau de formation, ayant des emplois qui offrent peu de possibilités de carrière, constituent plus aisément une famille que celles ayant une formation supérieure. Elles se marient aussi plus précocement que les femmes ayant un niveau de formation supérieure.

Les résultats relatifs au statut professionnel montrent que les femmes qui n'exercent pas d'activité professionnelle (femmes au foyer, chômeuses, invalides) ont une probabilité plus élevée de se marier que celles ayant un emploi. On supposera que certaines d'entre elles ont cessé d'exercer leur activité professionnelle pour se marier et, le cas échéant, avoir un premier enfant.

<sup>8</sup> Cette caractéristique a été créée à partir du panel suisse de ménages par un regroupement des activités professionnelles comprises entre 50 et 90%. Les deux autres catégories étant alors activité à plein temps et activité inférieure à 50%.

<sup>9</sup> La catégorie «autre activité» regroupe les femmes exerçant à la fois une activité dépendante et salariée selon différents niveaux de pourcentage.

<sup>10</sup> Nous avons utilisé la statistique du rapport de *maisemblanco* ainsi que le critère d'information bayésien BIC pour sélectionner les meilleurs modèles.

Tableau 2 : Résultats des régressions logistiques sur le mariage (odds ratio)

Caractéristiques	Effectifs	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
		Mariage	Mariage lors de la naissance du premier enfant	Mariage non suivi d'une maternité
		exp(B)	exp(B)	exp(B)
<i>Cohorte de naissance</i>				
Cohorte 1940 et avant	460	0.66	0.94	0.76*
Cohorte 1941–1945	183	0.82*	1.31	0.56***
Cohorte 1946–1950	217	1.00	1.00	1.00
Cohorte 1951–1955	249	0.76**	1.00	0.59***
Cohorte 1956–1960	262	0.68***	0.95	0.48***
Cohorte 1961–1965	326	0.69***	0.92	0.36***
Cohorte 1966–1970	260	0.78***	1.25	0.39***
Cohorte 1971 et plus	667	0.56***	0.81	0.53***
<i>Âge courant</i>				
Âge 15 à 19	12 605	0.04***	0.07***	0.03***
Âge 20 à 24	9 859	0.55***	0.58***	0.65***
Âge 25 à 29	4 978	1.00	1.00	1.00
Âge 30 à 34	2 236	0.66***	0.91	0.81
Âge 35 à 39	1 274	0.23***	0.19***	0.36***
Âge 40 et plus	1 993	0.07***	0.05***	0.14***
<i>Cohabitation</i>				
N'a pas vécu avec un partenaire	17 290	1.00	1.00	1.00
A vécu avec un partenaire	15 655	1.74***	2.56***	0.66***
<i>Niveau de formation</i>				
Formation obligatoire	3 629	1.00	1.00	1.00
Formation professionnelle	7 354	0.19***	0.22***	0.17***
Formation supérieure	2 565	0.10***	0.12***	0.07***
<i>Activité professionnelle</i>				
Activité salariée*emploi plein temps	16 020	0.33***	0.71***	0.26***
Activité salariée*emploi 50–90%	1 566	0.32***	0.66	0.29***
Activité salariée*emploi < 50%	675	0.31***	0.15*	0.18**
Activité indépendante	554	0.22***	0.40	0.27***
Autre activité	501	0.42***	1.02	0.12**
Sans activité	2 290	1.00	1.00	1.00
<i>Religion</i>				
Protestante	984	1.33***	1.28	0.94
Catholique	1 010	1.23**	1.32	0.89
Autre religion	108	1.58***	1.49	1.11
Sans religion	219	1.00	1.00	1.00
Inconnue	303	0.92	1.46	0.71
Constante		0.28	0.02	0.17
-2LMV		10956.41	3444.51	3998.82

Source: enquête biographique du panel suisse de ménages.

\*\*\*: Significatif à un seuil de 1% ; \*\*: Significatif à un seuil de 5% ; \* : Significatif à un seuil de 10%.

Enfin, la confession religieuse a un effet sur la probabilité conditionnelle de se marier. Être protestante, catholique ou être au bénéfice d'une autre affiliation religieuse, augmente la probabilité que les femmes se marient en comparaison avec celles se déclarant sans religion.

### 3.2 Modèles à risques concurrents

#### 3.2.1 *La modélisation*

Dans le modèle précédent, aucune distinction n'a été faite entre différentes modalités de l'événement étudié. Un second modèle a dès lors pour objectif de distinguer, à partir du premier modèle général portant sur le mariage, les femmes qui se marient lors de la naissance de leur premier enfant de celles qui se marient, mais n'ont pas vécu l'occurrence d'une première naissance. On parle alors de risques multiples ou concurrents (Allison, 1984, 1995 ; Courgeau, Lelièvre, 1989). Cela signifie que l'événement étudié (ici, le premier mariage) est scindé en plusieurs modalités exclusives l'une de l'autre (Bocquier, 1996) : une fois qu'une femme mariée a donné naissance à un enfant, elle n'est plus soumise au risque de n'avoir pas connu une maternité.

Les modèles à risques concurrents ont été réalisés à partir du fichier personne-période obtenu lors de l'analyse précédente. On a toutefois dû surmonter deux difficultés, celle se rapportant au mariage lors de la naissance du premier enfant et celle des naissances en dehors du lien du mariage. Du fait que les parcours de vie sont mesurés en années, nous ne pouvons pas, par exemple, tenir compte d'une naissance qui surviendrait en décembre 1999, suivie d'un mariage en janvier 2000. Par ailleurs, nous n'avons pas la date exacte de conception de l'enfant, de telle sorte que nous ne savons pas si un mariage a eu lieu entre la conception et la naissance de l'enfant. Dans ce modèle, seules les femmes ayant connu une maternité et un mariage durant la même année civile ont été retenues. La seconde difficulté concerne les femmes donnant naissance à un enfant hors mariage. Ces dernières sont exposées au risque de se marier jusqu'à la naissance de leur premier enfant (hors mariage). Nous avons ainsi censuré ces femmes au moment de leur maternité.

De façon identique au premier modèle, les caractéristiques fixes sont la cohorte de naissance et la confession religieuse. Les variables dépendantes du temps sont l'âge courant de la personne, son niveau de formation, son activité professionnelle, ainsi qu'une variable indiquant s'il y a eu avant le mariage cohabitation avec un partenaire ou non.

#### 3.2.2 *Résultats*

Le tableau 2 présente les résultats des modèles à risques concurrents (modèles 2 et 3). Plusieurs évolutions peuvent être relevées. Les effets de génération ne sont pas significatifs pour les femmes se mariant lors de la naissance de leur premier enfant. En revanche, ce n'est pas le cas des femmes qui se marient, mais ne connaissent pas de maternité. Par exemple, la génération 1971 et plus montre que la probabilité d'un

mariage sans enfant est plus élevée que dans les générations post-1955. Ce résultat est, à nouveau, à interpréter avec prudence dans le sens où les durées d'observation entre les différentes générations ne sont pas les mêmes et que le modèle n'en tient pas compte.

Relevons que le fait de vivre avec un partenaire avant le mariage augmente la probabilité conditionnelle que les femmes concluent une union juste après la naissance de leur premier enfant. En revanche, vivre avec un partenaire durant la période précédant le mariage diminue la probabilité que les femmes se marient sans qu'elles ne donnent naissance à un enfant. Le second modèle montre ainsi que la cohabitation est effectivement ancrée en Suisse comme une phase transitoire avant le mariage et la procréation.

Quant au niveau de formation, le fait d'avoir effectué une formation professionnelle ou des études supérieures diminue la probabilité de former une union conjugale avec ou sans enfant par rapport aux femmes de niveau de formation inférieur. Cette situation peut venir de ce que les activités professionnelles accessibles aux femmes des couches sociales peu formées sont les plus discriminées et les moins motivantes (Widmer *et al.*, 2003). Le mariage jouerait donc un rôle «protecteur» pour celles ayant une faible formation et un bas salaire<sup>11</sup>.

Enfin, l'activité professionnelle indique que le mariage lors de la naissance du premier enfant a le mariage non suivi d'une maternité concerne principalement les femmes n'ayant pas d'activité.

### 3.3 La naissance dans le mariage

#### 3.3.1 *Le modèle*

Notre intérêt porte ici sur l'analyse de la première naissance dans le mariage. Cette analyse est d'autant plus intéressante à effectuer que les naissances hors mariage sont peu nombreuses en Suisse et que le cadre de la maternité reste encore pour la plus grande partie des couples le mariage. Dans ce modèle, ce n'est pas la naissance de l'enfant qui conduit au mariage, mais c'est le mariage qui amène à la maternité. La durée d'observation est le temps écoulé depuis l'année du mariage jusqu'à l'année de naissance du premier enfant. Les femmes sont alors suivies, soit jusqu'au moment de la naissance du premier enfant (si elles donnent naissance à un enfant), soit jusqu'au moment de l'enquête si elles n'ont pas connu de grossesse.

L'échantillon est constitué au départ de 2 624 femmes. Ont été écartées de cette analyse les non mariées, ainsi que celles ayant connu une naissance hors mariage. La population soumise au risque de connaître l'événement «naissance dans le mariage» est donc de 1 771, dont 1 349 (76,2%) ont effectivement donné naissance à un premier enfant dans le mariage. Cela signifie que 422 femmes (23,9%) n'ont pas

11 Les écarts de salaires selon le sexe et le niveau de difficulté du poste persistent encore aujourd'hui en Suisse malgré un certain ratrapping des femmes sur les hommes (Burgnard, 2005).

vécu cet événement. Les caractéristiques introduites dans le modèle sont les mêmes que celles définies dans les modèles précédents, à un ajout près : la durée séparant le mariage de la naissance du premier enfant. Pour ce faire, nous avons considéré l'intervalle 0–5 ans comme étant l'intervalle de référence et estimé des *odds ratio* pour les intervalles 6–10 ans et 11–15 ans.

### 3.3.2 Résultats

Le tableau 3 présente les résultats du modèle. Ils indiquent que la probabilité qu'une femme donne naissance à un premier enfant est la plus élevée durant les cinq premières années de mariage. Passé ce cap, cette probabilité diminue.

Être de confession protestante accroît la probabilité pour les femmes de donner naissance à un enfant dans le mariage en comparaison avec celles sans religion. En revanche, le niveau de formation n'a pas d'effet sur la naissance d'un enfant dans le mariage.

L'effet des différentes générations sur les probabilités de naissance dans une union maritale est difficile à appréhender. Contrairement à ce qui était attendu, c'est-à-dire que les générations les plus anciennes aient été conduites plus souvent à donner naissance à un enfant dans le mariage, ce sont surtout les jeunes générations qui peuvent se prévaloir des coefficients les plus élevés. La cohabitation pré-maritale n'est semble-t-il pas étrangère à l'accroissement des probabilités de naissance, dans le sens où les couples qui se marient plus tard, c'est-à-dire entre 25 et 34 ans, dans les générations plus récentes, semblent incités à avoir un premier enfant plus rapidement dans le mariage.

Quant au statut professionnel, on observe que les femmes exerçant une activité salariée à plein temps ont une probabilité conditionnelle plus élevée de donner naissance à un enfant dans le mariage par rapport à celles sans activité. On supposera ici que les femmes salariées à plein temps qui décident de former une famille interrompent leur activité professionnelle dans l'objectif d'une maternité.

Ces observations nous amène à penser que la cohabitation pré-maritale est le lieu privilégié où les couples coordonnent leurs perspectives sur le long terme (mariage, maternité, compatibilité des engagements professionnels et privés, etc.). Le fait de se marier aurait donc pour signification la naissance prochaine d'un enfant.

## 4 Conclusion

En Suisse subsiste une puissante représentation normative de la famille conjugale. Elle sous-tend et est portée par les politiques familiales et les valeurs sociales. Ces normes continuent à pousser les couples à se marier lorsqu'ils souhaitent des enfants et c'est encore la femme qui doit alors arrêter ou réduire son activité professionnelle. L'homme est toujours perçu comme le pourvoyeur stable de ressources économiques

Tableau 3 : Résultats de la régression logistique portant sur la naissance dans le mariage (odds ratio)

Caractéristiques	Effectif	Naissance dans le mariage
		exp(B)
<i>Durée mariage-première naissance</i>		
Durée 0–5	5 627	1.00
Durée 6–10	2 203	0.35 ***
Durée 11–15	1 746	0.18 ***
<i>Cohorte de naissance</i>		
Cohorte 1940 et avant	321	0.83
Cohorte 1941–1945	120	1.28
Cohorte 1946–1950	162	1.00
Cohorte 1951–1955	163	1.17
Cohorte 1956–1960	168	1.46 ***
Cohorte 1961–1965	205	2.25 ***
Cohorte 1966–1970	135	2.43 ***
Cohorte 1971 et plus	75	2.01 ***
<i>Âge courant</i>		
Âge 15 à 19	64	0.37 **
Âge 20 à 24	1 539	0.74 ***
Âge 25 à 29	3 038	1.00
Âge 30 à 34	2 444	1.04 ***
Âge 35 à 39	1 904	0.42 ***
Âge 40 et plus	5 849	0.03 ***
<i>Cohabitation</i>		
N'a pas vécu avec un partenaire	10 077	1.00
A vécu avec un partenaire	4 761	2.36 ***
<i>Niveau de formation</i>		
Formation obligatoire	5 917	1.00
Formation professionnelle	7 650	0.98
Formation supérieure	1 271	1.21
<i>Activité professionnelle</i>		
Activité salariée*emploi plein temps	3 014	1.18 **
Activité salariée*emploi 50–90%	1 684	0.72 ***
Activité salariée*emploi < 50%	923	0.91
Activité indépendante	681	1.03
Autre activité	213	1.17
Sans activité	4 809	1.00
<i>Religion</i>		
Protestante	567	1.37 **
Catholique	516	1.27
Autre religion	59	1.31
Sans religion	98	1.00
Inconnue	109	1.13

Source: enquête biographique du panel suisse de ménages

\*\*\*: Significatif à un seuil de 1% ; \*\*: Significatif à un seuil de 5%;\*: Significatif à un seuil de 10%

et la femme a toujours pour rôle, après ses études et une activité professionnelle, de privilégier sa famille et, en son sein, les tâches domestiques et éducatives.

Dans ce contexte très polarisé des rôles familiaux et caractérisé aussi par l'importance progressive prise par des formes de vie familiale auparavant marginales, nous nous sommes interrogés sur la force du lien associé au premier mariage et à la première naissance dans le cadre helvétique. Par le biais d'analyses portant sur la nuptialité et la maternité, nous avons constaté que ce lien est encore fort malgré quelques signes d'affaiblissement.

L'utilisation d'une série de modèles à temps discret a montré que les femmes ayant vécu en union consensuelle ont des probabilités plus élevées de former une union maritale. La cohabitation prend ainsi en Suisse le sens de prélude au mariage. Cela signifie que la vie en couple non marié représente toujours une situation transitoire pouvant s'étendre le cas échéant sur plusieurs années avant qu'un mariage n'intervienne. En revanche, les naissances hors mariage sont encore peu fréquentes (12% actuellement), quoique en plein essor.

L'analyse des facteurs intervenant sur la naissance suggère pour sa part quelques pistes de discussion, relatives en particulier aux rôles joués par les jeunes générations féminines en matière de fécondité. Il semblerait bien que le désir des couples de se marier dans les générations les plus récentes soit étroitement lié à l'arrivée de l'enfant. Dans cette optique, l'union consensuelle est le lieu privilégié des couples où ils coordonnent et planifient leurs projets futurs. Le mariage n'est ainsi plus une condition nécessaire pour la vie en couple, mais il le reste lorsque ces couples décident de devenir parents.

Il ressort de notre étude que les trajectoires familiales féminines se diversifient. Les résultats montrent que les femmes formant un secteur familial sont plutôt celles de niveau de scolarité obligatoire, n'exerçant pas d'activité professionnelle (mères au foyer, au chômage, etc.) et ayant une appartenance religieuse (protestante, catholique, autres religions). Les femmes qui constituent un secteur non familial quant à elles, tendent à être de formation scolaire supérieure, à exercer une activité professionnelle salariée à plein temps et à n'avoir qu'une très faible affiliation religieuse.

Pour la Suisse, le nombre limité d'études sur le processus de polarisation familial rend ce travail intéressant. Mais cette analyse s'est bornée à une approche centrée sur le secteur familial, abordant le non familial par contraste. Il serait donc particulièrement utile de rechercher plus en profondeur les trajectoires familiales qui étant hors de la norme et de plus en plus nombreuses. Un tel objectif implique une recherche sur les outils méthodologiques adéquats à ce type d'analyse.

## 5 Références bibliographiques

- Allison, Paul D. (1982), Discrete-Time Methods for the Analysis of Event Histories, *Sociological Methodology*, 12, 61–98.
- Allison, Paul D. (1984), *Event History Analysis. Regression for Longitudinal Data. Series: Quantitative Applications in the Social Science*, Newbury Park: Sage Publications.
- Allison, Paul D. (1995), *Survival Analysis Using the SAS® System*, Cary: SAS Campus Drive.
- Becci, Irene et Claude Bovay (2004), Attitudes et pratiques religieuses : la perméabilité du religieux privé et public, in : Zimmermann Erwin et Robin Tillmann (dir.), *Vivre en Suisse 1999–2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse*, Berne : Peter Lang S.A, 207–235.
- Blossfeld, Hans-Peter et Jan Huinink (1991), Human Capital Investments or Norms of Role Transition ? How Women's Schooling and Career Affect the Process of Family Formation, *The American Journal of Sociology*, 97, 1, 143–168.
- Bocquier, Philippe (1996), *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel stata*, Paris : CEPED.
- Bovay, Claude et Raphaël Broquet (2004), *Recensement fédéral de la population 2000. Le paysage religieux en Suisse*, Neuchâtel : OFS.
- Burgnard, Sylvie (2005), *Les inégalités sociales en Suisse romande au XXe siècle*, mémoire de licence, Département d'histoire économique, Université de Genève.
- Calot, Gérard, en collaboration avec Alain Confesson et al. (1998), *Deux siècles d'histoire démographique de la Suisse : album graphique de la période 1860–2050*, Berne : OFS.
- Charton, Laurence et Philippe Wanner (2001), La première mise en couple en Suisse : choix du type d'union et devenir de la cohabitation hors mariage, *Population*, 4, 539–567.
- Courgeau , Daniel et Éva Lelièvre (1989), *Analyse démographique des biographies*, Paris : INED.
- Dafflon, Bernard (2003), *La politique familiale en Suisse : enjeux et défis*, Lausanne : Réalités sociales.
- Département fédéral de l'intérieur (2004), *Rapport sur les familles. Structures nécessaires pour une politique familiale qui réponde aux besoins*, Berne : Länggass Druck AG.
- Duchêne, Josianne; Wanner Philippe et Els Bauwens (2004), Enfants nés dans le mariage et enfants nés hors mariage. Inégalités et disparités, in : Duchêne, Josianne (dir.), *Enfants nés dans le mariage et enfants nés hors mariage. Inégalités et disparités en Europe. Contextes législatifs des prestations familiales et normes sociales et culturelles*, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylants.
- Fagnani, Jeanne (2004), La politique familiale en France depuis les années soixante-dix : l'intégration progressive du modèle de «la mère qui travaille», in Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale*, chapitre V, 75–92.
- Fux, Beat et Doris Baumgartner (2001), Familialer Wandel am Beispiel von Partnerschafts- und Erwerbsverläufen, *Die Praxis des Familienrechts*, 2(3), 440–457.
- Gabadinho, Alexis (1998), *L'enquête Suisse sur la famille 1994/95*, Berne : OFS.
- Gerlach, Irene (2004), La politique familiale en comparaison internationale, *Sécurité sociale CHSS 6/2004*, OFAS, 348–350.
- Huinink, Jan (2001), *The Macro-Micro-Link in Demography-Explanations of Demographic Change*, Paper presented at the Euro Conference, «The Second Demographic Transition in Europe», 23–28 June in Bad Herrenalb, Germany.
- Köppen, Katja (2004), The Compatibility between Work and Family Life – an Empirical Study of Second Birth Risks in West Germany and France, *MPIDR Working Paper WP 2004–015*, Max Planck Institute for Demographic Research.
- Le Goff, Jean-Marie (2002), Cohabiting Unions in France and West Germany : Transitions to First Birth and First Marriage, *Demographic Research*, 7(18), 1–34.

- Le Goff Jean-Marie et Yannic Forney (2003), *Mise en œuvre des modèles logistiques à temps discret avec SPSS*. Document en ligne : <http://www2.unil.ch/pavie/documentation/modelestempdiscret.pdf>.
- Le Goff, Jean-Marie; Sauvain-Dugerdil Claudine et Clémentine Rossier (2005), *Maternité et parcours de vie. L'enfant a-t-il toujours une place dans les projets des femmes en Suisse*, Berne : Peter Lang.
- Lesthaeghe, Ron (1995), The Second Demographic Transition in Western Countries: An Interpretation, in : Oppenheim Mason Karen and An-Magritt Jensen (eds.), *Gender and Family Change in Industrialized Countries*, New York : Oxford University Press, 17–62.
- Lüscher, Kurt (2004), *La politique familiale, pourquoi? Arguments et thèses*, Berne : COFF.
- Manting, Dorien (1996), The Changing Meaning of Cohabitation and Marriage, *European Sociological Review*, 12(1), 53–65.
- Matthies, Aila-Leena (2004), Quand économie, formation et politique familiale travaillent de concert : l'exemple de la Finlande, in : Commission fédérale de coordination pour les questions familiales (COFF), *Du temps pour les familles ou comment concilier vie familiale et vie professionnelle : le problème vu sous l'angle de la politique familiale*, chapitre VI., 93–108.
- Office fédéral de la statistique (2003), *Portrait démographique de la Suisse*, Neuchâtel : OFS.
- Ostner, Ilona (2001), Cohabitation in Germany – Rules, Reality and Public Discourses, *International Journal of Law, Policy and the Family*, 15, 88–101.
- Pulver, Bernhard (1999), *L'union libre. Droit actuel et réformes nécessaires*, Lausanne : Réalités sociales.
- Raley, Kelly R. (2001), Increasing Fertility in Cohabiting Unions: Evidence for the Second Demographic Transition in the United States, *Demography*, 38(1), 59–66.
- Schulze Hans-Joachim and Hartmann Tyrell (2002), What Happened to the European Family in the 1980s? The Polarization Between the Family and other Forms of Private Life, in : Kaufmann, Franz-Xaver et al. (eds.), *Family and Family Policies in Europe* (vol.2: Problems and Issues in Comparative Perspective), Oxford : Clarendon Press, 78–119.
- Strohmeier, Klaus-Peter (1993), Pluralisierung und Polarisierung der Lebensformen in Deutschland, *Aus Politik und Zeitgeschichte*, B17: 11–22.
- Thomsin, Laurence; Le Goff Jean-Marie et Claudine Sauvain-Dugerdil (2004), Genre et étapes du passage à la vie adulte en Suisse, *Espace, Populations, Sociétés*, 1, 81–96.
- Van De Kaa, Dirk J. (1987), Europe's Second Demographic Transition, *Population Bulletin*, 42(1), Washington, D.C Population Reference Bureau.
- Villeneuve-Gokalp, Catherine (1990), Du mariage aux unions sans papiers : histoire récente des transformations conjugales, *Population*, 2, 265–298.
- Wanner, Philippe et Alexis Gabadinho (2004), Parenté, mobilité familiale et modes de vie en Suisse, in : Zimmermann Erwin et Robin Tillmann (dir.), *Vivre en Suisse 1999–2000. Une année dans la vie des ménages et familles en Suisse*, Peter Lang S.A: Berne.
- Widmer, Éric; Lévy René, Pollien Alexandre, Hammer Raphaël et Jacques-Antoine Gauthier (2003), Entre standardisation, individualisation et sexuation : une analyse des trajectoires personnelles en Suisse, *Revue Suisse de Sociologie*, 29(1), 35–67.
- Yamaguchi, Kazuo (1991), *Event History Analysis. Applied Social Research Methods Series*, Newbury Park : Sage Publications.

Collection « Questions de genre »

Seismo  
Verlag

Lorena Parini

## Le système de genre Introduction aux concepts et théories

Cet ouvrage a été conçu pour les personnes qui souhaitent s'initier aux problématiques de genre. Il a l'ambition de retracer un certain nombre des discussions théoriques et épistémologiques et proposer des réflexions autour des principales thématiques développées par les Etudes Genre. Il est également conçu comme une aide pédagogique destinée aux enseignant(e)s. Les thématiques traitées interrogent, dans un premier temps, des notions telles que « femmes, féminisme, sexe ou genre ». Dans un deuxième temps l'ouvrage aborde les notions de systèmes et des régimes de genre à partir de trois domaines cruciaux de l'analyse de genre : la reproduction, la division sexuée du savoir et du travail et le politique. Il présente ensuite les trois courants classiques de la pensée féministe (libéral, marxiste et radical) et leurs analyses des inégalités de genre. Pour terminer, l'ouvrage se pose la question de l'ontologie de la différence entre femmes et hommes et aborde les problématiques politiques y relatives.

**Lorena Parini** est docteure en science politique de l'Université de Genève. Elle enseigne au programme Etudes Genre de cette même université et collabore à la revue Nouvelles Questions Féministes.

Questions de genre

Lorena Parini

## Le système de genre

Introduction aux concepts  
et théories

ISBN 978-2-88351-034-0, 132 pages, Fr. 28.— / Euro 18.70

[www.seismoverlag.ch](http://www.seismoverlag.ch) [info@seismoverlag.ch](mailto:info@seismoverlag.ch)

## Differenzierung und soziale Ungleichheit. Ein Ergänzungsvorschlag zu einer aktuellen Debatte in der Soziologie

Thomas Kurtz\*

### 1 Zur Einführung

In der deutschen Soziologie gibt es zur Zeit zwei konkurrierende Theoriepositionen, die um die angemessene Analyse der Gesellschaft streiten: Theorien sozialer Ungleichheit auf der einen und Differenzierungstheorien beziehungsweise die Theorie funktionaler Differenzierung auf der anderen Seite. Die wesentlichen neueren Beiträge zu dieser Debatte finden sich in einem von Thomas Schwinn (2004) im letzten Jahr herausgegebenen Sammelband vereinigt, wo versucht wird, diese unterschiedlichen Theorieperspektiven miteinander ins Gespräch zu bringen.<sup>1</sup> Die Vertreter dieser beiden Positionen haben nämlich lange Zeit den Eindruck vermittelt, als würden diese relativ beziehungslos nebeneinander stehen, was ja nicht gerade überraschend ist, wenn man bedenkt, dass auf beiden Seiten Hegemonialansprüche vertreten werden. Während etwa die soziologische Ungleichheitsforschung den funktionalen Aspekt der Gesellschaft nur am Rande thematisiert und sich im Wesentlichen auf das Gefüge sozialer Beziehungen aber auch sozialer Unverbindlichkeiten konzentriert, beschränken sich differenzierungstheoretische und damit auch systemtheoretische Gesellschaftsanalysen vorwiegend auf die weltgesellschaftliche Vernetzung der sachlich ungleichartig definierten gesellschaftlichen Funktionen und vernachlässigen zum grossen Teil die anderen beobachteten Differenzierungsformen, und dabei insbesondere die lokalen Sonderbedingungen der Sozialdimension.

Was bei den diese Theorieperspektiven verknüpfenden Debatten auffällt, ist nun aber das weitgehende Fehlen der Kategorien Beruf und Organisation, womit mein Beitrag sein Thema gefunden hat. Nach einer überblicksartigen Anmerkung zur soziologischen Ungleichheitsforschung (2) möchte ich in diesem Beitrag insbesondere dreierlei zeigen: Zum einen, dass die viel zu wenig beachtete Kategorie *Organisation* für die Ungleichheitsfrage von zentraler Bedeutung ist (3), zum anderen, dass die in der soziologischen Ungleichheitsforschung mehr und mehr in den Hintergrund

\* Thomas Kurtz, Universität Bielefeld, Fakultät für Soziologie, Postfach 100131, D-33501 Bielefeld, E-mail: thomas.kurtz@uni-bielefeld.de.

1 Siehe als erste Versuche aber auch schon Nassehi, 1997; Schwinn, 1998; Schimank, 1998. Während Uwe Schimank und Thomas Schwinn dabei für eine mehr oder weniger gleichgewichtige Verzahnung von Ungleichheitsforschung und Differenzierungstheorie plädieren, versucht Armin Nassehi in systemtheoretischer Perspektive am Beispiel des Themas Gewalt einige Aspekte der Soziologie sozialer Ungleichheit in die Theorie funktionaler Differenzierung zu integrieren.

gedrängte Kategorie des *Berufs* für die Analyse der Partizipation von Personen an der Gesellschaft und ihren Subsystemen immer noch hoch bedeutsam ist (4) und dass schliesslich – was im übrigen nirgends untersucht wird – *Beruf und Organisation* in diesem Zusammenhang eng zusammenwirken (5). Abgeschlossen wird der Beitrag mit einer kurzen Schlussbemerkung zum Verhältnis von Differenzierung und sozialer Ungleichheit (6).

## 2 Soziologische Ungleichheitsforschung und Differenzierungstheorie

Wenn man die aktuelle Ungleichheitsforschung in Deutschland aus differenzierungstheoretischer Perspektive betrachtet (Kurtz, 2001a), dann kann man grob zwei soziologische Ungleichheitsansätze unterscheiden, die mit ihrer jeweiligen Analyse schwerpunktmässig an unterschiedlichen Differenzierungsformen im Exklusionsbereich der Gesellschaft ansetzen: Die so genannten Klassen- und Schichtenkonzepte (Mayer und Blossfeld, 1990) bewegen sich auf der Ebene der stratifikatorischen Differenzierung, die durch Gemeinschaftlichkeit, soziale Beziehungen und Nähe gekennzeichnet ist. Demgegenüber operieren die Lebenslagen- und Lebensstilkonzepte (Beck, 1983; Hradil, 1987) jenseits von Vergemeinschaftung auf der individualisierten Differenzierungsebene der Gesellschaft, die charakterisiert ist durch Distanz und soziale Unverbindlichkeit. Hier geht es nicht um längerfristige Formen der Mitgliedschaft in sozialen Gemeinschaften, sondern um oftmals nur vorübergehende Passagen in Lagen, Stile etc.<sup>2</sup>

Damit analysiert die soziologische Ungleichheitsforschung im Grunde genommen soziale *Ungleichheiten*, indem sie Basalerfahrungen von *Gleichheit* in Grosskollektiven, Gruppen, Milieus etc. herausstellt. Beide Seiten der soziologischen Ungleichheitsforschung – also sowohl die Konzepte, die von einer Primärdifferenzierung der Gesellschaft nach Klassen und Schichten ausgehen und sich weitgehend auf das Gefüge sozialer Beziehungen im Rahmen von Integrations-/Desintegrationsprozessen konzentrieren als auch die Ansätze von Lebenslagen, Lebensstilen und alltäglicher Lebensführung (zu letzterem Rerrich und Voss, 1992), welche die Perspektive der betroffenen Individuen in den Vordergrund stellen – stimmen dabei im Prinzip in der Einschätzung überein, dass die real existierenden Ungleichheiten und die Auseinandersetzung mit diesen die gesamtgesellschaftliche Entwicklung

<sup>2</sup> Dass dies hier eine recht schematische und damit vereinfachende Gegenüberstellung ist, sei natürlich eingestanden; sie markiert einen insbesondere deutschen Streit zwischen zwei Theoriepositionen, den etwa Rainer Geissler (1996, 78) mit der verbindenden These aufzulösen versucht, dass es als Ergebnis des Modernisierungsprozesses eben nicht zu einem Ablösen von Klasse und Schicht, sondern zur „Herausbildung einer dynamischeren, pluraleren und auch stärker latenten Schichtstruktur“ kommt. Wer an eine Verknüpfung der Konzepte von Klasse und Lebensstil denkt, sei dann insbesondere auf die Ungleichheitsforschung von Pierre Bourdieu (etwa Bourdieu, 1982) und seine weitere Ausarbeitung im deutschsprachigen Raum bei Michael Vester (etwa Vester, 2004) verwiesen.

primär prägen.<sup>3</sup> Dies mag unter anderem sicherlich auch damit zu tun haben, dass in diesen Konzepten der Integrationsbegriff sowohl für die Einbeziehung von Personen als auch für den Zusammenhalt von Gesellschaft verwendet wird, während ja bekanntermassen in der Systemtheorie dafür zwei Begriffe zur Verfügung stehen: Integration und Inklusion.

Und so hat denn insbesondere Niklas Luhmann – etwa in seinem Aufsatz «Inklusion und Exklusion» – gegen diese beiden Positionen eingewandt, dass es nicht ausreiche, die moderne Gesellschaft anhand von Klassenunterschieden und Individualisierungstendenzen der Einzelmenschen zu beschreiben und dies, weil die Beschränkung auf Individualisierungs- und Klassentheorien das Problem, dass in vielen Ländern der Welt «erhebliche Teile der Bevölkerung ihr Leben unter den Bedingungen der Exklusion fristen» (Luhmann, 1995, 259), geradezu verharmlosen würde. Nicht mehr Zugehörigkeiten und die daraus folgende Verteilungsfrage – also soziale Ungleichheit – sei das wesentliche Problem, sondern die Teilnahmemöglichkeiten an gesellschaftlicher und teilsystemspezifischer Kommunikation, oder anders: die Handhabung der Unterscheidung von *Inklusion* und *Exklusion*.

Während die Soziologie sozialer Ungleichheit mit dem Begriff der sozialen Integration die Form der Mitgliedschaft in sozialen Gruppen wie Klassen, Schichten, Familien etc. umschreibt und dabei die Bedeutung von kollektiven Identitäten, normativen und solidarischen Verbundenheiten sowie die Intentionalität der sozialen Beziehungen herausarbeitet (siehe Peters, 1993, 41), bezeichnet der systemtheoretische Inklusionsbegriff nur noch die Ermöglichung des Zugangs «eines jeden zu jedem Funktionssystem» (Luhmann und Schorr, 1988, 31) in der Form von durch die Systeme bereitgestellten Teilnehmerrollen. Und während der Integrationsbegriff immer auf feste Personenmerkmale rekuriert und anzeigt, dass man als ganze Person immer nur einer Gruppe angehört: einer Klasse oder Schicht und nicht einer anderen, einer Kernfamilie, einem Geschlecht entweder von Frauen oder von Männern, einem Staat von Staatsbürgern, verweist der Inklusionsbegriff demgegenüber darauf, dass Personen heute zugleich mehrere Teilnehmerrollen offen stehen: an Funktions-, Organisations- und Interaktionssystemen, aber auch in Bezug auf Lebenslagen, Lebensmilieus und Lebensstilen. Im Inklusionsbereich der Gesellschaft

3 Ausgegangen wird dabei von einer gesamtgesellschaftlichen Subsumptionslogik, mit der zugrunde gelegten These, dass die Gesellschaft die ungleichen Teilbereiche und/oder Menschen einer Gesellschaft als Gesamt integriert. Im Grossen und Ganzen war und ist aber für die soziologische Ungleichheitsforschung die geringe Aufmerksamkeit gegenüber der funktionalen Differenzierung der Gesellschaft bezeichnend. Zur Frage der Aufrechterhaltung von gesellschaftlicher Ordnung werden hier im Wesentlichen die unterschiedlichen Formen der Bewältigung der Verteilungskonflikte zwischen sozialen Klassen bzw. Lagen thematisiert. Dass dies aber nicht so sein muss, zeigt etwa Bourdieu mit seiner Verbindung von Klasse und sozialem Feld, so dass Vester (2004) ihn auch als einen «differenzierenden Schichtungssoziologen» bestimmen kann. Bourdieu zeigt dabei insbesondere auch, dass die sozialen Felder strukturell autonom gegenüber den Klassenstrukturen sind. Das Problem bei Bourdieu scheint mir gleichwohl zu sein, dass er in seiner Differenzierungstheorie ähnlich wie Max Weber auf den Gesellschaftsbegriff und damit auf eine übergeordnete Einheit des Differenzierten verzichtet.

finden sozusagen zeitgleiche Multiinklusionen statt, Personen können gleichzeitig Wähler, Arbeitslosengeldempfänger, Konsumenten, Kirchenmitglieder, Ehepartner, Eltern, Klienten von Ärzten und Rechtsanwälten etc. sein, aber dies jeweils nach unterschiedlichen teilsystemspezifischen Regeln. Die personale Nicht-Teilnahme an – bzw. der partielle Ausschluss von solchen Kommunikationsformen wird dann als Exklusion bezeichnet. Der moderne Exklusionsbegriff steht nämlich – wie Rudolf Stichweh vermerkt – dem mittelalterlichen Armutsbegriff relativ nahe, denn dieser meinte nicht primär ökonomische Mittellosigkeit, sondern «vielmehr eine strukturell schwache Position, die durch das Ausgeschlossensein von lokal relevanten Berechtigungen bestimmt war».<sup>4</sup> Der Exklusionsbegriff soll dem Fait accompli der Moderne Rechnung tragen, dass die möglichen Prozesse des Ausschlusses aus der Gesellschaft sehr viel komplizierter gebaut sind, als das sie noch in Formen einer Steigerbarkeit der Partizipation an den sozialen Gütern der Gesellschaft und ihrer Teilbereiche, also in Begriffen von sozialer Ungleichheit und Schichtung fassbar wären.<sup>5</sup>

Wenn man die Differenzierungstheorie mit den Theorien sozialer Ungleichheit verknüpft, könnte man etwa die Unterscheidung zwischen dem Inklusions- und dem Exklusionsbereich der Gesellschaft folgendermassen fassen: Der *Inklusionsbereich* der Gesellschaft bezeichnet auf der sachlichen Ebene die Teilnahme von Personen als Publikum an den Kommunikationen der Funktionssysteme und auf sozialer Ebene die Verortung in sozialen Beziehungen wie Lebensstilen, sozialen Lagen und sozialen Bewegungen sowie die Zugehörigkeit zu sozialen Gruppen wie Klassen, Schichten, Geschlecht, aber auch Familie und Organisation. Der *Exklusionsbereich* umfasst demgegenüber zwei Ebenen: zum einen können Exklusionen aus den funktional ausdifferenzierten Bereichen der Gesellschaft sowie aus sozialen Beziehungen und Gruppen zur Exklusionsindividualität<sup>6</sup> führen, zum anderen aber auch zu dem, was die soziologische Ungleichheitsforschung als soziale Ungleichheit fasst.

Wie dem auch sei, im Folgenden wird der Schwerpunkt der Analyse bei der Theorie funktionaler Differenzierung fixiert. Diesem Vorgehen ist zweierlei unterlegt: Zum einen werden hier nicht die Vorstellungen der soziologischen Ungleichheitsforschung geteilt, Individualisierung oder Stratifikation als gesellschaftliche Primärdifferenzierungen zu thematisieren. Stratifikation als ehemals leitende Form gesellschaftlicher Differenzierung ist in der modernen Gesellschaft der funktionalen Primärdifferenzierung nachgeordnet. Und Individualisierung hat zu keinem Zeit-

<sup>4</sup> Stichweh, 1997, 126. Dies erinnert in gewisser Weise schon an das, was wir heute Scoring nennen, dass also Computerprogramme sozusagen künstlich zwischen arm und reich trennen, wenn aus Millionen von persönlichen Daten diese geheimnisvollen Scores – die Profile von Kunden – erstellt werden, so dass schon das Wohnen in einer negativ gelisteten Gegend Probleme bei der Internetbestellung («nur gegen Vorkasse») oder überlange Wartezeiten bei der Telefon-Hotline zur Folge haben kann.

<sup>5</sup> In dieser Grundeinschätzung zeigen sich ferner Überschneidungen zu den Konzepten von Lagen und Milieus im Kontext der Soziologie sozialer Ungleichheit.

<sup>6</sup> Damit ist gemeint, dass sich Individualität heute jenseits aller Inklusion bildet, ohne dass man damit Vorstellungen räumlicher Ausgrenzungen verbinden kann (siehe Luhmann, 1989).

punkt der Geschichte die Form eines gesellschaftlichen Differenzierungsprimates eingenommen, bei Individualisierung handelt es sich eher um eine Folgedifferenzierung der funktionalen Gesellschaftsdifferenzierung, die ohne diese gar nicht möglich wäre. Zum anderen ist den folgenden Ausführungen die These unterlegt, dass in der Moderne der Ausschluss von den gesellschaftlichen Funktionsbereichen gravierendere Folgen für die Individuen hat als der Ausschluss aus sozialen Gemeinschaften. In der modernen Gesellschaft werden die freigesetzten Individuen geradezu abhängig von den einzelnen gesellschaftlichen Funktionsbereichen, so dass der Ausschluss von deren Sachgütern wie Bildungsabschlüssen, Berufsarbeit, Geld, Personalausweis, Krankenversorgung oder Rechtsvertretung für die Individuen dramatische Folgen haben kann. Man muss mindestens Publikum von einigen Funktionsbereichen sein, um gesellschaftlich überhaupt zu existieren. Diese Form der Positionierung von Personen in der modernen Gesellschaft ist allerdings nicht nur ein Problem der Teilhabe an funktionsspezifischer Kommunikation, sondern zugleich scheint es so zu sein, dass diese Partizipationsmöglichkeiten sogar vorwiegend über die Organisationen der Funktionssysteme vermittelt werden, was ich im nächsten Teil meines Beitrages ansprechen möchte.

### 3 Organisation und gesellschaftliche Differenzierung

Damit folge ich gleichwohl nicht den Überlegungen, die etwa in der Nachfolge Max Webers die Gesellschaft von ihren Organisationen her begreifen und diese – mit einer sicherlichen Überschätzung des Organisationsbegriffs für die Analyse der Gesellschaft – als *Organisationsgesellschaft* beschreiben.<sup>7</sup> Wir haben es hier ähnlich wie zum Beispiel bei den Beschreibungen der Gesellschaft als Klassengesellschaft, Wissensgesellschaft oder aber auch Risikogesellschaft mit einer Selbstbeschreibung der Gesellschaft zu tun, die sich auf einen Gesellschaftsbegriff reduzieren lässt, indem sie ihren Inhalt schon im Begriff führt und zeigt, was für sie das herausragende Merkmal zur Bestimmung der modernen Gesellschaft ist. Aber weder die Gesellschaft noch ihre funktionalen Teilsysteme lassen sich als Organisation bestimmen, wenngleich Organisationen für gesellschaftliche Systeme eine grosse Bedeutung haben. Gegenüber dieser Überschätzung der Organisation für die Gesellschaft scheint mir das Konzept funktionaler Differenzierung angemessener zu sein (Luhmann, 1997, 826 ff.; 2000a, 380 ff.); dort fungieren Organisationen zuerst einmal ganz allgemein als Formen der strukturellen Kopplung von geradezu allen Funktionssystemen in der modernen Gesellschaft und nehmen die Form einer segmentären Innendifferenzierung

<sup>7</sup> Schimank, 2001. Das heisst gleichwohl nicht, dass der Begriff der Organisationsgesellschaft keine Bedeutung hätte; siehe dazu nur die Beschreibung des Staatssozialismus in der ehemaligen DDR als eine solche Gesellschaftsform bei Detlef Pollack (1990).

von Funktionssystemen ein.<sup>8</sup> Und dies hat Konsequenzen für die Beschreibung der Teilhabechancen von Personen an der Gesellschaft und ihren Subsystemen.

Es gibt in der Welt extreme Fälle des Ausgeschlossenseins aus der Gesellschaft – wie etwa das Vegetieren auf den Müllkippen am Rande der südamerikanischen Metropolen. Und in diesen Gegenden hat sich, wie Luhmann (1995) vermerkt, die Differenz von Inklusion und Exklusion als eigenständige Zugangsbarriere vor die Funktionssysteme geschoben. Aber dies ist gewissermassen die Ausnahme, in der Regel gibt es in der Moderne (unter der Vollform funktionaler Differenzierung) keine Komplettexklusion aus der Gesellschaft (Fuchs, 1997), auch der Obdachlose ist zumindest noch ein Fall des Systems der Sozialen Hilfe. Inklusion zeigt also nur an, dass heute jedermann eine Adresse im Inklusionsbereich der Gesellschaft hat, nicht aber die Form der jeweiligen Zugänge. Die Inklusions-/Exklusions-Theorie zeigt auf der einen Seite zwar, dass es bei Exklusionen immer um relationale Verhältnisse zwischen den Funktionsbereichen geht, die mehrdimensional analysiert werden müssen, auf der anderen Seite lassen sich aber nur schwer Aussagen über die Art und Weise machen, *wie* Personen aus den Funktionsbereichen exkludiert werden können. Denn wer keine Arbeit hat – und wer im übrigen Arbeit oder vielleicht sogar mehrere Tätigkeiten hat, dem muss es nicht unbedingt gut gehen, wie das Phänomen der «arbeitenden Armen» offenkundig zeigt –, wer also keine Arbeit hat, partizipiert dennoch an der Wirtschaft; und mit hohen Schulden ist man genauso im Inklusionsbereich der Wirtschaft verortet wie mit geringen Bankguthaben. Inklusion verstanden als die Form, wie die Funktionssysteme auf die Personen zugreifen, sagt also nur wenig darüber aus, wie die empirisch beobachtbaren Schwierigkeiten der Stabilisierung und Zukunftssicherheit in individuellen Lebenslagen verarbeitet werden können.

Wie hier angedeutet, können de facto Personen unter der Vollform der funktional differenzierten Gesellschaft nicht vollständig aus den Teilbereichen exkludiert werden, wohl aber aus den Organisationen. Der wesentliche Unterschied besteht in der Tatsache, dass während Funktionssysteme auf der einen Seite zuerst einmal alle Personen inkludieren und nur einige exkludieren, Organisationen auf der anderen Seite in Form ihrer Mitglieder nur einige Personen inkludieren und den Rest der Bevölkerung ausschliessen.<sup>9</sup> In diesem Zusammenhang hat Luhmann die These

8 Dazu Luhmann (2000a) am Beispiel des politischen Systems. Siehe zusammenfassend zum hier gewählten Organisationsbegriff und zum Verhältnis von Organisation und Gesellschaft Luhmann (1994).

9 Und Luhmann sieht genau darin den Grund, warum Funktionssysteme nicht als Einheit organisiert werden können: sie handhaben die Differenz Inklusion/Exklusion anders als Organisationen. Zwischen Funktionssystemen und Organisationssystemen besteht ein Komplementärverhältnis: «Je mehr sich Funktionssysteme unter Vorzeichen wie Freiheit und Gleichheit, aber auch wegen fehlender Abweisungsgründe, für Inklusionen öffnen, desto mehr muss dann innerhalb des so konstituierten Systems für zweitrangige Möglichkeiten der Exklusion gesorgt werden, und genau das geschieht durch Einrichtung von Organisationen, die über spezifische Anforderungen spezifische Inklusions-/Exklusions-Kriterien rechtfertigen können» (Luhmann, 2000c, 234 f.). Es gibt also deutliche Inklusionsunterschiede zwischen den Systemreferenzen Gesellschaft und Organisation,

aufgestellt, «dass Organisationsbildung grossen Stils in Gang kommt, wenn die Gesellschaft es ermöglicht, Individuen zu rekrutieren unter Abwerfen all des Ballastes, der durch Herkunft, Gruppenzugehörigkeiten, Schichtung usw. die Prägsamkeit des Arbeitsverhaltens eingeschränkt hatte. Im Weiteren hat das zur Folge, dass sich der soziale Status nach Karrieren und insbesondere nach der Rangzuweisung durch Organisationen richtet und nicht umgekehrt, wie in älteren Gesellschaften, die zumutbare Arbeitsteilung nach dem sozialen Status» (Luhmann, 2000b, 382).

Organisationen sind also in der modernen Gesellschaft der empirische Ort, an dem in Form von Leistungsrollen und/oder Publikumsrollen sozusagen die Teilnahmemöglichkeiten an der Gesellschaft und ihren Subsystemen verwaltet werden (Nassehi und Nollmann, 1997). Man kann als berufliche oder aber auch ehrenamtliche Leistungsrolle Mitglied einer oder mehrerer Organisationen sein oder als Publikumsrolle Leistungen als Empfänger beziehen, Kunde oder aber auch Insasse sein. In der Moderne läuft die Positionierung der Individuen im sozialen Raum so gesehen nicht direkt über die Funktionssysteme, sondern über deren Organisationen. Welche Positionen in den Funktionssystemen der Gesellschaft für Personen reserviert werden, oder anders: wie jemand Zugang zu diesen Positionen erhält, ist zu weiten Teilen von Organisationen – also der segmentären Differenzierung – abhängig.

#### 4 Die Form des Berufs

Die klassischen Untersuchungen von sozialer Ungleichheit in der modernen Gesellschaft gingen allerdings nicht von der Organisation aus, sondern sie hatten zumeist den *Beruf* als die zentrale diesbezügliche soziale Tatsache markiert. So hat man etwa in der soziologischen Gesellschaftsanalyse lange Zeit versucht, über den Beruf als einer Vermittlungsinstanz zwischen Individuum und Gesellschaft die gesamtgesellschaftliche Integrationsfunktion herauszuarbeiten und damit einen Beitrag zur Analyse der modernen Gesellschaft zu leisten. Im Rahmen von Klassen- und Schichtenkonzepten etwa war die Ungleichheitsforschung bis in die siebziger Jahre des letzten Jahrhunderts hinein weitgehend *berufszentriert* (Berger und Hradil, 1990, 10), der Beruf wurde geradezu als *der* zentrale Bestimmungsfaktor sozialer Ungleichheit und als *der* beste einzelne Indikator der Sozialstruktur einer Gesellschaft interpretiert (Blau und Duncan, 1967). Dies ist darin begründet, dass hier die Existenz und die Struktur sozialer Ungleichheit im Wesentlichen durch ökonomische Ursachen zu erklären versucht werden. Und auch in explizit vom Referenzkontext Person ausgehenden Deutungen des Berufs als Persönlichkeitsvariable hatte man die Funktion des Berufes (in Abkehr von Herkunft) noch als ein zentrales Medium der sozialen

---

so dass sich etwa auch die Inklusion ins Funktionssystem und die gleichzeitige Exklusion aus den Organisationen nicht ausschliessen, was man am Beispiel des arbeitslosen Wissenschaftlers sehen kann.

Differenzierung in der modernen Gesellschaft bestimmt (Beck, Brater und Daheim, 1980). Dass dem Beruf diese Zentralstellung heute nicht mehr zugeschrieben werden kann, ist in der gegenwärtigen Soziologie gleichwohl schon zu einem allgemein anerkannten Gemeinplatz geworden (Kurtz, 2002c).

Wenn in den folgenden Überlegungen dennoch versucht wird, den Beruf wieder als ein besonderes Thema für die Ungleichheitsforschung herauszustellen, dann geht es dabei nicht um den Einzelberuf, sondern mehr um die Analyse der allgemeinen *Form* des Berufs. Der dabei zugrunde gelegte Formbegriff geht auf das von dem Mathematiker und Logiker George Spencer Brown (1971) ausgearbeitete so genannte *Formenkalkül* zurück. Und ohne dieses jetzt im Einzelnen näher auszuführen, nur soviel: Das Formenkalkül besagt, dass man nichts bezeichnen kann, ohne es von etwas anderem zu unterscheiden, und die dabei entstehenden zwei Seiten der Unterscheidung markieren die Form der Unterscheidung, wobei diese Form gleichwohl nicht die Einheit dessen ist, was sie unterscheidet, sondern vielmehr die Differenz des von ihr Unterschiedenen bezeichnet.

Auf der Grundlage des Spencer Brownschen Formenkalküls kann man den Beruf zuerst einmal von etwas anderem unterscheiden, das nicht Beruf ist, z. B. der Arbeit oder aber dem Betrieb, dem Stand, dem Privatleben etc. Man könnte natürlich auch einzelne Berufe bezeichnen und diese von anderen Berufen unterscheiden. Weiterhin kann man Berufe als organisierte Machtstellungen beschreiben, die gesellschaftlich legitimiert und sanktioniert werden, und diese von anderen bzw. von Nicht-Berufen unterscheiden, wie wir das etwa in machttheoretischen Modellen der Professionsforschung finden. Die traditionelle auf Berufung fussende «Berufsidee» kann vom «blossen Job», einer Tätigkeit ohne Sinnbezug, die nur auf die Sicherung des Lebensunterhalts gerichtet ist, abgegrenzt werden. Und wir können den Beruf schliesslich als qualifizierte Erwerbsarbeit beschreiben und diese von der unqualifizierten Jedermannarbeit unterscheiden. Diese und andere mögliche Unterscheidungen im Sinne Beruf/Nicht-Beruf, mit denen wir den Beruf von anderem unterscheiden und bestimmen können, was der Beruf nicht ist, ist die eine Möglichkeit. Die andere, theoretisch anspruchsvollere, der hier gefolgt werden soll, bestimmt den Beruf nicht nur als die eine Seite einer Unterscheidung, sondern selbst als eine Form mit zwei Seiten. Oder anders: Der Beruf ist nicht nur die Innenseite der Form Beruf, sondern er ist selber die Form einer Unterscheidung.

Ausgangspunkt auch jeder Formanalyse des Berufs ist natürlich der Begriff der Arbeit. Bereits Georg Simmel hatte in seiner «Philosophie des Geldes» einen Arbeitsbegriff als eine Form mit zwei Seiten entworfen (einer «äusserlich-ökonomischen» und einer «innerlich-moralischen»), der sowohl qualifizierte wie auch nicht-qualifizierte Arbeit einschliesst. Äusserlich gesehen bedeutet jede Arbeit «das Überwinden von Hemmnissen [...]», die Formung einer Materie, die dieser Formung nicht ohne weiteres gehorcht, sondern ihr zunächst Widerstand entgegengesetzt», demgegenüber «zeigt die Innenseite der Arbeit dieselbe Gestalt. Die Arbeit ist eben Mühe, Last,

Schwierigkeit» (Simmel, 1989/1907, 582 f.). Allerdings markieren diese hier von Simmel herausgestellten zwei Seiten des Arbeitsbegriffs bei genauerer Betrachtung nur die eine Seite der Form Arbeit. Denn Arbeit macht nicht nur Mühe, sondern sie wird zumeist auch entlohnt. Und dies muss im Übrigen nicht auf die Form der Erwerbsarbeit beschränkt sein, auch andere Arbeiten werden in der einen oder anderen Art und Weise entlohnt: die Trauerarbeit dient der Verarbeitung eines Schmerzes, die Beziehungsarbeit kann eine nette Vertrauensbasis in der Beziehung ermöglichen und mit Erholungsarbeiten kann die für den Beruf nötige Arbeitskraft regeneriert werden. So gesehen kann man die Arbeit als eine Form beschreiben, die auf der einen Seite Mühe, also Arbeit ist und auf der anderen Seite Entlohnung der Arbeit.

Dem Berufsbegriff schliesslich liegt die Form Arbeit zugrunde, er ist aber zugleich immer auch mehr, denn die beiden Seiten der Arbeit stellen die eine Seite der Form Beruf dar, deren andere Seite die Qualifikation bildet. Oder anders: für jede angestrebte berufliche Tätigkeit muss ausgebildet werden und die Mühe, die Last aber auch die Freude der ausgeübten Arbeit müssen entsprechend entlohnt werden. Formtheoretisch ist der Beruf in diesem Sinne eine Form mit zwei Seiten, von der Innenseite, dem «erlernten Beruf» soll durch Kreuzung der Grenze der Form der «ausgeübte Beruf» (die Aussenseite der Form) erreicht werden. Und genau diese Unterscheidung in eine pädagogische und eine wirtschaftliche Seite ist die *Ausgangsform des Berufs*. Wichtig herauszustellen an dieser Stelle erscheint mir nun, dass die Form Beruf mit dieser Unterscheidung gleichsam auf zwei Funktionssysteme in der Gesellschaft verweist – das Erziehungssystem und das Wirtschaftssystem – und damit sozusagen als eine der möglichen Formen struktureller Kopplung zwischen diesen beiden Funktionen fungiert (Kurtz, 2001b; 2005). Man muss hier gleichwohl berücksichtigen – und das werde ich im Folgenden nicht mehr eigens begründen, sondern voraussetzen –, dass sich diese Kopplung über den Systemtyp Organisation – also zwischen Organisationen des Erziehungssystems und solchen des Wirtschaftssystems – vollzieht. Jedenfalls wird mit dieser Kopplung auf genau die beiden Funktionssysteme (und deren Organisationen) verwiesen, die für die Ungleichheitsfrage eine besondere Rolle einnehmen. Die heute bestehenden realen Ungleichheiten sind ja nicht nur Überbleibsel der Stratifikation, sondern sie sind auch noch das Resultat funktionaler Gesellschaftsdifferenzierung selbst<sup>10</sup>, mit der Konsequenz einer quasi nachträglichen Ausdifferenzierung eines Funktionssystems für Soziale Hilfe (Baecker, 1994; Kurtz, 2004). Die soziale Klassenbildung und damit die Konsolidierung von sozialer Ungleichheit in der Moderne findet – wie Luhmann an mehreren Stellen hervorgehoben hat – ihren Ausgangspunkt im Prozess der Destratifikation, als das sich etablierende Bürgertum der gesellschaftlichen

10 Ähnlich wie also Risiko auf der Zeit- und Ökologie auf der Sachdimension ist auch Exklusion auf der Sozialdimension ein Folgeproblem funktionaler Differenzierung bzw. gesellschaftlicher Modernisierung. Interessanterweise ist dies dann auch der Schnittpunkt, wo sich die Analysen der Systemtheorie und der so genannten Theorie reflexiver Modernisierung treffen (siehe Beck, Holzer und Kieserling, 2001).

Inklusionsformel der Herkunft Bildung und Geld gegenüberstellte, was sich heute geradezu als «ein Nebenprodukt des rationalen Operierens» (Luhmann, 1997, 774) des Erziehungs- und des Wirtschaftssystems offenbart.

Der Beruf als Form der Unterscheidung von pädagogischer und ökonomischer Kommunikation kann dann immer noch als eine gewichtige gesellschaftliche Inklusionsformel – mit gleichwohl eingebauter Exklusionsmöglichkeit – interpretiert werden. Der Beruf trägt nicht nur zur Inklusion von Leistungsrollen in den Arbeitsmarkt und das jeweilige Funktionssystem bzw. deren Organisationen, in denen die Tätigkeit ausgeübt wird, bei, sondern er scheint auch als wesentliche Begleitsemantik weiterer Inklusionen von Publikumsrollen in andere Funktionsbereiche und Organisationen zu fungieren. Wenngleich die Berufsform im Übergang zur funktionalen Differenzierung an gesamtgesellschaftlicher Integrationskraft eingebüßt hat, ist sie auch heute noch ein wesentliches Bestimmungsmerkmal für die Partizipationschancen der Bevölkerung an gesellschaftlicher und teilsystemspezifischer Kommunikation. Über den Beruf wird zumindest immer noch ein Zusammenhang von Qualifizierung, Arbeitsmarktplazierung und Statuszuweisung hergestellt.

Der Beruf im hier verstandenen Sinne ist also eine Form, die sowohl Inklusions- wie auch Exklusionsmöglichkeiten bezeichnet. D. h., auch wenn man das Erlernen eines falschen Berufes als Ursache von möglichen Exklusionen anführt, ist in der Form zugleich die Möglichkeit der Re-Inklusion enthalten. Wenn man akzeptiert, dass Berufe in der Moderne keine feststehenden unveränderbaren Größen darstellen, impliziert dies ebenfalls die Möglichkeit der Veränderbarkeit durch Weiterbildung und damit die Anpassung an veränderte gesellschaftliche Anforderungen. In diesem Sinne ist der Beruf eine *individuelle Form der Partizipation* an den Gütern der Gesellschaft. Wo dies nicht mehr möglich ist, greift der Wohlfahrtsstaat als Überschneidung der Systeme Bildung, Gesundheit, Politik und Wirtschaft ein, wobei in der funktional differenzierten Moderne am Schluss das Funktionssystem der Sozialen Hilfe als gesellschaftliches Auffangbecken sozialer Ungleichheit steht.

Dies ist nicht weiter überraschend, man kann aber in der mit der Form Beruf symbolisierten Kopplung der gesellschaftlichen Sozialsysteme Erziehung und Wirtschaft noch ein anderes Problem gesellschaftlicher Exklusion markieren. Die soziologische Ungleichheitsforschung hat darauf aufmerksam gemacht, dass zum einen Schichtkriterien immer noch als bedeutende Ungleichheitsvariablen fungieren. Und zum anderen zeigt sie, dass soziale Ungleichheit auch davon abhängt, wie Personen in ihrer alltäglichen Lebensführung konkret mit ihr umgehen. Die Theorie funktionaler Differenzierung verweist auf Kumulationseffekte von gesellschaftlichen Exklusionen, d. h., dass der Ausschluss aus einigen Teilbereichen bzw. Organisationen den Ausschluss aus weiteren nach sich ziehen kann. In Ungleichheitsanalysen werden Bildung und Beruf mehr oder weniger deutlich als Faktoren genannt, ausgespart wird aber die Kopplung von Bildung und Arbeit über den Beruf. Der Beruf ist aber nicht nur eine Inklusionsformel für den Einzelnen, sondern darüber hinaus

lassen sich auf der Ebene der Gesellschaft in der Form Beruf die vielfältigen von der Ungleichheitsforschung herausgestellten Ungleichheitsvariablen lesen.

Soziale Ungleichheit wird nicht nur vom Erziehungs- und Wirtschaftssystem fortgeschrieben, sondern Ungleichheit verstärkt sich zudem beim Übergang von Ausbildung zu Arbeit und Erwerb – also beim Überschreiten von der einen zur anderen Seite der Form des Berufs. Dass man mit geringen Qualifikationen weniger Chancen auf dem Arbeitsmarkt hat als mit herausragenden Hochschulzertifikaten, versteht sich von selbst. Ein besonders krasser Ungleichheit verstärkender Effekt tritt nun ein, wenn Personen mit gleichen im Bildungssystem erworbenen Qualifikationen ungleiche Chancen auf eine Arbeits- und Erwerbskarriere haben. Dass die Vermittlung von immer mehr (beruflichem) Wissen nicht per se grössere Chancen auf Erwerbsarbeit bereitstellt, liegt zuerst einmal daran, dass die Systeme Erziehung und Wirtschaft in der Moderne geradezu als Gegensatzpaar ausformuliert worden sind (Kurtz, 2002a). Über die Form Beruf etwa streben die beiden Teilsysteme unterschiedliche Formbildungen an: nämlich Person bzw. Organisation. Die Innenseite der Form Beruf (Ausbildung/Qualifikation) wird vom Erziehungssystem für Personen erbracht damit diese die Aussenseite der Form (Arbeit/Erwerb) erreichen. Und für die auf der wirtschaftlichen Seite angekommenen personalen Qualifikationen bezahlen Organisationen die Stelleninhaber im Kontext des Wirtschaftssystems und versuchen damit, sich am Markt zu präsentieren.

Mit dem Beruf – verstanden als eine Form mit zwei Seiten – wird jetzt das besondere Problem herausgestellt, dass einige im Bildungssystem qualifizierte Personen nicht auf der ökonomischen Seite der Form ankommen. In der neuen Ungleichheitsforschung hat sich der Blickwinkel auch aus dem Grunde vom Beruf abgewendet und auf neue Ungleichheitsfaktoren gerichtet, weil beim Faktor Beschäftigung nur die eine Hälfte der Gesellschaftsmitglieder einbezogen werden kann. Mit der Deutung des Berufs als Zwei-Seiten-Form kann man nun diese andere Hälfte ebenfalls einbeziehen, denn genau der in ihr bezeichnete Übergang von Ausbildung zu Arbeit/Erwerb zeigt heute die Brüche an. In den 1960er Jahren etwa hatten nur wenige Frauen qualifizierte Bildungs- und Berufsabschlüsse vorzuweisen, damals liefen die Selektionsprozesse schon in der Familie und im Bildungssystem. Heute sieht die Situation anders aus, wir finden mindestens so viele Frauen mit qualifizierten Abschlüssen wie Männer, aber gleichwohl immer noch weniger in einer entsprechenden Arbeits- und Erwerbskarriere. Der Bruch erfolgt an der Schwelle von Ausbildung zu Arbeit/Erwerb, so dass sich der Ausschluss von Frauen nach hinten verschoben hat. Man kann also zusammenfassend sagen, dass über die Form Beruf nicht nur Ungleichheiten individuell kompensiert werden können, sondern dass zugleich andere Ungleichheiten wie Geschlecht, Nation und anderes schlechend fortgeschrieben und gefestigt werden (siehe etwa am Beispiel Geschlecht Wetterer, 1995).

Wenngleich sich Personen in der Moderne nicht mehr ausschliesslich über ihren Beruf in der Gesellschaft verorten lassen, spiegeln sich in dieser Zwei-Seiten-Form Beruf viele der sozialkulturellen Ungleichheiten wider – auf einer der beiden Seiten der Ausgangsunterscheidung und besonders beim Überschreiten von der einen zur anderen Seite der Form. Und dies gilt dann auch für die Personengruppe, die in der neueren französischen Diskussion als die der so genannten «Überflüssigen» (Castel, 1995; Donzelot und Estèbe, 1994) bezeichnet wird. Und dabei handelt es sich nicht etwa um die rund fünf Prozent der Bevölkerung, die der untersten Schicht angehören, sondern diese Exklusion kann im Prinzip *jeden* treffen. Diese «neuen Armen» entziehen sich zuerst einmal der Festlegung auf eine Gruppdefinition. Die so genannte akzidentielle Ungleichheit zieht sich sozusagen *quer* durch alle Schichten und Klassen (Bude, 1998). Der Faktor Arbeit fungiert als Ausgangspunkt solch einer desaströsen Karriere, und zwar nicht so sehr der Verlust des Arbeitsplatzes, sondern das wiederholte Scheitern beim Versuch des Wiedereintritts ins Beschäftigungssystem. Ich habe das beschrieben als das Überschreiten der Schwelle von der einen zur anderen Seite der Form des Berufs (Ausbildung/Beschäftigung) oder eben hier: als das Scheitern beim Überschreiten dieser Grenze.

## 5 Organisation und Beruf

Wie sieht jetzt das Verhältnis von Beruf und Organisation in Bezug auf die Frage sozialer Exklusion aus? Auffallend ist zuerst einmal, dass die beiden Formen Beruf und Organisation von Anfang an in enger Beziehung gestanden haben, wenngleich sich im Übergang zur modernen Gesellschaft eine deutliche Gewichtsverschiebung im Verhältnis zwischen den beiden vollzogen hat. Der Betrieb im Alten Handwerk der mittelalterlichen Gesellschaft war sicherlich noch keine Organisation in unserem heutigen Verständnis, sondern deren Vorform (Kieser, 1989). Dennoch ist es interessant, dass in der Selbstbeschreibungsfolie dieser Gesellschaftsform – worauf bereits Max Weber (1985/1922, 229) in «Wirtschaft und Gesellschaft» hingewiesen hat – der Betrieblichkeit des Handelns derselbe Ort zugewiesen wurde wie dem Beruf. Der Beruf symbolisierte nämlich nicht nur die Arbeitsteilung, die entlang der von Korporationen vertretenen Betriebe verlief, sondern mit ihm verknüpft war auch die Frage, ob ein Betrieb überlebte oder schweiterte, weil diese durch den moralischen Code der beruflichen Ehrbarkeit geregelt war und nicht etwa vom ökonomischen Markt – denn faktisch existierte kein Wettbewerb. Wer der beruflichen Ehrbarkeit entsprach, der überlebte, wer nicht, der musste scheitern. Mit der Auflösung der Ständegesellschaft im Übergang zum 18. Jahrhundert und damit der Entstehung einer wirtschaftlich ausdifferenzierten Umwelt aber alternierte die vormalige Einheit von Beruf und Betrieb sowie die von sozialer und wirtschaftlicher Praxis zunehmend auf Differenz. Der Beruf wird zur Umwelt des Betriebes (Harney, 1985),

und dies, indem in zunehmendem Masse nicht mehr für den Betrieb, sondern für den mehrere betriebliche Tätigkeiten einschliessenden – sich quasi vom Betrieb emanzipierenden – Beruf ausgebildet wird. Und erst seitdem haben sich Beruf und Betrieb zu Organisationsformen eigener Art entwickelt: Während der Beruf jetzt als Sinnschema das zertifizierte und auf dem Arbeitsmarkt offerierte Arbeitsvermögen von Personen symbolisiert, hat sich der Betrieb zu einer Organisationsform gewandelt, die über Stellenbesetzungen auf die im Beruf enthaltenen Qualifikationsbündel zugreift und sie einer wirtschaftlichen Verwertbarkeit unterzieht.

Obwohl sich der moderne Beruf und die moderne Organisation grundlegend voneinander unterscheiden, ist es doch interessant zu sehen, dass die Formen Beruf und Organisation auf derselben Ausgangsunterscheidung beruhen. Zwar folgen Organisationen in der Regel dem Primat der unterschiedlichsten Funktionssysteme, gleichwohl ist für die gesellschaftsweite Etablierung der Form Organisation die Ausdifferenzierung einer wirtschaftlichen und einer pädagogischen gesellschaftlichen Funktion aus dem engen moralisch-codierten zünftig-korporativen Kontext der mittelalterlichen und frühmodernen Gesellschaft die grundlegende Voraussetzung. Für die in Organisationen geleistete Arbeit muss ausgebildet werden – entweder kaufen Organisationen dabei qualifiziertes Personal ein oder sie qualifizieren ihre Mitglieder mit betrieblichen Weiterbildungsmassnahmen selber – *und* diese qualifizierte Arbeit muss entsprechend bezahlt werden. In diesem Sinne – so kann man sagen – operieren Organisationen entlang der gleichen Grundunterscheidung wie die moderne Form Beruf: Erziehung und Wirtschaft.

Man mag an dieser Stelle einwenden, dass dies nicht auf alle möglichen Organisationen zutrifft, so scheint es ja zahlreiche Organisationen in der Gesellschaft zu geben, deren Mitgliedschaftsrollen zum einen keine Vorbereitung durch Erziehung erfordern und zum anderen nicht in der Form der Erwerbsarbeit ausgeübt werden, wie etwa die in Sportvereinen. Dennoch ist auch hier die Mitgliedschaft unter anderem daran gebunden, dass man etwas kann – etwa Kegeln –, was man woanders erlernt hat oder es im Verein erlernen möchte. Und die aktive Mitgliedschaft – die Ausübung des Kegelsports – kann ebenfalls jenseits materieller Erwerbsabsichten für die Hobbysportler einen Gewinn bedeuten. Dies kann hier nicht weiter verfolgt werden. Wenn hier von Organisationen gesprochen wird, dann nur von solchen, für deren Mitgliedschaftsrollen gilt, dass sie als mehr oder weniger qualifizierte Erwerbsarbeit ausgeübt werden, dass also Arbeit und Beruf in der Organisation stellenbezogen adressiert werden.

Wie dem auch sei, zwischen den Formen Beruf und Organisation gibt es grundlegende Ähnlichkeiten und Überschneidungen, aber auch eine wesentliche Differenz, nämlich die, wer überhaupt bei diesen beiden Formen wie auf ihrer jeweiligen Aussenseite ankommt bzw. ankommen soll. Die Form Beruf orientiert sich mehr am Erziehungssystem, einem System also, das Inklusionsprobleme bearbeitet und dessen Funktionserfüllung in einer Änderung seiner personalen Umwelt zu

sehen ist, es geht hier darum, dass *Personen* auf der Aussenseite der Form Beruf – der Wirtschaft bzw. dem Arbeitsmarkt – ankommen. Die Form Organisation dagegen orientiert sich auch in der als Wissensgesellschaft beschriebenen Moderne mehr am Wirtschaftssystem, an einem System also, in welchem weniger die Förderung von Personen thematisiert wird als vielmehr die Anschlussfähigkeit ökonomischer Kommunikation. Hier geht es eher um eine Qualitätssicherung innerhalb der Organisation als Anpassungsmechanismus an gesellschaftliche Wandlungsprozesse, um seine Stellung auf der Aussenseite der Organisation – dem Markt der Wirtschaft – zu halten; es geht letztendlich um die *Organisation* selber (Kurtz, 2002b).

So sehr sich aber damit die beiden Formen Beruf und Organisation unterscheiden, laufen sie doch in Hinblick auf die Frage gesellschaftlicher Inklusion und Exklusion wieder zusammen. In der Moderne wird die Funktion der sozialen Positionierung von Personen in der Gesellschaft in enger Kopplung der Formen Organisation *und* Beruf vollzogen. Die Organisationsmitgliedschaft ist deckungsgleich mit der in der Ausgangsform des Berufs symbolisierten qualifizierten Erwerbsarbeit: Man ist ausgebildet für eine Tätigkeit in der Organisation und wird dafür von dieser bezahlt. Für die andere Seite der sozialen Positionierungsfunktion von Organisationen, der Partizipation des Publikums an organisationsspezifischen Entscheidungen, muss in der Regel Geld gezahlt werden, für dessen Erwerb der ausgeübte Beruf eine wesentliche Rolle spielt. In diesem Sinne *ist der Beruf eine der Voraussetzungen für die Teilhabe an Gesellschaft, die über Organisationen vermittelt wird.*

## 6 Schlussbemerkung zum Verhältnis von Differenzierung und sozialer Ungleichheit

Mit der Schwerpunktsetzung auf die Kategorien Beruf und Organisation verstehen sich die vorhergehenden Ausführungen als ein Ergänzungsvorschlag zu der aktuellen Debatte in der Soziologie, in Bezug auf die Ungleichheitsperspektive die beiden grossen Gesellschaftstheorien miteinander ins Gespräch zu bringen.<sup>11</sup> Ins Gespräch bringen bedeutet hier aber dennoch deutlich Position zu beziehen. Man hätte ja der Position der soziologischen Ungleichheitsforschung folgen und den Schwerpunkt der Gesellschaftsanalyse bei individuellen Lebenslagen, -läufen und -stilen oder aber bei schichtabhängigen institutionalisierten Laufbahnen setzen können und von dort aus die gesellschaftlichen Teilbereiche nur in die Analyse einbeziehen, wenn sich an ihnen gesellschaftliche Ungleichheiten ablesen lassen. Man hätte auch den Überlegungen von Thomas Schwinn (1998) folgen können, der keiner der beiden Differenzierungsformen den Vorzug geben möchte und es sich vorbehält, sich jeweils

<sup>11</sup> Aber um hier nicht missverstanden zu werden, sei noch einmal hervorgehoben, dass es dabei nicht um eine Ersetzung, sondern nur um eine Einbeziehung, um eine stärkere Berücksichtigung von Beruf und Organisation geht, was dann natürlich *nicht* gegen die anderen Kategorien der Ungleichheitsforschung gerichtet ist.

neu der analytischen Situation angemessen zwischen einer der beiden Formen zu entscheiden. Unter Einbezug einiger wesentlicher Erkenntnisse der soziologischen Ungleichheitsforschung wurde hier demgegenüber der Schwerpunkt der Analyse bei der funktionalen Primärdifferenzierung der Gesellschaft gesetzt und die soziologische Diskussion zum Inklusions-/Exklusionsbereich der modernen Gesellschaft um das Zusammenwirken von Beruf und Organisation ergänzt.

Wenn hier von einem Primat der funktionalen Differenzierung gesprochen wird (Luhmann, 1980), dann impliziert dies natürlich ebenfalls, dass die Gesellschaft auf der alleinigen Grundlage dieser Differenzierungsform nicht ausreichend beschrieben werden kann. In der funktional differenzierten Weltgesellschaft existieren auch andere Differenzierungsformen weiter, wenngleich ohne gesamtgesellschaftliche Auswirkungen. In allen Gegenden der Weltgesellschaft lassen sich segmentäre, stratifikatorische und funktionale Differenzierungen zugleich beobachten, wobei es in einigen Ländern andere Primate als den der funktionalen Differenzierung gibt. Unterhalb der funktionalen Differenzierung der modernen Gesellschaft jedenfalls können des Weiteren die von der soziologischen Ungleichheitsforschung thematisierten Elemente einer stratifikatorischen Differenzierung nach Einkommensklassen, Geschlechtsrollendifferenzierungen, Konfessionen, politischem Einfluss, gesellschaftlichem Ansehen etc. beobachtet werden<sup>12</sup>, so dass etwa Luhmann daraus gefolgt hat, die Alternation der primären gesellschaftlichen Differenzierungsform im 18. Jahrhundert als Übergang «von stratifikatorischer Differenzierung zu funktionaler Differenzierung mit Klassenbildung» (Luhmann, 1985, 132) zu rekonstruieren. Auch die systemtheoretische Beobachterperspektive behauptet also nicht, dass Schichtung in der modernen Gesellschaft verschwindet; vielmehr wird sie als ein Nebenprodukt der einzelnen Funktionssysteme interpretiert (Luhmann und Schorr, 1988, 237 ff.), welchem allerdings für die Funktionssysteme keine funktionale Bedeutung mehr zukommt. Die funktional differenzierte Gesellschaft ist zwar immer noch durch Schichtung charakterisiert, aber gegenüber geschichteten Gesellschaften muss Schichtung heute ihren Einfluss auf die Interaktion unter Anwesenden aufgeben<sup>13</sup> und für die Individuen «größere Freiheiten der Rollenkombination» zulassen (Luhmann, 1985, 131; und ähnlich Beck, 1983). Dass damit natürlich die Bedeutung von Schichtung für einzelne Personen noch nicht hinreichend bestimmt ist, versteht sich von selbst – aber dies war auch nicht das Ziel dieses Beitrages.

## 7 Literaturverzeichnis

- Baecker, Dirk (1994), Soziale Hilfe als Funktionssystem der Gesellschaft, *Zeitschrift für Soziologie*, 23, 93–110.

12 Siehe etwa zur Bedeutung der Geschlechterdifferenz für die moderne Gesellschaft Weinbach und Stichweh, 2001.

13 Siehe Luhmann, 1985, 130; siehe zur Ausarbeitung dieser These auch Kieserling, 2006.

- Beck, Ulrich (1983), Jenseits von Stand und Klasse? Soziale Ungleichheiten, gesellschaftliche Individualisierungsprozesse und die Entstehung neuer sozialer Formationen und Identitäten, in: R. Kreckel, Hrsg., *Soziale Ungleichheiten. Soziale Welt, Sonderband 2*, Göttingen: Schwartz, 35–74.
- Beck, Ulrich; Michael Brater und Hansjürgen Daheim (1980), *Soziologie der Arbeit und der Berufe. Grundlagen, Problemfelder, Forschungsergebnisse*, Reinbeck bei Hamburg: Rowohlt.
- Beck, Ulrich; Boris Holzer und André Kieserling (2001), Nebenfolgen als Problem soziologischer Theoriebildung, in: Ulrich Beck und Wolfgang Bonss, Hrsg., *Die Modernisierung der Moderne*, Frankfurt am Main: Suhrkamp, 63–81.
- Berger, Peter A. und Stefan Hradil (1990), Die Modernisierung gesellschaftlicher Ungleichheit – und die neuen Konturen ihrer Erforschung, in: dies., Hrsg., *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile*, Göttingen: Schwartz, 3–24.
- Blau, Peter M. und Otis Dudley Duncan (1967), *The American Occupational Structure*, New York et al.: Wiley.
- Bourdieu, Pierre (1982), *Die feinen Unterschiede. Kritik der gesellschaftlichen Urteilskraft*, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Bude, Heinz (1998), Die Überflüssigen als transversale Kategorie, in: Peter A. Berger und Michael Vester, Hrsg., *Alte Ungleichheiten. Neue Spaltungen*, Opladen: Leske + Budrich, 363–382.
- Castel, Robert (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris: Fayard.
- Donzelot, Jacques und Philippe Estèbe (1994), *L'État animateur. Essai sur la politique de la ville*, Paris: Éditions Esprit.
- Fuchs, Peter (1997), Weder Herd noch Heimstatt – Weder Fall noch Nichtfall. Doppelte Differenzierung im Mittelalter und in der Moderne, *Soziale Systeme. Zeitschrift für soziologische Theorie*, 3, 413–437.
- Geissler, Rainer (1996), *Die Sozialstruktur Deutschlands. Zur gesellschaftlichen Entwicklung mit einer Zwischenbilanz zur Vereinigung*, Opladen: Westdeutscher Verlag, 2. neubearbeitete und erweiterte Aufl.
- Harney, Klaus (1985), Der Beruf als Umwelt des Betriebes. Vergleichende, historische und systematische Aspekte einer Differenz, in: Hans-Josef Ruhland et al., *Die Relevanz neuer Technologien für die Berufsausbildung*, Krefeld, 118–130.
- Hradil, Stefan (1987), *Sozialstrukturanalyse in einer fortgeschrittenen Gesellschaft*, Opladen: Leske + Budrich.
- Kieser, Alfred (1989), Organizational, Institutional, and Societal Evolution: Medieval Craft Guilds and the Genesis of Formal Organizations, *Administrative Sciences Quarterly*, 34, 540–564.
- Kieserling, André (2006), Schichtung ohne Interaktionsbezug. Eine moderne Sozialstruktur und ihre semantischen Korrelate, in: Dirk Tänzler; Hubert Knoblauch und Hans-Georg Soeffner, Hrsg., *Neue Perspektiven der Wissenssoziologie*, Konstanz: UVK, 173–207.
- Kurtz, Thomas (2001a), Die Form Beruf im Kontext gesellschaftlicher Differenzierung, in: ders., Hrsg., *Aspekte des Berufs in der Moderne*, Opladen: Leske + Budrich, 179–208.
- Kurtz, Thomas (2001b), Form, strukturelle Kopplung und Gesellschaft. Systemtheoretische Anmerkungen zu einer Soziologie des Berufs, *Zeitschrift für Soziologie*, 30, 135–156.
- Kurtz, Thomas (2002a), Zur strukturellen Kopplung von Erziehung und Wirtschaft, in: Matthias Wingens und Reinhold Sackmann, Hrsg., *Bildung und Beruf. Ausbildung und berufsstruktureller Wandel in der Wissensgesellschaft*, Weinheim und München: Juventa, 23–37.
- Kurtz, Thomas (2002b), Weiterbildung zwischen Beruf und Betrieb. Zum Verhältnis von Person, Organisation und Wissen, *Zeitschrift für Pädagogik*, 48, 879–897.
- Kurtz, Thomas (2002c), Die Form Beruf und das Problem sozialer Ungleichheit, *Österreichische Zeitschrift für Soziologie*, 27, 56–77.
- Kurtz, Thomas (2004), Zur Multidimensionalität der Sozialen Arbeit, *Neue Praxis*, 34, 16–30.

- Kurtz, Thomas (2005), *Die Berufsform der Gesellschaft*, Weilerswist: Velbrück Wissenschaft.
- Luhmann, Niklas (1980), Gesellschaftliche Struktur und semantische Tradition, in: ders., *Gesellschaftsstruktur und Semantik. Studien zur Wissensoziologie der modernen Gesellschaft Bd. 1*, Frankfurt am Main: Suhrkamp, 9–71.
- Luhmann, Niklas (1985), Zum Begriff der sozialen Klasse, in: ders., Hrsg., *Soziale Differenzierung. Zur Geschichte einer Idee*, Opladen: Westdeutscher Verlag, 119–162.
- Luhmann, Niklas (1989), Individuum, Individualität, Individualismus, in: ders., *Gesellschaftsstruktur und Semantik. Studien zur Wissensoziologie der modernen Gesellschaft Bd. 3*, Frankfurt am Main: Suhrkamp, 149–258.
- Luhmann, Niklas (1994), Die Gesellschaft und ihre Organisationen, in: Hans-Ulrich Derlien; Uta Gerhard und Fritz W. Scharpf, Hrsg., *Systemrationalität und Partialinteresse. Festschrift für Renate Mayntz*, Baden-Baden: Nomos, 189–201.
- Luhmann, Niklas (1995), Inklusion und Exklusion, in: ders., *Soziologische Aufklärung 6. Die Soziologie und der Mensch*, Opladen: Westdeutscher Verlag, 237–264.
- Luhmann, Niklas (1997), *Die Gesellschaft der Gesellschaft*, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Luhmann, Niklas (2000a), *Die Politik der Gesellschaft*, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Luhmann, Niklas (2000b), *Organisation und Entscheidung*, Opladen/Wiesbaden: Westdeutscher Verlag.
- Luhmann, Niklas (2000c), *Die Religion der Gesellschaft*, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Luhmann, Niklas und Karl Eberhard Schorr (1988), *Reflexionsprobleme im Erziehungssystem*, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Mayer, Karl Ulrich und Hans-Peter Blossfeld (1990), Die gesellschaftliche Konstruktion sozialer Ungleichheit im Lebensverlauf, in: Peter A. Berger und Stefan Hradil, Hrsg., *Lebenslagen, Lebensläufe, Lebensstile*, Göttingen: Schwartz, 297–318.
- Nassehi, Armin (1997), Inklusion, Exklusion, Integration, Desintegration. Die Theorie funktionaler Differenzierung und die Desintegrationsthese, in: Wilhelm Heitmeyer, Hrsg., *Was hält die Gesellschaft zusammen? Bundesrepublik Deutschland: Auf dem Weg von der Konsens- zur Konfliktgesellschaft Bd. 2*, Frankfurt am Main: Suhrkamp, 113–148.
- Nassehi, Armin und Gerd Nollmann (1997), Inklusionen. Organisationssoziologische Ergänzungen der Inklusions-/Exklusionstheorie, *Soziale Systeme. Zeitschrift für soziologische Theorie*, 3, 393–411.
- Peters, Bernhard (1993), *Die Integration moderner Gesellschaften*, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Pollack, Detlef (1990), Das Ende einer Organisationsgesellschaft. Systemtheoretische Überlegungen zum gesellschaftlichen Umbruch in der DDR, *Zeitschrift für Soziologie*, 19, 292–307.
- Rerrich, Maria S. und G. Günter Voss (1992), Vexierbild sozialer Ungleichheit. Die Bedeutung alltäglicher Lebensführung für die Sozialstrukturanalyse, in: Stefan Hradil, Hrsg., *Zwischen Bewusstsein und Sein. Die Vermittlung ‹objektiver› Lebensbedingungen und ‹subjektiver› Lebensweisen*, Opladen: Leske + Budrich, 251–266.
- Schimank, Uwe (1998), Funktionale Differenzierung und soziale Ungleichheit: die zwei Gesellschaftstheorien und ihre konflikttheoretische Verknüpfung, in: Hans-Joachim Giegel, Hrsg., *Konflikt in modernen Gesellschaften*, Frankfurt am Main: Suhrkamp, 61–88.
- Schimank, Uwe, (2001), Organisationsgesellschaft, in: Georg Kneer; Armin Nassehi und Markus Schroer, Hrsg., *Klassische Gesellschaftsbegriffe der Soziologie*, München: Fink, 278–307.
- Schwinn, Thomas (1998), Soziale Ungleichheit und funktionale Differenzierung. Wiederaufnahme einer Diskussion, *Zeitschrift für Soziologie*, 27, 3–17.
- Schwinn, Thomas, Hrsg. (2004), *Differenzierung und soziale Ungleichheit. Die zwei Soziologien und ihre Verknüpfung*, Frankfurt am Main: Humanities Online.

- Simmel, Georg (1989/1907), *Philosophie des Geldes*, Band 6 der Gesamtausgabe, hrsg. von David P. Frisby und Klaus Christian Köhnke, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Spencer Brown, George (1971), *Laws of Form*, London (2. Auflage): Allen and Unwin.
- Stichweh, Rudolf (1997), Inklusion/Exklusion, funktionale Differenzierung und die Theorie der Weltgesellschaft, *Soziale Systeme. Zeitschrift für soziologische Theorie*, 3, 123–136.
- Vester, Michael (2004), Die Gesellschaft als mehrdimensionales Kräftefeld, in: Thomas Schwinn, Hrsg., *Differenzierung und soziale Ungleichheit. Die zwei Soziologien und ihre Verknüpfung*, Frankfurt am Main: Humanities Online, 131–172.
- Weber, Max (1985/1922), *Wirtschaft und Gesellschaft. Grundriss der verstehenden Soziologie*, Tübingen: Mohr.
- Weinbach, Christine und Rudolf Stichweh (2001), Die Geschlechterdifferenz in der funktional differenzierten Gesellschaft, in: Bettina Heintz, Hrsg., *Geschlechtersoziologie*, Wiesbaden: Westdeutscher Verlag, 30–52.
- Wetterer, Angelika (1995), Das Geschlecht (bei) der Arbeit. Zur Logik der Vergeschlechtlichung von Berufsarbeit, in: Ursula Pasero und Friederike Braun, Hrsg., *Konstruktion von Geschlecht*, Paffnweiler: Centaurus, 199–223.

## La pauvreté persistante : un phénomène de classe, de cumul de désavantages ou d'individualisation ?

Robin Tillmann\* et Monica Budowski\*\*

Il existe diverses approches (théories, explications, interprétations) de la pauvreté. De manière générale, les analyses empiriques du phénomène tendent à opérationnaliser l'une d'entre elles et sont rarement consacrées à la pauvreté persistante. Au contraire, cet article représente une tentative d'évaluation de la pertinence, sur la même base de données, des trois approches dominantes de la pauvreté : en termes de classe sociale, de cumul de désavantages et d'individualisation. Après une introduction consacrée aux estimations de la pauvreté en Suisse, nous passons aux questions de définition de la pauvreté et de présentation des approches de celle-ci. Ensuite, nous en venons aux données, définitions opérationnelles, indicateurs longitudinaux de pauvreté et hypothèses mis en œuvre dans ce travail. Enfin, nous exposons les résultats d'une analyse de la pauvreté persistante que nous avons effectuée à partir des données des cinq premières vagues (1999–2003) du Panel suisse de ménages (PSM).<sup>1</sup>

### 1 Introduction

Dans une perspective macro-économique, le produit intérieur brut par habitant de la Suisse est l'un des plus élevés du monde (OECD, 2006). Du point de vue micro-économique, le niveau de vie et le bien-être matériel des ménages et des individus sont en moyenne élevés. Malgré cette richesse générale, les inégalités de revenus, par exemple, sont parmi les plus fortes des pays développés (Gottschalk et Smeeding, 2000) ; la pauvreté reste un problème important, bien que les pauvres en Suisse se trouvent relativement moins défavorisés que les pauvres dans d'autres pays (Smeeding et Rainwater, 2001).

En 1992, la première étude sur la pauvreté menée à l'échelle nationale estimait que le pourcentage de la population résidante qualifiée de pauvre se situait, suivant différents seuils de revenus, entre 5,6 et 10,3% (Leu et al., 1997). Parmi les divers

\* Robin Tillmann, Université de Neuchâtel et Office fédéral de la statistique, Panel suisse de ménages, 4 Espace de l'Europe, Case postale 688, CH-2002 Neuchâtel, Tel. + 41 32 718 36 06, Fax. + 41 32 718 36 01, Email: robin.tillmann@unine.ch.

\*\* Monica Budowski, Département Travail social et politiques sociales, Chaire germanophone, Université de Fribourg Tel. + 41 26 300 77 96, Fax Tel. + 41 26 300 96 63, Email: monica.budowski@unif.ch.

1 Cette étude a été réalisée sur la base des données de l'enquête « Vivre en Suisse 1999–2020 » menée par le Panel suisse de ménages (PSM) de l'Université de Neuchâtel, lequel est financé par le Fonds national de la recherche scientifique, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique.

groupes de la population, les étrangers, les indépendants, les hommes seuls, les femmes divorcées et les personnes élevant seules leurs enfants étaient plus souvent touchés par la pauvreté que la moyenne. D'autres études ont permis de renouveler, suivant différentes méthodes, les estimations relatives à l'ampleur de la pauvreté (ou de la privation) en Suisse et de définir les groupes les plus sensibles à ce phénomène (Streuli et Bauer, 2001 ; Branger et al., 2002 ; Budowski et al., 2002 ; Suter et Paris, 2002 ; Suter et Iglesias, 2005). Outre ces analyses, des études ont été consacrées aux mesures de lutte contre la pauvreté et aux effets des institutions visant à garantir un minimum vital par les moyens de l'aide sociale ou d'autres transferts sociaux (Wyss, 1999 ; Wyss et Knupfer, 2003 ; Suter et Mathey, 2002). Elles tendent à montrer, malgré des réserves méthodologiques, une augmentation de la durée des périodes de dépendance vis-à-vis de l'aide sociale, indiquant par là une augmentation de la pauvreté persistante (Suter et Mathey, 2002). Des études sur la pauvreté cachée ou sur les situations de vie précaires suggèrent également l'existence d'une pauvreté de long terme (Farago et al., 2005).

Les travaux mentionnés présentent pour l'essentiel des analyses dites transversales portant sur une seule année de référence et sont donc de caractère statique. Or, de nombreuses recherches, plus ou moins récentes, basées sur l'analyse de données longitudinales de différentes natures ont mis en évidence l'importance de la dynamique de la pauvreté, quelle que soit la méthode retenue (Jarvis et Jenkins, 1995 ; Stevens, 1999 ; OCDE, 1998, 2001 ; Oxley et al., 2000 ; Whelan et al., 2000 ; Jenkins et al., 2001 ; Rank et Hirschl, 2001 ; Whelan et al., 2001 ; Layte et Whelan, 2002a ; Biewen, 2003 ; Fouarge et Layte, 2003 ; Lollivier et Verger, 2005 ; Valetta, 2005). Même les auteurs les plus prudents admettent qu'il existe d'une année à l'autre un nombre important d'entrées-sorties de pauvreté. Dès lors, il est reconnu que la pauvreté gagne à être étudiée selon une perspective longitudinale, tant pour des raisons scientifiques que politiques. En effet, les analyses longitudinales montrent que certaines personnes connaissent certes de longues périodes de pauvreté, mais qu'il existe également un fort taux de rotation parmi les personnes pauvres. Elles permettent donc de repérer différentes formes de pauvreté, plus ou moins transitoires, plus ou moins sévères. Récemment, des études de type dynamique ont été réalisées en Suisse. Certaines portent sur des sous-populations (Streuli et Bauer, 2001 ; Müller, 2002 ; Budowski et Suter, 2002). Malgré des méthodologies différentes, ces études convergent au moins sur deux points. D'une part, elles révèlent l'existence d'une alternance fréquente des périodes de pauvreté et de non-pauvreté. D'autre part, elles reconnaissent l'importance des qualifications et de l'emploi comme moyens de sortie de la pauvreté, même si cela ne constitue pas toujours une condition suffisante comme en témoigne le phénomène des « working poor » (OFS, 2004). D'autres analyses se réfèrent à l'ensemble de la population résidante (Budowski et Tillmann, 2003 ; Tillmann et Budowski, 2004), mais sont limitées par le recours à deux vagues seulement du Panel suisse de ménages (PSM). Néanmoins, elles ont pu établir un

certain nombre de faits. Premièrement, les pauvres persistants ne constituent qu'une minorité des individus faisant l'expérience de la pauvreté. Deuxièmement, si la probabilité de quitter l'état de pauvreté paraît élevée, les personnes qui en sortent demeurent en majorité dans des situations relativement vulnérables. Troisièmement, la position sociale semble donner la meilleure prévision des situations de pauvreté. Quatrièmement, les ménages dont le principal apporteur de revenu est une femme sont plus touchés par la pauvreté que les autres. Cinquièmement, lorsque l'analyse est menée selon le genre, on observe que l'explication de la pauvreté par un modèle de classe sociale est plus adéquate pour les hommes que pour les femmes, ces dernières relevant plutôt d'un modèle d'individualisation.

L'objectif principal de cet article est d'examiner la pauvreté persistante selon les différentes approches retenues (modèles de classe, de cumul de désavantages, d'individualisation) et de déterminer celle qui s'avère la plus « explicative » du phénomène. La pauvreté, quelle que soit sa définition, a des effets sur plusieurs domaines de l'existence (comme la santé, par exemple) et affecte les « chances de vie » des enfants vivant dans des ménages pauvres. La pauvreté persistante peut être considérée comme une forme sévère de pauvreté nécessitant des mesures politiques particulièrement performantes. Mieux connaître les facteurs « explicatifs » de la pauvreté persistante peut permettre d'établir de telles mesures sur des bases plus rigoureuses. Cet article se penche sur une des facettes des inégalités sociales qui persistent en Suisse (pour un survol Stamm et Lamprecht, 2004) ; son objet – la pauvreté – est évidemment lié à un ensemble de phénomènes tels que, par exemple, l'inégal accès au système de formation et au monde du travail, le chômage et le sous-emploi ou encore les inégalités de revenus. Il est une contribution à l'analyse des inégalités sociales dans notre pays.

## 2 Définitions et approches de la pauvreté

Dans cette partie, nous abordons les questions de définition et de mesure de la pauvreté et argumentons en faveur d'une définition consistante et persistante de celle-ci.

La littérature exhibe de nombreuses manières de définir et de mesurer la pauvreté (Gordon et Spicker, 1999 ; Boltvinik, 1999), non sans hiatus fréquent entre définition et mesure d'ailleurs (Budowski et Tillmann, 2002). Malgré cette diversité, certains clivages qui structurent le champ des définitions de la pauvreté peuvent être dégagés : définitions objectives et subjectives, absolues et relatives, directes et indirectes, enfin unidimensionnelles et multidimensionnelles (Tillmann et Budowski, 2004). Les définitions objectives de la pauvreté ont l'avantage d'être indépendantes des aspirations subjectives des individus, qui varient par exemple avec l'âge, le niveau de vie, le milieu social. Les définitions relatives ont l'avantage de se baser sur le

niveau de vie de la majorité de la population ; en particulier, elles informent sur la répartition des revenus dans une société : plus la distribution est égalitaire, moins il y aura de pauvres (relativement). Le choix d'une mesure directe ou indirecte est souvent d'ordre pratique, relevant des données disponibles ; depuis les travaux de Townsend (1979), la combinaison des deux méthodes est toutefois recommandée. Dans le même sens, on peut estimer que les définitions multidimensionnelles sont mieux à même de saisir le phénomène complexe de la pauvreté.

Pratiquement, quelles sont les principales options pour scinder la population en pauvres et non pauvres ? D'une part, on peut établir un seuil de pauvreté monétaire ; on définira alors comme pauvre un ménage dont le revenu est inférieur à une certaine fraction du revenu moyen de l'ensemble de la population. D'autre part, on peut définir un indicateur de pauvreté d'existence (ou de conditions de vie) ; dans ce cas, on retiendra comme pauvres les ménages frappés de privation, qui n'ont pas accès à un certain nombre d'éléments (items) censés traduire les conditions d'existence communes (acceptables). On sait que ces deux méthodes (indirecte par les revenus, directe par les conditions de vie) ne débouchent pas sur des résultats convergents, ni en termes d'incidence de la pauvreté ni au niveau des caractéristiques de la population pauvre (voir par exemple Lollivier et Verger, 1997 ; Layte et al., 2000 ; Suter et Iglesias, 2005). Enfin, pour réduire ce problème de non-convergence et afin d'approcher un « noyau dur » de la pauvreté, il est possible d'identifier la population pauvre par une combinaison des méthodes directe et indirecte, soit par un cumul de facteurs monétaires et de conditions de vie. En ce qui concerne au moins les pays industrialisés, cette démarche est souvent seule considérée comme scientifique (Gordon et Spicker, 1999), bien que certains auteurs estiment que la définition de la pauvreté comportera toujours une dimension arbitraire (Verger et al., 2005). En tout état de cause, nous adoptons une telle définition, dite de « pauvreté consistante » (Halleröd, 1994 ; Nolan et Whelan, 1996). Elle permet notamment de diminuer les biais dus aux fluctuations avérées d'une mesure indirecte (par les revenus) dans le temps et s'avère donc particulièrement adaptée à l'analyse de la pauvreté sur le long terme. Dans ce cadre, s'il fallait poser une définition de la pauvreté, elle serait la suivante : des personnes vivent dans des situations de pauvreté si leur revenu est insuffisant et si de plus elles n'accèdent pas aux conditions de vie généralement considérées comme acceptables dans la société dont elles sont membres.<sup>2</sup>

Dans cet article, la pauvreté est non seulement définie de manière consistante, mais également analysée selon une perspective longitudinale. Tenir compte de la dimension temporelle du phénomène comporte plusieurs avantages. Tout d'abord, cela permet d'observer des processus, des changements ou des permanences ; en l'occurrence cela rend possible la distinction entre différentes formes de pauvreté,

2 Nous avons renoncé à aborder empiriquement la notion d'exclusion sociale en raison de l'absence d'une définition convaincante et opérationnelle de ce concept. Pour une discussion, voir par exemple Silver et Miller (2003), Bradshaw et al. (2000), Budowski et Tillmann (2002).

occasionnelle ou plus persistante. Ainsi, la dimension temporelle autorise l'analyse d'importantes problématiques sociologiques, telles que, entre autres, la mobilité (entrées-sorties de pauvreté) ou l'éventuelle constitution d'une « underclass » caractérisée par une pauvreté chronique. Ensuite, par le biais de l'observation des transitions entre la pauvreté et la non pauvreté, l'analyse longitudinale permet également d'identifier les circonstances, les facteurs associés aux entrées-sorties de l'état de pauvreté et d'établir des relations de « causalité ». Enfin, l'analyse de la dynamique et des trajectoires de pauvreté peut déboucher sur des résultats utiles pour l'élaboration de mesures de prévention et d'accompagnement de la pauvreté (Burkhauser, 2001 ; Hulme et al., 2001).

Ces dernières années, deux approches de la pauvreté – celle du cumul de désavantages et celle de l'individualisation – ont émergé ; on peut estimer qu'elles s'opposent à une approche en termes de classe sociale (Layte et Whelan, 2002b) et s'inscrivent dans un débat plus général au sujet du déclin parfois supposé des classes sociales (Clark et Lipset, 2001 ; Evans, 1999). Selon cette dernière approche, la position sociale d'un individu est, peu ou prou, ce qui donne une bonne (ou la meilleure) prévision de ses conditions de vie, de ses pratiques et de ses représentations, sans exclure d'autres facteurs. Dans cette perspective, la pauvreté est générée par la structure de classe ; plus spécifiquement, les situations de pauvreté doivent être associées aux positions dominées, « populaires » de l'espace social (Groh-Samberg, 2004 ; Wright, 1994). L'approche en termes de cumul de désavantages définit un clivage principal au sein de la société entre une large majorité intégrée et une minorité (marginalisée) caractérisée par de multiples handicaps. Elle propose donc un modèle tendanciellement simple et dichotomique de la structure sociale : inclus, exclus.<sup>3</sup> La minorité ainsi définie est censée être constituée de groupes cumulant les désavantages et les transmettant de génération en génération. Dans ce cadre, l'état de pauvreté est donc conçu comme étant temporellement persistant, voire de nature permanente ; il débouche sur une « culture de la pauvreté » (Lewis, 1969) et la constitution d'une « underclass » (Wilson, 1987). A l'opposé, s'inspirant de Beck (1986), l'approche en termes d'individualisation de la (dite nouvelle) pauvreté (Bieback et Milz, 1995) considère ce phénomène comme relativement transitoire, associé à des étapes du cycle de vie et à des événements particuliers. Par conséquent, il serait aussi passablement indépendant des clivages sociaux traditionnels (Leisering, 1995 ; Leisering et Leibfried, 1999). En somme, alors qu'une analyse en termes de classe sociale insiste sur le caractère structurel et vertical des inégalités (et de la pauvreté en conséquence), les deux autres approches affirment un effacement des structures inégalitaires traditionnelles. L'une au profit de l'assertion de l'importance des événements et des transitions, l'autre en y substituant un ordre horizontal d'inclusion et d'exclusion.

<sup>3</sup> Au moins dans ses versions « vulgaires » ou « vulgarisées ». Pour une vue d'ensemble de la notion d'exclusion et de ses usages, on peut se reporter à Paugam (1996) ou Soulet (2004).

### 3 Données

Le PSM est une enquête auprès des ménages privés. L'échantillon, aléatoire et stratifié selon les grandes régions, est représentatif de la population résidant de façon permanente en Suisse. L'enquête est réalisée par interview téléphonique assistée par ordinateur (CATI). Les données utilisées ici sont celles des cinq premières vagues (1999–2003). Le PSM fournit des données de pauvreté monétaire, d'existence ou encore de pauvreté subjective. Toutefois, il connaît des limitations non négligeables. La première relève du type d'enquête auquel appartient ce panel, à savoir que la grande pauvreté (sans-domicile, individus hébergés en institution) échappe par définition à une enquête menée auprès des ménages disposant d'un logement et d'un raccordement téléphonique.<sup>4</sup> La deuxième limitation provient des modalités de collecte des données. Certaines informations relatives aux ressources et aux activités du ménage sont données par une personne de « référence ». Il faut admettre que les réponses de cette personne représentent correctement la situation de l'ensemble du ménage. La troisième correspond aux implications de la remarque qui précède. Dans le panel, les ménages sont considérés comme des unités homogènes. Il faut donc supposer un égal accès de tous les membres du ménage aux ressources de celui-ci. Or des recherches montrent que les ressources au sein des ménages ne sont pas (toujours) distribuées de manière égale.

### 4 Mesures et indicateurs

Nous considérons donc comme pauvres les ménages et les personnes qui présentent deux signes d'indigence, soit ceux qui cumulent une pauvreté monétaire et une pauvreté en termes de conditions de vie.

On établit d'abord un seuil de pauvreté monétaire comme une fraction du revenu médian de l'ensemble de la population. On se base sur le revenu annuel net total du ménage. Pour tenir compte des différents types de ménages, on divise ce revenu par la « taille-équivalente » du ménage à l'aide de l'échelle de l'OCDE modifiée, soit 1 pour le premier adulte, 0,5 pour les autres adultes et 0,3 pour les enfants (15 ans et moins). Suivant différents seuils, le tableau 1 montre les proportions d'individus vivant dans les ménages qui peuvent être considérés comme pauvres entre 1999 et 2003.

Le taux de pauvreté monétaire oscille entre environ 6 et 23% de la population. Selon l'actuelle définition d'Eurostat (Office statistique des Communautés européennes)

<sup>4</sup> En 1999, lors du tirage de l'échantillon, seulement 2% des ménages en Suisse n'étaient pas raccordés au réseau téléphonique. Il serait toutefois probablement incorrect d'estimer que ces ménages sont tous pauvres.

Tableau 1 : Taux de pauvreté monétaire selon différents seuils

Définition	1999	2000	2001	2002	2003
< 50% du revenu médian	5.8	6.1	6.0	8.1	7.2
< 60% du revenu médian	12.6	13.8	12.3	14.9	14.4
< 70% du revenu médian	20.1	22.0	19.4	23.3	21.9

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003 ( $n = 3888$ ), pondération transversale individu,  $n$  non pondéré: 1999 = 3186, 2000 = 3306, 2001 = 3305, 2002 = 3424, 2003 = 3471.

nes), nous adoptons désormais le seuil de 60% du revenu médian. Cette définition isole entre 12 et 15% environ de personnes pauvres durant la période examinée.<sup>5</sup>

Deux démarches peuvent être suivies pour définir la pauvreté en termes de conditions de vie. D'une part, il est possible de s'appuyer sur les dépenses de consommation ; d'autre part, on peut avoir recours à un indice de privation basé sur une série d'éléments censés traduire les modes de vie acceptables dans une société donnée. On considère que la deuxième méthode est la plus adéquate (Gordon et Spicker, 1999).

Les données contiennent 13 éléments susceptibles d'entrer dans la construction d'un indice de privation. Certains relèvent de biens à disposition du ménage (par exemple, télévision couleur, voiture privée, lave-vaisselle), d'autres correspondent à des activités ou capacités des ménages (entre autres, visite chez le dentiste en cas de nécessité, au moins 1 semaine de vacances par an hors du domicile, épargne d'au moins 100 francs par mois). Il s'agit tout d'abord de définir les éléments qui peuvent être retenus comme signes de privation, puis de repérer les ménages victimes de privation pour des raisons financières.<sup>6</sup> Concernant le premier point, deux méthodes de sélection sont utilisées. La première tient compte d'un standard objectif (Townsend, 1979) et ne retient comme signes de privation que les manques relatifs aux biens ou aux pratiques diffusés dans la majorité de la population (« contrôle par la fréquence »). La seconde (Mack et Lansley, 1985) consiste à ne tenir compte que des manques considérés comme défavorables par une large majorité de la population (« contrôle par le consensus »). Nos données permettent d'appliquer le « contrôle par la fréquence » ; dès lors, les biens possédés ou les activités pratiquées par 50% ou plus de la population constituent une majorité « démocratique » et sont supposés représenter le mode de vie commun. Seul un élément est exclu de la construction de l'indicateur de pauvreté en termes de conditions de vie. Il est de forme dichotomi-

5 Ces pourcentages ne sont guère éloignés de ceux obtenus par l'Office fédéral de la statistique sur la base de l'Enquête sur les revenus et la consommation, soit 14,6% en 1998 et 14,5% en 2002.

6 Cela pour la position de principe. Empiriquement, nous abandonnons la 2<sup>ème</sup> condition ; en effet, les réponses des personnes interrogées sur les raisons (financières ou autres) de l'absence d'un bien ou d'une activité varient trop de vague en vague pour être considérées comme valables (voir aussi Verger et al., 2005).

que : les ménages qui sont privés de deux éléments ou plus sont considérés comme pauvres en termes de conditions de vie, au contraire de ceux qui ne sont privés que d'un élément ou d'aucun.<sup>7</sup> Le tableau 2 montre la proportion d'individus vivant dans les ménages touchés par une privation en termes de conditions de vie entre 1999 et 2003.

Tableau 2 : Pourcentages d'individus victimes (ou non) de privation en termes de conditions de vie

Eléments manquants	1999	2000	2001	2002	2003
0	72.3	70.9	70.8	72.7	73.1
1	14.6	14.5	13.9	14.4	11.4
2 et plus	13.1	14.6	15.3	12.9	15.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003 ( $n = 3888$ ), pondération transversale individu,  $n$  non pondéré: 1999 = 3891, 2000 = 3889, 2001 = 3884, 2002 = 3884, 2003 = 3873.

Sur la période considérée, plus de 70% des personnes ne subissent strictement aucune privation en termes de conditions de vie. Le reste de la population connaît au moins une privation. Si l'on applique la définition choisie de la pauvreté d'existence, on isole les pourcentages suivants d'individus faisant l'expérience de ce type d'indigence, de 1999 à 2003: 13%, 15%, 15%, 13%, 16%.

Dans un troisième temps, nous croisons les deux dimensions afin de définir quatre catégories. La première est constituée de ménages exhibant les deux signes d'indigence retenus, c'est-à-dire de ménages qui sont pauvres à la fois en termes monétaires et en termes de conditions de vie. Cette catégorie représente la population pauvre à strictement parler selon la définition donnée de la pauvreté consistante. La deuxième catégorie est formée par les ménages qui ne sont pauvres qu'en termes monétaires. La troisième catégorie correspond aux ménages faisant uniquement l'expérience d'une pauvreté en termes de conditions de vie. Enfin, la dernière catégorie de ménages est constituée de ceux qui ne manifestent aucun signe d'indigence. Le tableau 3 permet d'observer la proportion d'individus vivant dans les ménages répartis dans les quatre catégories ainsi définies de 1999 à 2003.

Plus des trois quarts de la population échappent à toute forme de pauvreté. On relèvera que la pauvreté monétaire touche un petit dixième de notre population, la pauvreté d'existence concerne en général une part légèrement moindre d'individus.

7 Comme tout seuil, celui retenu de deux éléments de privation revêt quelque arbitraire. Ce choix peut toutefois se justifier, notamment: (1) au sein des ménages connaissant la privation, la moyenne pondérée des éléments manquants est d'un peu plus de 2 (le seuil correspond donc à la notion de mode de vie commun) et (2) techniquement, choisir un seuil supérieur (3 éléments) réduit les observations et rend les analyses presque impossibles.

Tableau 3 : Distribution des individus dans les catégories de pauvreté et de non pauvreté (en %)

Catégories de la population	1999	2000	2001	2002	2003
Pauvreté consistante	4.7	5.3	4.0	4.5	6.0
Pauvreté d'existence	8.0	8.5	8.2	10.4	8.4
Pauvreté monétaire	9.2	9.5	9.6	8.5	9.6
Non pauvreté	78.1	76.8	78.1	76.6	76.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003 ( $n = 3888$ ), pondération transversale individu,  $n$  non pondéré: 1999 = 3186, 2000 = 3305, 2001 = 3304, 2002 = 3429, 2003 = 3471.

Enfin, la pauvreté consistante frappe entre 4 et 6% de la population entre 1999 et 2003 ; seule cette dernière catégorie est désormais considérée comme pauvre selon notre perspective.

Les indicateurs longitudinaux de la pauvreté peuvent être classés comme suit : les indicateurs d'incidence de la pauvreté, ceux de persistance de celle-ci, enfin les indicateurs de flux d'entrée-sortie de pauvreté (Zoyem, 2002). Nous ne traitons ici que de facettes relatives à l'incidence et surtout à la persistance de la pauvreté.<sup>8</sup> L'incidence de la pauvreté se définit par le risque pour un ménage ou un individu de connaître au moins une fois la pauvreté durant une certaine période d'observation. Ce risque est estimé par la proportion d'individus pauvres au moins une fois entre 1999 et 2003. La persistance de la pauvreté peut s'apprécier en fonction du nombre d'années passées dans cet état (consécutives ou non).<sup>9</sup> Le risque de pauvreté persistante est évalué par la proportion d'individus pauvres au moins trois fois de manière non nécessairement consécutive entre 1999 et 2003. L'établissement d'une classification longitudinale permet d'opérer une synthèse de ces deux approches de la dynamique de la pauvreté. Les individus peuvent être distribués dans trois groupes : (1) celui des pauvres persistants (au moins trois fois pauvres entre 1999 et 2003), (2) celui des pauvres occasionnels (pauvres au maximum deux fois entre 1999 et 2003) et (3) celui des non pauvres durant toute la période d'observation.

<sup>8</sup> L'analyse des entrées-sorties de pauvreté est particulièrement sensible aux erreurs de mesure (Lollivier et Verger, 2005). Compte tenu de notre intérêt privilégié pour la pauvreté persistante, la période d'observation (cinq années) est trop courte pour qu'une telle analyse fasse vraiment sens.

<sup>9</sup> On suit ici Zoyem (2002) qui définit la pauvreté persistante par le fait d'avoir été pauvre au moins trois années (consécutives ou non) sur cinq ans. Il est vrai que cette option ignore que certains ménages auront connu une entrée-sortie de pauvreté. Cet éventuel épisode hors de pauvreté reste peu significatif, puisque ces ménages se retrouvent rapidement en situation de pauvreté et peuvent donc fondamentalement être considérés comme des ménages frappés de pauvreté «chronique» (voir aussi la note précédente).

## 5 Approches et hypothèses

La littérature identifie plusieurs catégories de facteurs explicatifs de la pauvreté : (1) des facteurs usuels de catégorisation de l'individu (âge, sexe, niveau d'éducation, statut matrimonial, type de ménage, etc.), (2) des facteurs correspondant à la trajectoire passée de l'individu (notamment l'expérience et la durée d'éventuels épisodes de pauvreté antérieurs) et (3) des facteurs relatifs à la survenance d'événements liés à l'emploi ou à la famille. Nous retenons des catégories de facteurs assez similaires, les sélectionnant en fonction des approches de la pauvreté retenues, soit : en termes de classe sociale, de cumul de désavantages et d'individualisation.

Dans une optique de classe sociale, l'état de pauvreté, comme sa dynamique, sont prioritairement liés à la position sociale de l'individu : si la position dans la structure de classe implique des « chances de vie » inégales, alors le risque de pauvreté devrait être plus important notamment pour les catégories « populaires » ou éloignées du marché du travail considéré comme centre (principal et hiérarchisé) d'allocations des ressources. La plupart des indicateurs de position sociale se basent avant tout sur la profession exercée. Ces indicateurs ne permettent de classer que les personnes en emploi. Toutefois, les personnes « non actives » peuvent être classées en fonction de la dernière profession qu'elles ont exercée, de la profession de leur conjoint ou de leur situation actuelle (hors du marché du travail rémunéré). Nous classons les personnes actives occupées en fonction du schéma de classe de Goldthorpe.<sup>10</sup> Il repose sur la notion de « relation d'emploi », soit sur la nature des relations de travail. Deux distinctions sont à cet égard fondamentales. La première différencie les travailleurs indépendants, les employeurs et les salariés. La seconde est établie au sein même des salariés, entre ceux dont l'activité permet d'établir un contrat de travail précis, liant leur rémunération à leur production, et ceux dont la nature de l'activité ne permet pas d'établir un lien aussi précis (il s'agit alors d'une « relation de service »). Les personnes « non actives » sont classées selon leur statut hors du marché de l'emploi. En somme, notre mesure de la « position de classe » est un indicateur hybride de position sociale et de statut d'activité. Les individus sont distribués dans les catégories suivantes : cadres supérieurs, cadres inférieurs, employés, indépendants avec employés, indépendants sans employés, contremaîtres, ouvriers qualifiés, ouvriers semi et non qualifiés, ouvriers agricoles, agriculteurs exploitants, chômeurs, personnes en formation, personnes au foyer, rentiers (retraités et invalides). En raison du nombre réduit d'observations, nous recourons néanmoins à une version agrégée du schéma de Goldthorpe : cadres, employés, indépendants, ouvriers qualifiés, ouvriers non-qualifiés. Nous retenons également le niveau le plus élevé de formation atteint par l'individu, en trois catégories : primaire, secondaire, tertiaire.<sup>11</sup>

<sup>10</sup> Pour une présentation récente dudit schéma, voir Breen (2005). La version utilisée du schéma de Goldthorpe est celle adaptée par Ganzeboom à des fins comparatives (Joye et al., 2002).

<sup>11</sup> Les variables « explicatives » sont issues des données de la 1<sup>ère</sup> vague du PSM (1999).

Le niveau de formation n'est pas une mesure de la « position de classe » ; toutefois, il représente une ressource importante de positionnement dans la structure sociale.

L'approche en termes de cumul de désavantages repose principalement sur l'idée d'un processus de relégation sociale, sur une séquence temporelle du parcours de vie où les désavantages rencontrés persistent et débouchent sur la pauvreté (de longue durée). Schématiquement, il y aurait donc un enchaînement « causal » allant de la famille d'origine au statut de pauvreté, en passant par la formation (faible), l'emploi (précaire) et le chômage. Compte tenu de nos données, il est impossible de reconstituer une telle séquence. Malgré tout, une série d'informations peut représenter approximativement ce processus. Ainsi, un index (de désavantages) a été construit à partir des variables suivantes : expérience de problèmes d'argent dans la famille d'origine, niveau de formation des parents, position sociale des parents, niveau de formation de l'individu, statut sur le marché du travail de l'individu. Cet index oscille de zéro à sept désavantages possibles ; par exemple, avoir fait l'expérience de problèmes financiers durant l'enfance compte pour un désavantage, avoir des parents de niveau de formation primaire implique un autre désavantage, etc. Empiriquement, les personnes ne connaissant pas plus de deux désavantages constituent la majorité de la population (les inclus), tandis que les autres représentent, de manière plus ou moins marquée, la population désavantagée. Dans ce cadre, l'état de pauvreté doit persister dans le temps d'une part, et l'on doit pouvoir identifier une sous-population exposée à un taux de pauvreté particulièrement élevé d'autre part.

L'approche de l'individualisation avance que les comportements individuels sont de moins en moins influencés par l'appartenance à une catégorie sociale, par les identités collectives ou par les normes et les valeurs traditionnelles. Plus spécifiquement, le risque de pauvreté est censé se « démocratiser » dans le sens où il frapperait des groupes autrefois protégés, tels que les cadres. Deux hypothèses au moins peuvent être formulées dans ce cadre. Premièrement, le risque de pauvreté doit être déterminé par des facteurs relevant du parcours de vie (des événements de vie), plus que par les facteurs (traditionnels) de stratification sociale. Deuxièmement, les périodes de pauvreté doivent se révéler relativement courtes. Les facteurs mentionnés relevant du parcours de vie peuvent être spécifiés en termes d'événements. Nous distinguons des événements d'emploi et des événements familiaux. Les premiers seront définis sur la base d'une variable de statut sur le marché du travail (accès à l'emploi ; perte d'emploi : chômage ou inactivité). Les seconds à partir de variables relatives aux types de ménages et à l'état civil.<sup>12</sup>

12 En principe, il serait souhaitable de tenir compte de la naissance d'enfant(s). Durant la période d'observation, le nombre de naissances est cependant trop faible pour permettre une analyse dans le cas de notre problématique. Si l'événement « naissance d'enfant(s) » est occulté, on tient compte de la présence d'enfant(s) dans les ménages par le biais de l'échelle d'équivalence et du type de ménage utilisés.

## 6 - Résultats des analyses

Dans un premier temps, nous abordons l'incidence de la pauvreté et les différentes catégories de pauvres. Dans un deuxième temps, nous nous penchons sur la persistance de la pauvreté et la pertinence des différentes approches retenues.<sup>13</sup>

L'incidence de la pauvreté consistante est mesurée par la proportion d'individus qui ont été pauvres au moins une fois entre 1999 et 2003. Elle est d'environ 15% de l'ensemble de la population. La persistance de la pauvreté est donnée par la proportion d'individus pauvres au moins trois fois durant la période 1999–2003. Celle-ci correspond à moins de 5% de la population dans son ensemble. Si l'on met en parallèle l'incidence et la persistance de la pauvreté, on constate que cette dernière ne touche qu'une minorité (un tiers) des individus faisant l'expérience de la pauvreté. L'approche en termes de classe sociale comme celle du cumul de désavantages supposent que l'état de pauvreté persiste dans le temps ; la première parce que celui-ci est lié à une position structurelle, la seconde parce qu'il résulte d'un processus de cumul de difficultés. La thèse de l'individualisation implique que les périodes de pauvreté sont relativement brèves. A ce niveau, l'approche en termes d'individualisation semble mieux rendre compte de la pauvreté que les deux autres perspectives (de classe, de cumul de désavantages) dans le sens où seule une minorité de pauvres le sont de manière durable. Cette affirmation peut également être étayée par le classement des individus en trois catégories : (1) les pauvres persistants (au moins trois fois pauvres entre 1999 et 2003), (2) les pauvres occasionnels (pauvres au maximum deux fois entre 1999 et 2003) et (3) les non pauvres durant toute la période d'observation. Le tableau 4 montre que la pauvreté occasionnelle est la plus fréquente, indiquant que la pauvreté apparaît souvent comme une situation plus ou moins transitoire.

Tableau 4 : Distribution des individus dans la classification longitudinale de la pauvreté 1999–2003

Groupes de la population	En %	Effectifs (non pondérés)
Pauvres persistants	4.6	105
Pauvres occasionnels	9.9	243
Non pauvres	85.5	2264
Total	100.0	2612

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003, pondération longitudinale individu 2003.

13 Nous remercions Eric Graf (Panel suisse de ménages et Office fédéral de la statistique) et Georg Mueller (Université de Fribourg) pour leurs conseils méthodologiques.

Pour analyser le risque d'appartenance au groupe des pauvres persistants, il faut d'abord spécifier les hypothèses des différentes approches. Dans une perspective de classe sociale, ce risque doit être plus fort pour les catégories « populaires » ou éloignées du marché de l'emploi. Une logique similaire s'applique aux différents niveaux de formation, à savoir que le risque d'appartenir au groupe des pauvres persistants doit être d'autant plus élevé que le niveau de formation est faible. La deuxième approche implique que le risque considéré est fonction d'un cumul d'éléments de désavantage. La sous-population définie par un tel cumul doit donc être exposée à un risque de pauvreté persistante particulièrement élevé. Enfin, la thèse de l'individualisation débouche sur l'affirmation que le risque de pauvreté est déterminé par des facteurs relevant du parcours de vie. Il s'agit de traduire pratiquement la notion de parcours de vie en événements susceptibles de fragiliser la situation des individus. A cet égard, nous avons retenu un événement relatif à l'emploi (cessation d'activité : chômage ou inactivité) et deux événements familiaux (cessation d'une relation de couple : séparation ou divorce et veuvage, survenance de la nécessité d'assumer seul(e) son ou ses enfants : famille monoparentale). Ces événements doivent augmenter de manière significative le risque d'appartenance à la catégorie des pauvres persistants. Ce risque et l'évaluation de la validité des trois approches de la pauvreté analysées sont examinés à l'aide de modèles logistiques de régression. Les tableaux 5 à 7 présentent les résultats des analyses.<sup>14</sup>

Pour l'approche en termes de classe sociale, le tableau 5 montre que la position sociale et le niveau de formation contribuent, de manière semblable, à la probabilité d'appartenir au groupe des pauvres persistants. Tendanciellement, le risque de pauvreté persistante est bien, conformément aux attentes formulées, plus élevé pour les catégories « populaires » (notamment les ouvriers) et tout au moins pour certains des groupes éloignés du marché de l'emploi (en particulier pour les chômeurs et les rentiers). Les résultats relatifs au niveau de formation confirment l'hypothèse selon laquelle le risque de pauvreté est d'autant plus fort que le niveau d'éducation est faible.

Le tableau 6 permet de voir que les personnes caractérisées par un cumul important de désavantages (les dénommés exclus) encourrent un risque environ cinq fois plus élevé de pauvreté persistante que les personnes en situation d'inclusion (entendue comme absence, ou présence mineure, de désavantages). Cette observation ne confirme que partiellement la thèse considérée, au moins si l'on admet que

<sup>14</sup> Afin de bien distinguer les différentes approches théoriques, nous présentons les résultats de trois modèles distincts de régression logistique. Toutefois, suite à la remarque d'un évaluateur, la solidité de ces résultats a été testée en entrant toutes les variables prises en compte dans un seul modèle de régression. Si les « odds ratios » s'en trouvent modifiés, de même que la significativité de certaines variables, les conclusions quant au pouvoir d'« explication » des approches considérées s'avèrent identiques, puisque les facteurs qui restent explicatifs et significatifs appartiennent toujours aux modèles de classe et d'individualisation.

Tableau 5 : Risque de pauvreté persistante : approche en termes de classe sociale (régression logistique)

Classe sociale	n	B	S.E.	Sig.	Wald	Exp(B)
<b>Position sociale</b>				***	45.8	
Cadres	994					
Employés	378	0.98	0.48	*		2.66
Indépendants	149	1.20	0.56	*		3.34
Ouvriers qualifiés	165	1.66	0.47	***		5.27
Ouvriers non-qualifiés	168	1.15	0.50	*		3.17
Chômeurs	40	2.55	0.59	***		12.87
Personnes en formation	149	-0.09	0.63	n.s.		0.90
Personnes au foyer	294	1.59	0.45	***		4.94
Rentiers	271	2.02	0.42	***		7.59
<b>Niveau de formation</b>				***	46.6	
Degré obligatoire	491	2.56	0.56	***		12.94
Degré secondaire II	1440	1.34	0.56	*		3.83
<i>Degré tertiaire</i>	677					
Nagelkerke R Square	.17					
n total (non pondéré)	2608					

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003, pondération longitudinale individu 2003. Groupes inclus dans l'analyse : jamais pauvres versus pauvres persistants, catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n.s. non significatif; \* < 0.05 ; \*\* < 0.01 ; \*\*\* < 0.001.

Tableau 6 : Risque de pauvreté persistante : approche en termes de cumul de désavantages (régression logistique)

Cumul de désavantages	n	B	S.E.	Sig.	Wald	Exp(B)
<b>Modèle dichotomique de la structure sociale</b>				***	78.8	
Inclus	2214					
Exclus	395	1.71	0.19			5.58
Nagelkerke R Square	.09					
n total (non pondéré)	2609					

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003, pondération longitudinale individu 2003. Groupes inclus dans l'analyse : jamais pauvres versus pauvres persistants, catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n.s. non significatif; \* < 0.05 ; \*\* < 0.01 ; \*\*\* < 0.001.

cette dernière suppose que la population victime d'un cumul de désavantages doit connaître un risque particulièrement élevé de pauvreté persistante.

Il ressort du tableau 7 que ce sont avant tout le statut sur le marché de l'emploi et le type de ménage qui contribuent à l'appartenance au groupe des pauvres persistants. Suivant les hypothèses de la perspective de l'individualisation, la cessation d'activité (rémunérée) augmente le risque de pauvreté, en particulier quand elle est définitive (retraite, invalidité). De même, la nécessité d'assumer seul(e) son ou ses enfants (famille monoparentale) augmente singulièrement ce même risque. Par contre, la cessation d'une relation de couple n'a en tant que telle qu'une incidence assez faible. Globalement, le modèle d'individualisation a un pouvoir « explicatif » de la pauvreté persistante supérieur à celui de l'exclusion sociale, mais inférieur à celui de l'approche en termes de classe sociale.

Tableau 7 : Risque de pauvreté persistante : approche en termes d'individualisation (régression logistique)

Individualisation	n	B	S.E.	Sig.	Wald	Exp(B)
<b>Statut sur le marché de l'emploi</b>				***	31.4	
En emploi	1854					
Au chômage, au foyer & en formation	483	0.94	0.26	***	2.56	
A la retraite & invalidité	271	1.54	0.31	***	4.68	
<b>Etat civil</b>				**	13.8	
Mariage	1715					
Célibat	621	-1.33	0.39	**	0.26	
Veuvage	205	-0.40	0.47	n.s.	0.66	
Séparation & Divorce	68	-0.69	0.57	n.s.	0.50	
<b>Type de ménage</b>				***	47.9	
Couples sans enfant	740					
Couples avec enfant(s) dépendant(s)	1340	0.62	0.31	*	1.85	
Personnes seules de 64 ans et moins	289	1.27	0.55	*	3.56	
Personnes seules de 65 ans et plus	58	2.07	0.58	***	7.94	
Famille monoparentale	134	2.86	0.52	***	17.51	
Autre situation	48	2.45	0.47	***	11.60	
Nagelkerke R Square	.14					
n total (non pondéré)	2609					

Panel suisse de ménages, échantillon longitudinal 1999–2003, pondération longitudinale individu 2003. Groupes inclus dans l'analyse : jamais pauvres versus pauvres persistants, catégorie de référence en italique. Degrés de signification : n.s. non significatif ; \* < 0.05 ; \*\* < 0.01 ; \*\*\* < 0.001.

## 7 Discussion

Dans cet article, nous avons poursuivi et tenté d'approfondir de précédents travaux sur la pauvreté (consistante) en Suisse. Malgré l'attention portée à l'état de la recherche, de nécessaires digressions méthodologiques et la description de différentes formes de pauvreté, son objet principal reste l'analyse de la pauvreté persistante et l'évaluation (provisoire) de trois approches de celle-ci : en termes de classe sociale, de cumul de désavantages et d'individualisation.

Nous pouvons sur cette base porter à la discussion les points suivants. Premièrement, aucune des trois approches considérées ne rend compte en elle-même, et de loin, de l'ensemble des observations. On peut évidemment en conclure au moins deux choses : soit que nous avons simplifié à l'excès (ou opérationnalisé de manière inadéquate) ces différentes approches, provoquant ainsi leur incapacité à rendre compte des phénomènes examinés, soit que ces derniers sont en effet – et quelles que soient les difficultés de mesures – peu susceptibles d'être « expliqués » par une seule et unique approche. Nous penchons assurément pour cette seconde conclusion. Si la pauvreté prend des formes différentes selon les sociétés (Paugam, 2005), elle exhibe également des formes diverses au sein d'une même société. Dès lors, il semble logique que la diversité des formes de la pauvreté puisse être l'objet d'« explications » différentes.

Deuxièmement, nos résultats tendent à privilégier l'approche en termes de classe sociale, pour ce qui est au moins de la pauvreté persistante. Le fait que celle-ci ne constitue qu'une forme minoritaire de pauvreté (par rapport à l'incidence de cette dernière et à la pauvreté occasionnelle) donne également une certaine crédibilité aux thèses de l'individualisation. L'importance tant d'une approche en termes de stratification que d'une perspective d'individualisation est d'ailleurs également soulignée par Suter et Iglesias (2005). En tout état de cause, plusieurs facteurs semblent augmenter sensiblement le risque de pauvreté persistante, en particulier un faible niveau de formation, une position sociale défavorable (notamment résultant de la cessation d'activité), ou encore l'obligation d'assumer seul(e) son ou ses enfants. L'analyse montre que l'origine des situations de pauvreté est diverse, elle fait toutefois renouveler clairement à cet égard le marché de l'emploi et les inégalités qui le structurent, de même que des facteurs plus événementiels du parcours familial. Les résultats suggèrent aussi que certaines approches sont plus adéquates pour les hommes (dont la situation relève plutôt du marché de l'emploi), d'autres pour les femmes (dont les trajectoires sont plus marquées par les événements familiaux). Dès lors, on peut estimer qu'une politique de lutte contre la pauvreté ne devrait pas se limiter à des mesures relevant des assurances sociales, mais également mobiliser des ressources appartenant aux politiques familiales, de la formation, de l'emploi et de la redistribution des richesses.

Troisièmement, il s'agit de souligner que la nature des analyses menées ne peut que constituer un premier pas dans l'« explication » de la pauvreté. L'établissement de relations statistiques entre variables ne devrait être qu'un préalable à la « compréhension » des mécanismes sous-jacents aux dites relations (Reskin, 2003). Tant scientifiquement que politiquement, c'est finalement ce qui importe le plus et ce qui devrait faire l'objet de recherches futures.

## 8 Références bibliographiques

- Beck, Ulrich (1986), *Risikogesellschaft: Auf den Weg in eine andere Moderne*, Frankfurt am Main : Suhrkamp.
- Bieback, Karl-Jürgen et Helga Milz (éd.) (1995), *Neue Armut*, Frankfurt am Main, New York : Campus.
- Biewen, Martin (2003), *Who Are the Chronic Poor? Evidence on the Extent and the Composition of Chronic Poverty in Germany*, Discussion Paper No. 779, Bonn : Institute for the Study of Labor.
- Boltvinik, Julio (1999), *Poverty Measurement Methods – An Overview*, UNDP/Poverty, Available: [www.undp.org/poverty/publications/pov\\_red/](http://www.undp.org/poverty/publications/pov_red/) [2003; juin].
- Bradshaw, Jonathan, Julie Williams, Ruth Levitas, Christina Pantazis, Demi Patsios, Peter Townsend, David Gordon et Sue Middleton (2000), *The Relationship between Poverty and Social Exclusion in Britain*, Paper presented at the 26th General Conference of The International Association for Research in Income and Wealth, Cracow, Poland.
- Branger, Katja, Pascale Gazareth, Caterina Modetta, Paul Röthlisberger, Beat Schmid, Jacqueline Schön-Bühlmann et Robin Tillmann (2002), *Revenu et bien-être. Niveau de vie et désavantages sociaux en Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Breen, Richard (2005), Foundations of a neo-Weberian class analysis, in: Wright, Erik Olin (éd.), *Approaches to Class Analysis*, Cambridge : University Press, 31–50.
- Budowski, Monica et Christian Suter (2002), Living Arrangement and the Dynamics of Poverty: Lone Parenting in the Life Courses of Mothers, *Revue suisse de sociologie*, 28/2, 297–318.
- Budowski, Monica et Robin Tillmann (2002), Pauvreté et exclusion : définition et usage des concepts, éléments de reformulation et premiers résultats pour la Suisse, in: Office fédéral de la statistique (éd.), *Observation du changement social et monitoring politique*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 329–362.
- Budowski, Monica et Robin Tillmann (2003), Pauvreté et genre, in: Office fédéral de la statistique (éd.), *Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 191–207.
- Budowski, Monica; Robin Tillmann et Max Bergman (2002), Poverty, Stratification and Gender in Switzerland, *Revue suisse de sociologie*, 28/2, 297–317.
- Burkhauser, Richard V. (2001), What Policymakers Need to Know About Poverty Dynamics, *Journal of Policy Analysis and Management*, 20/4, 757–760.
- Clark, Terry Nichols et Seymour Martin Lipset (éd.) (2001), *The Breakdown of Class Politics. A Debate on Post-Industrial Stratification*, Washington, Baltimore, London : Woodrow Wilson Center Press, The Johns Hopkins University Press.
- Evans, Geoffrey (éd.) (1999), *The End of Class Politics? Class Voting in Comparative Context*, Oxford : Oxford University Press.

- Farago, Peter, Petra Hutter Király, Beat Brunner et Christian Suter (2005), *Prekäre Lebenslagen. Subjektive Bewertungen und Handlungsstrategien in Haushalten mit knappen finanziellen Ressourcen*. Beiträge zur Sozialen Sicherheit, Forschungsbericht Nr. 2/05, Bern : Bundesamt für Sozialversicherungen.
- Fouarge, Didier et Richard Layte (2003), *Duration of Poverty Spells in Europe*, EPAG Working paper 2003-47: Colchester : University of Essex.
- Gordon, David et Paul Spicker (éd.) (1999), *The International Glossary on Poverty*, New York, London : Zed Books.
- Gottschalk, Peter et Timothy M. Smeeding (2000), Empirical Evidence on Income Inequality in Industrialized Countries, in: Atkinson, A. B. et F. Bourguignon (éd.), *Handbook of Income Distribution: Volume 1*, Elsevier, 261–307.
- Groh-Samberg, Olaf (2004), Armut und Klassenstruktur. Zur Kritik der Entgrenzungsthese aus einer multidimensionalen Perspektive, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 56/4, 653–682.
- Halleröd, Björn (1994), *A New Approach to the Direct Consensual Measurement of Poverty*, SPRC Discussion paper 1994-50 : Sydney : University of New South Wales.
- Hulme, David; Karen Moore et Andrew Shepherd (2001), *Chronic Poverty: Meanings and Analytical Frameworks*, Working Paper No. 2, Manchester et Birmingham: Chronic Poverty Research Centre.
- Jarvis, Sarah et Stephen P. Jenkins (1995), *Do the Poor Stay Poor? New Evidence about Income Dynamics from the British Household Panel Survey*, Occasional Paper No. 2, ESRC Research Centre on Micro-Social Change, University of Essex.
- Jenkins, Stephen P.; John A. Rigg et Francesco Devicienti (2001), *The Dynamics of Poverty in Britain*, Research Report No. 157, University of Essex : Department for Work and Pensions.
- Joye, Dominique; Monica Budowski et Manfred Max Bergman (2002), *Documentation technique du Panel suisse de ménages. Recodification des variables de position sociale*, Neuchâtel : Panel suisse de ménages.
- Layte, Richard, Bertrand Maître, Brian Nolan et Christopher T. Whelan (2000), *Persistent and Consistent Poverty in the 1994 and 1995 Waves of the European Community Household Panel Study*, EPAG Working Paper 2000-11, Colchester : University of Essex.
- Layte, Richard et Christopher T. Whelan (2002a), *Moving in and out of Poverty: The Impact of Welfare Regimes on Poverty Dynamics in the EU*, EPAG Working Paper 2002-30, Colchester : University of Essex.
- Layte, Richard et Christopher T. Whelan (2002b), Cumulative Disadvantage or Individualisation? A Comparative Analysis of Poverty Risk and Incidence, *European Societies*, 4/2, 209–233.
- Leisering, Lutz (1995). Zweidrittelgesellschaft oder Risikogesellschaft? Zur gesellschaftlichen Verortung der «neuen Armut» in der Bundesrepublik Deutschland, in: Bieback, Jürgen et Helga Milz (éd.). *Neue Armut*. Frankfurt am Main : Campus, 58–92.
- Leisering Lutz et Stephan Leibfried (1999), *Time and Poverty in Western Welfare States: United Germany in Perspective*, Cambridge, MA : Cambridge University Press.
- Leu, Robert E.; Stefan Burri et Tom Priester (1997), *Lebensqualität und Armut in der Schweiz*, Bern : Haupt.
- Lewis, Oscar (1969), *La vida. Une famille portoricaine dans une culture de pauvreté*, San Juan et New York, Paris : Gallimard.
- Lollivier, Stéfan et Daniel Verger (1997), Pauvreté d'existence, monétaire ou subjective sont distinctes, *Economie et statistique*, 308–310, 113–142.
- Lollivier, Stéfan et Daniel Verger (2005), Trois apports des données longitudinales à l'analyse de la pauvreté, *Economie et statistique*, 383–384–385, 245–282..
- Mack, Joanna et Stewart Lansley (1985), *Poor Britain*, Londres: Allen et Unwin.

- Müller, Georg P. (2002), Explaining Poverty : On the Structural Constraints of Income Mobility, *Social Indicators Research*, 59/3, 301–319.
- Nolan, Brian et Christopher T. Whelan (1996), *Resources, Deprivation, and Poverty*, Oxford : Clarendon Press.
- OCDE (1998), Dynamique de la pauvreté dans quatre pays de l'OCDE, in : OCDE (éd.), *Perspectives économiques de l'OCDE*, Paris, OCDE, 193–209.
- OCDE (2001), Quand l'argent fait défaut: la dynamique de la pauvreté dans les pays de l'OCDE, in : OCDE (éd.), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, Paris, OCDE, 37–93.
- OECD (2006), *OECD Factbook 2006: Economic, Environmental and Social Statistics*, Paris : OECD.
- Office fédéral de la statistique (2004), *Travailler et être pauvre. Les working poor en Suisse. Ampleur du phénomène et groupes à risque d'après l'Enquête suisse sur la population active 2003 (ESPA)*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Oxley, Howard; Thai Thanh Dang et Pablo Antolin (2000), Poverty Dynamics in Six OECD Countries, *OECD Economic Studies* 30, 7–52.
- Paugam, Serge (éd.) (1996), *L'exclusion. L'état des savoirs*, Paris : Editions La Découverte.
- Paugam, Serge (2005), *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Rank, Mark R. et Thomas A. Hirschl (2001), The Occurrence of Poverty across the Life Cycle : Evidence from the PSID, *Journal of Policy Analysis and Management*, 20/4, 737–755.
- Reskin, Barbara F. (2003), Including Mechanisms in Our Models of Ascriptive Inequality, *American Sociological Review*, 68/1, 1–21.
- Silver, Hilary et S.M. Miller (2003), Social Exclusion : The European Approach to Social Disadvantage, *Indicators*, 2/2, 5–21.
- Smeeding, Timothy M. et Lee Rainwater (2001), *Nations: Real Incomes at the Top, the Bottom, and the Middle*, Luxembourg Income Study, Working Paper No. 266, Luxembourg.
- Soulet, Marc-Henry (éd.) (2004), *Quel avenir pour l'exclusion?*, Fribourg : Academic Press.
- Stamm, Hanspeter et Markus Lamprecht (2004), La répartition inégale de ressources et de priviléges en Suisse, in: Suter, Christian, Isabelle Renschler et Dominique Joye (éd.), *Rapport social 2004*, Zurich : Editions Seismo, 21–41.
- Stevens, Ann Huff (1999), Climbing out of Poverty, Falling Back in: Measuring the Persistence of Poverty Over Multiple Spells, *The Journal of Human Resources*, 34/3, 557–588.
- Streuli, Elisa et Tobias Bauer (2001), *Les «working poor» en Suisse. Etude de la problématique, de l'ampleur du phénomène, et de ses causes*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Suter, Christian et Katia Iglesias (2005), Relative Deprivation and Well-being: Switzerland in a Comparative Perspective, in: Kriesi, Hanspeter, Peter Farago, Martin Kohli et Milad Zarin-Nejadan (éd.), *Contemporary Switzerland. Revisiting the Special Case*, Palgrave, 9–37.
- Suter, Christian et Marie-Claire Mathey (2002), *Wirksamkeit und Umverteilungseffekte staatlicher Sozialleistungen. Zusatzauswertungen zur nationalen Armutsstudie*, Neuchâtel : Bundesamt für Statistik.
- Suter, Christian et Denise Paris (2002), Ungleichheit und Deprivation: Die Schweiz im Drei-Länder-Vergleich, *Swiss Journal of Sociology*, 28/2, 217–240.
- Tillmann, Robin et Monica Budowski (2004), La pauvreté en Suisse, in : Zimmermann, Erwin et Robin Tillmann (éd.), *Vivre en Suisse 1999–2000*, Berne : Peter Lang, 29–53.
- Townsend, Peter (1979), *Poverty in the United Kingdom*, London: Penguin.
- Valletta, Rob (2005), *Les entrées et les sorties de la pauvreté dans les économies avancées: la dynamique de la pauvreté au Canada, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis*, Document de recherche – revenu No. 75F0002MIF2005001, Ottawa : Statistique Canada.
- Verger, Daniel, Jérôme Accardo, Pascal Chevalier et Aude Lapinte (2005), *Bas revenus, consommation restreinte ou faible bien-être: Les approches statistiques de la pauvreté à l'épreuve des comparaisons*

- internationales, Document de travail No. F0503, Paris : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.
- Whelan, Christopher T., Richard Layte, Bertrand Maître et Brian Nolan (2000), Poverty Dynamics. An Analysis of the 1994 and 1995 Waves of the European Community Household Panel Survey, *European Societies*, 2/4, 505–531.
- Whelan, Christopher T., Richard Layte, Bertrand Maître et Brian Nolan (2001), *Persistent Income Poverty and Deprivation in the European Union: An Analysis of the First Three Waves of the European Community Household Panel*, EPAG Working Paper 2001–17: Colchester, University of Essex.
- Wilson, William Julius (1987), The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass and Public Policy, Chicago : University of Chicago Press.
- Wright, Erik Olin (1994), The Class Analysis of Poverty, in : Wright, Erik Olin, *Interrogating Inequality. Essays on Class Analysis, Socialism and Marxism*, Verso, 32–50.
- Wyss, Kurt (1999), *Aide sociale – un pilier de la sécurité sociale ? Un aperçu des prestations sociales liées au besoin allouées en Suisse*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Wyss, Kurt et Caroline Knupfer (2003), *Existenzsicherung im Föderalismus der Schweiz*, Bern : SKOS.
- Zoyem, Jean-Paul (2002), *La dynamique des bas revenus: une analyse des entrées-sorties de pauvreté*, Document de travail No. 2002/11, Paris : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

## La Conception associationniste de la société De quelques enjeux théoriques

Marc-Henry Soulet\*

Si l'on suit un paradigme qui s'impose fortement en sociologie aujourd'hui, nous sommes en présence d'un «nouvel» individualisme résultant d'une amplification du processus de modernisation de la société, voire d'un changement de nature de la modernité. L'affaiblissement des liens sociaux en raison de l'érosion des structures intermédiaires et de la dissolution des groupes d'appartenance, déjà au cœur de l'analyse sociologique classique de la modernité, n'ayant pas laissé place à d'autres formes stables de socialisation et de sociabilité, l'individu serait ainsi devenu orphelin du social, isolé et sans appartenance collective significative. En prolongement de la transformation en profondeur des sociétés industrielles au cours du dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle, émerge une seconde modernité. À une première modernité uni-dimensionnelle de dé-traditionnalisation ferait suite une modernité réflexive dans laquelle les individus chercheraient à s'émanciper des assignations de rôle et viseraient l'auto-référence et la recherche de la planification de leur propre biographie. Se spécifierait alors un nouveau rapport entre l'individu et la société, dans lequel le collectif ne serait plus instauré de haut en bas mais librement construit sur la base de vies individuelles mises en commun grâce à un processus transactionnel. Nous n'assisterions donc pas tant à un retrait sur la sphère privée ou à une invasion de la sphère publique par la sphère privée, qu'à un décloisonnement de ces deux sphères. Le public deviendrait l'élaboration du commun à partir de biographies individuellement produites.

Suivre une telle hypothèse impose minimalement de soumettre à interrogation le statut du lien social sous-jacent à ce ré-agencement des rapports entre individu et société, objectif que se fixe le présente article. Tout d'abord, je voudrais, après avoir rappelé ce qui autorise l'émergence d'une lecture renouvelée du lien social, dégager l'argumentaire théorique qui assied la conception associationniste de la société. À la suite de cet essai de synthèse, je poursuivrai mon propos par une analyse critique des présupposés internes au modèle théorique d'une société réticulaire qui s'institue à partir de ce lien social associationniste, notamment en identifiant une série d'interrogations qui, faute d'obtenir réponse, fragilisent la recevabilité de toute cette conception et lui font encourir le risque d'être considérée comme une idéologie des temps contemporains.

\* Marc-Henry Soulet, Université de Fribourg, Département Travail social et politiques sociales, Route des Bonnesfontaines 11, CH-1700 Fribourg, Tel.: +41 26 300 70 80, e-mail: marc-henry.soulet@unifr.ch

## 1 Les fondements de la conception associationniste du lien social

Depuis quelques temps une forte convergence des analyses sociologiques, malgré leur diversité intrinsèque, voire leurs divergences internes, est observable : celle de l'hypothèse d'une modification structurelle de l'être-ensemble et de l'émergence d'un nouveau modèle socio-culturel marqué par un individualisme normatif et par une conception de la société exacerbant la relativité des actions posées et des normes de jugement de celles-ci, ce qu'attestent, chacun à sa manière, d'une part le développement considérable des notions de risque et de confiance dans les sciences sociales contemporaines, d'autre part la réception fort importante de l'idée de modernité tardive ou de modernité réflexive. Ce modèle socio-culturel se caractérise par une déstabilisation des repères sociaux augmentant l'incertitude des membres sur leur identité. L'individu se voit en effet, dans une telle configuration, contraint de re-conceptualiser continuellement son rapport au monde physique et social et d'élaborer les conditions propices à l'instauration d'une reconnaissance mutuelle avec Alter. Ce modèle se marque aussi par une modification du statut des institutions qui ne se caractérisent plus tant par leur fonction instituante assignant des conduites et imposant de l'extérieur des normes de comportement et d'action, que par leur statut de contenant que les individus remplissent significativement et normativement, et ce par le fait même qu'ils poursuivent leur quête de réalisation de soi.

Deux indicateurs sont fréquemment mobilisés pour étayer une telle hypothèse.

*Tout d'abord, une transformation du social se traduisant par la démultiplication des relations sociales et la diversification des expériences biographiques.* D'une part, les relations sociales deviennent de plus en plus électives et de plus en plus réversibles. Les liens faibles, moins denses mais plus nombreux, tissent en réseau de l'appartenance non contraignante et remplacent les liens forts et hérités, réseau à forte qualité de sociabilité (à défaut de solidarité ?) comme cherche à l'illustrer la métaphore du tissu, solide quoique/parce que tissé d'un grand nombre de fils en eux-mêmes pourtant fragiles. « Cette nouvelle solidarité est ainsi faite de liens faibles, voire fragiles, changeants et diversifiés, mais nombreux et largement choisis (électifs), qui associent des individus aux appartenances sociales également multiples, dans une société ouverte (non convexe) » (Ascher et Godard, 1999, 184). Même si cette inscription élective dans le lien, expression de la liberté individuelle et du souci d'authenticité personnelle, ne règle en rien la question de la fragilité de ce lien, au contraire même. « La multiplication des appartenances engendre une diversité de liens qui, pris un à un, sont moins solides, mais qui, ensemble, font tenir et les individus et la société » (De Singly, 2003, 22). D'autre part, l'identité des membres est vue comme plurielle et fluide (et non plus comme assignée ni à une filiation, ni à une condition, ni à un statut) en liaison à la diversité des expériences que fait l'individu au cours de son existence. Gérard Demuth, le père des socio-styles, souligne ainsi dans les mécanis-

mes de la formation du moi l'importance, pour ne pas dire la présence continue, des disjonctions dans la continuité en raison des nombreux changements dans la vie d'un individu. Ceci implique dès lors, pour lui, la nécessité de piloter sa vie par un travail sur soi en réaction aux évènements et aux changements. « Il faut faire en permanence un effort pour rester dans le coup, un travail d'auto-transformation, c'est-à-dire de transformation selon sa nature » (Demuth, 2003, 45). Georges Balandier, pour sa part, rappelle combien « l'homme contemporain ne se découvre plus établi à l'intérieur de relations fortes et durables. Le changement, le mouvant, la précarité lui deviennent plus familiers. La nouveauté, l'éphémère, la succession rapide des informations, des modèles de comportements, la nécessité d'effectuer de fréquentes adaptations lui laissent l'impression de vivre seulement au présent. La gestion d'une existence tend à devenir celle de ses moments successifs » (Balandier, 1989, 9).

*Ensuite, une transformation du statut du politique.* Le politique s'apparente à un cadre procédural et délibératif autorisant l'arbitrage d'intérêts contradictoires ou, à tout le moins, différenciés. André Lacroix, dans une récente contribution, explique ainsi combien « ...Le projet politique est progressivement devenu une simple question de cohabitation entre personnes, cessant de figurer un projet moral et d'incarner l'opposition du bien et du mal... il est devenu un forum de réflexion et de délibération sur la place des individus au sein de nos communautés, sur le bien-fondé de leurs actions et de leur conception du bien, voire de leur conception du juste»... il se désacralise « au profit de la simple régulation des rapports marchands, laissant à chacun le soin de privilégier sa propre conception de la vie bonne en fonction de ses intérêts et valeurs du moments » (Lacroix, 2003, 99). Le politique se présente en ce sens sous un double jour: 1) comme modalité d'élaboration de préférences négatives (comme l'illustre le principe de précaution) soulignant un déplacement d'une visée de convivance ayant pour centre la contention de la question sociale par la construction de régulations adaptées et par l'érection d'horizons d'attente, vers une visée de survie cherchant à conjurer les menaces qui pèsent sur notre avenir (Abélès, 2006, 2) comme création d'opportunités permettant à chacun d'assumer le maximum de risques dans une visée promotionnelle et réalisatrice, comme l'exemplifient les politiques soutenant la logique de la *capability* permettant d'accomplir des fonctionnements entre lesquels un individu peut choisir pour accomplir des modes de vie possibles est au cœur non seulement de sa liberté mais aussi de son bien-être (Sen, 2000). D'où l'importance de lui permettre de développer l'ensemble des «capabilités» qui lui donnera la possibilité potentielle de réaliser des ensembles de fonctionnements allant de l'élémentaire (se nourrir, se loger, être en bonne santé...) au complexe (estime de soi, dignité, participation à la vie collective...). «L'objectif n'est pas de permettre à chacun d'externaliser sur d'autres le maximum de risques, mais, à l'inverse, de faire que chacun puisse assumer un maximum de risques, puisqu'il y a là, de toute éternité, le principe de la dignité de l'homme» (Ewald & Kessler, 2000, 71).

De ce double constat émerge une représentation réticulaire de la société dans laquelle se fabrique du lien social par l'entrecroisement et le tressage de relations « libres » (c'est-à-dire en tant que fins en soi) nouées entre des individus relationnels. La société n'est plus pensée comme un vaste ensemble préexistant et contraignant à la façon d'Émile Durkheim, mais se conçoit comme un mouvement de production continue se nourrissant de l'interaction volontaire des individus et s'instituant à partir d'eux. Il est à ce titre significatif de constater, au moins pour les sociologues francophones proposant une telle lecture du lien social, la référence régulière faite à Pierre Leroux<sup>1</sup>. La mobilisation de ce sociologue utopiste, promoteur de l'association comme principe à la fois de l'organisation des rapports entre les hommes et de gouvernement de la collectivité qu'ils forment, vient suppléer le rôle central qu'avaient pu avoir les solidaristes lors de la prédiction d'une vision sociétale du lien social.

Dans un tel modèle, est ainsi identifié un nouveau type de rapport entre individu et société, dans lequel le commun ne serait plus instauré de haut en bas, mais construit par le bas à partir des interactions des individus, à partir de leurs propres tentatives d'individuation, à partir de leur propre effort de fabrication de soi comme individu. Ce nouveau rapport est vu comme constitutif d'une société d'individus individués, pour reprendre l'expression de François de Singly (2003). La modernité avancée place donc en son cœur l'individu. Il n'y a là toutefois rien de bien nouveau. La « première » modernité en faisait de même, mais elle prenait comme pivot l'individu émancipé alors que la modernité contemporaine s'appuie davantage sur l'individu différencié. La distinction faite par Marcel Gauchet entre, d'un côté, une individualisation de personnalisation qui repose sur une affirmation par une implication élective contre des obligations imposées de l'extérieur et, de l'autre, une individualisation de déliaison qui cherche une affirmation par désengagement « où l'exigence d'authenticité devient antagoniste de l'inscription dans un collectif » (Gauchet, 1998, 172), souligne bien ce basculement. La différenciation personnelle, dans un cadre maintenu d'égalité formelle, devient dès lors le moteur de l'être-en-société. La multiplication des facettes des individus, la diversification de leurs expériences sociales au cours de leur vie, la variété des formes de poursuite de la réalisation de chacun d'entre eux, tout cela, loin d'accentuer l'écart entre ces individus, permet au contraire de démultiplier les possibilités de rencontre et de mise en relation sur des bases tant affinitaires qu'électives. On comprend mieux pourquoi « la dynamique centrale actuelle du « moi-nous » pourrait être un mouvement paradoxal de réunion par la croissance des différences » (Demuth, 2003, 98), pourquoi la recomposition sociale à l'œuvre « part uniquement du désir singulier des individus » (Charles, 2004, 31).

En fait, deux mouvements doivent être mobilisés pour fonder cette idée d'une société réticulaire : d'une part, la recherche de l'authenticité comme principe d'aff

<sup>1</sup> Exhumation à laquelle la revue du M.A.U.S.S a grandement contribué. Cf. aussi l'anthologie établie et présentée par Bruno Viard (Leroux, 1997).

firmation identitaire des individus, d'autre part, le recul de ce qui faisait société, les institutions et ce que François Dubet (2002) appelle le programme institutionnel. Ce déclin des systèmes de formation et de représentation du moi social ainsi que la dé-structuration des contrôles sociaux somment, plus que ne leur permettent, les individus de se relier et de produire du lien à partir d'eux-mêmes dans leur quête justement d'être eux-mêmes. « L'individu d'aujourd'hui presque entièrement délié n'a plus en effet d'autre choix que celui de se relier à nouveau mais sur un nouveau mode. » (Sue, 2001, 97) Cette thèse d'un délitement des liens sociaux et politiques contraignant les individus à prendre en charge le « faire société » n'est toutefois pas aussi évidente qu'il y paraît. La position duelle de Marcel Gauchet l'illustre bien. D'une part, il postule la nécessité d'un lien déjà là et admis comme tel pour que se déploie l'individualisation de déliaison, la pré-existence du social pour que la personnalisation puisse être effective. « Car c'est le monopole conquis par l'État en matière d'établissement et d'entretien du lien social qui procure à l'individu la liberté de n'avoir pas à penser qu'il est en société » (Gauchet, 1998, 173). D'autre part, il constate que ce qui qualifie au plus près l'individu contemporain est sa déconnexion symbolique de l'être-ensemble faisant de lui « le premier individu à vivre en ignorant qu'il vit en société. » « Il ne l'ignore pas, bien évidemment, au sens superficiel où il ne s'en rendrait pas compte. Il l'ignore en ceci qu'il n'est pas organisé au plus profond de son être par la précédence du social et par l'englobement au sein d'une collectivité » (Gauchet, 1998, 178).

Individu social, il lui appartient donc de reconstruire du social depuis le bas à partir de sa libre association avec des autrui différenciés. Cette logique *bottom-up* institue ainsi un individu relationnel, pour reprendre l'expression de Roger Sue, qui, en réalisant une vie polycentrée et multi-relationnelle dans des réseaux ouverts en même temps qu'interconnectés crée du lien associatif. Cet individu relationnel est porté, *a minima*, par trois propriétés : 1) l'électivité des affinités et des appartenances ; 2) la fluidité et la pluralité de son identité ; 3) un engagement d'association dans la relation. La démultiplication de l'offre relationnelle et l'électivité des relations effectivement nouées, mais aussi la révocabilité des engagements, mettent ainsi au centre du jeu social un nouveau type de relation, la relation d'association fondée ni sur l'obligation normative, ni sur l'intérêt *stricto sensu*, mais sur l'idée d'une relation à autrui librement consentie comme fin en soi et condition de réalisation de la quête d'authenticité. « Autrement dit, l'individu relationnel est aussi un individu *associé*, un individu dont le modèle de relation est l'association. Il y a en effet une correspondance étroite entre l'importance accordée à la relation et le modèle de l'association, comme si cette dernière était la forme naturelle en même temps que la plus achevée de la relation. On sait bien que ce qui prime en général dans l'association, c'est la libre relation pour elle-même. Dans l'association, la relation pour la relation sert de base et précède toute autre considération » (Sue, 2001, 105). Bien évidemment cette liberté dont jouit l'individu pour nouer relation n'est pas à entendre comme

une absence totale de pesanteurs sociales, de contraintes structurelles ou d'obstacles psycho-sociaux. Au contraire même, cette liberté naît de la multiplicité de ces déterminations contradictoires ouvrant ainsi des espaces de jeu, de relativisation et d'initiative. De même, ce n'est pas en raison de l'absence de liens ou du repli sur soi que se fonde l'individu hypermoderne, mais au contraire en raison d'une abondance, pour ne pas dire d'un excès, de liens. Son travail d'individuation est justement de les hiérarchiser et de leur conférer une place dans l'espace réticulaire qu'il participe ainsi à construire.

## 2 Des questions théoriques en suspens avant d'accorder crédit à la conception associationniste du lien social

Une telle configuration du lien social ne manque pas d'interroger en raison même d'un risque de surestimation des possibilités formelles, mais aussi des capacités réelles, des individus à créer du lien social et à faire société à partir de leurs seules initiatives de mises en relation avec autrui. Ainsi Bernard Perret dénonce-t-il l'idéologie «connectiviste» «qui prétend évaluer la cohésion sociale à l'aune de la densité des réseaux» sans tenir compte «de l'inscription des rapports inter-individuels dans des liens systémiques et symboliques qui unissent l'individu à la collectivité dans son ensemble» (2003, 23). Cette critique d'un lien social librement institué à partir d'individus relationnels allégés de toute surcharge symbolique les excédant, pour pertinente qu'elle soit, n'interroge toutefois pas de l'intérieur la conception d'une société réticulaire et d'un lien social associationniste, i.e. à partir des présupposés mêmes de ce modèle théorique –ce que, justement, je voudrais tenter de faire maintenant.

Ce modèle du faire société suppose en fait l'existence implicite d'un élément conditionnel: le fait que les individus puissent agir par et pour eux-mêmes de façon socialement efficace et significative. Or, cet agir social individué –retenons provisoirement cette dénomination –demeure impensé dans la plupart des contributions qui tentent d'expliciter la production de la société autour d'un lien social associationniste<sup>2</sup>. Pourtant, faute d'en clarifier le contenu et les enjeux, i.e. ce que

2 Maria Caiata, dans sa tentative de thématiser la forme de l'agir mis en œuvre par les toxicomanes s'éloignant de la dépendance, a tenté de circonscrire l'idée d'agir social individué qui peut servir de point de départ à cet essai de clarification. À l'heure de la politique de réduction des risques, dit-elle, « l'individu est appelé à prendre le risque de façonnez lui-même son parcours de rémission. Pour y parvenir, il est dans l'obligation de légitimer la sortie par l'exercice de sa réflexivité, il faut qu'il produise lui-même les critères pour agir et pour affirmer son identité, et cela de manière à ce que ces critères traduisent son individualité tout en tenant compte des attentes de la collectivité... L'action qui découle de cette production de sens se retrouve réorientée de manière individuée, autrement dit il s'agit d'une action singulière et socialisée, qui permet la construction de trajectoires biographiques tout à fait personnelles et pourtant conformes aux critères de validité sociale» (Caiata, 2006, 281). Maria Caiata identifie ainsi les trois piliers sur

pourrait recouvrir ce qui se présente sous la forme d'un oxymoron avec les deux expressions accolées d'individuation et de socialisation, tout le dispositif analytique perd de sa consistance.

Cette forme d'agir implique tout d'abord l'idée d'un agir individué, i.e. marqué par des formes d'action menées par un individu, dont le sens est donné par l'individu lui-même et dont l'objet est en même temps lui-même et le cadre d'action dans lequel il agit. La finalité de cet agir est de (re)construire les conditions de possibilité d'actions dans le monde et de mises en relation d'association avec des mêmes différents, qui soient à la fois recevables socialement et expressives identitairement. Ce faible poids du groupe et des structures sociales, quoique quelque peu a-sociologique *a priori*, marque en fait la procédure individualisée de production de cet agir et, consubstantiellement, la fragilité de celle-ci. Se trouve posée au cœur de ce processus individuel une forme de « calcul symbolique » producteur d'image-action, « ce dispositif organisateur d'un champ de pratiques » de la vie quotidienne (Lalive d'Épinay, 1983, 170), qui, à la différence de l'habitus constitué plus sur une base collective, ce qui en fait un quasi-invariant pour l'individu, évolue et se transforme car elle ne postule aucun autre médiateur que l'individu lui-même entre la signification et la pratique. Cette production personnelle de sens qui rend compossibles des fragments biographiques disparates et même potentiellement contradictoires renvoie à un processus de subjectivation. Par ce processus, l'expérience est rendue cohérente et significative sur la base d'un travail d'articulation et de maîtrise de l'hétérogénéité des différentes dimensions de l'existence, et participe dès lors pleinement d'une œuvre d'individuation.

Mais, cette forme d'agir, si elle renvoie à un aspect d'individuation, signifie également l'existence simultanée et intrinsèque d'une dimension socialisée. Toute production de sens ne peut en effet être que sociale malgré le travail d'individuation qui peut la supporter, ce que rappelle avec vigueur la thèse posant, dans une perspective habermassienne, le fait que les individus sont en même temps produits et initiateurs d'action (Châtel, 1997). L'« invention » de normes pratiques, évoquée ci-dessus, pour symbolique qu'elle soit, n'en est pas moins éminemment sociale. En fait, on retrouve dans cette idée d'agir social individué nombre de traits présents dans la théorie de la structuration d'Anthony Giddens (1987) : l'importance de la réflexivité, le rôle central de la discursivité, l'essai de contrôle des dimensions sociales des contextes d'action, les réservoirs de connaissances utilisés par les acteurs pour fonder leurs actions... Mais il me semble qu'une différence majeure est à considérer entre ces deux perspectives. La théorie de la structuration, si elle accorde une place importante à l'individu agissant et à son autonomie d'action, postule l'existence d'un système, d'un ordre virtuel de modes de structuration engagés de façon récursive dans la reproduction des pratiques. La fameuse dualité du structurel nous présente

---

lesquels repose un tel type d'action : des normalités consensuelles, contingentes et localisées, une intégration par reconnaissance et une régulation par micro-ajustements permanents.

des règles et des ressources utilisées par des acteurs dans la production et la reproduction de leurs actions qui sont en même temps les moyens de la production et de la reproduction du système social concerné. En quelque sorte, et c'est ce qui permet à Anthony Giddens de penser à la fois la reproduction sociale, le changement social et le « retour du sujet », nous sommes là dans une perspective qui prolonge et renouvelle l'effort théorique de penser la société, fût-ce au prix de réintroduire la réflexivité de l'acteur. La conception associationniste que j'essaie d'identifier dans cet article pousse au plus loin le postulat d'une « liquéfaction » de la société, ce qui conduit à devoir penser l'action singulière des individus et la réflexivité qui la guide dans une quasi-horizontalité, sans la médiation donc de la structure, du système, bref d'un institué instituant, fût-il le résultat de l'actions sociales individuées.

Il importe en effet, si l'on veut comprendre au plus profond les soubassemens d'une telle construction théorique, de thématiser les articulations entre ces deux registres et notamment la dynamique mutuelle que nourrissent individuation et socialisation. Mais, à ce point du raisonnement, émergent quatre grands types auxquels apporter réponses est nécessaire pour donner une réelle crédibilité théorique à ce modèle. Et faute d'y répondre clairement, aussi séduisante soit-elle, l'idée même de lien social associationniste et, partant, de société réticulaire risque de retomber comme un soufflé.

## 2.1 Les formes d'intégration sociale qui sous-tendent cette lecture associationniste

Si, en effet, le lien social s'institue à partir des conduites électives posées par des individus en quête d'eux-mêmes, alors il faut considérer qu'émerge un nouveau type de solidarité, ni communautaire, ni sociétaire. Quels en seraient alors les fondements ? Comment se manifeste et se concrétise la capacité à être membre d'une telle société ? Quelles sont, en quelque sorte, les modalités de cohésion sociale et de socialisation dans une configuration sociétale de l'après « programme institutionnel » ? « Si, se demandent ainsi François Ascher et Francis Godard, les modes d'investissement individuels en société sont caractérisés par la flexibilité, c'est-à-dire des engagements facilement et rapidement réversibles, la disponibilité permanente, le non-investissement, comment alors produire du sens collectif?... Comment créer de la norme si les modes dominants d'adaptation au monde consistent à ne plus s'engager et donc à jouer avec les normes comme avec les cours de la Bourse?» (Ascher et Godard, 1999, 184). Nous serions donc devant une lecture de la cohésion sociale basée sur une conception participative des individus supposant, en analogie au management participatif dans l'entreprise (De Gaulejac, 2005), l'adhésion de ses membres. Doit-on alors aller jusqu'à penser que l'intégration de la société et l'intégration à la société reposeraient sur une demande d'adhésion des individus, à tout le moins sur leur volonté expressément manifestée de vouloir être membre et de vouloir contribuer à l'élaboration de ces accords en participant au jeu de ces interactions constructives ? Cette intégration individualisée, auto-déclarée et auto-réalisée, mettrait ainsi

en avant la capacité expressive et auto-réalisatrice des individus à manifester et à concrétiser leur compétence à être membre de la collectivité, à faire montre de leur intégrabilité, i.e. de leur capacité à se tenir debout par eux-mêmes et à tenir toutes les promesses attendues d'eux (Châtel & Soulet, 2001). La cohésion sociale serait dès lors fondée sur la capacité à prendre socialement place en tant que sujet constitué et responsable dans la mesure où « la société est de plus en plus produite et reproduite à l'intérieur des individus » (Murard, 2003, 10) et reposent sur l'idée d'une société de pleine participation. L'intégration, à entendre alors plus comme un processus que comme un état, ne serait plus en conséquence que « le produit de la participation des individus à l'action collective et la résultante de leur capacité à élaborer des projets et à développer des actions » (Schnapper, 1981, 242).

## 2.2 Le statut des inégalités dans une société réticulaire

Par ailleurs, si la différenciation sociale ne résulte plus essentiellement d'identités héritées explicatives d'inégalités structurelles mais devient davantage le fruit de singularités cherchant à s'affirmer et visant la reconnaissance sociale, comment penser alors les inégalités ? Quels liens faire entre les logiques de différenciation individuelle au cœur d'un tel modèle socio-culturel et l'idéal d'égalité des démocraties modernes ? Comment la production sociale des inégalités travaille-t-elle cette différenciation / réalisation des individus ? Car force est de reconnaître que cette production de la société « par le bas » dissimule les inégalités à s'auto-instituer et à participer à la production des accords fondant les normes sociales. « ...pour ceux qui ne disposent pas de ces ressources, explique Robert Castel, l'exigence de l'individualisation se traduit par une perte du statut, un retour de la vulnérabilité et à la limite par le décrochage complet par rapport aux appartenances collectives, ce que j'ai appelé la désaffiliation. Il reste sans doute des individus mais il s'agit d'individus *sur-exposés*, et non plus protégés. Ils sont en première ligne, le dos au mur et sans réserves et sont obligés, comme on dit, de « payer de leur personne » » (Castel, 2003, 60). Mais il ne faudrait pas limiter la question des supports et des inégalités d'accès à ceux-ci aux catégories sociales les plus exclues. L'analyse de la vulnérabilité sociale menée par Vivianne Châtel et de ce qu'elle appelle la mal-intégration s'attache justement à interroger les fragilités de l'individualisme contemporain du point de vue de la non-reconnaissance comme sujets de certains individus, du point de vue d'une inclusion assortie de souffrance sociale d'autant plus difficile à exprimer qu'elle se vit à partir d'une place de membre. Et, pour ce type d'individus, la question des supports et de leur accès est aussi nodale. « En cela l'approche de la vulnérabilité sociale que je suggère diffère de celle proposée par Robert Castel parce qu'elle s'adresse non pas, je cite, « à ces silhouettes incertaines, aux marges du travail et à la lisière des formes d'échanges socialement consacrées » mais à des silhouettes fragiles, souvent invisibles parce qu'en apparence intégrées et autonomes, mais en apparence seulement. La vulnérabilité ici évoquée n'est pas tant dans la non-réalisation de la *valeur* d'autonomie

(quoique nous entendions ici par ce terme d'autonomie) que dans la fragilité de la recherche d'autonomie» (Châtel, à paraître).

### 2.3 Les modalités de formation de l'individu individué

Si, effectivement, ce qui est au cœur de cette idée de lien associationniste c'est le déclin des formes antérieures de socialisation et de contrôle social, il convient dès lors de se demander comment l'individu relationnel est formé en tant qu'individu émancipé, capable de s'orienter et de s'ajuster à d'autres individus relationnels. Soit tout le modèle théorique repose sur le postulat d'un individu pleinement constitué, déjà là, dans une vision néo-contractualiste de la société. Soit, ce qui me paraît être la voie la plus plausible, il sous-entend un report de la formation de l'individu émancipé, différencié et responsable sur... l'individu lui-même. Si tel est le cas, alors la fabrication de l'individu comme individu résulte d'un travail produit par l'individu lui-même dans son expérimentation du monde social. L'individu socialisé, devant toujours se penser conjointement comme un même et un différent parmi les autres, est alors au moins autant le produit de sa propre activité et des interactions qu'il noue que celui d'une intériorisation de modèles déjà là.

Guy Bajoit s'efforce d'expliciter cette idée quand il énonce le fait que «la société est une somme d'individus en liens entre eux, qui se construisent comme individualités propres par leurs relations, et qui, du même coup, produisent aussi la société, qui à son tour leur offre les conditions matérielles, sociales et culturelles pour qu'ils puissent se produire» (Bajoit, 2003, 14). Il s'attache à explorer cette question de l'articulation de l'individuation et de la socialisation en proposant de considérer le caractère heuristique d'une entrée identitaire pour la sociologie. Pour résumer l'argumentation, nous pouvons dire : c'est la pratique des relations sociales qui, en faisant intérioriser à l'individu les contraintes sociales et les significations culturelles, engendre des tensions existentielles entre les trois sphères constitutives de son identité personnelle ; c'est en gérant ces tensions existentielles qu'il développe sa capacité d'être sujet (d'accommodation et de distanciation) et c'est grâce à cette capacité qu'il (re)construit son identité personnelle ; c'est pour réaliser cette identité personnelle avec, parmi, grâce à, malgré les autres qu'il conçoit des logiques d'action et s'y engage ; c'est en s'engageant dans ces logiques d'action qu'il (re)produit les contraintes sociales et des sens culturels, qui conditionnent la pratique des relations sociales. Ainsi, en introduisant le sujet comme instance de médiation entre les structures qui conditionnent les relations sociales et les logiques d'action des acteurs, j'ai bien placé l'individu sujet au cœur de la démarche sociologique. C'est donc bien d'un paradigme identitaire qu'il s'agit ici» (Bajoit, à paraître). Cette expérience progressive des autres et de soi renvoie à l'idée d'une socialisation par frottement, par ajustements successifs, ce qui n'exclut pas pour autant l'existence de rôles et de normes, simplement ceux-ci sont l'objet d'un travail d'appropriation sélective. «La notion de « rôle approprié » par le dosage particulier entre les répertoires proposés

permet de comprendre comment l'individu individualisé, socialisé par l'apprentissage des répertoires, peut rester libre... Le changement réside dans le fait que les individus peuvent ou non les retenir de manière importante dans leur identité personnelle. Ils peuvent ou non prendre appui dessus» (De Singly, 2003, 102–108).

L'individuation dans la modernité avancée marque ainsi une double obligation : être authentique et être conscient de soi. Cependant cette double logique n'est pas antinomique à l'idée de socialisation. Plus l'individu est individué, plus il est en même temps socialisé, ce que, d'ailleurs, Émile Durkheim (1960) formulait déjà. L'individuation apparaît en ce sens comme une nouvelle norme, comme un impératif socialement prescrit. Le modèle de la socialisation change de nature, le mode d'intériorisation de la norme ne repose pas tant sur l'apprentissage ou le conditionnement mais sur des expériences enracinées dans la transaction et l'élaboration processuelle des normes. La réflexion doit dès lors se centrer sur les procédures empruntées par une socialisation procédurale. Que peut être, en somme, une socialisation, vide de contenu, qui aurait pour seule exigence l'érection d'un contenant en propre ? Quels types de supports sociaux peuvent participer à soutenir une telle socialisation ? Qu'est-ce qu'une « socialisation individuelle » en quelque sorte ? Jacques Delcourt ne croit pas à cette idée d'une socialisation dont l'individu serait l'épicentre. Il souligne, *a contrario*, le fait que, dans un contexte de forte désinstitutionnalisation, nous risquons de voir surgir un processus d'« hyper-institutionnalisation » de la socialisation. « Individuellement ou collectivement, il n'est plus possible de faire face aux défis qui résultent des changements accélérés dans la production et le travail, sur le plan de la reproduction et de la vie, sans des institutions capables de soutenir les personnes et les communautés dans la résolution des problèmes découlant des cheminement scolaires, professionnels et de carrière de plus en plus chaotiques »... « Personnellement, ajoute-t-il, je ne crois donc pas à une « désinstitutionnalisation », de la socialisation mais, au contraire, à une forme nouvelle d'institutionnalisation de ce qu'il faudrait appeler le processus d'individualisation/socialisation des personnes » (Delcourt, 2000, 61).<sup>3</sup>

Ensuite, l'idée même de relations électives consacre l'extension de la réflexivité à l'individu afin qu'il s'institue, se maintienne et se gouverne comme sujet dans un contexte d'indétermination des fins dernières et d'obligation de donner une signification à son propre cours. En ce sens, l'individu est ici au moins autant incertain qu'incertitude et, pour agir, il a besoin, d'autant plus besoin, d'une représentation sans cesse renouvelée de lui-même et de la société, c'est ce qui amène François Ascher (2000) à parler d'une solidarité réflexive pour qualifier ce qui est au fondement de ce lien social associationniste. Un enjeu important de la réflexion sociologique devient

<sup>3</sup> Cette position fait écho à l'idée émise par François Ascher et Francis Godard (1999) selon laquelle, dans un contexte marqué par l'électivité et la diversité des liens sociaux, mais aussi par leur fragilité en raison de leur caractère changeant et réversible, on voit apparaître des « métiers du liant social », des « fonctions d'assembleurs sociaux » relevant d'une forme de professionnalisation de la production de la cohésion sociale.

alors la compréhension des modalités par lesquelles s'individualise cette réflexivité et par lesquelles elle s'incorpore dans des logiques d'action atomisées. Autrement dit comment est-on socialisé ou se socialise-t-on à l'exercice de la réflexivité, mais aussi comment ces pratiques réflexives sont-elles elles-mêmes l'objet d'une métaréflexivité?

#### 2.4 La nature du contrôle social dans une société horizontale

En même temps, il faut se demander comment opère le contrôle social dans un tel contexte. Probablement faut-il mobiliser deux niveaux analytiques pour tenter d'y voir plus clair. Tout d'abord, une lecture du contrôle social entendu comme hétéronomie *a posteriori*, comme énoncé précédemment, reposant elle-même sur une reconnaissance mutuelle des différences affirmées et sur une validation réciproque des conduites posées et des valeurs engagées (d'où l'importance des enjeux de reconnaissance mais aussi des logiques de séduction soulignées par Gilles Lipovetsky (2004)). Antérieurement l'individu se construisait dans un univers de significations explicites et socialement certifiées qu'il s'appropriait de façon plus ou moins consciente. L'éclosion de ce lien social associationniste s'inscrit dans une crise du modèle culturel de la modernité marqué par une érosion des normes qui constituaient, par le biais de la socialisation, les structures congruentes et stables de la pensée et de l'action en société. Or si elle ne peut plus être fondée sur des processus socialement avérés, la confiance en la continuité de sa propre identité grâce à la constance de la signification et de l'existence des environnements matériels et sociaux doit être gagnée par des mécanismes mutuels significativement coordonnés d'accords entre les individus. La régulation sociale repose dans ce cas sur des accords localisés circonstanciés et provisoires s'accrochant à des transcendances, elles-mêmes relatives auxquelles les individus renvoient selon la nature des accords en jeu, pour reprendre une expression de Philippe Corcuff, que cet auteur explique comme notion-problème «s'efforçant de dépasser l'opposition entre la transcendance (ce qui transcederait, dépasserait l'existence humaine dans quelque chose de plus large) et la relativité (le caractère relatif, historiquement, socialement, culturellement, etc. des êtres humains qui composent les sociétés humaines), tout en intégrant leur part respective de vérité. Des transcendances qui n'auraient pas un caractère d'absolu, et qui intégreraient une fragilité. Des valeurs qui seraient bien issues de notre monde terrestre, mais qui fonctionneraient à la manière de *points de repère*, un peu au-dessus de nos têtes, nous aidant à nous orienter» (Corcuff, 2002, 9). Une thématique principale de réflexion devient dès lors la compréhension des procédures d'accords intersubjectifs et leur cristallisation en des formes suffisamment durables pour permettre l'action et la projection.

### 3 Conclusion : une idéologie des temps hypermodernes

On l'aura compris, l'objet de cet article était de jeter sur le papier de premières interrogations à propos d'un modèle d'analyse des mutations contemporaines du lien social, modèle qui prend de nos jours une place croissante dans le champ scientifique. Si grand que soit le mérite de ce dernier de prolonger la réflexion sociologique en même temps que d'inviter à son renouvellement, il n'en reste pas moins que, faute, pour le moment, d'avoir thématisé les soubassements sur lesquels il repose, non seulement il encourt un grand risque de fragilisation interne, mais aussi il s'expose à ne pouvoir répondre aux objections qui lui sont adressées de l'extérieur.

Bien sûr, l'idée de relations sociales multiples qui sont nouées de manière élective entre des individus, formellement égaux mais socialement différenciés, afin de poursuivre leur quête d'affirmation identitaire et de réalisation authentique d'eux-mêmes, et qui au fondement de l'institution du lien social contemporain et donc de la production d'un société en réseau, nous est séduisante. Bien sûr, la représentation d'un individu relationnel, libre de choisir ses appartenances (et de les révoquer) et autonome, ou presque, pour la fixation des normes auxquelles il entend rattacher ses conduites, fait écho, pour partie, avec l'expérience du monde social que nous avons ou, à tout le moins, que nous voudrions avoir. Bien sûr, l'image d'une société qui ne serait pas cette totalité *sui generis* qui s'impose à nous de l'extérieur et qui constraint nos aspirations et nos initiatives, mais qui, au contraire, serait le résultat des actions et des interactions que nous, semblables et en même temps différents, développons librement, et qui ne viendrait pas entraver notre réalisation personnelle mais plutôt la soutenir, nous est éminemment sympathique.

Toutefois, il y a de fortes chances que ce modèle sociétal reste au stade de douce utopie théorique s'il ne prend pas à bras le corps une série d'interrogations qui, si elles ont peut-être été forgées à l'intérieur d'un autre paradigme de la société, n'en demeurent pas moins des pierres angulaires de l'analyse sociologique. Tant notamment que l'articulation entre travail d'individuation et œuvre de socialisation n'aura pas été explicitée dans ce modèle de production de la société par le bas, tant que ce qui est à la base de la libre association de l'individu avec ses pairs n'aura pas été problématisé, tant que la rationalité prudentielle qui est à l'œuvre dans la formation d'accords locaux et circonstanciés n'aura pas été reliée à une explication de la constitution des transcendance relatives venant servir de ressources de certitude et de légitimité aux conduites électives de l'individu relationnel, tant enfin que les mécanismes de reconnaissance réciproque de soi et d'autrui comme membre signifiant et efficace afin d'instituer un commun minimalement et provisoirement partagé n'auront pas été mis à jour, alors l'utilité d'une telle conception risque d'être bien faible comme bien grands risquent d'être les dangers que celle-ci encourt de devenir l'idéologie des temps hypermodernes.

Ce modèle d'un individu relationnel engageant librement des liens d'association et instituant ce faisant par le bas une société d'individus, aussi désirable soit-il aux yeux de chacun d'entre nous car reposant sur l'idée de la réalisation singulière et différenciée de chacun, ne manque pas d'interroger dans la mesure, notamment, où il constitue un obscurcissement de la contrainte sociale qui s'exerce sur les existences sociales dans toute forme de société, justement pour faire société. Cette contrainte, quoique donnée anthropologique fondamentale – elle renvoie en fait à cette idée hobbesienne selon laquelle il est nécessaire qu'une partie de la singularité et de l'autonomie de chacun soit aliénée pour que s'institue du collectif –, se heurte toutefois toujours au fondement de sa légitimité et c'est le propre du politique justement de travailler cette légitimité pour l'asseoir, ne fût-ce que momentanément. L'idée d'une société d'individus en auto-réalisation dispense justement de cette interrogation politique sur la légitimité de la contrainte sociale. Elle peut être considérée comme consensuelle par le fait même qu'elle gomme la nature conflictuelle des rapports sociaux en faisant de l'existence de conceptions et de positions différentes l'expression de singularités en quête d'accomplissement d'elles-mêmes et de recherche de reconnaissance. Elle exemplifie ainsi une forme d'utopie aux antipodes de toute tentative totalitaire puisqu'elle se présente comme fondée sur un socle inviolable de liberté et de respect de la particularité de chaque être.

Mais en même temps elle masque la nature des sociétés contemporaines et la réalité profonde des rapports sociaux qui s'y déplient en dissimulant l'inégalité foncière des individus à s'auto-instituer et à participer à la production des accords fondant les normes sociales. Nous sommes en effet d'autant plus capables d'individuation qu'il y a de société autour de nous, i.e. que nous bénéficions de supports pour nous tenir de l'intérieur. Et force est de constater, d'un côté, qu'il existe des supports légitimes, d'autant plus légitimes qu'ils sont invisibles et qu'ils donnent dès lors l'illusion de notre auto-institution, et, de l'autre, qu'il existe des supports illégitimes, d'autant plus illégitimes qu'ils sont visibles et qu'ils renvoient alors ceux qui en bénéficient à leur fragilité intérieure. Et c'est un truisme de dire que la distribution sociale de l'accès à ces supports n'est pas la même pour tous.

De surcroît, alors que ce modèle véhicule une forte référence à l'autonomie, tout examen attentif de ses prémisses soulignerait combien cette idée d'auto-constitution et d'auto-gestion des individus s'avère être une illusion. La recherche d'authenticité et de réalisation des individus, quoique éminemment individuelle, ne peut en effet faire l'économie de la relation à autrui. L'affirmation d'autonomie qui l'accompagne recouvre en fait une nouvelle forme d'hétéronomie. Certes, dans une telle configuration sociale, la conduite des individus n'est plus dictée du dehors à partir de commandements émanant d'institutions stables, mais elle est toujours dictée du dehors, *a posteriori* toutefois, à partir du regard évaluateur d'une diversité d'*alter ego* avec lesquels les individus choisissent d'entrer en interaction. Individu social pour pouvoir poursuivre sa quête de lui-même, cet individu extro-déterminé

règle en fait sa conduite dans la relation mutuellement approuvée avec ses semblables. Cet individu *other-directed*<sup>4</sup> règle ainsi sa conduite dans la relation mutuellement approuvée avec ses semblables. Dès lors se trouve placée au centre d'un tel dispositif devant articuler aspirations individuelles à se réaliser et exigence de réciprocité dans la relation, la double capacité de reconnaître autrui comme interlocuteur et de se faire reconnaître comme tel par lui. Dans « cet espace éthico-politique déterminé par les seules volontés individuelles et leurs seuls intérêts immédiats, la reconnaissance de l'autre devient le seul moyen de traduire le bien-fondé de son comportement » (Lacroix, 2003, 108). Il ne s'agit donc pas de l'avènement triomphal de l'autonomie libérant les individus d'un encastrement dans des collectifs et les émancipant de la pesanteur des institutions, mais de l'émergence d'une hétéronomie fragmentée, toujours incertaine car les actes et les choix individuels développés sans garde-fou et sans protection sont soumis rétroactivement au tribunal des pairs avec lesquels les individus ont choisi d'entrer en relation.

#### 4 Références bibliographiques

- Abélès, Marc (2006), *Politique de la survie*, Paris : Éditions Flammarion.
- Ascher François, Godard Francis (1999), Vers une troisième solidarité, *Esprit*, 11.
- Ascher, François (2000), *Ces Événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- Bajoit, Guy (2003), *Le Changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines*, Paris : Éditions Armand Colin.
- Bajoit, Guy (à paraître), Pour un paradigme identitaire en sociologie, in : Marc-Henry Soulet., *Être un individu dans une société d'individus*, Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Balandier, Georges (1989), Le lien social en question, *Cahiers internationaux de sociologie*, LXXXVI.
- Balandier, Georges (2000), *Civilisés, dit-on*, Paris : Presses universitaires de France.
- Beck, Ulrich (1998), Le conflit des deux modernités et la question de la disparition des solidarités, *Lien social et politiques*, 39.
- Caiata, Maria (2006), *De la Toxicomanie à la conventionnalité. Sociologie des sorties de la drogue à l'époque de la réduction des risques*, Zurich : Éditions Seismo.
- Castel, Robert (2003), Des individus sans supports, in : Vivianne Châtel V. et Marc-Henry Soulet, *Agir en situation de vulnérabilité*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Charles, S. (2004), L'individualisme paradoxal. Introduction à la pensée de Gilles Lipovetsky, in : Gilles Lipovetsky, *Les Temps hypermodernes*, Paris : Éditions Bernard Grasset.
- Châtel, Vivianne (1997), Le lien social d'hier à aujourd'hui : sur quelques modalités d'intégration dans la société contemporaine, in : Jean Pavageau, *Le Lien social et l'inachèvement de la modernité*, Paris, Éditions L'Harmattan.
- Châtel, Vivianne (à paraître), À propos du concept de vulnérabilité sociale, in : Vivianne Châtel et Shirley Roy, *La Vulnérabilité sociale*, Montréal : Liber.

4 En cela cet individu conforte l'intuition fondatrice de l'extro-détermination comme forme de relation socialisatrice posée par David Riesman (1964) il y a un demi siècle.

- Châtel V. et Soulet M. H. (2001), « L'exclusion, la vitalité d'une thématique usée », *Sociologie et sociétés*, « L'exclusion : changement de cap », XXXIII, 2.
- Corcuff, Philippe (2002), *La Société de verre. Pour une éthique de la fragilité*, Paris : Éditions Armand Colin.
- De Gaulejac, Vincent (2005), *La Société malade de la gestion. Idéologie gestionnaire, pouvoir managérial et harcèlement social*, Paris : Éditions du Seuil.
- De Singly, François (2003), *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*, Paris : Éditions Armand Colin.
- Delcourt, Jean (2000), La socialisation : un processus continu dans une société de changement permanent, in : Guy Bajoit, Françoise Digneffe, Jean-Marie Jaspard, Quentin Nollet de Brauwere, *Jeunesse et société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation*, Bruxelles : Éditions De Boeck/Université.
- Demuth, G. (2003), « Du gouvernement de soi à la gouvernance mondiale », in : Édith Heurgon et Josiane Landrieu J., *Des « nous » et des « je » qui inventent la cité*, Le Tour d'Aigues : Éditions de l'Aube.
- Dubet, François (2002), *Le Déclin de l'institution*, Paris, Éditions du Seuil.
- Durkheim É. (1960), *Les Formes élémentaires de la vie religieuse, le système totémique en Australie*, Paris : Presses universitaires de France.
- Ewald F. et Kessler D. (2000), Les noces du risque et de la politique, *Le Débat*, 109.
- Gauchet, Marcel (2001), Essai de psychologie contemporaine 1. Le nouvel âge de la personnalité, *Le Débat*, 99.
- Giddens, Anthony (1991), *Modernity and Self-identity. Self and Society in the Late Modern Age*, Cambridge : Polity Press.
- Giddens, Anthony (1987), *La constitution de la société*, Paris : Presses universitaires de France.
- Giddens, Anthony (1993), Une théorie critique de la modernité avancée, in : Audet M. et Bouchikhi H., *Structuration du social et modernité avancée : autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Giddens, Anthony (1993), Identité de soi, transformation de l'intimité et démocratisation de la vie, in : Audet M. et Bouchikhi H., *Structuration du social et modernité avancée : autour des travaux d'Anthony Giddens*, Sainte-Foy : Presses de l'Université Laval.
- Lacroix, A. (2003), La mutation du politique et de l'éthique à l'heure de la globalisation, in : Jean-Marie Larouche, *Reconnaissance et citoyenneté. Au carrefour de l'éthique et du politique*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Lalive d'Épinay, Christian (1983), Récits de vie et quotidienneté, *Revue suisse de sociologie*, 1.
- Leroux, P. (1997), *À la source du socialisme français. Pierre Leroux (1797–1871)*, Paris : Éditions Desclée de Brouwer.
- Lipovetsky, Gilles (2004), *Les temps hypermodernes*, Paris : Éditions Bernard Grasset.
- Murard, N. (2003), *La morale de la question sociale*, Paris : Éditions La Dispute.
- Perret, B. (2003), *De la société comme bien commun*, Paris : Éditions Desclée de Brouwer.
- Riesman, David (1964), *La foule solitaire anatomie de la société moderne*, Paris : Éditions Arthaud.
- Schnapper, Dominique (1981), *La France de l'intégration*, Paris : Éditions Gallimard.
- Semprini, Andrea (2003), *La société de flux*, Paris : Éditions L'Harmattan.
- Sen, A. (2000), *Repenser l'inégalité*, Paris : Éditions du Seuil.
- Sue, R. (2001), *Renouer le lien social. Liberté, égalité, association*, Paris : Éditions Odile Jacob.

## Buchbesprechungen / Recensions critiques / Book Reviews

*Die Auswahl der Bücher zur Rezension behalten sich die Redaktion und die beiden für diese Rubrik Verantwortlichen vor. Unverlangt eingesandte Buchbesprechungen werden nicht veröffentlicht.*

*Le choix des livres qui font l'objet d'une recension critique est effectué par la rédaction et par les deux responsables de cette rubrique. Les recensions non sollicitées ne sont pas publiées.*

*Books to be reviewed are selected by the Editor and the two Book Review Editors. Unsolicited reviews are not published.*

André Ducret, *L'Art pour objet. Travaux de sociologie*, Bruxelles, La Lettre volée, 2006, 191 pages

L'ouvrage d'André Ducret est une compilation de six articles publiés en revue depuis une dizaine d'années, auxquels s'ajoutent deux inédits. Il est divisé en trois parties, « Études » (textes 1 à 3), « Lectures » (textes 4 à 7) et « Positions » (textes 8 et 9). L'exposition des articles obéit à une logique non pas chronologique, selon l'ordre des publications, mais bien thématique, suivant l'ordre du discours, même si l'unité de ce type d'ouvrage est, de par sa nature même, artificielle. Mais cette hétérogénéité est à la mesure de la stimulation que ce livre est susceptible de créer dans l'esprit du lecteur, comme on va le voir.

Dans le premier texte (« Mondrian écrivant. Question de méthode », 1994), André Ducret suit pas à pas le cheminement d'un peintre pour lequel il ne cache pas son admiration, Piet Mondrian, depuis ses rapports avec Doesburg, ses liens avec la revue *De Stijl*, le futurisme et Marinetti, jusqu'aux Dadaïstes et les Surréalistes. Faisant état de la longue solitude et de l'insuccès auxquels Mondrian a été confronté, André Ducret évoque également les nombreuses réflexions que le peintre entretenait au sujet du langage, ce qui ne laisse pas d'être paradoxal quand on sait que Mondrian lisait fort peu.

Dans le second article (« L'artiste à l'œuvre. Une autoconstruction de la valeur ? », 2000), André Ducret relate, d'abord, les « af-

faires » artistiques du « sprayeur de Zurich » – à savoir Harald Naegeli – qui, au milieu des années 1970, a défrayé la chronique, puis celle, plus récente, du « bisou » – de Vincenzo – qui a tout autant fait parler d'elle en Suisse. L'auteur analyse de façon très minutieuse les controverses que ces affaires ont suscitées en voyant que l'identité des acteurs en présence n'est pas un préalable mais bien une conséquence de tout un processus vulnérable à l'investigation sociologique. Le sprayeur de Zurich est-il un graffiteur badigeonnant illégalement les murs des villes pour notre plus grand malheur ou bien est-il un artiste exigeant qui prend des risques pour notre plus grand plaisir? Vincenzo, en plaçant au cœur de Genève un énorme bloc de marbre de Carrare sans autorisation, est-il un artiste de talent mettant en valeur les ressources de l'espace urbain ou est-il un brigand qui cherche à extorquer l'assentiment de la collectivité en la mettant devant le fait accompli? C'est dans cet espace de qualification que vont se déplacer tous ceux – artistes, conservateurs, juges, journalistes ainsi que tous les citoyens concernés – qui auront à statuer à la fois sur l'identité des auteurs (artistes ou imposteurs?) et celle des objets (art ou imposture?). Car l'identité d'« artiste » peut se faire – comme ce fut le cas avec le « sprayeur » – mais aussi se défaire – avec l'affaire du « bisou ». Dans un tel conflit, le sort réservé aux êtres en présence dépend, pour une bonne part, de la qualité des alliés et, aussi, de leurs arguments. Nombreux dans le cas de Naegeli

– la démarche a, selon certains experts, des qualités historique, esthétique, pratique, critique, civique et même touristique –, ils ont été plus difficiles à assembler dans le cas de Vincenzo. Le récit des nombreuses péripéties de ces deux affaires permet à André Ducret de relativiser la portée du modèle ternaire – où s'articulent création par le créateur, réaction par le public, et intégration par les institutions – développé par Nathalie Heinich tant la complexité des cas évoqués ici rend impossible une telle simplification d'inspiration diffusionniste.

Dans le troisième article (« Le goût mis à l'enquête », 1996), André Ducret fournit les résultats d'une étude de terrain qui visait à rendre compte de l'opinion de la population au sujet de différents projets concourant pour une intervention artistique sur le bâtiment universitaire Uni Dufour à Genève. Après avoir montré les limites de son enquête par questionnaire – notamment liées à la faible représentativité des répondants –, l'auteur tente d'analyser les résultats recueillis en adoptant la grille d'analyse développée, il y a une quinzaine d'années, par Nathalie Heinich et où celle-ci tentait de mettre au jour les *registres de valeur* des acteurs dans leurs opérations de qualification et de critique. André Ducret n'applique pas à la lettre le modèle puisque, aux registres esthétique, civique, pratique (appelé fonctionnel chez Heinich), il adjoint les registres symbolique, intégriste, polémique et naturaliste. L'intérêt d'une telle démarche est évidemment de donner toute sa place aux propos des acteurs, dans toute leur singularité et leur littéralité, invitant par là à toucher du doigt la réalité de l'expérience vécue des personnes. Cela nous donne l'occasion de rire – et non de nous rire – de certains propos des acteurs parfois capables d'un humour féroce lorsqu'ils sont aux prises avec des projets qui leur inspirent un certain scepticisme. Une fois encore, c'est l'occasion pour André Ducret de relativiser le modèle de Nathalie Heinich, laquelle faisait dépendre d'une manière exagérée la sollicitation du registre esthétique des seules ressources culturelles : « Considérer que le

détachement esthétique serait réservé aux mieux dotés en capital culturel tandis que les autres devraient n'en rester qu'au seul registre éthique, sinon moral, pour s'indigner de ce qu'ils voient ou, à l'inverse, y adhérer sans trop réfléchir, est une idée devenue banale en sociologie de la culture. En l'occurrence, une telle posture s'avère bien le fait d'une minorité, mais au sein d'une population d'enquête dont la composition sociale est relativement homogène. Aux yeux de certains adversaires du concours, se placer sur le seul terrain du goût apparaît plutôt comme une déficience, un « manque de culture » (p. 80–81).

C'est pour l'essentiel Adorno qui fait l'objet de toute la seconde partie. Dans le quatrième texte de l'ouvrage (« Les manières de recevoir. À quoi sert encore Adorno ? », 2004), André Ducret se demande dans quelle mesure Adorno peut encore servir au sociologue d'aujourd'hui et s'il faut, ou non, « abandonner ces textes, passés de mode, à la critique rongeuse des souris » (p. 85). Certes, poser la question, c'est y répondre, et bien sûr favorablement. Dans cet article, l'auteur retrace le parcours d'Adorno, après sa fuite de l'Allemagne nazie, aux États-Unis. Et c'est particulièrement la collaboration entre Adorno et Lazarsfeld qui retient l'attention de notre auteur, notamment leur travail pionnier sur la réception de la radio. Les deux hommes avaient des divergences de fond sur la manière de faire de la sociologie. Pour Lazarsfeld, il fallait privilégier le terrain, mener des études quantitatives à grande échelle et adopter la neutralité axiologique ; pour l'autre, il fallait à tout prix maintenir la sociologie sous le contrôle de la philosophie et renoncer à toute neutralité axiologique, traitée comme illusoire et de toute façon pas souhaitable. Cette absence de neutralité se réfléchit dans la typologie très normative que ce dernier avait essayé de dresser de l'auditeur de radio. Ainsi Adorno « n'échappe pas [...] au reproche, non seulement de faire peu de cas du principe de neutralité axiologique, mais encore de réduire, voire de rater son objet, plus complexe, plus ambivalent, plus chamarré que ne le laisse percevoir un tel tableau – ce

qui n'est pas le moindre des paradoxes pour un penseur à ce point sensible aux détails les plus infirmes de l'existence ainsi qu'en témoignent ses célèbres aphorismes» (p. 92). Cette forte normativité ne saurait éclipser, selon André Ducret, le caractère constructif des critiques adorniennes visant les enquêtes quantitatives effectuées trop rapidement et l'exigence méthodologique selon laquelle l'étude de réception ne doit en aucun cas se faire à distance de l'analyse de la production, c'est-à-dire de l'œuvre. Pour André Ducret, en effet, le rejet de l'autonomisation de l'étude de réception est une exigence méthodologique qui demande que soient articulés les trois moments de la production, de la médiation et de la réception: « Si la nécessité de mener des études de terrain ne fait aucun doute à ses yeux, il voudrait aussi [...] qu'on prenne en compte les œuvres dans leur singularité telle que la dévoile une musicologie inspirée par la théorie critique. Il ne suffit pas d'examiner les réactions que suscitent ces œuvres à l'aide de dispositifs de recherche plus ou moins sophistiqués, ou encore de s'en tenir à l'interprétation de leurs interprétations sous le prétexte que d'autres disciplines seraient mieux armées que la sociologie pour s'occuper du reste, mais il convient d'inclure l'analyse de ce qui est reçu dans celle des manières de recevoir » (p. 96). Cette affinité avec Adorno se retrouve dans l'article suivant (« *Teddie goes to Hollywood. Du jazz au cinéma: la genèse du concept d'industrie culturelle* », 2005) même si celle-ci est constamment limitée par une normativité qui, si elle peut être instructive en tant qu'*objet* d'analyse – chose qu'André Ducret ne semble pas entrevoir –, ne peut plus guère servir comme *instrument*. Le mépris esthète de l'objet fut ainsi le principal obstacle sur lequel buta Adorno, qu'il s'agisse du cinéma naissant, nécessairement basé sur le commercial, de ses spectateurs, forcément aveuglément manipulés, ou encore du jazz, ce qui lui valut les foudres d'Howard Becker: « Je fus très déçu de voir qu'il jugeait que le jazz était une « musique de la jungle », ce qui me prouvait qu'il ne connaissait vraiment rien au jazz et qu'il était capable de racisme, chose

surprenante pour un réfugié de l'Allemagne nazie. Je me dis alors, et je n'ai pas changé d'avis, qu'il est inutile de perdre son temps avec quelqu'un capable de telles erreurs » (p. 115). Cette absence de distanciation était aussi condamnée par Silbermann, chose qu'André Ducret étudie dans l'article suivant (« La controverse entre Adorno et Silbermann à propos de l'objet en sociologie de la musique », inédit). Tout opposa les deux hommes: la réputation scientifique, la position dans le champ académique, la posture épistémologique. Pour l'un, Adorno, la neutralité axiologique était une chimère, puisque « n'importe quel jugement obéissant à la logique du prédicat – inclut une dimension critique si bien qu'en faire abstraction serait tout aussi arbitraire que le fait d'hypostasier telle ou telle valeur » (p. 144), quand, pour l'autre, Silbermann, elle devait définir l'éthique professionnelle de tout sociologue digne de ce nom, au point qu'il déniait à Adorno jusqu'à la qualité de « sociologue ». Tous, en tout cas, s'accordent, à des degrés divers il est vrai, sur le fait qu'il ne saurait être question d'autonomiser la sociologie de la réception du « *solarium opéral* », si l'on permet l'expression. C'est cette thèse qu'André Ducret tente de défendre dans le premier article de la troisième et dernière partie (« *Roll over Beethoven. La sociologie des arts aux prises avec le polythéisme des valeurs* », 2003) où il reproche à Nathalie Heinich, celle de *La Gloire de Van Gogh*, de n'avoir pas évoqué les œuvres du peintre mais seulement la façon dont les œuvres – et, devrait-on ajouter, leur auteur – ont été reçus. Le refus d'aborder les œuvres de front, craint André Ducret, pourrait ouvrir la porte à un relativisme débridé alors que le regard sociologique, fût-il constructiviste, doit être à même de mieux prendre la mesure de la grandeur de l'art et de l'artiste, selon la vision défendue par le Bourdieu des *Règles de l'art*.

C'est avec la question des controverses en sociologie de l'art qu'il termine son ouvrage (« Les sociologues de l'art ont-ils des controverses scientifiques ? », inédit) en analysant en détail le conflit épistémologique qui oppose

l'école de Francfort – normative et critique – à celle de Cologne – où la neutralité devait avoir toute sa place. De telles controverses sont loin d'être dépassées. Elles agitent périodiquement le monde de la sociologie de l'art ou de la culture, parfois d'une façon très âpre. Elles fournissent en outre une illustration du régime de scientificité propre aux sciences sociales, mis au jour par Jean-Claude Passeron, où l'entente de tous ses membres est beaucoup plus problématique que dans les sciences « dures » où la construction du consensus et la convergence vers l'accord semblent plus faciles à établir.

Si André Ducret n'emporte pas toujours la conviction – son refus « adornien » de toute autonomisation de l'étude de réception nous paraît être la conséquence d'un effet de légitimité de l'objet artistique induit par une distanciation insuffisante –, il n'en demeure pas moins que sa contribution est triplement utile : d'abord, sur le plan historique, par les mises en perspective qu'elle propose, ensuite, sur le plan philologique, par les textes néerlandais et allemands qu'elle rend pour la première fois disponibles en français ; et sur le plan épistémologique, enfin, parce qu'elle a le mérite de relancer le débat sur ce qu'il convient de faire, et comment, lorsqu'on pratique la sociologie de l'art.

Pierre Verdrager  
23, rue Pierre et Marie Curie  
93170 Bagnolet  
France  
*verdrager@free.fr*  
Tél. 00 33 1 43 60 61 58

Stéphane Fleury, Dominique Gros et Olivier Tschannen, *Inégalités et consommation*, Paris, L'Harmattan, Questions sociologiques, 2003, 286 pages

« Inégalités et consommation » de Stéphane Fleury, Dominique Gros et Olivier Tschannen, est issu d'une recherche effectuée entre 1996 et 1999 à l'Université de Neuchâtel, co-

financée par le Fonds National Suisse (FNS) et l'Office Fédéral de la Statistique (OFS). À ses origines, cette recherche visait à améliorer les instruments d'analyse de l'OFS ainsi qu'à dispenser un nouvel enseignement à l'Université de Neuchâtel. Elle représente la première analyse sociologique de la consommation des ménages suisses « puisque jusqu'alors les données relatives à la consommation récoltées par l'OFS n'avaient donné lieu qu'à des exploitations économiques et économétriques » (p. 7). Cette approche « traditionnelle » partait de l'idée d'une forte correspondance entre les types et niveaux de la formation d'une part, et de la profession et de la position occupée d'autre part. Néanmoins, force est de constater, que les comportements de consommation se sont complexifiés dès la fin des années 1960 avec « l'essoufflement des formes traditionnelles de luttes sociales » (p. 14). Il en découle qu'aujourd'hui un nouveau modèle des comportements de la consommation s'impose, une démarche qui est initiée en Suisse par l'ouvrage de Fleury, Gros et Tschannen. Un tel modèle doit appréhender la stratification sociale en termes de goûts et de styles de vie des acteurs (le choix de ce terme traduit l'idéologie du consommateur actif, contrairement à l'individu consommateur soumis au déterminisme social) et ceci d'une manière dynamique et évolutive. Cet objectif de taille est rendu possible par le développement technique et analytique sous forme d'analyses statistiques multivariées<sup>1</sup>. La relativement longue période écoulée entre la récolte des données et la publication de « Inégalités et consommation » reflète bien les différentes contraintes du champ scientifique, telles que la recherche de fonds et l'instabilité professionnelle due aux contrats à durée limitée.

L'ouvrage se divise en deux grandes parties. La première traite de l'état actuel de

1 La base de données fut récoltée en 1990 par l'OFS. Elle comporte 26'157 personnes, regroupées en 10'177 ménages et réparties en douze échantillons mensuels ainsi que 729 variables décrivant les caractéristiques socioprofessionnelles de ces ménages.

la recherche, de l'approche théorique et des outils statistiques choisis par les auteurs ; la deuxième présente l'analyse des inégalités sociales ainsi que des comportements de consommation des ménages, avec un accent sur l'alimentation.

Le noyau théorique qui rend « Inégalités et consommation » éminemment sociologique se constitue de Maurice Halbwachs, de Thorstein Veblen et de Pierre Bourdieu. Si le premier apporte le modèle de la différenciation des goûts en fonction des milieux sociaux, le deuxième traite de la consommation ostentatoire des dominants et Bourdieu, dans « La distinction : critique sociale du jugement de goût » (1979), présente la synthèse de ces auteurs, en analysant notamment les consommations banales comme des révélateurs d'*habitus* de classe.

L'objectif de Fleury, Gros et Tschannen « est d'identifier les logiques d'opposition les plus significatives en matière de comportements de consommation des ménages, puis de tester leur ancrage dans une représentation structurelle classique de la société suisse. (...) nous devons travailler sur deux tableaux à la fois, d'une part sur celui des variables de consommation, d'autre part sur celui de la structuration du monde social » (p. 37). La méthode qui en découle et qui avait déjà inspiré Bourdieu, est d'abord celle de l'analyse des correspondances multiples (ACM) qui « permet de faire ressortir de manière multidimensionnelle les règles d'associations les plus fortes entre les diverses caractéristiques de profils des ménages » (p. 37). Ces caractéristiques de profils sont donc des variables explicatives du comportement de consommation, telles que le niveau de formation, la situation professionnelle, la situation d'activité, le sexe et l'âge, tout en incluant des variables supplémentaires, telles que le lieu de résidence et l'état civil. Cette méthode est destinée à découvrir des structures, à décrire et explorer des données et à visualiser des données qualitatives complexes. De par sa nature exploratoire, et comme les auteurs le mentionnent clairement, elle ne sert pas à tester une hypothèse. Deuxièmement, ils ont

regroupé les variables de consommation, c'est-à-dire les dépenses mensuelles par produit, en catégories englobantes telles que l'alimentaire, les loisirs etc. et les ont soumises à une analyse en composantes principales (ACP). Toujours sans hypothèse préalable, cette méthode permet de mettre en évidence « les dimensions d'opposition les plus significatives quant aux comportements dans chacune des catégories de produits » (p. 38). Troisièmement, ces deux méthodes ont été croisées afin « de tester la relation entre les logiques de distinction en matière de consommation et les structures de correspondances des caractéristiques de profils des ménages » (p. 38).

Le travail analytique de Fleury, Gros et Tschannen démontre, approfondit et élargit le modèle bourdieusien. De plus, comme le notent les auteurs, « (...) en situation de crise, les mécanismes de distinction sociale révélés par les analyses se renforcent, (que) leur visibilité devient plus manifeste avec l'aggravation des disparités entre les milieux les plus et les moins favorisés » (p. 9). Autrement dit, le modèle de *La Distinction* de Bourdieu s'apparenterait d'avantage aux cycles économiques de crise qu'à ceux de la croissance.

Selon les auteurs, leur analyse n'a pas débouché sur des résultats révolutionnaires : les comportements de consommation des ménages ne sont pas aléatoires, car ils reflètent dans une certaine mesure la stratification sociale en Suisse. En matière de distinction, le pouvoir économique joue un rôle important pour les dépenses dans les domaines du logement et de l'énergie, des loisirs et de la culture, des transports et de la communication, de l'aménagement du logement et des autres biens et services. Cette stratégie de distinction à travers le logement et la voiture de standing et les sorties à l'opéra est facilement repérable. D'autres stratégies de distinction sociale, telle que la consommation de produits alimentaires frais mais hors-saison (cuisine dite moderne), est plus discrète mais plus intense. Par ailleurs, la consommation alimentaire est fortement influencée par le type de ménage, notamment par la paire taille-position sociale

des ménages. L'opposition entre s'alimenter à l'extérieur ou à la maison et d'une façon dite saine ou malsaine s'observe tout particulièrement parmi les ménages à une personne active et en fonction du sexe de cette personne. Autrement dit, les hommes vivant seuls ont une forte propension à prendre des repas plutôt malsains dans un restaurant, café ou cantine, accompagnés d'alcools et de tabac. Pour ce faire, ils dépensent « presque 30% de leur budget alimentaire » (p. 278). Bien que l'habitus féminin soit plus économique et sain, il ne favorise cependant pas les rencontres entre personnes vivant seules. Ce qui pourrait expliquer leur consommation en abats et os, probablement destinés à leurs chats et chiens de compagnie et leur préférence notoire pour les douceurs, notamment pour la confiserie offerte par les hommes.

L'analyse statistique et la présentation des résultats englobent les quatre cinquièmes du livre. Si cette envergure manifeste le souci d'exhaustivité des auteurs, elle comporte le risque que le lecteur s'y perde. Ce risque est néanmoins contrecarré par la présentation très structurée de chaque étape méthodologique et de ses résultats en sous-titres. Pour le lecteur aux intérêts ciblés et pour augmenter la maniabilité du livre, il aurait été souhaitable que la table des matières reflète cette forte structuration ou que soit ajouté un index, ce qui aurait fait de « *Inégalités et consommation* » un ouvrage de référence.

De par l'austérité de son style, « *Inégalités et consommation* » est loin d'être un manifeste sociopolitique. Néanmoins, il convainc sur plusieurs dimensions. Tout d'abord par la cohérence entre la théorie et la méthode, la présentation et la structuration détaillée des étapes et des résultats. L'argumentation est rigoureuse et présentée d'une façon qui le rend agréable à lire, du moins pour un public intéressé en la matière et plutôt avisé en statistique. Bien que les résultats ne soient pas spectaculaires, il faut souligner que « *Inégalités et consommation* » est la première analyse sociologique de la consommation des ménages en Suisse. De plus, les auteurs n'ont pas hésité à choisir une

approche bourdieusienne, approche souvent réduite à et critiquée pour son déterminisme. L'ouvrage de Stéphane Fleury, Dominique Gros et Olivier Tschannen, constitue donc une solide base pour un suivi de la consommation des ménages suisses. Au vu de la richesse des résultats, il serait souhaitable que d'autres méthodes (par exemple qualitatives) et disciplines (telles que la sociologie de la famille, du genre etc.) poursuivent le travail amorcé par « *Inégalités et consommation* » en permettant ainsi de poser un autre regard que celui de l'économétrie ou du marketing sur cette activité humaine fondamentale.

*Yvonne Jaenchen*  
Département de sociologie, Université de  
Genève  
*Yvonne.Jaenchen@socio.unige.ch*  
Adresse privée : 16, rue des Allobroges  
1227 Carouge

Lionel Thelen – *L'exil de soi. Sans abri d'ici et d'ailleurs* – Publications des facultés universitaires Saint Louis, Bruxelles, 2006, 318 pages

Publié en début d'année 2006, l'ouvrage de Lionel Thelen portant sur les sans abri est le fruit d'un long travail d'enquête conduit en Belgique, en France et au Portugal. Chaque séquence de son livre retrace les épisodes les plus marquants de son périple et nous propose ensuite des schémas explicatifs en multipliant les angles d'approche et en s'appuyant sur son expérience personnelle. Destiné avant tout aux spécialistes de la pauvreté et de l'exclusion, cet ouvrage à lecture passionnante intéressera sans nul doute tous ceux qui, en raison de leur activité professionnelle ou de leur engagement militant, sont restés sensibles à la détresse humaine.

Les raisons qui ont poussé Lionel Thelen à se lancer un important défi (distribuer de la nourriture, fréquenter les centres d'accueil, vivre à plusieurs reprises au contact direct des sans abri en se faisant passer lui-même pour un sans abri...) témoignent d'une vo-

lonté de comprendre, au plus profond de son être, les raisons qui conduisent des hommes et des femmes à mener une existence aussi difficile. Dans cet univers quasi clandestin (qu'il compare aux institutions totales décrites par Goffman), il étudie des comportements et noue des contacts personnels avec ceux que l'on qualifie souvent de marginaux ou d'asociaux. Plutôt que de s'en tenir au seul point de vue des travailleurs sociaux, ce jeune chercheur s'est donc déplacé dans les jardins publics et sous les ponts ; il a visité les soupes populaires et les centres d'accueil mais il a aussi rencontré des personnes qui préfèrent s'adonner à de petites occupations (ce sont des gardiens de voiture, des vendeurs à la sauvette...) plutôt que de vouloir faire prévaloir leurs droits. Cette posture, trop peu valorisée dans les manuels d'initiation à la recherche, lui a également permis de nous proposer un retour réflexif à partir de sa propre observation des conduites. Bien qu'il soit illusoire d'en décrire toute la subtilité (nul ne peut trahir un cheminement intellectuel qui alterne des raisonnements inductifs provenant de sa confrontation au terrain et un réexamen de la littérature provenant d'Europe et des Etats-Unis) nous pouvons tout de même évoquer quelques points saillants de son analyse.

Parmi les principaux points théoriques figurant dans son ouvrage, nous mentionnerons la présence d'une étude approfondie des processus de désocialisation qui se situe dans le droit fil des enquêtes déjà réalisées par Alexandre Vexliard au sujet des clochards parisiens. Rappelons brièvement que, dès les années 50, Vexliard avait identifié des seuils de tolérance à la désocialisation. Pour la grande majorité d'entre eux, les sans-abri parviennent à faire face et à s'en sortir, mais il reste une frange, certes réduite, qui s'adapte tant bien que mal au monde de la rue. Comme le souligne Lionel Thelen, la meilleure adaptation possible reviendrait à se replier sur soi-même. Le sentiment d'humiliation est moins présent, tout comme le souci de se mettre

en relation avec les autres<sup>2</sup>. Finalement, la réunion de ces divers éléments constituerait un capital de survie qu'utiliseraient les SDF pour être en mesure de supporter le froid, la faim, la fatigue et la peur.

Ne soyons pas naïfs pour autant : même si certains utilisent au mieux leur faculté de débrouillardise, le monde de la rue reste un redoutable univers et chacun sait que nombreux sont les sans abri qui présentent des troubles psychiques et devraient être suivis par des professionnels de la santé. Les hypothèses que Lionel Thelen parvient d'ailleurs à établir au sujet des conditions de vie de ces personnes fragilisées par la maladie nous invitent à réfléchir au sujet de leur résistance physique et psychique. Au terme de son voyage dans les rues de Paris, Lisbonne, Bruxelles et Liège, on retiendra probablement que des solutions ont été envisagées pour répondre à ces situations d'urgence. Mais l'accueil dans les centres d'hébergement n'est pas toujours très chaleureux, et ce que nous transmettent les descriptions et les extraits d'entretien c'est bien une image réaliste du sort qui leur est réservé. Rien donc de plus naturel que d'avoir recours à des palliatifs (tabac, alcool, haschich) et de franchir un seuil en dessous duquel toute chance de réadaptation serait compromise.

Ces points de bascule, ces situations de liminalité (ou entités transitionnelles selon Turner), ces moments durant lesquels les individus «*nagent entre deux eaux*» ou «*flottent entre deux mondes*» constituent une étape charnière dans la *carrière* des sans-abri. Afin de les étudier de façon rigoureuse, nous pourrions être tentés de croire que, d'un pays à l'autre, le montant des aides sociales et les moyens accordés aux œuvres caritatives influeraient sur les conditions de vie des sans abri. Or, c'est une toute autre image que nous renvoie Thelen et ce point mériterait justement d'être approfondi. Quel que soit

2 Sur ce point voir également : L. Thelen ; Rationalité et sans-abrisme : la désocialisation comme ultime stratégie adaptative ; Revue suisse de sociologie, vol 31, 2005, n°1, pp. 123–143.

le niveau de développement économique ou le montant des aides auxquelles ils peuvent prétendre (on sait que ces aides sont moindres au Portugal qu'en Belgique ou en France), l'attitude des sans abri présente des similitudes. En général, les SDF optent pour les situations de retrait. Dans certains cas, ils se détournent des dispositifs et nouent des relations ambivalentes avec ceux qui sont chargés de leur porter secours. Bien qu'elles tentent de mettre au point des stratégies pour garder, coûte que coûte, une place dans le

monde de la rue, ces personnes en viennent progressivement à négliger leur corps et à se montrer insensibles à leurs émotions. Et c'est en ce sens que l'on peut véritablement parler de nudité sociale et d'exil de soi.

Alexandre Pagès  
Département Carrières sociales de l'IUT de  
Belfort  
rue Engel Gros, F-90000 Belfort  
Pagesalexandre@aol.com

# Schweizerische Zeitschrift für Soziologie

Vol. 32, Heft 2, 2006

## Inhalt

### 197 Sonderfall Schweiz [D] | Kurt Imhof

Jede soziale Einheit, die ein Selbstverständnis ausbildet, konstruiert sich als Sonderfall. Besonders bedeutsam ist dies für demokratische Gemeinwesen, weil die Anerkennung von Mehrheits-, Minderheitsentscheiden und Umverteilungen die sozialmoralische Disposition von Zugehörigkeit voraussetzt. Zugehörigkeit ist an einen «Gemeinsamkeitsglauben» (Max Weber) gebunden. Eben diesen konstituieren Sonderfallsverständnisse. Weite Bereiche der alten nationalpatriotischen Mainstreamhistoriographie haben diesen einfachen «fait social» (Emile Durkheim) ebenso vernachlässigt, wie die neue nationalkritische Mainstreamhistoriographie ab den 1970er Jahren. Erstere feierte den schweizerischen Sonderfall tatsächlich als Sonderfall; letztere macht das Umgekehrte und dementiert den Sonderfall Schweiz. Beide Strömungen sind gleich falsch: Die klassische Nationalgeschichtsschreibung neigt zum Heldenepos, die neuere Antinationalgeschichtsschreibung dekonstruiert das Heldenepos. Beide verpassen die Eigendynamik wie den Eigenwert von Sonderfallsdiskursen. Es ist Zeit, spannendere Fragestellungen aufzunehmen. Spannender ist die Einsicht, dass die spezifische Ausprägung eines Sonderfalle *Pfadabhängigkeiten* schafft. Mit anderen Worten: Sonderfallsverständnisse sind historisch gewachsene, in der öffentlichen Kommunikation umstrittene und dadurch geformte «faits sociaux», die selbst wiederum soziale Tatsachen schaffen.

**Schlüsselwörter:** Sonderfall(verständnis), (nationale) Identität, Konkordanz, Tradition, Gesellschaftsmodelle

### 225 Die Schweiz – ein Nationalstaat? [D] | Hanspeter Kriesi

Die Schweiz existiert als Nationalstaat, aber in der Schweiz sind weder die Staatsentwicklung, noch die Nationenbildung so weit fortgeschritten wie in anderen vergleichbaren Ländern. Die Schweiz ist eine «Föderation von Nationen» geblieben, welche sich bis heute nur unvollkommen zusammengefunden hat. Aufgrund ihrer unvollkommenen Entwicklung zum Nationalstaat erscheint die Schweiz heute auf eigentümliche Weise modern und könnte für die Europäische Integration Vorbildcharakter haben. Für die Schweiz selbst hat sich ihr traditionelles Modell der «Einheit in der Vielfalt» angesichts der heutigen Herausforderungen allerdings weitgehend überlebt.

**Schlüsselwörter:** Nationalstaat, Föderalismus, Nationenbildung, (nationale) Identität, Europäische Integration

**235 Die erfundene und wiedererfundene Schweiz: die Landesaustellungen von 1939, 1964 und 2002 [F] | Yannis Papadaniel**

Offiziell werden Landesaustellungen als Kondensat der Gesellschaft definiert. Sie sind eine Art Spiegel, der den Bürgern vorgehalten wird, damit sie ihr Land besser kennenlernen. Dieser Artikel analysiert die Argumente, die von den verschiedenen Direktionen der Landesausstellungen (1939, 1964 und 2002) benutzt wurden, um die Notwendigkeit eines Zusammenkommens der Mitglieder des nationalen Kollektivs zu rechtfertigen. Er definiert die Ausstellungen als aufeinanderfolgende Aufführungen, in deren Rahmen die Nation inszeniert wird. Dieses Konzept erlaubt, Parallelen zwischen den Landesaustellungen und dem Wandel der nationalen Identifikatoren in der Schweiz zu ziehen.

Schlüsselwörter: Landesausstellung, (nationale) Identität, Tradition, Kultur

**253 Eugenik und Geschlechterregime in der Schweiz: Frauenkörper und der Kampf gegen Differenz [E] | Véronique Mottier**

Dieser Artikel widmet sich gewissen Charakteristika des Geschlechterregimes in der Schweiz. Die Frage des politischen Ausschlusses von Frauen in der Schweiz ist wichtig, wird der Fokus aber alleine auf diesen Aspekt gerichtet, entsteht ein partielles und allzu vereinfachtes Bild des schweizerischen Geschlechterregimes, das dazu beiträgt, dass andere, komplexere Mechanismen der geschlechterabhängigen Machtbeziehungen im schweizerischen Nationalstaat vernachlässigt werden. Mein Hauptargument ist erstens, dass die Schweiz ein historisches Beispiel des von Bauman konzipierten «Garten-Staates» darstellt, welcher mit der Besetzung des «Unkrauts» aus dem nationalen Garten beschäftigt ist. Zweitens illustrieren die schweizerischen Experimente mit der Eugenik (1920–1960), dass der «Frauenkörper» ein Zielort des schweizerischen Kampfs gegen «Differenz» war.

Schlüsselwörter: Eugenik, (nationale) Identität, Gender, soziale Ungleichheit

**269 Dynamik der Solidarität: Eine Analyse von HIV/Aids in der Schweiz im Vergleich zu anderen chronischen Erkrankungen [F] | Milena Chimienti**

Im Artikel wird die Veränderung der gesellschaftlichen Solidarität gegenüber Personen, die an HIV/Aids leiden, mit derjenigen verglichen, die Personen mit anderen chronischen Pathologien entgegen gebracht wird. Anhand einer vergleichenden Untersuchung der Problemwahrnehmungen und der Erwartungshaltungen von Personen mit HIV/Aids, Atemwegserkrankungen oder Depressionen versuchen wir, die Dynamiken der gesellschaftlichen Solidarität bezüglich dieser Pathologien zu verstehen.

Schlüsselwörter: HIV/Aids, Gesundheit, chronische Krankheit, Solidarität, Diskriminierung

**291 Zusammenhang zwischen erster Heirat und erster Geburt in der Schweiz [F] | Yannic Forney**

Im Artikel wird der Zusammenhang zwischen der ersten Ehe und der ersten Schwangerschaft untersucht. Die Ausführungen beziehen sich insbesonders auf einen Polarisierungsprozess, der zwei Frauengruppen unterscheidet. Die erste Gruppe bildet einen familiären Sektor und umfasst verheiratete Frauen mit einem Kind. Die zweite Gruppe besteht aus alleinstehenden oder eventuell mit einem Partner zusammenlebenden Frauen, die jedoch keine Kinder haben. Anhand der Daten des Schweizer Haushalt-Panels (SHP) wird die Wahrscheinlichkeit zu heiraten und ein Kind zu haben mit der Event-History-Analysis-Technik untersucht. Wie unsere Ergebnisse zeigen, besteht in der Schweiz zwischen diesen zwei Ereignissen noch

ein starker Zusammenhang, der zahlreiche Frauen dazu veranlasst, ein «traditionelles» Familienleben zu wählen. Im Übrigen scheinen Frauen, die eine höhere Bildung haben, eher einer polarisierten Wahl ausgesetzt zu sein als jene mit einer niedrigeren.

Schlüsselwörter: Heirat, Familie, Gender, Forschungsmethoden

**311 Differenzierung und soziale Ungleichheit. Ein Ergänzungsvorschlag zu einer aktuellen Debatte in der Soziologie [D] | Thomas Kurtz**

Die soziologische Gesellschaftsanalyse wird derzeit von zwei makrosoziologischen Konzepten dominiert: von der Soziologie sozialer Ungleichheit und von der Theorie funktionaler Differenzierung. Der vorliegende Beitrag fragt nach den Verbindungslien zwischen diesen beiden Konzepten und konzentriert sich dabei insbesondere auf zwei Kategorien: dem in der soziologischen Ungleichheitsforschung in den Hintergrund gedrängten und in der aktuellen Differenzierungstheorie gar nicht beachteten Beruf sowie auf die in beiden Forschungstraditionen zu wenig beachtete Kategorie Organisation. Anhand der Frage nach den Teilhabechancen von Personen an der Gesellschaft und ihrer Subsysteme werden sowohl Möglichkeiten des Zusammenlaufens von Beruf und Organisation als auch solche von Differenzierungstheorie und Ungleichheitsforschung aufgezeigt.

Schlüsselwörter: Soziale Ungleichheit, funktionale Differenzierung, Beruf, Organisation, soziale Teilhabe

**329 Anhaltende Armut: ein Phänomen der Klasse, der kumulativen Deprivation oder der Individualisierung? [F] | Robin Tillmann und Monica Budowski**

Anhand von Daten des Schweizer Haushalt-Panels werden drei unterschiedliche Ansätze zur Erklärung von anhaltender Armut evaluiert: der Klassenansatz, der kumulative Deprivationsansatz und der Individualisierungsansatz. Armut wird als finanzielle Benachteiligung und Deprivationen in diversen Lebensbereichen und Aktivitäten definiert; anhaltende Armut bezeichnet Armut zu drei von fünf Zeitpunkten zwischen 1999 und 2003. Der Individualisierungsansatz erlaubt eine bessere Schätzung anhaltender Armut als der kumulative Deprivationsansatz, aber eine schlechtere als der soziale Klassenansatz. Während der Klassenansatz eher die Dauerhaftigkeit von Armut aufzeigt, weist der Individualisierungsansatz darauf hin, dass sie zum Teil ein Übergangsphänomen ist. Die Resultate lassen vermuten, dass sich die Ansätze mit unterschiedlicher Genauigkeit auf geschlechterspezifische Situationen anwenden lassen.

Schlüsselwörter: Armut, Messung von Armut, Forschungsmethoden, Gender

**349 Theoretische Überlegungen zum assoziationalistischen Gesellschaftsbild [F] | Marc-Henry Soulet**

Zahlreiche jüngere soziologische Untersuchungen weisen ungetacht ihrer intrinsischen Verschiedenartigkeit auf die Herausbildung eines neuen soziokulturellen Modells hin, das von einem normativen Individualismus und einer retikulären und assoziationalistischen Auffassung von Gesellschaft geprägt ist. Nachdem die Überlegungen, die zu dieser neuen Sichtweise der sozialen Beziehungen geführt haben, erörtert worden sind, versucht der vorliegende Beitrag die theoretischen Argumente aufzuzeigen und deren Grundannahmen zu hinterfragen. Es werden verschiedene traditionelle soziologische Fragestellungen (Formen der sozialen Integration, Ausprägung der Ungleichheiten, Modalitäten der Sozialisierung, Art der sozialen Kontrolle) diskutiert, auf die dieser theoretische Ansatz bislang noch keine

Antwort zu bieten vermag. Seine Gültigkeit wird dadurch in Frage gestellt und es besteht die Gefahr, dass er als vom Zeitgeist geprägtes ideologisches Konstrukt abqualifiziert wird.

Schlüsselwörter: Moderne/Modernität, Individualisierung, Individuum, Gesellschaft

**365 Buchbesprechungen**

# Revue suisse de sociologie

Vol. 32, cahier 2, 2006

## Sommaire

### 197 Le Sonderfall suisse [D] | Kurt Imhof

Chaque entité sociale consciente d'elle-même se perçoit comme un « cas particulier » (Sonderfall). Ceci est d'une grande signification pour les communautés démocratiques parce que l'acceptation des décisions majoritaires ou minoritaires ainsi que de la redistribution des biens nécessitent un mécanisme socio-moral d'appartenance. L'appartenance dépend de la croyance en une origine commune (« Gemeinsamkeitsglauben », Max Weber) qui elle-même découle de la conscience d'être un « cas particulier ». L'ancienne historiographie nationaliste patriotique classique a, en grande partie, ignoré ce simple fait social (Emile Durkheim), tout comme la plus récente historiographie critique du nationalisme à partir des années 1970. La première reconnaissait effectivement le « cas particulier » suisse sans pour autant en questionner l'idéologie tandis que la dernière fait le contraire et nie son existence. Les deux ont tort : l'historiographie nationaliste favorise le mythe de création héroïque tandis que l'historiographie anti-nationaliste le déconstruit. Les deux ignorent le dynamisme et la valeur propres au discours des « cas particuliers ». Il est temps de poser des questions plus intéressantes. Il est particulièrement intéressant de réaliser que les caractéristiques spécifiques des « cas particuliers » sont déterminantes pour leur développement et leur évolution. En d'autres mots : les « cas particuliers » se construisent au cours du processus historique ainsi qu'au fil de débats constant dans la sphère publique pour devenir faits sociaux qui à leur tour engendrent de nouveaux faits sociaux.

### 225 La Suisse – un Etat-nation ? [D] | Hanspeter Kriesi

La Suisse est un Etat-nation, mais en Suisse ni le développement de l'Etat, ni la formation de la nation ne sont allés aussi loin que dans d'autres pays comparables. La Suisse est restée une « fédération de nations », qui ne se sont qu'imparfaitement unies jusqu'à nos jours. Étant donné son développement incomplet vers l'Etat-nation, la Suisse apparaît curieusement très moderne et pourrait servir de modèle pour l'intégration européenne. En ce qui concerne la Suisse elle-même, son modèle de « l'unité dans la pluralité » semble pourtant ne plus être à même de faire face aux défis contemporains.

Mots-clés : état national, fédéralisme, formation de l'état, identité (nationale), intégration européenne

**235 Inventer et réinventer la Suisse : les expositions nationales de 1939, 1964 et 2002 [F] | Yannis Papadaniel**

Officiellement, les expositions nationales sont définies comme des condensés de société, sortes de miroirs tendus aux citoyens afin qu'ils en retirent une meilleure connaissance de leur pays. En interrogeant les éléments qui autorisent tour à tour (en 1939, 1964 puis 2002) leurs organisateurs à justifier la nécessité d'une rencontre entre les membres de la collectivité nationale, cet article propose d'aborder les expositions comme autant de performances successives mettant en scène la nation. Ce recours à la notion de performance permet de mettre en parallèle la succession des expositions et le processus de transformation d'identitaires nationaux en Suisse.

Mots-clés : exposition nationale, identité (nationale), tradition, culture

**253 L'Eugénisme et le « régime du genre » en Suisse: corps de femmes et lutte contre la « différence » [E] | Véronique Mottier**

Cet article examine quelques caractéristiques du « régime du genre » en Suisse. Tout en postulant l'importance des formes d'exclusion politique des femmes suisses, j'argumente que privilégier cet aspect conduit à une analyse par trop simpliste du régime suisse du genre, et néglige d'autres mécanismes, plus complexes, de mise en oeuvre des rapports sexués de pouvoir dans la nation suisse. L'argument développé ici sera que, premièrement, la Suisse constitue un exemple de ce que Bauman appelle les « Etats-jardiniers » concentrés sur l'élimination des « mauvaises herbes » du jardin national. Deuxièmement, que les discours et pratiques eugéniques en Suisse (1920s–1960s) suggèrent que les corps des femmes ont été un lieu central de la lutte suisse nationale contre la « différence ».

Mots-clés : eugénisme, identité (nationale), Gender, inégalité sociale

**269 Dynamique de solidarité : Le VIH/sida face à d'autres maladies chroniques [F] | Milena Chimienti**

Dans cet article, nous abordons la question de la transformation de la solidarité à l'égard de personnes vivant avec le VIH/sida en comparaison de personnes atteintes de pathologies similaires. Partant d'une analyse des perceptions de leurs problèmes et attentes des personnes atteintes du VIH/sida, de troubles respiratoires ou de dépression, nous essaierons de reconstruire les dynamiques de solidarité sociétale face à ces pathologies.

Mots-clés : VIH/sida, santé, maladie chronique, solidarité, discrimination

**291 Lien entre premier mariage et première naissance en Suisse [F] | Yannic Forney**

Cet article a pour objet une analyse du lien existant entre premier mariage et première maternité en Suisse. Le questionnement porte plus particulièrement sur le processus de polarisation qui distingue deux groupes de femmes. Le premier groupe compose un secteur familial et caractérise les femmes mariées et ayant un enfant. Le second groupe est dès lors formé de femmes seules ou vivant éventuellement avec un partenaire, sans enfant toutefois. Utilisant les données du Panel Suisse de Ménages (PSM), nous avons réalisé une analyse des biographies du mariage et de la naissance. Les résultats montrent que le lien entre les deux événements est encore prégnant en Suisse, conduisant de nombreuses femmes à opter pour une vie familiale « traditionnelle ». En outre, les femmes ayant un niveau de formation supérieur semblent davantage exposées à un choix polarisé que celles de niveau de formation inférieur.

Mots-clés : mariage, famille, gender, méthode de recherche

- 311 Différenciation et inégalité sociale. Une offre de contribution au débat en cours en sociologie [D] | Thomas Kurtz**
- L'approche sociologique de la société est actuellement dominée par deux notions macrosociologiques : la sociologie des inégalités sociales et la théorie de la différenciation fonctionnelle. Cette contribution veut montrer les lignes de connection entre ces deux notions. Elle porte une attention particulière à deux catégories : la profession, repoussée à l'arrière-plan par la recherche sociologique sur les inégalités et ignorée par la théorie de la différenciation ; et l'organisation, négligée par les deux traditions de recherche. A partir de la question des chances de participation des personnes à la société et à ses sous-système, on indiquera les possibilités de jonction entre la profession et l'organisation, ainsi qu'entre la théorie de la différenciation et la recherche sur les inégalités.
- Mots-clés : inégalités sociales, différenciation fonctionnelle, profession, organisation, participation sociale
- 329 La pauvreté persistante : un phénomène de classe, de cumul de désavantages ou d'individualisation ? [F] | Robin Tillmann et Monica Budowski**
- Cet article évalue trois approches de la pauvreté : en termes de classe sociale, de cumul de désavantages et d'individualisation. Les données proviennent du Panel suisse de ménages. La pauvreté est définie comme un désavantage et une privation au plan financier dans différentes activités et domaines de l'existence ; la pauvreté persistante se définit comme la pauvreté à trois périodes sur cinq entre 1999 et 2003. L'approche de l'individualisation prédit mieux la pauvreté que celle du cumul de désavantages, mais moins bien que l'approche en termes de classe sociale. Tandis que cette dernière rend compte des formes durables de la pauvreté persistante, la thèse de l'individualisation s'applique à ses formes plus occasionnelles. Les résultats suggèrent que ces approches s'appliquent différemment aux hommes et aux femmes.
- Mots-clés : pauvreté, mensuration de la pauvreté, méthode de recherche, gender
- 249 La conception associationniste de la société. De quelques enjeux théoriques [F] | Marc-Henry Soulet**
- Depuis quelques temps, nombre d'analyses sociologiques soulignent, malgré leur diversité intrinsèque, l'émergence d'un nouveau modèle socio-culturel marqué par un individualisme normatif et par une conception réticulaire et associationniste de la société. Après avoir rappelé ce qui autorise l'émergence de cette lecture renouvelée du lien social, cet article se propose d'en dégager l'argumentaire théorique et d'en interroger les présupposés internes. Seront ainsi soumis à discussion plusieurs points classiques de l'analyse sociologique (les formes d'intégration sociale, le statut des inégalités, les modalités de socialisation, la nature du contrôle social) qui, faute d'obtenir réponse pour le moment à l'intérieur de cette conception théorique, en fragilisent la recevabilité et lui font encourir le risque d'être considérée comme une idéologie des temps contemporains.
- Mots-clés : modernité, individualisation, individu, société
- 365 Recensions critique**